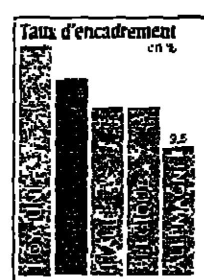
LE MONDE INITIATIVES

■ Les cadres dans la tourmente
■ Emploi : 15 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16468 – 7,50 F — MERCREDI 7 JANVIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La France somme le président Zeroual d'assurer la sécurité du peuple algérien

La presse algéroise fait état de nouveaux massacres dans l'ouest du pays

ALORS QUE les massacres succèdent aux massacres dans l'ouest de l'Algérie, la pression internationale s'accentue sur le régime du président Liamine Zeroual. Après la tuerie perpétrée le 30 décembre dans trois villages de la région de Rélizane – 412 morts selon la presse, 72 d'après les autorités –, le quotidien *La Tribune* faisait état, mardi matin 6 janvier, de nouveaux carnages dans des localités voisines. Sans qu'aucun chiffre n'ait été confirmé par les autorités, *La Tribune* affirme que 160 civils ont été tués, samedi et dimanche, dans trois attaques de villages, elles aussi attribuées aux Groupes islamiques armés (GIA). Une de ces bourgades, Had Chékala, aurait été « *rasée* », poursuit le journal qui indique, sans autre précision, qu'il n'y aurait pas de survivants.

Un autre quotidien, *Le Matin*, souligne la difficulté d'obtenir des informations sur cette région et chiffre le bilan de ces dernières tueries à 80 morts.

La répétition des massacres depuis le début du ramadan commence à mobiliser la communauté internationale. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a formulé, lundi, une proposition en trois points : envoi de la « *troïka* » européenne pour une mission d'information en Algérie ; étude de l'assistance qui pourrait être apportée aux familles de victimes ; réunion d'urgence des directeurs politiques de l'Union européenne dès cette semaine à Bruxelles.

La France soutient cette initiative. Le Quai d'Orsay a eu des mots inhabituellement critiques à l'égard du régime algérien soulignant, comme l'ont fait ensuite les Etats-Unis, « *le droit légitime de la population algérienne à être protégée* ». Alger a vivement dénoncé cette « *ingérence extérieure* » de la part de la France.

Lire page 2


ROBERT VAN DER HILST

La confession de Johnny

HALLYDAY parle de sa vraie vie. De la solitude, de la cocaïne. Des disparus, Jimi Hendrix, Brian Jones : « *L'impression d'être un survivant ne me quitte plus guère.* (...) *Je suis comme ces grands malades qui ne se battent plus que pour ne pas mourir.* » La mort ne lui fait pas peur s'il s'agit « *d'y passer violemment* », mais elle l'effraie si elle est « *certitude de l'échéance inévitable* ». Il raconte avec tendresse son père, Léon Smet, « *un clodo* » qu'il n'a vraiment rencontré, dit-il, que le jour de son enterrement. Johnny Hallyday s'est livré, pour *Le Monde*, à l'écrivain Daniel Rondeau.

Lire pages 10 et 11

La rentrée politique

■ Jacques Chirac s'engage sur la violence urbaine

■ Nouvelles occupations d'antennes Assedic par les chômeurs. La police intervient à Limoux et à Perpignan

■ Lionel Jospin réunit jeudi son gouvernement sur les 35 heures

Lire pages 5, 6 et 28 et notre éditorial page 13

■ Crise en Asie, dollar en hausse

La poursuite de la crise financière en Asie a accéléré la hausse du dollar, considéré comme une valeur refuge. Avec la fuite des capitaux asiatiques, les taux d'intérêt à long terme, européens et américains, ont atteint leur niveau historique le plus bas. p. 15

■ Le plan-emploi de Tony Blair

Un stage, une formation ou un emploi subventionne par l'Etat seront offerts aux jeunes Britanniques sans emploi, âgés de 18 à 24 ans. S'ils refusent ces propositions, ils perdront leurs allocations sociales. p. 4

■ Paris : les marchés changent de mains

Depuis le 1er janvier, les 57 marchés découverts de la capitale sont gérés par de nouveaux concessionnaires. La fin d'une organisation centenaire. p. 9

■ Cuisine : cours d'italien

Jean-Pierre Quélin salive à la lecture de *La Bonne Cuisine italienne* des Carluccio, couple exemplairement uni dans la gastronomie. p. 21

■ Menaces sur une chaîne chinoise

La chaîne de télévision chinoise de Hongkong, CETV, qui émet en mandarin, découvre les difficultés d'une collaboration financière avec la Chine. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 107 - 7,50 F

Le samedi soir, les Moscovites jouent aux gendarmes et aux voleurs

MOSCOU
correspondance

Un Moscovite vole une voiture et défie sans complexe la police dans une course-poursuite infernale, sans risque de se faire tirer dessus ni même verbaliser : c'est la base de l'émission « Perekhvat » (littéralement « interception ») diffusée depuis quelques semaines, tous les samedis soir, sur la plus en vogue des télévisions russes, la chaîne privée NTV. Le scénario est alléchant dans un pays où les rapports entre automobilistes et gendarmes se résument quotidiennement à un jeu du chat et de la souris, très lucratif pour une milice à l'arbitraire rarement contrôlé.

Hors jeu télévisé, le conducteur moscovite de base ne peut espérer échapper aux amendes qu'en se faisant tout petit. A tous les carrefours importants, le long des grands axes, des agents de l'Inspection automobile d'Etat (GAI) sont aux aguets, saisissant tous les prétextes pour contrôler vos papiers et vous flanquer une contravention d'un montant négociable, qui vient généralement alimenter leurs fins de mois réputées difficiles.

Dans une nouvelle Russie, friande d'émissions policières et violentes, « Perekhvat », portée par le hululement des sirènes de police, le crissement des pneus en dérapages contrôlés, ou non, les hurlements d'une foule de jeunes en studio, inlassablement relancés par l'animateur vedette, Nikolaï Fomenko, possède tous les ingrédients d'une émission à succès.

Tout le monde y gagne : les automobilistes sont ravis de jouer aux voyous et de faire un pied de nez aux policiers. Et, s'ils tiennent plus de trente minutes sans se faire encercler par les voitures de la milice – les mêmes Ford qu'utilise la police des téléfilms américains –, ils peuvent même espérer repartir avec la voiture – coréenne en général – qu'ils ont pilotée. Les gendarmes moscovites qui participent à l'émission apparaissent, au cours des quarante-cinq minutes de « Perekhvat », relativement efficaces, organisés, et même courtois envers le voleur sur lequel le principe de l'émission leur interdit évidemment de tirer. Cette image fabriquée ne peut qu'améliorer leur médiocre réputation.

Ils partent largement avantagés puisque « les voitures volées » sont toutes équipées d'un système de détection radio connu de la police, dont le fabricant est l'un des heureux sponsors de ce *reality show*.

L'émission a un défaut, fait remarquer un piéton russe. Même si elle est préenregistrée à des heures et dans des quartiers à faible circulation et si les participants sont tenus de respecter les limitations de vitesse, elle ne fait guère avancer la cause de la sécurité routière. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la Russie a encore beaucoup à faire avant que cesse de régner la loi du plus fort.

Caroline Goutebaron

Sélection génétique à l'embauche ?

APPROUVÉS par le comité national d'éthique, des travaux de recherche consacrés à la « *médecine prédictive appliquée au travail* » suscitent de vives inquiétudes dans les milieux syndicaux et mutualistes. Craignant la mise en œuvre dans certaines entreprises d'une véritable sélection génétique à l'embauche, le syndicat professionnel des médecins du travail dénonce le risque d'instauration d'un « *eugénisme social* » aux conséquences redoutables pour la société. La CGC et la CGT se sont prononcées contre de telles recherches. Le CNPF, la CFDT et FO les ont approuvées.

Lire page 7

Pour un débat clair sur l'Europe

UN EMBARRAS mineur, un nouvel épisode titillant de la cohabitation, ou bien l'occasion, quasi inespérée, d'y voir enfin un peu plus clair sur l'Europe de demain ? Au dernier jour de l'année 1997, le Conseil constitutionnel a publié une décision attendue : la ratification du traité d'Amsterdam nécessite une révision de la Constitution. On s'en doutait : dès lors que le traité prévoit – ne serait-ce que sur certains sujets délimités – un transfert de souveraineté à un organisme supranational, il change les règles du jeu démocratique. Il y a donc problème, avec deux solutions possibles : une révision par le Parlement réuni en Congrès, ou un – nouveau – référendum, après l'expérience assez douloureuse que fut celui de Maastricht. Juridiquement, la difficulté exposée par le Conseil constitutionnel est bien circonscrite. Elle concerne les quelques articles du traité d'Amsterdam qui confient au conseil des ministres de l'Union européenne certaines décisions assez soigneusement spécifiées : libre circulation des personnes, contrôle aux frontières, surveillance de l'immigration, droit d'asile. C'est peu, si l'on veut, mais c'est tout à fait au cœur des préoccupations actuelles des Français. Et c'est beaucoup, car, au-delà de l'objet de ce transfert de souveraineté à un organisme où les décisions, à terme, seront prises à la majorité, il s'agit d'une sorte de précédent. D'autres transferts, presque immanquablement, suivront. Vue à travers la lorgnette de la politique intérieure, l'affaire présente un triple intérêt. Elle met en difficulté Jacques Chirac, qui, candidat à l'élection présidentielle de 1995, promettait un référendum (sur l'euro), et n'en parle plus. Elle teste le degré de coopération, en ces circonstances délicates, du président et du premier ministre. Et, accessoirement, elle place Robert Hue, et avec lui le Parti communiste « modernisé », au pied du mur.

Sur le fond, l'affaire est d'une importance autrement plus grande. Il s'agit de savoir dans quel cadre institutionnel, dans quel pays ou dans quel ensemble nous vivrons. « Techniquement », la question se résume à un choix de procédures : entre la voie référendaire et la voie parlementaire. Laquelle est la meilleure ?

Jan Krauze

Lire la suite page 13

Le Coran
Commentaire et traduction
Nouvel essai, nouvelle approche
L'islam :
Justice,
tolérance,
clémence,
réalisme ...
LE CORAN
Commentaire et traduction
Benchekroun Mohammed
Pr. Université Mohamed V - Rabat
Lib. Centre de diffusion du livre Arabe
1, Rue Larrey 75005 Paris - Métro : Monge.

Le « cinquième Beatle »


GEORGE MARTIN

L'HOMME qui prend sa retraite aujourd'hui, à soixante-douze ans, fut beaucoup plus que le producteur des Beatles. Le très distingué George Martin, mélomane érudit, fut aussi arrangeur et orchestrateur du groupe britannique. Son influence lui valut le surnom de « cinquième Beatle », qu'il récuse : « *Je n'aurais jamais pu écrire, et encore moins interpréter ces chansons.* » Retour sur huit années qui ont ébranlé la pop.

Lire page 23

International	2	Finances/marchés	18
France	5	Aujourd'hui	20
Société	7	Jeux	22
Régions	9	Météorologie	22
Horizons	10	Culture	23
Carnet	14	Guide	25
Entreprises	15	Kiosque	26
Communication	17	Abonnements	26
Annonces classées	17	Radio-Télévision	27

TERREUR La presse algérienne faisait état, mardi matin 6 janvier, de nouveaux massacres perpétrés samedi et dimanche dans l'ouest du pays. ● SANS QU'AUCUN CHIFFRE ne soit officiellement confirmé, le quotidien *La Tribune* affirme que 160 civils ont été égorgés dans trois attaques de villages dans la région de Rélizane. Cette région avait déjà été le théâtre, mardi 30 décembre, d'une série de tueries qui ont fait 412 morts selon la presse, et 72 selon les autorités. ● CETTE SUCCESSION de carnages attribués aux Groupes islamiques armés (GIA) a fait monter la pression internationale sur Alger. ● *EN EUROPE*, et notamment en France, comme aux Etats-Unis, les porte-parole officiels rappellent que le devoir de tout gouvernement est de protéger ses *ressortissants*. Alger a réaffirmé son refus de toute ingérence étrangère dans les affaires du pays.

Les massacres se multiplient dans l'ouest de l'Algérie

La presse fait état de nouvelles tueries dans la région de Rélizane. La communauté internationale commence à se mobiliser et à exercer une certaine pression sur le gouvernement d'Alger, qui rejette toute velléité d'ingérence extérieure

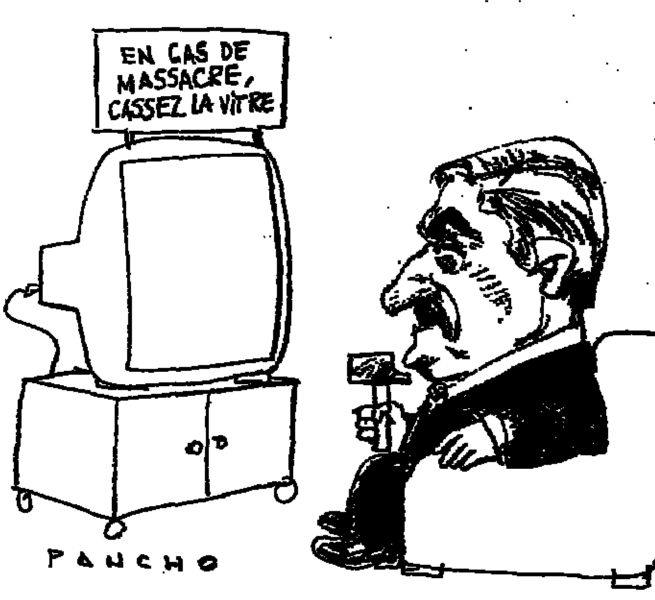
LE JOUR MÊME où le ministre algérien de l'intérieur, Moustafa Benmansour, affirmait à Tunis que *« le terrorisme destructeur* [vit] *ses dernières heures »*, de nouveaux massacres sont venus démentir ces propos lénifiants. Selon le quotidien *La Tribune* du mardi 6 janvier, plus de 160 civils ont été tués samedi et dimanche au cours de trois attaques de villages dans l'ouest algérien. Si on ajoute à ce chiffre les victimes de tueries évoquées mardi par d'autres quotidiens, ce sont au total plus de 200 personnes qui auraient trouvé la mort ces derniers jours.

A en croire *La Tribune*, 117 civils ont été tués samedi soir dans la localité de Meknassa, dans la région de Rélizane, tandis que le hameau de Had Chekala aurait été *« rasé »* le lendemain par une trentaine d'agresseurs.

C'est peu dire qu'Alger, confronté à des massacres incessants, se retrouve aujourd'hui en mauvaise posture. Car si l'opinion publique algérienne est condamnée au silence, les capitales étrangères haussent le ton. Non pas qu'elles mettent en cause la responsabilité du pouvoir algérien dans des massacres qui ont fait des centaines de morts depuis le début du ramadan, mardi 30 décembre. Au-delà des condamnations indignées *« des actes de sauvagerie barbares »*, ce qui est cause, en premier lieu, c'est l'incapacité du gouvernement algérien à assurer la sécurité de ses citoyens.

« Le droit légitime de la population à être protégée » vaut aussi en Algérie, a rappelé, lundi 5 janvier, le ministère français des affaires étrangères *(lire ci-dessous)*. *« Le devoir de tout gouvernement est de permettre à ses citoyens de vivre en paix et en sécurité »*, insiste le Quai d'Orsay dans un communiqué. Le son de cloche est identique aux Etats-Unis. *« Nous souhaiterions voir le gouvernement* [algérien] *faire plus pour protéger ses habitants »*, a lancé lundi le porte-parole du département d'État, James Rubin.

Cette exhortation de Washington s'accompagne d'une demande : qu'une *« enquête internationale »*, conduite sur place par des organisations non gouvernementales (ONG), permette de *« faire la lumière »* sur les auteurs des massacres. Depuis les tueries à grande échelle commises dans la Mitidja à l'automne 1997, Alger, au nom de *« la souveraineté nationale »*, a rejeté avec constance ce type de demande.



DÉGRADATION

Mais avec les derniers massacres, c'est la nature même du régime algérien qui est ouvertement montrée du doigt par les Occidentaux. Officiellement, aux yeux de ses dirigeants, l'Algérie est aujourd'hui une démocratie à part entière. Elle *« peut se targuer à juste titre de figurer parmi les rares pays de l'hémisphère sud à se doter d'institutions légitimes, d'une démocratie pluraliste et donc d'un Etat de droit »*, écrivait le quotidien pro-gouvernemental *El Moudjahid*, dimanche, au lendemain de l'installation du Conseil de la nation, un Sénat contrôlé par le président Zéroual, à l'image des autres institutions de l'État.

Les Occidentaux ne partagent pas cette vision rose. Le ton, cette fois, a été donné par la France. Le Quai d'Orsay a appelé de ses voeux, lundi après-midi, *« une démocratisation authentique »* seule à même d'*« associer à la vie politique toutes les forces désireuses de mettre un terme à la violence et de participer à la reconstruction d'une Algérie pacifiée »*. La formule est un appel, à peine voilé, au retour dans la vie politique de l'ex-Front islamique du salut (FIS).

La réplique algérienne n'a pas tardé. Une poignée d'heures après la publication du communiqué du Quai d'Orsay, un porte-parole du ministère algérien des affaires étrangères s'en est pris aux autorités françaises qui *« n'ont aucun titre, ni qualité à rappeler au gouvernement algérien ses devoirs, tout comme il est bien malvenu, de leur part, de prétendre suggérer des solutions alors même que l'Algérie est en train de conduire une démarche de sortie de crise qu'elle s'est librement donnée »*. La déclaration française, poursuit le communiqué, *« ne rompt pas avec l'attitude du gouvernement français qui continue à cultiver l'amalgame, l'équivoque et la dénaturation des réalités dans notre pays* [...] *Une telle attitude ne peut procéder que d'un manque de discernement ou d'une volonté délibérée de manipulation des faits. »*

Cette dégradation du climat entre les deux capitales n'est pas pour étonner. Avec l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon, les critiques de Paris à l'encontre d'Alger, jusqu'ici à mots couverts, se sont faites plus précises. Interrogé fin septembre sur TF 1, le premier ministre n'avait-il mis en cause *« le pouvoir* [algérien] *qui lui-même utilise d'une certaine façon la violence et la force de l'État »*. *« Nous voyons bien une terreur affreuse, une violence scandaleuse qui se développe contre les populations, mais il est extrêmement difficile d'identifier ce qui se passe »*, ajoutait M. Jospin.

Conduite par Daniel Cohn-Bendit, une délégation de parlementaires de Strasbourg doit se rendre à Alger le mois prochain. Le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a annoncé dimanche avoir contacté la Grande-Bretagne, qui assume la présidence de l'Union européenne (UE), pour envoyer la *« troïka »* européenne (Luxembourg, Grande-Bretagne, Autriche) enquêter sur les massacres et étudier les moyens de venir en aide aux victimes. Pour en discuter, M. Kinkel a suggéré la tenue d'une réunion d'urgence des directeurs politiques de l'Union dès cette semaine à Bruxelles.

Que M. Kinkel ait pris soin de préciser que les Quinze ne viendraient en aide aux populations qu'avec le feu vert du régime algérien ne suffira sans doute pas à apaiser les réticences de ce dernier.

Jean-Pierre Tuquoi

Un ancien ministre de Boumediène, numéro deux de l'Etat

Bachir Boumaza, cinquante-six ans, a été élu, lundi 5 janvier, président de la chambre haute du Parlement, le Conseil de la nation. Devenu par là même le deuxième personnage de l'Etat, M. Boumaza a le profil classique des responsables algériens. A quinze ans, il rejoint Messali Hadj. Emprisonné dans un camp de 1954 à 1957, il est ensuite placé en résidence surveillée. Il s'enfuit à deux reprises. Député, ministre du travail puis de l'économie les premiers temps de l'indépendance, il participe au coup d'Etat contre Ben Bella et se retrouve membre du Conseil de la révolution et ministre de l'information sous Houari Boumediène. En 1966, il quitte l'Algérie pour la Suisse. Revenu dans son pays en 1988, il reprend une place au comité central du FLN et met en place en 1990, avec l'aide des autorités, la « Fondation du 8 mai 1945 » dont l'objectif est de faire reconnaître que la France a commis des crimes contre l'humanité lors des massacres de Sétif, Kherrata et Guelma.

TROIS QUESTIONS À...

DANIEL COHN-BENDIT

1 La visite d'information d'une délégation du Parlement européen le mois prochain en Algérie se justifie-t-elle après la nouvelle escalade de violence ?

Plus que jamais. L'ampleur des tueries récentes ne change rien, fondamentalement, à la situation. Elle se caractérise d'abord et toujours par le terrorisme de groupes islamistes dont les massacres relèvent des crimes contre l'humanité. Visiblement, ces groupes ont pour objectif de déstabiliser la société algérienne. Surtout depuis qu'une partie du FIS négocie avec le gouvernement d'Alger. Ensuite, le pouvoir reste un régime militaire avec une infrastructure démocratique embryonnaire. Aujourd'hui, les responsables algériens partagent une non-culture sur la notion d'Etat de droit et des libertés individuelles avec les chefs de l'armée et les islamistes.

2 Dans ces conditions, la mission parlementaire ne risque-t-elle pas de rester dans un cadre formel, voire purement diplomatique ?

Il est vrai que des rencontres sont prévues dans l'enceinte de l'Assemblée algérienne. Mais d'autres sont programmées dans les locaux de la représentation de l'Union européenne à Alger. Ainsi, nous allons rencontrer les députés des partis représentés au Parlement et, aussi, les représentants de la société civile. Car il s'agit d'entendre les solutions proposées par les responsables politiques mais également par ceux qui sont en dehors des sphères de pouvoir. De la sorte, nous pourrons apprécier les différentes propositions avancées par les uns et les autres pour pacifier la situation et sortir du chantage terroriste.

3 Pensez-vous, vraiment, que vous disposerez d'une marge de manœuvre suffisante pour rencontrer qui vous voudrez ?

C'est une question que je ne me pose pas. Il est évident pour moi qu'une délégation du Parlement européen a toute la liberté de circulation qu'elle entend avoir et qu'elle n'a pas à demander la permission au pouvoir en place de rencontrer telle personnalité ou telle association ; dans les limites, bien sûr, de notre propre sécurité. Il est illusoire, par exemple, de vouloir discuter avec les gens des GIA. Nous devrons aussi avoir l'autorisation du gouvernement algérien pour obtenir un entretien avec Abassi Madani, tout simplement parce qu'il est placé en résidence surveillée. Pour ma part, je dispose d'un certain nombre de numéros de téléphone que je compte appeler.

Propos recueillis par Marcel Scotto

« Le devoir de tout gouvernement est de permettre de vivre en paix »

LE PORTE-PAROLE du ministère français des affaires étrangères, Yves Doutriaux, a fait, lundi 5 janvier, la déclaration suivante : *« Les autorités françaises sont profondément bouleversées et indignées par les actes de sauvagerie barbare qui viennent une fois encore frapper la population algérienne au moment où celle-ci célèbre le ramadan. En ces jours tragiques,* [les autorités françaises] *s'associent à la population algérienne et lui expriment leur entière solidarité.*



VERBATIM

» [Elles] *condamnent de la manière la plus absolue ces crimes terroristes qui ne sauraient trouver aucune justification et surtout pas religieuse. Elles rappellent le droit légitime de la population algérienne à être protégée. Le devoir de tout gouvernement est de permettre à ses citoyens de vivre en paix et en sécurité.* Afin de mettre un terme à la violence, les autorités françaises encouragent le gouvernement algérien à poursuivre sans relâche le processus de réformes engagées depuis 1995 par le président [Liamine] *Zeroual. Il est essentiel que ce processus débouche rapidement sur une démocratisation authentique qui permette d'associer à la vie politique toutes les forces désireuses de mettre un terme à la violence et de participer à la reconstruction d'une Algérie pacifiée.*

» La France continue d'encourager les initiatives susceptibles de manifester la solidarité de la communauté internationale avec la population algérienne. Elle accueille donc favorablement la proposition allemande de poursuivre au niveau de l'Union européenne un dialogue sur les meilleures mesures à prendre pour être utile aux Algériens. [La France] *accorde notamment la plus grande importance à tout ce qui pourrait être fait pour l'aide aux victimes du terrorisme et à tout ce qui permet de promouvoir en Algérie une solution pacifique et démocratique à la crise que traverse ce pays. »*

La presse algérienne prend la France pour cible

HARO sur la France, accusée pêle-mêle d'ingérence dans les affaires intérieures du pays et surtout de vouloir imposer l'ex-Front islamique du salut (FIS) comme un élément de solution de la crise algérienne. Mardi matin 6 janvier, les Etats-Unis et les autres pays européens sont beaucoup moins critiqués que le gouvernement de gauche français suspecté, selon *le Matin*, de soutenir les partisans du dialogue avec l'opposition et les islamistes de Sant'Égidio. Le thème revient en permanence : le Quai d'Orsay en parlant, lundi, de *« forces désireuses »* de mettre fin aux violences pensait-il à l'ex-FIS ? Pour la presse algérienne, il n'y guère de doute que cela soit le cas. Sinon, se demande *le Matin*, *« Qui sont donc ces forces ? Les islamistes ? Lesquels ? »*. *La Tribune* considère que la France semble suggérer de *« réintégrer l'ex-FIS comme force politique désireuse de mettre fin à la violence »*, *« comme l'exigeait l'ex-Contrat de Rome »*.

Même inquiétude du côté du journal *Liberté*. Les gouvernements occidentaux, écrit-il, semblent céder aux pressions des organisations non-gouvernementales (ONG), qu'il critique en invoquant, bizarrement, leur silence lors du procès de Carlos, *« bâclé, liquidé en un temps record sans qu'aucune organisation protectrice des vies humaines n'ait élevé le doigt »*. Le journal en langue arabe *El Khabar* fait parler une source du ministère des affaires étrangères qui s'étonne de *« la persistance des autorités françaises à ignorer le gouvernement et les institutions de l'Etat en se contentant d'exprimer sa solidarité avec le peuple algérien comme si on était dans un pays sans institutions élues... »*

Pour *L'Authentique*, un journal proche du général Betchine, éminence grise du président Liamine Zéroual, la France *« continue de rechercher les mêmes objectifs qui ont toujours été les siens, à savoir l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie. Qu'elle tente aujourd'hui d'explorer des voies détournées n'y change rien »*. *El Watan* se pose également des questions sur le sens de la formule des *« islamistes acceptables »* mise en avant lundi 5 janvier par le ministre allemand Klaus Kinkel, mais il s'intéresse surtout au *« revirement surprenant »* des Etats-Unis et l'explique par une *« volonté de tempérer leur attitude jugée trop consentante et à trop forte odeur de pétrole par les milieux politico-médiatiques européens »*, et aussi par un travail de pression des ONG comme *Human Rights Watch* et *Amnesty International*.

COMMENTAIRE

CÉLÉRITÉ IRANIENNE

Jamais l'Iran n'avait réagi avec une telle célérité ni une telle clarté à des massacres commis en Algérie ou ailleurs. *« La poursuite des massacres de femmes et d'enfants innocents en Algérie, par n'importe quelle partie, est condamnable et répugnante »*, a déclaré, samedi 3 janvier, le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Mahmoud Mohamadi. Il a qualifié d'*« injustifiable le silence des organisations internationales »* et exprimé le souhait que l'ONU et l'Organisation de la conférence islamique (OCI) *« puissent prendre des mesures pouvant prévenir de pareils actes inhumains »*.

Cette réaction est à la hauteur du nouveau statut de l'Iran, qui, depuis décembre, préside l'OCI pour quatre ans. Le gouvernement iranien veut aussi désamorcer les soupçons et accusations qui se portent automatiquement sur lui – et dont il s'est toujours défendu – dès qu'un attentat ou un acte terroriste est commis quelque part dans le monde, surtout dans un pays arabe. C'est d'ailleurs parce qu'elle accuse le régime iranien de soutenir « ses » extrémistes islamistes que l'Algérie a rompu ses relations diplomatiques avec Téhéran en 1993.

La réaction de Téhéran après l'attentat de Rélizane est louable. Mais dans les affaires de terrorisme, l'expérience montre qu'il est tout aussi difficile de dissiper les soupçons que de les confirmer. Il faudra sans doute davantage qu'une condamnation – si ferme et sincère soit-elle – de la violence aveugle pour convaincre tous ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, soupçonnent l'Iran de soutenir le terrorisme. Il faudra aussi que se décantent les luttes entre les factions pour voir qui, des partisans de l'exportation de la révolution ou de ceux qui s'y opposent, finira par l'emporter.

Mouna Naïm

REUSSIR LES ADMISSIONS PARALLÈLES
➲ En 2e année de DEUG, DUT, BTS
ECOLES DE COMMERCE : ESC Lyon "Tremplin", "Profils", "Passerelle"...
➲ En année de Licence
ECOLES DE COMMERCE : HEC-ESCP-ESC, ESC Lyon, "Tremplin 2", "Profils 2", Passerelle 2"
SCIENCES-PO
JOURNALISME (CFJ, ESJ, CELSA, IPJ)
➲ En année de Maîtrise
ESSEC, EFB/CRFPA, DECF, DESCF
IPESUP

L'extrême droite accentue sa pression sur Benyamin Nétanyahou

Le budget israélien a été adopté malgré la défection de David Lévy

Le premier ministre israélien est parvenu à faire adopter son projet de budget, lundi 5 janvier, en dépit de la défection de son ministre des affaires étrangères, David Lévy. La démission de M. Lévy place désormais M. Nétanyahou sous la pression de l'extrême droite, hostile à tout retrait des territoires palestiniens occupés.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quoique sérieusement ébranlé par la démission, dimanche 4 janvier, de David Lévy, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou a passé lundi avec succès un test capital pour sa survie immédiate. Par 58 voix contre 52, 9 absents et 1 abstention, la Knesset a approuvé le projet de budget présenté par le pouvoir pour 1998. Visiblement soulagé, le premier ministre, très souriant, a remercié les membres de sa coalition pour leur *« coopération »* et les a invités *« à travailler désormais ensemble avec plus de responsabilité mutuelle »*.

Consultations, rencontres et rumeurs sont certes allées bon train entre les partis ces dernières trente-six heures, mais rien de concret ne semble encore avoir été décidé quant au sort immédiat du gouvernement. M. Lévy et trois des quatre autres membres de son mouvement, le Guesher, ont voté contre le budget, en compagnie de l'opposition dominée par les travaillistes.

Démentant avoir passé un accord secret avec leur chef pour garantir son avenir politique, le ministre démissionnaire des affaires étrangères a fait savoir, par l'intermédiaire de son frère député, qu'il serait candidat au poste de premier ministre lors des prochaines élections.

VERS DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Bien que le premier ministre ait répété lundi que *« le gouvernement poursuivra son travail jusqu'à l'échéance normale »* de juin 2000, la plupart des commentateurs politiques, de même que les ténors travaillistes, apparaissent convaincus que la consultation sera anticipée, peut-être en mai. *« Nétanyahou n'est pas idiot,* écrit ainsi Hémi Shalev dans le quotidien *Maariv, Il sait que les élections anticipées sont inévitables mais il veut en choisir la date et les circonstances politiques. »* Dans le *Yediot Aharonot*, Nahoum Barnéa écrit *grosso modo* la même chose : *« Bibi veut gagner du temps à tout prix. Les élections anticipées d'accord, mais plus tard et pas sur les questions sociales, plutôt sur les affaires arabes. »*

« Sans Lévy, poursuit Hémi Shalev, *Nétanyahou sait qu'il n'a aucune chance d'obtenir l'accord de son gouvernement et de sa coalition pour un nouveau retrait territorial crédible en faveur des Palestiniens. »* En conséquence, explique Barnéa, *« sa stratégie, selon David Lévy, consiste à compter sur la gourmandise territoriale des Palestiniens, sur des demandes extravagantes, ce qui lui permettra de mettre un terme aux négociations en appelant le pays aux urnes, pour trancher »*. Dans le calcul du premier ministre, conclut l'éditorialiste, *« ce sont les Arabes qui doivent faire tomber le gouvernement, pas les juifs... »*

Plusieurs députés importants du Likoud, comme Beni Begin, qui s'est abstenu lundi au vote du budget *« en manière d'avertissement »*, ou Ouzi Landau, le président de la puissante commission des affaires étrangères de la Knesset, ont clairement averti le premier ministre que s'il cédait *« ne serait-ce qu'un dunam »* (un dixième d'hectare) de ce qu'ils appellent *« la terre d'Israël »*, c'est-à-dire Gaza et la Cisjordanie occupée, ils *« agiraient pour faire tomber »* son gouvernement.

Deuxième formation de la coalition avec neuf élus, le Parti national religieux, relais parlementaire des colons, a mis exactement le même marché entre les mains du premier ministre. Quant aux deux députés du parti d'extrême droite, Moledet, qui ont voté lundi avec le gouvernement, ils ont fait connaître leur disposition à entrer dans la majorité *« à condition qu'il n'y ait plus aucun retrait territorial »* de Gaza et de Cisjordanie occupée. Comme prévu, la pression d'extrême droite s'organise et semble atteindre son but.

Pris en tenaille entre le chantage d'une partie importante de sa majorité et la pression américaine qui s'exerce sur lui pour qu'il honore les engagements territoriaux pris par ses prédécesseurs et par lui-même envers les Palestiniens, M. Nétanyahou donne délibérément l'impression d'hésiter et de chercher une voie moyenne.

DANS QUINZE JOURS À WASHINGTON

Pour reprendre l'initiative politique tout en évitant de s'attaquer à la question capitale, celle des territoires occupés, le premier ministre envisagerait, selon certaines rumeurs, d'offrir très bientôt satisfaction aux Palestiniens sur quelques questions périphériques en suspens depuis des années, comme l'aéroport ou le port de Gaza, interdits par Israël.

Pour le reste, à la veille de sa rencontre avec l'envoyé spécial américain Dennis Ross, mardi à Jérusalem-Ouest, et à quinze jours de son rendez-vous à Washington avec Bill Clinton, M. Nétanyahou jure qu'Israël *« ne capitulera pas devant la pression extérieure »*. Selon lui, *« c'est le gouvernement, et lui seul, qui décidera, avant mon voyage, de ce que nous donnerons au président Clinton »*. Mais dans le même temps, le premier ministre avertit ses amis : *« D'accord pour conduire un processus politique prudent,* disait-il lundi, *mais il faut savoir que si nous ne donnons rien* [aux Palestiniens], *nous finirons par offrir le pouvoir à ceux* [les travaillistes] *qui sont prêts à tout donner. »*

Patrice Claude

Vives critiques contre des manœuvres israélo-turco-américaines en Méditerranée

La Syrie dénonce une « politique des axes » dirigée contre les pays arabes et l'Iran, l'Irak réclame une « action commune » arabe, et les Etats-Unis tentent de dédramatiser l'opération « Sirène confiante »

L'IRAK réclame *« une action arabe »* commune, la Syrie met en garde contre un pourrissement de la situation dans la région, l'Iran s'attend à une aggravation des tensions. Les manœuvres militaires israélo-américano-turques – baptisées « Sirène confiante » *(Reliant mermaid)* –, qui se déroulent du lundi 5 au vendredi 9 janvier en Méditerranée orientale, ont fait monter d'un nouveau cran les critiques contre la Turquie, coupable de s'allier militairement à l'Etat juif.

Ces critiques se sont doublées d'autres envers la Jordanie qui participe aux manœuvres en tant qu'observateur. Mais depuis que les accords israélo-turcs ont été conclus il y a deux ans, l'expression de la colère n'est jamais allée au-delà de la dénonciation rhétorique.

Pour le quotidien gouvernemental syrien *Techrine*, ces manœuvres *« reflètent les intentions agressives »* de la Turquie et d'Israël à l'égard des Arabes. La coopération militaire entre ces deux pays, écrivait lundi 5 janvier l'éditorialiste de *Techrine*, est *« un élément déstabilisateur, qui va provoquer des conflits et relancer au Proche-Orient le climat des années 50, lorsque la politique des alliances avait suscité des conflits et ravivé l'hostilité contre l'Occident en général et les Etats-Unis en particulier »*.

Il faisait sans doute allusion à la mise sur pied, en février 1955, par la Turquie et l'Irak – alors sous régime monarchique – du pacte de Bagdad, auquel avaient ultérieurement adhéré la Grande-Bretagne, l'Iran et le Pakistan, et qui était dirigé contre l'Union soviétique, dont les deux « amis » étaient alors l'Egypte nassérienne et la Syrie.

Les temps ne sont évidemment plus les mêmes et les partenaires régionaux ont bien changé mais, pour *Techrine*, la nouvelle *« politique des axes »* qui se dessine est destinée à *« faire pression sur la Syrie »*. Deux jours plus tôt, le même journal estimait qu'une *« odeur de complot contre des pays arabes et islamiques, notamment la Syrie, l'Irak et l'Iran se dégage de ces manœuvres »*, cependant qu'un autre quotidien officiel, *El Saoura*, critiquait la présence de la Jordanie aux manœuvres israélo-américano-turques, *« bien qu'Amman soit membre de la Ligue arabe et de l'Organisation de la conférence islamique »*.

> La « gravité » de l'affaire tient à ce que les intentions pacifiques d'Israël sont mises en doute

Amman a été jugé avec une égale sévérité par l'Iran. La participation de la Jordanie est *« inacceptable »*, a commenté le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Mahmoud Mohamadi, qui a rappelé l'opposition de *« tous les pays musulmans »* à ces manœuvres, telle qu'elle a été exprimée au huitième sommet de l'Organisation de la conférence islamique qui s'est tenu du 9 au 11 décembre 1997 à Téhéran.

La « gravité » de l'affaire pour les pays de la région tient principalement au fait qu'Israël est à nouveau tenu dans la plus grande suspicion et que ses intentions pacifiques sont mises en doute depuis l'accession au pouvoir de Benyamin Nétanyahou. Les relations de la Turquie avec la Syrie, l'Irak ou l'Iran n'étant par ailleurs pas exemptes de tiraillements (*Le Monde* du 23 décembre), l'alliance israélo-turque réunit toutes les conditions d'une exacerbation de la tension régionale.

Les Etats-Unis ont tenté de dédramatiser les manœuvres, les présentant comme une opération *« de type strictement humanitaire, un exercice de recherche et de sauvetage »*. Mais ces déclarations risquent de ne pas être suffisantes, les relations de Washington avec la Syrie, mais surtout avec l'Irak et l'Iran étant au plus bas. Pour Damas, soutenu par nombre de pays arabes – le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a lui aussi parlé d'*« axe »* et *« d'alliance »* – les Américains soutiennent inconditionnellement l'Etat juif. Quant aux régimes irakien et iranien, ils sont considérés comme parias par Washington.

Jugée à l'aune de la virulence traditionnelle antisioniste et antiaméricaine de l'Iran, la réaction de Téhéran à *Reliant Mermaid* est plutôt mesurée : *« Le développement de la coopération militaire entre la Turquie et le régime sioniste, et notamment les manœuvres militaires, aggravent la tension et peuvent entraîner une crise dans la région »*, a dit le porte-parole du ministère des affaires étrangères. *« L'Iran ne peut pas y rester indifférent. »*

Pour l'Irak, c'est une quasi-aubaine, l'occasion de réclamer *« une action arabe collective concrète et ferme »* face à un plan *« visant à piller nos richesses* [arabes] *et à contenir nos aspirations légitimes à l'indépendance, à l'unité et au développement »*. L'Irak a, il est vrai, des raisons de détester Israël, de se méfier de la Turquie et d'abhorrer les Etats-Unis, mais surtout, dans l'hypothèse où son appel à l'union sacrée arabe était entendu – ce qui est peu probable –, ce serait pour lui le moyen d'être réhabilité après sept années de mise en quarantaine.

Mouna Naïm

Au Niger, le chef de l'Etat dénonce une tentative de coup d'Etat

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Quatre jours après la révélation d'un complot visant à assassiner le président nigérien, Ibrahim Baré Maïnassara, une dizaine de personnes sont détenues à Niamey, dont trois dirigeants de l'opposition. La télévision a diffusé les « aveux » de quatre hommes qui assurent avoir constitué un commando pour tuer le chef de l'Etat et des personnalités du régime, dont l'ancien ministre de l'intérieur, Idi Ango Oumar.

Selon eux, le commanditaire serait l'ancien premier ministre Hama Amadou, secrétaire général du Mouvement national pour une société de développement (MNSD), l'un des partis d'opposition du Front de restauration et de défense de la démocratie (FRDD), qui conteste l'autorité du général Baré, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en janvier 1996 puis élu dans des conditions contestées. L'opposition nie la réalité du complot et crie à la manipulation. Le président a mis en cause, dans une déclaration à Radio-France International, l'influence de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Mahamadou Issoufou, qui est toujours en liberté mais dont le bras droit, Mohamed Bazoum, a été arrêté.

Cet épisode intervient un mois après un remaniement gouvernemental qui n'avait pas donné lieu à l'ouverture attendue, et alors que le Niger affronte une triple crise. Le déficit céréalier a forcé des milliers de villageois à l'exil ; les fonctionnaires, non payés, multiplient les mouvements sociaux ; l'agitation des minorités touarègue et toubou persiste au nord et à l'est du pays.

HABITUÉS AUX ARMES

Reste que ces révélations sont aussi embarrassantes pour le pouvoir, d'où l'interdiction aux radios de diffuser les propos de l'opposition. Hama Amadou était un ami du général Baré, qu'il avait côtoyé au MNSD lorsque celui-ci était parti unique. Un proche du chef de l'Etat fait remarquer que *« c'est le parti qui compte le plus d'anciens militaires »*, habitués à régler les problèmes par les armes. Quelle que soit la réalité du complot, l'affaire risque de mettre un terme aux espoirs de M. Baré de ramener ses anciens compagnons dans son giron.

Le versant burkinabé de l'affaire est encore plus mystérieux. Les comploteurs ont affirmé avoir été entraînés au Burkina Faso, puis bénis et protégés par les sortilèges d'un marabout (saint homme de l'islam, en Afrique), qui avait déjà joué ce rôle lors de l'assassinat de Thomas Sankara en 1987. Le président du Burkina Faso avait été tué par des militaires, permettant l'accession au pouvoir de l'actuel chef de l'Etat Blaise Compaoré. Les conjurés nigériens affirment que le général Baré devait *« être assassiné dans les mêmes conditions »*. Niamey minimise cet aspect de l'affaire. Le président Compaoré a fourni une aide matérielle pour la campagne électorale du général Baré et leurs relations sont excellentes.

Thomas Sotinel

Réélu président du Kenya, Daniel arap Moi remporte aussi les législatives

NAIROBI
de notre correspondant

Pour entamer son dernier mandat, le président Daniel arap Moi, vainqueur des élections du 29 décembre 1997, a voulu prêter serment en public. Des milliers de Kenyans ont assisté, lundi 5 janvier, dans le parc de l'Indépendance à Nairobi, à une cérémonie haute en couleur en présence des présidents ougandais, Yoweri Museveni, et tanzanien, Benjamin Mkapa. *« Je consacrerai ce mandat,* a déclaré M. Moi, *à réaliser toutes les promesses que j'ai faites dans le passé »* : une phrase qu'il a déjà prononcée lors de son investiture en 1993, remarque le quotidien indépendant *La Nation*.

Malgré son score de 40 % – qui lui offre la victoire grâce au mode de scrutin à un tour et à la majorité simple –, le président Moi remporte un succès personnel et prouve qu'il reste le véritable maître politique du pays. Sa réélection suit une campagne dynamique précédée d'incessantes tournées en province.

Le succès de M. Moi met de plus en lumière les divisions de l'opposition. Les deux principaux opposants, Mwai Kibaki et Raila Odinga, qui contestent les résultats du scrutin, auraient, réunis, battu le chef de l'Etat, mais, à l'instar du scrutin de 1992, chacun a pensé qu'il pouvait l'emporter seul.

Les observateurs internationaux estiment en revanche que, si les résultats de la présidentielle sont *« corrects »*, ceux des législatives jettent *« le discrédit sur la majorité absolue que la KANU* [le parti au pouvoir] *affirme avoir obtenue au Parlement »*. L'Union nationale africaine du Kenya (KANU) obtient 107 ou 108 sièges sur un total de 210, d'après les chiffres publiés par la presse. Dans un rapport qui n'a pas encore été publié, les observateurs notent que des fraudes évidentes ont eu lieu dans une dizaine de circonscriptions.

Les observateurs kenyans ont pour leur part conclu que *« les résultats reflétaient le choix des électeurs »*, précisant que *« les anomalies recensées n'ont pas affecté le verdict final »*. Mais un de leurs responsables a admis, sous couvert de l'anonymat, que *« dans le cas des législatives, elles ont peut-être modifié la donne »* et privé l'opposition d'une majorité parlementaire. Les observateurs ont relevé *« la lenteur avec laquelle les cartes d'identité ont été délivrées aux jeunes »*. De 1 500 000 à 2 500 000 Kenyans de dix-huit à vingt-trois ans, la tranche la plus contestataire, auraient ainsi été interdits de vote.

LUTTES INTERNES

Des diplomates occidentaux s'alignent sur le rapport des observateurs kenyans, considérant qu'il *« faut jouer l'apaisement »*. Et l'opposition radicale attend que M. Moi engage les réformes qu'il a promises. Dans le cas contraire, elle se dit décidée à descendre dans la rue. Si quelques opposants pensent que *« la faible majorité des députés proches du pouvoir va obliger Moi à tenir ses promesses »*, d'autres perçoivent le président comme un politicien madré qui va avant tout tenter de renforcer sa majorité parlementaire pour avoir les mains libres. De nombreuses requêtes vont être déposées par des perdants de la KANU, qui seront traitées en priorité par le ministre de la justice, un fidèle du chef de l'Etat qui s'occupe personnellement des litiges électoraux. *« La grande inconnue,* dit un expert, *est la façon dont l'opposition va réussir à mobiliser les contestataires »*. En août dernier, une série de manifestations, bien que limitées, avaient obligé Daniel arap Moi à lâcher un peu de lest.

Mais ce sont les luttes internes à la KANU qui vont probablement occuper le devant de la scène politique. Les principaux dirigeants du parti ont pour la plupart échoué dans leur circonscription et M. Moi pourrait renouveler l'appareil dudit parti, manifestement impopulaire. La formation du prochain gouvernement devrait offrir des indications sur les choix du président et, s'il nomme un nouveau vice-président, révéler celui qui pourrait être son dauphin. Le chef de l'Etat a promis lors de son investiture qu'il entamait là son dernier mandat...

Jean Hélène

L'HISTOIRE
UN GRAND DOSSIER
L'ÂGE D'OR DES GRANDES ABBAYES
Cîteaux et l'aventure des moines d'Occident
Les origines orientales : ermites et ascètes du désert égyptien
Les premiers couvents de femmes
Saint Bernard et l'ordre cistercien
La vie quotidienne dans les monastères au Moyen Âge
Cluny - Cîteaux : la guerre des grandes abbayes
Les moines dans la république
A LIRE AUSSI :
Janvier 1898 : comment Zola a écrit «J'accuse»
N° 217 - JANVIER 1998 - EN KIOSQUE - 38 F

هكذا من الاعلى

Le gouvernement britannique veut remettre les chômeurs de moins de vingt-quatre ans au travail

Les jeunes perdront les allocations sociales s'ils refusent un stage ou une formation

Tous les jeunes Britanniques sans emploi âgés de dix-huit à vingt-quatre ans se verront offrir soit un travail subventionné par l'Etat, soit un stage de six mois, soit une formation professionnelle à plein temps : telles sont les grandes lignes du programme de lutte contre le chômage présenté par le gouvernement travailliste de Tony Blair. Ceux qui refuseront l'une de ces trois options perdront le bénéfice des allocations sociales.

LONDRES
de notre correspondant

Promise lors de la campagne électorale du printemps 1997 par Tony Blair, la *« croisade nationale »* pour l'emploi a été officiellement lancée, lundi 5 janvier, par le chancelier de l'Echiquier. Gordon Brown a ainsi inauguré ce qu'il a appelé un *« new deal »* (nouvelle donne) – en référence au plan du président américain Roosevelt lors de la Grande Dépression des années trente – dans douze zones pilotes de Grande-Bretagne. Le plan devrait être étendu à tout le pays au mois d'avril.

L'objectif principal de M. Blair était de remettre au travail 250 000 jeunes chômeurs de longue durée. Le financement en sera assuré par la taxe sur les bénéfices exceptionnels des sociétés de service public privatisées ; sur les quelque 5 milliards de livres (environ 50 milliards de francs) qu'elle rapportera, 3,5 milliards devraient être consacrés à cet ambitieux programme. Mais 350 millions de livres seront débloqués pour aider les adultes sans travail – beaucoup plus nombreux que les jeunes – à se reprendre en charge. Ce plan touchera aussi à l'avenir les mères célibataires et les handicapés.

La philosophie en est simple : il faut mettre fin à une « culture de dépendance » à l'égard des allocations d'aide sociale – qui touchent neuf millions de personnes dans un pays où un foyer sur cinq (retraités exclus) n'a aucun membre au travail et où 13 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté – en agitant à la fois la carotte et le bâton. Le nouveau gouvernement travailliste ne veut plus que l'on puisse, comme il le dit, *« faire la grasse matinée au lit au lieu de chercher un emploi »*. Et si cela a choqué l'aile gauche du Labour, il semble bien que la majorité de l'opinion soutienne ce programme.

« CROISADE NATIONALE »

Les jeunes, entre dix-huit et vingt-quatre ans, se verront proposer quatre options : un emploi à plein temps ou à temps partiel avec une journée de formation pendant six mois, l'employeur volontaire pour ce programme recevant une subvention hebdomadaire de 60 livres ; six mois de travail dans la protection de l'environnement ou dans des organisations caritatives, également avec formation ; ou bien un semestre d'études ou d'apprentissage. S'ils refusent les propositions de l'ANPE, ils perdront temporairement leur allocation-chômage. Il s'agit, pour M. Brown, d'une *« croisade nationale pour se débarrasser une fois pour toutes des divisions sociales enracinées dans notre société en raison du chômage (...).*

Nous faisons face à un problème considérable. Dans certaines communautés, jusqu'à 25 % des jeunes n'ont pas de travail, et parfois le chômage est endémique au point que des familles n'ont pas travaillé depuis trois générations ». « A partir d'aujourd'hui, on n'aura plus le choix de rester chez soi sans rien faire tout en touchant ses allocations », a-t-il averti. Il faut recréer, à ses yeux, une éthique du travail.

Le gouvernement compte sur l'aide du patronat. Certaines entreprises parmi les plus connues ont donné leur appui à ce *« new deal »* en promettant de nouveaux emplois pour des jeunes. C'est d'ailleurs dans leur intérêt, a expliqué M. Brown, *« en partie à cause de la pénurie de travailleurs qualifiés »* que connaît actuellement le Royaume-Uni, où le taux de chômage est de près de moitié inférieur à celui de la France. Les premiers résultats de cet ambitieux projet social ne pourront être évalués avant plusieurs mois.

Certaines mises en garde sont déjà venues tempérer le bel optimisme officiel. Plusieurs employeurs s'inquiètent de l'« employabilité » de jeunes non qualifiés et forcés de travailler chez eux.

D'autres craignent que ces nouveaux emplois ne durent que les six mois de la subvention et soient créés au détriment d'emplois occupés par des adultes, qui risqueraient de se retrouver à leur tour au chômage.

SEUIL DE PAUVRETÉ

Le professeur David Piachaud, de la London School of Economics, craint pour sa part que la nouvelle politique de réduction des aides sociales ne fasse glisser en dessous du seuil de pauvreté un million de nouveaux défavorisés.

En tout cas, M. Blair fait preuve de ténacité, au risque de susciter une fronde grandissante parmi les élus de son parti. Il joue cependant gros jeu, car, à force de mettre l'accent sur ses réformes du *« welfare State »* (Etat providence), il risque de voir son action jugée à l'aune de sa réussite dans un domaine d'autant plus délicat qu'il dépend en grande partie d'une *conjoncture économique* internationale qu'il ne contrôle pas.

Patrice de Beer

Le triste sort de la presse d'opposition en Serbie

BELGRADE
de notre envoyé spécial

« Le quotidien Nasa Borba *s'adresse librement aux Belgradois qui utilisent la ligne de tramway numéro 2, c'est-à-dire celle faisant le tour du centre-ville ! »* Maniant l'autodérision, Zorica Banjac, journaliste du *« premier quotidien libre de Serbie »*, résume les difficultés de la presse dite « indépendante », comme on qualifie à Belgrade les journaux opposés au pouvoir socialiste. *« Ici, on laisse les journalistes dire ou écrire ce qu'ils veulent à condition que leur audience soit limitée »*, précise M[me] Banjac.

REPORTAGE

Les partis se sont entre-déchirés, les rédactions ont été saignées à blanc par les scissions, les lecteurs ont déserté

En l'occurrence, *Nasa Borba* (« Notre combat ») est tiré quotidiennement à 15 000 exemplaires – alors que la Serbie compte plus de dix millions d'habitants – achetés par un lectorat plutôt intellectuel, une classe en voie de paupérisation. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ce journal revendiquait 150 000 lecteurs. Son plongeon a suivi une courbe parallèle à celle des partis d'opposition. Forts et unis avant et pendant les grandes manifestations « anti-Milosevic » de l'hiver 1997, ils se sont entre-déchirés jusqu'à l'épuisement, pour le plus grand profit d'un pouvoir en place à Belgrade trop content de souffler sur les braises. Les médias proches de l'opposition n'ont pas agi différemment. Les rédactions ont été saignées à blanc par les scissions à répétition. *« A l'exception notable de la jeune et dynamique agence de presse indépendante Beta, la profession est difficilement crédible. Beaucoup de journalistes ont leur carte dans l'un ou l'autre des partis et ils confondent souvent leur métier d'information avec le militantisme »*, constate un diplomate étranger.

L'avenir incertain de la télévision de Belgrade Studio B est symptomatique des dégâts causés par cette politisation forcenée des rédactions. La chaîne, qui en 1990 pouvait revendiquer le titre de *« première télévision indépendante d'Europe centrale »*, ressemble aujourd'hui à un champ de bataille sur lequel se battent entre elles les trois principales formations politiques du pays, à savoir le Parti socialiste au pouvoir, et deux formations de l'opposition, le Parti du renouveau serbe et le Parti démocrate. Les batailles entre ces deux anciens alliés devenus des ennemis jurés leur ont pratiquement coûté la mairie de Belgrade, pourtant gagnée de haute lutte l'hiver dernier contre un pouvoir socialiste qui ne s'était résolu à reconnaître cette victoire qu'à l'issue de trois mois de manifestations quotidiennes.

LIBERTÉ SOUS CONTRÔLE

En se trahissant mutuellement au conseil municipal de la capitale, les partis d'opposition sont également en train de perdre le contrôle de leur principal média, Studio B, dont la municipalité assure 40 % du budget. *« Beaucoup a été fait de 1990 à 1997 pour gagner notre indépendance. Maintenant, on risque de tout perdre »*, regrette Dragan Kojadinovic, directeur général et rédacteur en chef de la télévision.

Débarqué de ses fonctions lorsque les socialistes firent, une première fois, main basse sur elle, avant les élections municipales de 1996, M. Kojadinovic est revenu en septembre avec un seul objectif : retarder le moment où les trois principaux partis se partageront les postes de responsabilité au sein de la télévision – ce qui entraînerait, à ses yeux, la paralysie de la chaîne... Installé dans son bureau vitré dominant, du haut de son vingt et unième étage, la ville de Belgrade, le regard de M. Kojadinovic se perd dans les eaux boueuses du Danube. *« C'est une lutte perdue d'avance »*, lâche-t-il.

Beaucoup à Belgrade partagent son pessimisme. La liberté d'expression des journalistes serbes existe, mais elle n'est en fait que tolérée, maintenue sous contrôle par les hommes du président socialiste, Slobodan Milosevic. Le pouvoir se charge de le rappeler régulièrement. A ce titre, les médias électroniques sont particulièrement exposés. En pleine période préélectorale, au mois de juillet 1997, plusieurs dizaines de radios et télévisions locales ont été suspendues. Les *« raisons techniques »* officiellement invoquées par le ministère des télécommunications n'ont trompé personne. Sous la pression internationale, le pouvoir avait certes fait marche arrière, par la suite, mais l'avertissement a porté. *« Beaucoup de journalistes pratiquent l'autocensure »*, admet M[me] Banjac.

Aux signaux directs, s'ajoute une autre forme de pression, économique celle-là. Car non seulement l'environnement est déprimé, le pouvoir d'achat des lecteurs est en baisse, mais le marché publicitaire est largement manipulé par l'Etat. Que ce soit *Nasa Borba* ou Studio B, tous se plaignent des pressions qu'il exerce sur les entreprises publiques afin de les dissuader d'acheter des espaces publicitaires. L'agence officielle Tanjug ou la télévision publique sont, elles, largement subventionnées et couvrent l'ensemble du territoire. La victoire des socialistes aux élections législatives et présidentielle de l'automne ne devrait pas améliorer les choses. *« Le régime*, avertit le Comité Helsinki pour la défense des droits de l'homme en Serbie, *fera tout son possible pour entraver le développement de médias qui ne sont pas sous son influence directe par le biais de mesures administratives ou par des campagnes de dénigrement politique et moral. »*

Christophe Châtelot

Gaz, électricité, essence : les Tchèques découvrent la « valse des prix »

PRAGUE
de notre correspondant

Placer une écaille de carpe – le plat national de Noël – dans son porte-monnaie et manger un plat de lentilles le jour de l'An assure la prospérité pour toute l'année, dit la coutume populaire. Les Tchèques, que les sondages décrivent comme très pessimistes dans leurs attentes pour 1998, se sont plus que jamais livrés au jeu. De nombreuses épiceries de Prague étaient en rupture de stock de lentilles plusieurs jours avant la Saint-Sylvestre. Les Pragois ont, semble-t-il, pressenti que l'année sera *« économiquement la plus difficile »*, comme l'a annoncé le nouveau premier ministre, Josef Tosovsky, le jour de l'investiture officielle de son gouvernement.

Après quatre années de vaches grasses, les Tchèques seront confrontés en 1998 à une série d'augmentations des prix et des impôts qui ne devraient pas être compensées par des hausses de revenus. Ils étaient habitués ces dernières années à voir leur pouvoir d'achat progresser à un rythme de 7 à 8 % et l'inflation reculer – elle a juste marqué une légère reprise en 1997. Les hausses de taxes et la libération de prix plafonnés, à compter du 1[er] janvier, ont eu l'effet d'une douche froide. Le pays n'avait pas connu une telle valse des étiquettes depuis 1993, lorsque le gouvernement avait introduit du jour au lendemain la TVA sur tous les produits et services.

Si les biens de consommation courants sont, pour l'instant, épargnés par les augmentations, ce sont les prix de l'énergie et du logement, du tabac et des carburants qui se sont envolés. La hausse des tarifs du gaz, de l'électricité et surtout du chauffage inquiète de nombreuses familles. *« Heureusement que je peux encore travailler »*, se rassure une septuagénaire dont le loyer et les charges de son appartement en HLM dépassent sa maigre retraite. Celle-ci ne sera réévaluée que lorsque l'inflation aura atteint 10 % depuis le dernier réajustement. Après le doublement du loyer, en juillet dernier, et avant une nouvelle hausse au prochain semestre, la TVA sur l'énergie est passée de 5 % à 22 % le 1[er] janvier, en attendant une augmentation de 15 % cet été. Le chauffage a flambé de 40 %.

Les automobilistes tchèques, qui paient les assurances et l'un des carburants les moins chers d'Europe, sont par ailleurs invités à renflouer un budget particulièrement étriqué en raison de la stagnation économique et des inondations catastrophiques de l'été 1997.

MÊME LA BIÈRE

En plus de l'essence, qui atteint la barre psychologique des 25 couronnes (5 francs) le litre, la vignette pour l'utilisation des autoroutes a doublé (passant de 400 à 800 couronnes). Les transports en commun ont eux aussi augmenté leurs tarifs dans la plupart des villes, les hausses variant entre 10 et 33 %.

Cette avalanche d'augmentations, touchant également tous les alcools – y compris la bière, dont les Tchèques sont les premiers consommateurs en Europe – et les cigarettes, n'est pas la dernière. En effet, le gouvernement de l'ancien premier ministre Vaclav Klaus, qui a systématiquement reporté les réformes structurelles en voulant se concentrer uniquement sur les privatisations, a maintenu à un niveau très modéré les tarifs de la plupart des services. En comparaison, les Tchèques paient beaucoup moins cher leur loyer, l'électricité, le gaz, les assurances automobiles, les transports en commun, le téléphone, que leurs voisins polonais ou hongrois, et *a fortiori* occidentaux.

Aussi risquent-ils de connaître encore plusieurs lendemains de Saint-Sylvestre douloureux afin de parvenir à la vérité des prix et à un alignement sur les prix pratiqués dans l'Union européenne, que Prague souhaite rejoindre au début du prochain millénaire.

Martin Plichta

Selon le « Bangkok Post », Pol Pot serait toujours au Cambodge

BANGKOK. Le *Bangkok Post* a rapporté, mardi 6 janvier, que son envoyé spécial a rencontré, dans le bastion khmer rouge d'Anlong Veng, Pol Pot entouré de Noun Chea, Ta Mok, Khieu Samphan et Chan Youran, ses principaux successeurs. L'ancien leader des Khmers rouges, *« qui avait l'air très malade »*, a seulement déclaré, d'*« une voix quasi inaudible » : « Ma vie politique est finie. »* Si le mystère qui entourait le sort de Pol Pot semble ainsi élucidé, on ignore encore, toutefois, pour quelles raisons Norodom Sihanouk a quitté *précipitamment* Phnom-Penh, lundi, pour Pékin via Singapour. Le roi avait auparavant déclaré qu'il ne regagnerait Pékin, pour un contrôle médical, que fin février. – *(Corresp.)*

Omar Bongo souhaite un ministère français des affaires africaines

LE PRÉSIDENT GABONAIS Omar Bongo préconise la création en France d'un ministère des affaires africaines, dans un entretien publié, mardi 6 janvier, par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. *« Je serais favorable à la création d'un ministère des affaires africaines. Après tout, il y a bien un ministère des affaires européennes. C'est tout aussi important »*, affirme-t-il. Omar Bongo critique par ailleurs la mauvaise volonté montrée, selon lui, par les autorités françaises pour réduire la dette du Gabon. *« On nous bassine avec notre soi-disant richesse. Nous allons être contraints d'aller chercher l'argent là où il se trouve. Peut-être devrions-nous taxer davantage les sociétés françaises installées chez nous »*, avertit M. Bongo. Interrogé sur les affaires judiciaires concernant le groupe pétrolier Elf, très présent dans son pays, M. Bongo juge qu'il s'agit d'une *« affaire franco-française ». « J'en fais un sujet tabou. J'ai promis à des amis de ne pas m'exprimer publiquement. Dans le cas contraire, des têtes risqueraient de tomber »*, conclut-il.

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : la visite que Boris Eltsine devait effectuer en Inde** fin janvier a été reportée au second semestre de 1998, selon l'agence Interfax, citant des sources diplomatiques. Un sommet des chefs d'Etat de la CEI (Communauté des Etats indépendants), prévu courant janvier à Moscou, a également été repoussé à une date non précisée, ajoute l'agence. *Le président russe a entamé dimanche deux semaines de repos dans la région de Valdaï, à 300 kilomètres au nord-ouest de Moscou. – (AFP, Reuter.)*

■ **OTAN : un nouvel ambassadeur des Etats-Unis à l'OTAN,** Alexander Vershbow, vient d'entrer en fonction au siège de l'Alliance à Bruxelles en remplacement de Robert Hunter, a-t-on indiqué lundi 5 janvier de source diplomatique américaine. M. Vershbow était depuis trois ans conseiller spécial du président Clinton et directeur pour les affaires européennes au Conseil de sécurité national des Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : deux Albanais de souche sont morts dans deux incidents** *qui se sont produits au Kosovo (sud de la Serbie). A Pristina,* Ibrahim Dragusha, quarante-quatre ans, a été tué par balles par un Serbe, Radomir Dakovic, après une querelle au sujet de l'achat d'une voiture. A Djakovica, Fadil Jasiqi, trente ans, est mort lorsque la bombe qu'il transportait a explosé alors qu'il se trouvait dans son jardin, a indiqué la Ligue démocratique du Kosovo (LDK). La situation est chroniquement tendue au Kosovo où les Albanais, 90 % des 2 millions d'habitants, réclament l'indépendance. – *(AFP.)*

■ **RECTIFICATIF : la Slovaquie ne fait pas partie des pays d'Europe centrale** susceptibles d'intégrer en premier l'Union européenne. En revanche, la Hongrie figure dans ce groupe, contrairement à ce qu'indiquait une carte accompagnant l'article sur les migrations clandestines à l'Est, dans notre édition datée du samedi 3 janvier 1998.

■ **ÉTATS-UNIS :** le déficit budgétaire sera inférieur à 22 milliards de dollars (environ 135 milliards de francs) pour l'année fiscale en cours, qui se termine le 30 septembre, a annoncé, lundi 5 janvier, le président américain, Bill Clinton. Il a aussi annoncé que le projet de loi de finances pour la prochaine année fiscale, qui débutera le 1[er] octobre *prochain, serait en équilibre. – (AFP.)*

■ **Le procès du mystérieux « Unabomber »** a connu une ouverture mouvementée, lundi 5 janvier, à Sacramento, capitale de la Californie, le juge suspendant immédiatement les débats après que l'inculpé, Theodore Kaczynski, eut demandé à prendre la parole. Ce procès se tient quelque vingt ans après l'envoi du premier des colis piégés attribués à « Unabomber », ainsi surnommé parce que ses premières cibles étaient des compagnies aériennes et des universitaires. De 1978 jusqu'en 1995, seize colis ont été postés, faisant trois morts et vingt-trois blessés. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le ministre des affaires étrangères,** José Angel Gurria Trevino, *a été nommé, lundi 5 janvier, ministre* des finances en remplacement de Guillermo Ortiz, désigné directeur de la banque centrale du Mexique en décembre 1997. La nomination de José Angel Gurria a été interprétée comme une volonté du président mexicain Ernesto Zedillo de maintenir l'orientation néolibérale de la politique économique de son pays pour les années à venir. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : des émeutes ont eu lieu,** samedi 3 et dimanche 4 janvier, dans trois localités où des musulmans ont attaqué des débits d'alcool et des maisons de prostitution. A Bondowoso (Java), deux policiers ont été grièvement blessés. L'armée et la police ont dispersé des centaines de manifestants. – *(Corresp.)*

La police turque arrête 310 Kurdes candidats à l'émigration

ANKARA. 310 Kurdes irakiens qui s'apprêtaient à se rendre en Italie par bateau et plusieurs passeurs turcs ont été appréhendés lors d'opérations policières à Istanbul, a rapporté l'agence Anatolie. Ces actions ont été menées dimanche 4 et lundi 5 janvier dans des hôtels et pensions sur la rive européenne d'Istanbul. 280 Kurdes irakiens ont été arrêtés dimanche et 30 autres lundi, selon Anatolie. Un passeur et ses collaborateurs ont été placés en garde à vue par la police, a indiqué l'agence. L'arrestation de ces *Kurdes irakiens vient s'ajouter* à celle de près de 200 immigrés clandestins, en majorité d'origine asiatique, qui avaient été arrêtés dans la nuit de dimanche à lundi. – *(AFP.)*

■ **PRÉCISION : Giorgio Napolitano, ministre italien de l'intérieur,** nous demande de préciser que *« la position qui lui est attribuée sur la question de l'asile politique »* dans l'éditorial du *Monde* daté 4-5 janvier, intitulé « L'Europe et les Kurdes », ne correspond pas à celle qu'il a exprimée dans la même édition lors d'un entretien accordé à notre correspondant à Rome. Au cours de cette entrevue, M. Napolitano indiquait que *« toutes les demandes d'asile des Kurdes seront examinées cas par cas par une commission »* alors que, dans l'éditorial, il est mentionné : *« Laisser croire, comme l'a fait le ministre italien de l'intérieur, que le droit d'asile pourrait s'appliquer quasi collectivement aux Kurdes est quelque peu dangereux »*. M. Napolitano nous a précisé que les règles qui régissent l'attribution du droit d'asile en Italie ne diffèrent pas de celles des autres pays occidentaux et qu'elles sont également valables pour les Kurdes.

SOCIAL A la veille de la réunion du conseil d'administration de l'Unedic, les associations de chômeurs occupaient toujours, mardi matin 6 janvier, dix-sept antennes Assedic contre treize vendredi. Deux d'entre elles ont été évacuées par la police. ● MARTINE AUBRY a affirmé, lundi, à l'issue d'une rencontre avec Lionel Jospin qu'*« on ne répond pas dans l'urgence au problème de l'emploi »*. ● AU SEIN de la majorité purielle, Marie-George Buffet, ministre communiste de la jeunesse et des sports, a affirmé voit dans les décisions de Mme Aubry, qualifiées par François Desanti (CGT) de *« fumisterie »*, des *« premières avancées »*. ● LES PARTENAIRES sociaux négocient, mardi, sur l'affiliation à l'assurance-chômage des emplois jeunes dans les secteurs public et parapublic et une réforme de l'allocation formation-reclassement. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

Le conflit se durcit entre le gouvernement et les chômeurs

A la veille de la réunion du conseil d'administration de l'Unedic et de la journée d'action appelée par plusieurs syndicats et associations, le mouvement des sans-emploi persiste et le trouble se confirme au sein de la majorité

DISCRÉTION. Calme. Jusqu'au mercredi 7 janvier, date du conseil d'administration de l'Unedic et de la journée d'action de la CGT et des associations de défense des chômeurs (AC !, Apeis, MNCP), le gouvernement a décidé de temporiser. Martine Aubry s'est contentée d'indiquer, lundi, à l'issue d'un entretien avec Lionel Jospin portant officiellement sur les *« dossiers de la rentrée »*, qu'*« on ne répond pas dans l'urgence au problème de l'emploi »*.

Mme Aubry a aussi dessiné la « ligne d'équilibre » que tente de suivre le gouvernement. Précisant qu'elle était *« complètement d'accord »* avec les propos raisonnables tenus, la veille, par Robert Hue, qui jugeait que ses mesures *« allaient dans le bon sens »*, la ministre, comme un peu plus tard Pierre Moscovici, a implicitement mis en cause la représentativité des franges ultra-orthodoxes de la CGT, qui contrôlent les comités des Bouches-du-Rhône et du Pas-de Calais. Matignon souhaite aussi éviter de trop souligner l'existence d'un axe avec la CFDT, en vigueur sous Alain Juppé : Nicole Notat et Martine Aubry ont ainsi décliné leur participation à l'émission « D'un monde à l'autre », de Paul Amar, lundi sur France 2, qui devait être consacrée au chômage.



« MOUVEMENT TRÈS DIGNE »

Si, dimanche, certains ministres avaient habilement pris leurs distances avec Mme Aubry, parlant, comme Dominique Strauss-Kahn, sur TF 1, d'un *« mouvement très digne »*, lundi, on s'est serré les coudes. Après avoir déclaré, dimanche soir sur France 3, que *« les mesures annoncées par Martine Aubry ne changeaient rien au fond des questions »*, Dominique Voynet a, dans un communiqué, fait machine arrière. Après un coup de téléphone de Matignon, lundi matin, elle a indiqué qu'*« elle ne critiquait pas ces mesures, qu'elle soutient totalement, mais voulait préciser qu'il ne faut pas confondre avec le traitement en urgence des situations les plus insupportables »*. Mardi 6 janvier, dans un entretien à l'*Est républicain*, elle explique à nouveau qu'elle n'a *« évidemment pas »* pris ses distances avec Mme Aubry.

Les autres partenaires de la « gauche plurielle », jusqu'à présent restés silencieux, ont choisi lundi d'exprimer leur soutien au gouvernement. Le Mouvement des citoyens (MDC) *« approuve les premières mesures prises par le gouvernement en faveur des demandeurs d'emploi »*, tout en *« invi[tant] le gouvernement à déposer au plus vite devant le Parlement le projet de loi contre l'exclusion »*, qui doit être examiné à l'Assemblée nationale avant l'été. De même, le Parti radical socialiste (PRS), *« en plein accord avec l'approche »* de Mme Aubry, *« soutient le gouvernement »* dans son action à l'égard des chômeurs et estime qu'il *« a pris les premières mesures d'urgence qui s'imposaient »*. *« L'occupation de quelques antennes Assedic ne se justifie pas, au-delà de l'effet médiatique déjà obtenu »*, ajoute le parti de Jean-Michel Baylet, mettant en garde *« les autres partenaires politiques de la majorité »* contre *« la tentation confortable d'une certaine démagogie »*. A peine si André Sainjon, vice-président de cette formation, ose, en ancien syndicaliste CGT, saluer dans un autre communiqué *« les actions des chômeurs »*.

PS SILENCIEUX

Le PS, resté totalement silencieux, devait évoquer le sujet lors de son bureau national de mardi soir. Pierre Moscovici, dont la permanence électorale, de Montbéliard (Doubs), est occupée depuis lundi matin, s'est exclamé, le 5 janvier, sur France-Info : *« C'est au ministre, j'espère, qu'ils veulent parler et pas seulement au socialiste, car sinon on risquerait de tomber dans des querelles de parti. »* Et de juger que le mouvement des chômeurs est *« parfois un peu maximaliste et pas très représentatif »*. *« C'est vrai qu'on trouve dans ces mouvements des militants politiques (...). Les trente dans mon bureau, je les connais bien, je les ai soutenus souvent : il y avait un élu Lutte ouvrière de Montbéliard, des militants de la CGT qui ont une carte d'un parti politique. »* Le ministre des affaires européennes a précisé qu'il parlait du PCF, en ajoutant que son *« secrétaire national a dit que les mesures annoncées par Martine Aubry allaient dans le bon sens »*.

Les accusations de Mme Notat, qui a dénoncé une *« manipulation de la détresse »*, et de Marc Blondel, qui a fustigé, lundi, la *« récupération »* du mouvement des chômeurs par la CGT, sont contestées, en revanche, par le PCF. Dans son édition du 6 janvier, *L'Humanité* juge *« malheureux »* le mot d'*« illégalité »* choisi par Mme Aubry pour parler des occupations. Mêmes réactions des associations de chômeurs. *« Il me semble que la capacité des organisations politiques à produire des militants qui ne sont pas coupés des réalités est un phénomène plutôt positif »*, a expliqué Richard Dethyre, fondateur de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis) en 1987, membre, depuis décembre 1996, du comité national du PCF. *« C'est une tradition bien française de considérer que, lorsqu'un mouvement échappe au contrôle des organisations traditionnelles, il y a derrière soit la main de Moscou, soit celle du Vatican »*, a-t-il ironisé.

Mardi matin, sur Europe 1, la ministre communiste de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a jugé *« complètement légitime »* le mouvement des chômeurs, auxquels elle ne *« demande pas »* d'évacuer les antennes Assedic. Elle a néanmoins salué les efforts entrepris. *« Je crois que le gouvernement, et c'est ce qu'il a commencé à faire avec Mme Aubry et M. Gayssot, a entamé avec eux un dialogue et des premières avancées ont été faites. Il faut continuer »*, a-t-elle ajouté. Mardi matin, à 10 heures, les ministres de l'emploi et de l'économie, accompagnés du secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, étaient en réunion à Matignon avec M. Jospin. Mais le sujet à l'ordre du jour était la réduction du temps de travail.

Ariane Chemin et Pascale Sauvage

Deux antennes Assedic évacuées par la police

Les antennes Assedic de Limoux (Aude) et de Perpignan-sud (Pyrénées-Orientales) ont été évacuées par la police, respectivement lundi 5 janvier dans l'après-midi et mardi 6 janvier au matin. A Arras (Pas-de-Calais), une centaine de chômeurs, qui occupent depuis vingt-deux jours le bureau des Assedic, ont brûlé, lundi soir, une effigie de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et présidente de l'Unedic, aux cris de *« Qui sème la misère récolte la colère »*, *« Aubry-Notat, valets du patronat »* ou encore *« Chômeurs, salariés, sans-papiers, c'est tous ensemble qu'il faut lutter »*.

Mardi matin, dix-sept sites restaient occupés après l'évacuation du bureau de Perpignan, contre treize vendredi, selon l'Unedic. Outre le centre d'action sociale de Paris, occupé depuis le début du mouvement, un comité de chômeurs s'est installé dans un bureau d'aide sociale du 11e arrondissement, lundi après-midi.

Les partenaires sociaux engagent des négociations difficiles

ALORS que le mouvement des chômeurs se poursuit, patronat et syndicats devaient se retrouver, mardi 6 janvier, au siège du CNPF pour une négociation importante. Deux dossiers sensibles figuraient à l'ordre du jour de cette réunion paritaire : l'affiliation à l'assurance-chômage des emplois-jeunes dans les secteurs public et parapublic, demandée par le gouvernement, et une réforme, réclamée par les syndicats, de l'allocation formation-reclassement (AFR).

Dans un courrier adressé à Nicole Notat, présidente (CFDT) de l'Unedic, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, avait souhaité que les 350 000 emplois-jeunes puissent bénéficier d'une affiliation au régime d'assurance-chômage sur le modèle des contrats emploi-solidarité (CES). Le CNPF aborde cette question avec beaucoup de réticences, estimant que les emplois-jeunes sont *« une création ex-nihilo de la puissance publique »*. *« L'Unedic est un régime contractuel d'assurance-chômage pour les salariés du privé »*, fait valoir le patronat. Ne désespérant pas de voir les discussions aboutir, Mme Aubry estime qu'un accord pourrait être trouvé si le dispositif retenu ne se calque pas *stricto sensu* sur celui des CES : ces derniers, considérés comme très précaires, donnent lieu à une surcotisation patronale. Pour Mme Aubry, cette surcotisation se justifie moins dans le cas des emplois-jeunes, dont la durée est de cinq ans.

Pour ce qui concerne l'AFR, les discussions doivent porter sur l'article 6 de la convention d'assurance chômage, négociée fin 1996, qui stipule que les demandes ne peuvent être enregistrées que dans les six mois qui suivent la prise en charge par le régime d'assurance-chômage. Les syndicats estiment que ce délai exclut de fait les chômeurs de longue durée. Les modalités de calcul de cette allocation, accordée à 250 000 personnes en 1997, devraient donner lieu à d'âpres discussions entre patronat et syndicats.

Le troisième point de cette réunion – la reconduction de l'affiliation à l'assurance-chômage des CES – devrait poser moins de problèmes. En 1997, 500 000 nouvelles personnes ont bénéficié d'un CES. Créés en 1989, les CES devaient s'adresser à des publics prioritaires : chômeurs longue durée, chômeurs âgés, handicapés, RMistes ou jeunes sans insertion. Au moment des arbitrages budgétaires sur l'emploi pour 1998, Mme Aubry s'était battue pour conserver le même nombre de contrats aidés (CES, contrats initiative-emploi), alors que le ministère de l'économie plaidait pour une réduction de leur nombre.

« SÉLECTION INDIVIDUALISÉE »

Les CES sont financés à 90 % par l'Etat sur la base du SMIC horaire pour une durée hebdomadaire de 20 heures de travail, soit environ 3 500 francs par mois. Signés pour trois mois au minimum et douze mois au maximum, ces contrats peuvent être portés, dans certains cas, à vingt-quatre mois, et exceptionnellement à trente-six mois. Depuis son lancement, le dispositif a connu quelques dérives dans ses applications.

Ainsi, aujourd'hui, moins de 50 % de ces contrats concernent les personnes en grandes difficultés. Dans une circulaire adressée le 31 décembre 1997 aux préfets de région, Mme Aubry souhaite qu'à *« une gestion administrative »* des CES se substitue *« une sélection individualisée »*, afin de *« favoriser une transition progressive vers l'emploi »*. Car, selon la Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques, 54 % des bénéficiaires de CES sortis du dispositif se retrouvent au chômage. Pourtant, 60 % de ces ex-CES reconnaissent que cette expérience a été *« une période positive de réinsertion sociale »*. La CGT entend aussi aborder la réforme des fonds sociaux de l'Unedic, au cœur des revendications des associations de chômeurs.

Bruno Caussé et Caroline Monnot

TROIS QUESTIONS À

FRANÇOIS DESANTI

1 Vous êtes représentant de la CGT au conseil d'administration de l'Unedic. Nicole Notat, pour la CFDT, et Marc Blondel, pour FO, ont tour à tour accusé la CGT de « manipuler » ou de « récupérer » les chômeurs.

Libre à Nicole Notat ou à Marc Blondel de parler de manipulation. J'observe que c'est la première fois qu'on assiste à un mouvement de chômeurs qui tient dans la durée. Les chômeurs sortent de la culpabilisation et comprennent qu'ils ont des droits. Quand des manifestations de solidarité rassemblent de 400 à 500 personnes, comme à Châtellerault, parler de mouvement marginal montre que l'on a un sérieux problème avec le terrain. La CGT est la seule confédération présente avec les associations. Mais l'absence des autres organisations est dommageable. L'attitude de Mme Notat ou de M. Blondel hypothèque les possibilités d'engager un rapport de forces avec le CNPF, notamment sur les 35 heures.

2 Les chômeurs d'Arras ont reçu un soutien appuyé d'Alain Bocquet, qui incarne, au PCF, une ligne critique vis-à-vis du gouvernement. Vos appuis sont davantage de ce côté que de celui des amis de Robert Hue ?

Tous les acteurs qui aiguillonnent le gouvernement sur ce sujet sont les bienvenus. Il y a eu Alain Bocquet ; l'attitude des Verts a été également exemplaire. Mais celle du gouvernement a été en deçà de ce qui pouvait être espéré. Les annonces faites par Martine Aubry relèvent de la fumisterie totale.

3 Quelle attitude va adopter la CGT lors de la réunion du conseil d'administration ?

Nous allons demander un examen en priorité du conflit en cours et exiger des réponses concrètes sur la prime de fin d'année pour les chômeurs. Nous allons engager une réflexion sur la refonte du système d'indemnisation. Il est nécessaire de revoir à la hausse les cotisations patronales et salariales au titre d'un principe élémentaire de solidarité.

Propos recueillis par Caroline Monnot

Moins de 5 000 francs par mois pour 80 % des inscrits

● **Chômage**

– En novembre 1997, la France comptait 3 114 600 chômeurs, dont 1 116 100 étaient inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, soit 36,8 % du nombre total de demandeurs d'emploi. Cette part des chômeurs de longue durée a augmenté de 7,8 % en un an.

– 37 % des chômeurs touchent moins de 3 000 francs par mois, 25 % entre 3 000 et 4 000 francs, 16 % entre 4 000 et 5 000 francs. Quatre chômeurs sur cinq perçoivent donc moins de 5 000 francs par mois.

– Revenu minimum d'insertion : plus d'un million de personnes bénéficient du RMI. Il s'élève à 2 429 francs par mois pour une personne seule, à 3 644 francs pour deux personnes.

● **Revendications**

– Les associations de chômeurs souhaitent une hausse de 1 500 francs des minima sociaux versés aux chômeurs non indemnisés, et le versement d'une prime de fin d'année de 3 000 francs. L'Unedic a chiffré le coût de cette revendication à 9 milliards de francs, ce qui entraînerait une hausse de 0,5 % des cotisations. En 1997, l'Unedic a affiché un déficit de 1,4 milliard de francs et prévoit 1,5 milliard de francs pour 1998.

– Les associations souhaitent également l'extension du RMI aux moins de 25 ans.

– Elles revendiquent une remise à plat de tout le système d'indemnisation du chômage et des minima sociaux et une révision de la gestion des fonds sociaux de l'Unedic (1,4 milliard en 1998). Elles souhaitent la constitution de guichets uniques pour faciliter l'information et l'aide aux chômeurs en grande difficulté.

A Nantes, une association prête aux chômeurs créateurs d'entreprise

NANTES
de notre correspondant

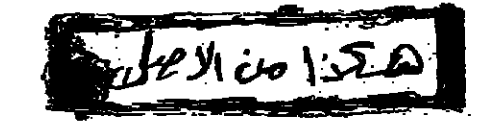
« Je comprends la détresse et la révolte des chômeurs, mais je ne pense pas que l'on résoudra le problème de l'exclusion avec des primes. » Maria Nowak cherche aussi de l'argent, mais pour apporter des fonds propres aux chômeurs-créateurs d'entreprise. L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), qu'elle a créée et préside, ne prête de l'argent qu'aux demandeurs d'emploi ayant un projet de création d'entreprise à financer. A Nantes, quatorze chefs d'entreprise, réunis par l'union patronale de Loire-Atlantique, se sont engagés, lundi 5 janvier, à apporter 155 000 francs par an sur trois ans au fonds de garantie de l'antenne régionale de l'ADIE. En deux ans, celle-ci a financé deux cent quatre-vingts projets pour un montant de 6 millions de francs.

C'est la première fois que des patrons mettent la main au portefeuille de cette façon volontariste, au côté des institutions publiques et des banques qui soutiennent déjà l'association. *« Cette convention est un signe de reconnaissance de l'esprit d'entreprise de ceux que nous finançons, d'une solidarité à leur égard, pas seulement financière, et un gage d'efficacité puisqu'il s'agit de créer des emplois répondant à des besoins du marché »*, estime Maria Nowak, qui espère que cette initiative fera tache d'huile. D'autant que la suppression, en 1996, de la prime aux chômeurs-créateurs d'entreprise a tari une des très rares sources de fonds propres dont disposaient les exclus des financements bancaires traditionnels : *« Le coût de cette allocation, cumulé avec celui du dégrèvement de charges* [qui, lui, s'applique toujours] *et le surcoût de notre intervention, était inférieur de moitié au coût annuel d'un chômeur »*, indique-t-elle.

L'ADIE peut prouver que les trois mille créations d'entreprise qu'elle a financées en huit ans tiennent aussi bien la route que les autres. Elles ont généré cinq mille emplois et le taux de non-remboursement des prêts n'excède pas 10 %. *« En pays de Loire, la moitié des créateurs financés étaient bénéficiaires du RMI, 30 % chômeurs de longue durée, et 57 % ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP »*, explique Pierre Gache, délégué local de l'association.

Maria Nowak estime également que la création d'emplois par l'initiative individuelle reste ignorée en France : *« Les gouvernements successifs ne croient qu'à la croissance, à la relance de la consommation ou, maintenant, au partage du travail. Jamais à la création d'entreprise, alors que c'est la politique la moins chère pour créer des emplois. Aujourd'hui, la moitié des entreprises sont individuelles. Si on simplifiait l'environnement administratif de la création et si on baissait les charges de façon plus adaptée, il pourrait se créer sans problème deux cent mille emplois par ce biais, par an, en France. »* Maria Nowak y voit aussi une alternative aux violences urbaines : *« Quel emploi salarié les jeunes des quartiers difficiles peuvent-ils espérer ? Là où nous intervenons, certains, à qui on n'avait jamais rien proposé d'autre qu'un terrain de foot, s'intéressent tout à coup à quelque chose dont ils ignoraient tout. »*

Adrien Favreau



Lionel Jospin consulte son gouvernement sur la réduction du temps de travail

Le premier ministre annoncera prochainement ses décisions sur le cumul des mandats

La première semaine de la nouvelle année est celle des voeux du président de la République. *Pour le premier ministre, elle se polarise sur le dossier des chômeurs dont certains occupent des locaux Assedic. Après une réunion de ministres consacrée, jeudi 8 janvier, au projet de loi sur la réduction du temps de travail, Lionel Jospin devrait annoncer, dans les jours suivants, ses décisions sur le cumul des mandats.*

LA RENTRÉE s'avère délicate pour Lionel Jospin. Au moment où le président de la République consacre la première semaine du mois de janvier à recevoir des voeux qui vont de ceux des bureaux des Assemblées à ceux des *« forces vives »* du pays, en passant par ceux des autorités religieuses, des corps constitués, des armées ou du corps diplomatique, le premier ministre est confronté à un conflit de chômeurs, certes minoritaire mais symbolique, qui suscite des interrogations à l'intérieur du gouvernement. Espace de temps consensuel réservé à Jacques Chirac qui, de plus va recevoir une délégation de maire de villes de banlieue touchées par des problèmes de violence *(lire page 28)*, ces premiers jours de la nouvelle année contraignent le chef du gouvernement à remettre son équipe et sa majorité en ordre de bataille.

Le soutien apporté, dimanche 4 janvier, aux chômeurs de longue durée qui occupent quelques locaux des Assedic, par Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'environnement et de l'aménagement du territoire qui a fait, en partie, machine arrière le lendemain, n'est pas jugé trop sévèrement à Matignon. Même si on estime, dans l'entourage de M. Jospin, que la ministre a poussé le bouchon un peu trop loin, on comprend qu'elle ne doit pas prendre son mouvement à rebrousse-poil et qu'elle est en pleine négociation avec ses partenaires de gauche pour les élections régionales. Il s'agit, après tout, souligne-t-on, de l'expression de la majorité plurielle. On insiste toutefois sur la volonté du premier ministre d'obtenir que les violons s'accordent lors de la première réunion de ministres et de secrétaires d'Etat de 1998, jeudi 8 janvier, à l'Hôtel Matignon.

Si la question des occupations de la douzaine d'antennes Assedic sur plus de six cents que compte le régime d'indemnisation du chômage est évidemment évoquée au cours de cette réunion – certaines sont évacuées par la police –, ce rendez-vous gouvernemental sera essentiellement consacré au projet de loi sur la réduction du temps de travail. Son examen devrait commencer le 27 janvier à l'Assemblée nationale. Avant la réunion de jeudi, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, sera passée, mardi, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée et devant le groupe socialiste.

Matignon insiste sur la volonté de dialogue du premier ministre avec sa majorité : des mesures spécifiques pourraient ainsi être retenues pour ne pas nuire à la compétitivité des entreprises et pour ne pas risquer de briser la croissance. Le nouveau patron du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, qui a rencontré M. Jospin en tête-à-tête, avant son élection à la tête de l'organisation patronale, a certainement plaidé dans ce sens. Ses arguments ont-ils ébranlé le premier ministre ? S'agissant du projet de loi, quelques interrogations demeurent sur l'évolution du Smic (l'un horaire, l'autre mensuel), sur le seuil à partir duquel s'applique la réduction du temps de travail dans les PME et sur l'avenir des cotisations patronales.

Dans le cadre de sa concertation avec la majorité plurielle, M. Jospin recevra prochainement Robert Hue, secrétaire national du PCF, et il déjeunera, lundi 12 janvier, avec les présidents des groupes communiste et socialiste de l'Assemblée, ainsi qu'un représentant des trois composantes du groupe RCV. Il y sera probablement question des régionales mais également de la modernisation de la vie politique. M. Jospin a l'intention de faire une annonce sur le cumul des mandats, en abordant également la parité et les modes de scrutin, entre le 13 janvier, jour de présentation de ses voeux à la presse, et le début de la discussion parlementaire sur le projet temps de travail.

Alors que M. Jospin a fait de la restriction du cumul un des points forts de la modernisation telle qu'il la conçoit – le PS veut interdire à un parlementaire de détenir une fonction exécutive locale –, M. Chirac a varié sur la question. Le 14 juillet 1997, le chef de l'Etat s'est déclaré *« favorable à une limitation et même à une restriction à un seul mandat »*, mais le 20 novembre, devant l'Association des maires de France, il a estimé *« essentiel que nos députés et nos sénateurs puissent rester à l'écoute de la France »*, c'est-à-dire détenir un mandat local. En revanche, il est d'accord, avec le premier ministre, sur l'interdiction du cumul de deux fonctions exécutives. Ceci concerne donc les ministres et, par voie de conséquence, la Constitution.

C'est autour de la révision de la Loi fondamentale que va se cristalliser le débat car Amsterdam n'est pas le seul sujet qui peut conduire les parlementaires à prendre le chemin de Versailles pour une réunion du Parlement en congrès. Sans même parler de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature...

Olivier Biffaud

Les 35 heures vont commencer leur parcours parlementaire

QUELQUES beaux sujets de débats et d'empoignades attendent les députés qui, après trois semaines d'interruption, doivent reprendre leurs travaux, mercredi 7 janvier. Aussi l'utilisation éventuelle du référendum pour adapter la Constitution au traité d'Amsterdam ou la situation des chômeurs de longue durée devraient-elles fournir la matière à des déclarations de couloirs ou autres questions d'actualité. Mais c'est le projet de loi de Martine Aubry sur les 35 heures qui sera la vedette de cette rentrée, et la cible de l'opposition, jusqu'à son examen en séance le 27 janvier.

La ministre de l'emploi et de la solidarité devait exposer son projet aux membres du groupe RCV, mardi, puis au groupe socialiste, mercredi matin, avant de le défendre l'après-midi devant la commission des affaires sociales. Les députés de la majorité se montreront sans nul doute exigeants vis-à-vis d'un texte présenté comme la principale action du gouvernement contre le chômage. Mme Aubry s'efforcera, de son côté, de désamorcer les tentations de surenchère des députés communistes et Verts sur un sujet propice. C'est un pari difficile, alors que le groupe d'Alain Bocquet et les amis de Noël Mamère semblent prendre l'habitude de ne pas approuver les projets gouvernementaux, comme ceux concernant la nationalité ou l'immigration.

A deux mois des élections régionales et cantonales, l'opposition croit percevoir sur le terrain une forte hostilité au projet sur les 35 heures. Aussi les groupes RPR et UDF préparent-ils une offensive contre le texte, que Jean-Louis Debré et François Bayrou, présidents des groupes RPR et UDF, souhaitent aussi intense que celle menée à la fin de l'année contre les projets sur la nationalité et l'immigration. Le groupe RPR a déjà prévu de défendre une question préalable (visant à montrer qu'il n'y a pas lieu à débattre du texte). Les députés RPR et UDF avaient reçu, fin décembre, pour consigne de recueillir, pendant leurs vacances, l'avis des acteurs économiques et sociaux de leurs circonscriptions afin de faire provision d'arguments pour un débat qui s'annonce long et mouvementé. M. Debré souhaite que le groupe RPR fasse parallèlement des propositions alternatives portant sur l'aménagement du temps de travail.

Le Sénat, de son côté, ne reste pas inactif. Lundi, Jean Arthuis, ancien ministre de l'économie et rapporteur d'une commission d'enquête sénatoriale sur les conséquences de la future loi sur les 35 heures, s'est discrètement rendu à Bercy afin d'y effectuer un contrôle *« sur pièces »* et *« sur place »*. M. Arthuis, qui affirme travailler *« sans a priori »*, s'intéressait aux documents préparatoires concernant le projet de loi.

La date de la reprise des travaux du Sénat ne sera finalement pas avancée autoritairement par le gouvernement. Un accord est intervenu, à la suite d'une conversation téléphonique, la veille de Noël, au cours de laquelle Lionel Jospin a *« mis le marché en main »* à René Monory : soit le Sénat accepte de discuter, sans pratiquer l'obstruction, le projet sur la nationalité le 13 janvier ; soit le premier ministre impose au président du Sénat, selon l'article 28 de la Constitution, de siéger une semaine avant la date prévue. La conférence des présidents, mardi, devait inscrire en tête de l'ordre du jour, dès le 13, la discussion du projet de réforme du code de la nationalité. Au lieu d'examiner le texte, les sénateurs avaient voté, le 18 décembre, une motion visant à soumettre le projet à référendum (*Le Monde* du 19 décembre 1997).

Au ministère des relations avec le Parlement, on estime que *« l'initiative du premier ministre a créé les conditions politiques d'un débat serein »*, tout en espérant que la perspective d'être amenés à jouer à jeu égal avec les députés dans le cadre de la prochaine révision de la Constitution ou de la réforme portant sur le cumul des mandats devrait conduire les sénateurs à se montrer plus conciliants.

Enfin, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale ont décidé d'essayer d'associer leurs efforts pour revaloriser le rôle du Parlement face au pouvoir exécutif. Au cours d'une entrevue à l'hôtel de Lassay, à la fin de l'année, M. Monory a encouragé M. Fabius à *« défendre »* plus énergiquement l'Assemblée nationale soumise à une intense pression gouvernementale. M. Fabius lui a rétorqué qu'il avait obtenu une modification de l'organisation du travail parlementaire (*Le Monde* du 19 et daté 21-22 décembre 1997) supposée éviter la *« saturation »* de l'ordre du jour.

Le Parlement a pour vocation d'être *« turbulent »*, a plaidé le président du Sénat ; celui de l'Assemblée a, poliment mais fermement, refusé de le suivre dans des opérations de contestation qui revêtiraient, aux yeux de M. Fabius, une tonalité ouvertement antigouvernementale. Néanmoins, le principe de rendez-vous réguliers a été arrêté entre les deux présidents. Le prochain aura lieu, cette fois au Sénat, à la fin janvier.

Fabien Roland-Lévy

Tractations pour la succession d'Henri Emmanuelli

Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, devait organiser, mardi 6 janvier, des consultations pour organiser la succession d'Henri Emmanuelli à la présidence de la commission des finances, avec la volonté de parvenir à une candidature unique. Pour les amis de Laurent Fabius, Martin Malvy, député socialiste du Lot, ancien président du groupe socialiste, ancien ministre du budget, *présente toutes les qualités requises*.

Mais la désignation de M. Malvy soulève des réticences, car elle reviendrait à offrir un nouveau poste-clé de l'Assemblée à un « fabiusien ». *D'autres noms sont cités, comme ceux d'Yves Tavernier* (PS, Essonne), premier vice-président de la commission des finances, Augustin Bourepaux (PS, Ariège) ou Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne). Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général du budget, a indiqué au *Monde* qu'il n'était personnellement pas candidat.

Une machine à voter avec la précision d'un tir de missile

PROMIS, JURÉ : à compter du mercredi 7 janvier, on pourra enfin voter en paix au Palais-Bourbon. Le temps serait donc fini où il fallait, au sortir de chaque scrutin public, démêler le vrai du faux en distinguant tant bien que mal la décision politique de l'erreur informatique. *Maintenue en fonction alors qu'elle* avait rendu l'âme depuis belle lurette (*Le Monde* du 31 octobre 1997), l'ancienne « machine à voter » a, en effet, été remplacée par un système qui se veut nettement plus fringant.

De retour de vacances, les élus trouveront à leur place un nouveau boîtier électronique, discrètement inséré dans leur pupitre par les bons soins de quelques experts en ébénisterie, seuls à même de respecter la patine des bancs de la démocratie. « Pour », « contre », « abstention » : le choix restera, le cas échéant, politiquement *malaisé*, mais la *commande* est simple. Invisible à l'oeil nu, la technologie mise en oeuvre par Thomson, avec le concours d'experts du laboratoire informatique de l'Ecole polytechnique, est autrement complexe.

Dix-sept kilomètres de câbles ont été tirés sous les marches de l'hémicycle, toutes démontées pour l'occasion, afin de relier ces boîtiers au nouveau logiciel, contenu dans un ordinateur central situé sous la tribune. Selon ses concepteurs, ce dernier est censé prendre *en compte simultanément* l'ensemble des votes des députés présents, ainsi que – suprême gageure – les délégations dont les élus peuvent disposer (à raison d'une par député présent).

Comme la précédente, la nouvelle machine permettrait ainsi l'enregistrement des délégations jusqu'au dernier moment, mais elle éliminerait, en outre, tout risque d'interférence pendant le déroulement des scrutins. Les promoteurs de l'outil, qui évoquent un réglage similaire à un « tir de missile », assurent avoir testé toutes les situations possibles et imaginables, y compris les plus aberrantes.

Pour ce faire, dans les délais impartis, les équipes de Thomson ont dû mettre les bouchées doubles. A l'hôtel de Lassay, où l'on se félicite de la « belle ambiance » qui a régné lors de la dernière phase de l'opération, on souligne toutefois le rôle d'impulsion joué par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, qui aurait insisté auprès du président de Thomson, Marcel Roulet, pour que les techniciens prennent la mesure de l'enjeu tout en respectant le calendrier des travaux. Après avoir été essayée à Arcueil (Val-de-Marne), dans les locaux de Thomson système informatique, filiale du groupe, la nouvelle machine à voter a été testée au Palais-Bourbon, tous les boîtiers étant disposés à terre sur quelques mètres carrés.

L'instant de vérité s'est situé aux alentours de Noël, lorsque l'on a procédé au basculement de l'ancien système vers le nouveau. Au moment de plonger dans l'inconnu, les techniciens ont alors, la main sur le cœur, une nouvelle fois promis de respecter le cahier des charges. Soit, *en filigrane : un système fiable...* dans l'hypothèse où la majorité ne se joue qu'à quelques voix.

Jean-Baptiste de Montvalon

La révision constitutionnelle plonge l'opposition dans l'expectative

M. Hollande favorable au regroupement des réformes

RÉFÉRENDUM ou pas ? Le débat, à droite, sur le mode de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, tarde à s'instaurer. Alors que plusieurs membres du gouvernement ont déjà marqué leur préférence pour le choix de la voie parlementaire (*Le Monde* du 6 janvier), le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, rappelle, dans un entretien publié mardi 6 janvier dans *Le Figaro*, que *« la Constitution peut parfaitement être modifiée par un vote du Congrès ». « Je serai même favorable à ce que, par cette même procédure, les réformes du Conseil supérieur de la magistrature, du cumul des mandats, tout comme l'objectif de la parité hommes-femmes, soient mises à l'ordre du jour »*, précise le député de Corrèze, sans exclure *« une disposition générale »* qui permettrait de *« régler les transferts de souveraineté en liaison avec nos engagements européens »*. Rappelant que l'initiative appartient au président de la République, M. Hollande ajoute ce commentaire : *« Il connaît au moins nos préférences ; il peut mieux que nous deviner celles de ses amis. »*

Rares, pourtant, sont les responsables de l'opposition qui se sont déjà exprimés, clairement, sur le sujet. Le président de l'UDF, François Léotard, ne devrait le faire que mercredi, à l'occasion de la présentation de ses voeux à la presse. Le député du Var devrait expliquer en quoi la réunion des parlementaires en congrès est *« plus raisonnable »* que l'organisation d'un référendum. Dans son entourage, on insiste toutefois sur la nécessité de ne pas donner le sentiment aux Français que les responsables politiques ont peur de solliciter leur avis. Le terrain est miné, en effet. Compte tenu de la décision du Conseil constitutionnel, le débat public risque fort d'être porté sur le plan de la politique de l'immigration.

Le secrétaire général de Force démocrate, Philippe Douste-Blazy, a ainsi expliqué, lundi sur RTL, qu'un référendum sur la réforme de la Constitution pourrait être, dans ces conditions, *« celui de toutes les confusions et de tous les dangers »*. Redoutant qu'il offre une possiblité de revanche aux *« anti-Maastrichtiens »*, l'ancien ministre a estimé que *« les Français profiteraient de ce débat référendaire pour, en fait, traiter du problème de l'immigration clandestine ». « Je ne voudrais pas que l'Europe fasse les frais des angoisses de la France »*, a-t-il ajouté.

Du côté du RPR, l'exercice peut être plus redoutable encore. A l'exception de Charles Pasqua, qui, logiquement, a rappelé sa préférence pour le référendum, les membres de la direction provisoire du mouvement ne se sont pas encore exprimés. Philippe Séguin ne fera connaître sa position que le 15 janvier et, d'ici là, indique-t-on au siège du RPR, les déclarations des uns et des autres seront censées n'engager que leurs auteurs. Ce sera le cas, par exemple, d'Edouard Balladur et de Nicolas Sarkozy, qui seront, dimanche 11 janvier, les invités d'émissions politiques, ou encore de Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui, lui aussi, présentera ses voeux jeudi. François Fillon, député de la Sarthe, proche de M. Séguin, a d'ailleurs donné pour consigne, mardi sur RMC, de *« ne pas compliquer la tâche »* du président de la République. *« La règle, c'est le référendum »*, a-t-il toutefois précisé, en observant qu'*« au RPR, on connaît bien la Constitution ». « La Constitution prévoit le référendum comme la règle, dans cette situation, et elle prévoit que le président de la République, seul, sans aucun contreseing, sans aucun avis à demander, peut, s'il le désire, choisir la procédure du Congrès »*, a ajouté M. Fillon.

Jean-Louis Saux

Régionales en Ile-de-France : M. Rocard « n'est pas demandeur »

LE SOCIALISTE Jean-Paul Huchon, proche de Michel Rocard, estime que l'ancien premier ministre serait *« certainement un bon candidat »* pour conduire la gauche aux élections régionales en Ile-de-France, mais ajoute qu'*« il n'est pas demandeur ». « Il faudrait que Lionel Jospin en personne demande à Michel Rocard de diriger cette campagne »*, ajoute M. Huchon dans un entretien au *Parisien* du 6 avril. Tout en s'interrogeant sur le *« renouvellement »* affiché par une éventuelle candidature Rocard, M. Huchon, qui évoque une *« situation assez confuse »*, se dit prêt à apporter *« tout son soutien »* au ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, à condition *« qu'il dise clairement qu'il démissionnera du gouvernement »* en cas de victoire.

« S'il est candidat uniquement pour diriger la campagne avant de placer ensuite à la présidence un homme lige (...), alors je dis non », a ajouté l'ancien directeur de cabinet de M. Rocard. La candidature de M. Rocard est soutenue par deux proches du premier ministre : Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement et maire du 18e arrondissement de Paris (*Le Monde* du 6 janvier).

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS : Gérard Saumade (div. g.), président du conseil général de l'Hérault depuis 1979,** a annoncé, lundi 5 janvier, qu'il ne se représenterait pas aux élections cantonales de mars. Le député (RCV) et maire de Saint-Mathieu-de-Treviers a expliqué que les prochaines dispositions pour limiter le cumul des mandats ont *« influencé sa décision »*. Selon M. Saumade, la nouvelle législation devrait impliquer notamment *« une réforme du Sénat »*, qui pourrait devenir *« le grand conseil des collectivités territoriales »*.

■ **VIOLENCE : Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Rueil-Malmaison,** a déclaré lundi 5 janvier, dans un communiqué, qu'il fallait abaisser la majorité pénale de seize à quatorze ans pour lutter efficacement contre les violences urbaines, *« compte tenu de la maturité de plus en plus précoce des jeunes de notre époque »*. Dans sa commune, il propose l'organisation, dans les semaines qui viennent, d'une *« grande table ronde sur la sécurité et la violence »* ainsi que la mise en place de *« comités de proximité et de médiation sociale »*.

■ **EXTRÊME DROITE : le Front national a fêté la « Saint-Edouard »,** lundi 5 janvier, en adressant à Edouard Balladur, chef de file RPR-UDF des régionales en Ile-de-France, un « kit » *comprenant notamment de* la peinture pour *« blanchir le conseil régional éclaboussé par les affaires ». « Si quelqu'un a besoin d'être blanchi, c'est M. Le Pen »*, a répliqué Philippe Goujon (RPR), suppléant de l'ancien premier ministre dans le XVe arrondissement de Paris. *« Quand on appartient à un parti dont le président vient d'être condamné en justice pour des déclarations infamantes et scandaleuses, on évite ces farces grotesques »*, a-t-il ajouté.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : un contrat de « pays » rassemblant quatre-vingt-dix-sept communes du nord du Loiret a été** signé, lundi 5 janvier à Pithiviers, entre la région Centre, qui apporte une subvention de 41 millions de francs, et le syndicat mixte du pays Beauce/Gâtinais-en-Pithiverais. Paul Masson, président du syndicat mixte et sénateur (RPR, Loiret), estime que ce « pays » représente une *« intercommunalité librement choisie »*.

ÉTHIQUE Plusieurs organisations comme la CGC, le Syndicat professionnel des médecins du travail et la Mutualité française s'inquiètent des travaux consacrés à *« la médecine prédictive appliquée au travail »* menés par l'Institut national de la recherche et de la sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies *professionnelles.* ● LA CGC REDOUTE que de tels travaux, dont le principe est approuvé tant par le Comité national d'éthique que par le CNPF, n'aboutissent à la mise en place de techniques d'identification génétique des personnes à risque. ● CRAINTE SUPPLÉMENTAIRE de la CGC : *« Que les choix en matière de santé au travail soient orientés plus vers des politiques de sélection génétique des salariés plutôt que vers des politiques de prévention des risques et des maladies professionnelles ».*

Les médecins du travail redoutent une sélection génétique des salariés

Approuvés tant par le Comité national d'éthique que par le CNPF, certains travaux de recherche consacrés à « la médecine prédictive appliquée au travail » suscitent de vives inquiétudes dans certains syndicats et à la Mutualité française

EN THÉORIE, il n'y avait, en France, *aucune* crainte à avoir. Les grandes déclarations internationales et les diverses dispositions, législatives ou non, adoptées *dans* le champ de la bioéthique étaient de nature à rassurer quant à la possibilité d'une sélection génétique dans le monde du travail.

En réalité, rien n'est *acquis, et* l'analyse de la situation actuelle montre, bien au contraire, qu'une telle sélection pourrait être mise en œuvre, avec les meilleures raisons du monde. Le monde du travail rejoindrait de la sorte celui des assureurs puisqu'on sait à quel point ces derniers – britanniques, mais aussi français – peuvent s'intéresser à certaines des informations contenues dans le génome de ceux qui s'adressent à eux, de manière à exclure les personnes jugées porteuses d'un trop grand risque médical (*Le Monde* du 1er janvier).

L'affaire, ici, a débuté avec un courrier adressé, le 26 juin 1997, au professeur Jean-Pierre Changeux, président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE) par Jean-Luc Cazettes, secrétaire national de la Confédération française de l'encadrement CGC.

Cette lettre faisait alors référence à la récente décision prise par l'Institut national de la recherche et de la sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) de développer un axe de recherche consacrée à la *« médecine prédictive appliquée au travail »*.

Il s'agissait, en d'autres termes, de lancer des travaux visant à déterminer les bases biologiques et génétiques de prédisposition à certaines maladies pouvant concerner les personnes soumises à tel ou tel facteur pathogène environnemental.

La mission de l'INRS est de procéder à toute étude et à toute recherche en vue de l'amélioration de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

« Nous considérons que l'INRS, en faisant adopter comme axe de recherche la "médecine de prévision appliquée au travail", *outrepasse son champ de compétence,* écrivait M. Cazettes au professeur Changeux. *L'objectif affiché de cette démarche est de permettre, sur la base de facteurs génétiques, l'identification de personnes à risques accrus, l'élaboration de mesures préventives s'appliquant aux personnes identifiées reposant sur une surveillance médicale et/ou sur des stratégies des limitations des expositions. Pour nous, il est à craindre que les choix en matière de santé au travail soient orientés plus vers des politiques de sélection génétique des salariés plutôt que sur des politiques de prévention des risques et des maladies professionnelles. »*

M. Cazettes estimait d'autre part, compte tenu *« du caractère extrêmement dangereux de potentialités qu'offre la médecine prédictive pour une sélection génétique des salariés »*, qu'il revenait à l'INRS lui-même de solliciter l'avis du CCNE avant de se lancer dans une telle opération.

La saisine du CCNE par la CGC ayant été rendue publique, Bernard Caron, directeur de la protection sociale au CNPF, faisait part de sa surprise.

Reconnaissant que l'INRS avait – avec le soutien du CNPF – engagé une telle recherche scientifique, M. Caron soulignait que l'objectif était ici *« de trouver de nouvelles voies de prévention permettant de repérer les indicateurs précoces d'une maladie à un stade où elle est facilement curable et de mettre en place des mesures préventives efficaces »*.

« DÉLIT DE SALE GÈNE »

« Ce souci nous paraît tout à fait louable pour améliorer le traitement des maladies professionnelles graves, écrivait encore M. Caron. *Il demeure que la détection des personnes présentant un risque accru peut amener à rechercher des prédispositions dont certaines sont déterminées par des facteurs génétiques. L'élément génétique ne représente dans cette recherche qu'un élément parmi d'autres, et assimiler cette démarche à un procédé de* "sélection génétique des salariés" *ne nous paraît pas convenable. »*

Dans l'attente de l'avis du CCNE, M. Cazettes maintenait son analyse. *« Nonobstant les circonvolutions d'usage, il s'agit bien ici de repérer a priori les personnes à risques accrus, en particulier selon des facteurs génétiques pour leur éviter l'exposition aux risques professionnels éventuellement pathogènes, c'est-à-dire de les retirer du milieu, voire de ne pas les y mettre,* répondait-il au CNPF en juillet dernier. *Il s'agit bien d'une sélection et non d'un repérage des indicateurs précoces de maladie, afin de mettre en place des mesures préventives efficaces. »*

L'affaire devait par la suite, sous le titre *« Le délit de sale gène »*, être abordée dans le mensuel *Santé et Travail* de la Mutualité. Comment, dès lors, allaient pouvoir trancher les « sages » du CCNE ? Dans un courrier en date du 3 octobre 1997 adressé à M. Cazettes, Jean-Pierre Changeux et Joseph Lellouch, président de la section technique du CCNE, exposaient brièvement leurs conclusions.

Expliquant que la question avait été traitée lors de la séance du 16 septembre 1997 de la section technique, ils écrivaient : *« Le CCNE considère que les recherches scientifiques rigoureuses destinées à mettre en évidence les éventuels facteurs de prédisposition à des maladies sont nécessaires, ne serait-ce que dans l'intérêt des travailleurs. L'attitude consistant à préférer ne pas savoir ne peut être considérée comme éthique. Bien évidemment, la société doit être extrêmement vigilante aux dérives que pourrait entraîner une connaissance scientifique souvent provisoire ou mal interprétée. »*

MM. Changeux et Lellouch renvoyaient à l'avis général du CCNE intitulé « Génétique et médecine : de la prédiction à la prévention ». De graves interrogations, à l'évidence, demeurent, et c'est aujourd'hui au Syndicat professionnel des médecins du travail (SNPMT) de faire part de sa *« profonde inquiétude »*.

« L'objectif de prévention qui est donné comme justification de la recherche de l'INRS peut apparaître "louable", *mais nous craignons que si les conclusions en sont favorables la porte soit ouverte à plus ou moins bref délai à la pratique systématique de ces examens chez les travailleurs,* a déclaré au *Monde* le docteur Jean-Paul Dulery, secrétaire général du SNPMT. *On risque d'aboutir ainsi à la recherche chez chaque individu d'une sorte de "séropositivité génétique", première démarche vers un concept "d'eugénisme social". Nous voulons pour notre part ouvrir le débat et sensibiliser à cette question le maximum de personnalités, parlementaires, responsables syndicaux et médecins. »*

En toute hypothèse, la question sera ouvertement posée lors de la rediscussion, dès l'an prochain, des textes de loi sur la bioéthique. Au-delà du caractère légitime ou non des travaux menés par l'INRS, les exemples de dépistages génétiques extra-médicaux déjà organisés à l'étranger et les progrès croissants de la génétique moléculaire démontrent l'urgence d'un tel débat de société.

J.-Y. N.

L'opposition de la CGC et de la CGT

L'Institut national de recherche et sécurité (INRS) est une association constituée sous l'égide de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM). Il est placé sous la tutelle des pouvoirs publics et le contrôle financier de l'Etat. Cet institut apporte son concours aux services ministériels, aux caisses d'assurance-maladie, aux entreprises et à tous ceux, employeurs ou salariés, qui s'intéressent à la prévention en milieu professionnel. Le conseil d'administration de l'INRS est composé en nombre égal de représentants du CNPF et des organisations syndicales de salariés.

La décision de lancer des recherches sur les tests génétiques a été prise lors du conseil d'administration du 22 mai 1997 par quatorze voix pour (celles du CNPF, de la CFDT et de FO) et quatre contre (celles de la CGC et de la CGT).

COMMENTAIRE

RACISME MODERNE

Il y a quelques jours, les assureurs britanniques ; aujourd'hui, *le patronat français. Dans les* deux cas, la génétique moléculaire vient faire la démonstration du poids grandissant qu'elle occupe – et occupera – dans l'organisation sociale des pays industrialisés. Une génétique moléculaire dont les performances, toujours aussi spectaculaires, deviennent de plus en plus concrètes, imposant de *situer dans de nouveaux termes* la question des droits de l'homme et de leur respect.

L'équation, au fond, est simple. Chaque homme – l'immunologie l'a prouvé – est différent de ses semblables. La génétique moderne confirme cette *démonstration tout en la* compliquant à l'extrême : une personne apparaissant normale peut aussi être identifiée comme étant « à risque » vis-à-vis d'une maladie à venir et à composante héréditaire. Le diagnostic n'est certes pas absolu, *mais il* n'est pas non plus sans fondement rationnel. C'est ici que se situe le dilemme éthique *inhérent à la médecine prédictive,* cette médecine émergente dont la puissance gagne jour après jour.

Cette nouvelle connaissance peut en effet avoir des aspects positifs en termes de prévention, de dépistage ou de thérapeutique précoce. Mais elle ouvre aussi, très largement, les portes à de nouvelles formes de discrimination, à un racisme moderne. *C'est notamment* le cas chez les salariés, comme le montre la vive inquiétude aujourd'hui *exprimée dans le* monde syndical et chez les médecins du travail. Pourquoi exposerait-on à un danger particulier un salarié dont on sait *qu'il a plus de risques que* d'autres de souffrir de son environnement professionnel ? Doit-*on avoir accès à une telle information* génétique et, si oui, qui doit la détenir ?

Et comment entrer dans une telle logique sans qu'on en vienne rapidement à ce que les risques professionnels ne soient plus à la charge des chefs d'entreprise *mais à celle des* individus salariés qui se seraient exposés, en dépit de leur patrimoine génétique, à un environnement pour eux défavorable ? Les « sages » du comité national d'éthique, qui ont choisi comme thème central de leurs prochaines *journées annuelles* la vieille question du *« racisme devant la science »*, seraient bien avisés de dire quelle est précisément, sur ce sujet d'avenir, leur position.

Jean-Yves Nau

« L'ignorance est rarement facteur de liberté »

LE CCNE a traité des questions soulevées par la génétique et la médecine prédictive dans un avis (nº 46) daté du 30 octobre 1995 :

« Les examens des caractéristiques génétiques amènent à se poser la question, difficile, de la destinée et de la liberté confrontées à la connaissance des prédispositions génétiques.

» D'un côté, l'ignorance est rarement facteur de liberté, et la connaissance de sa susceptibilité à des affections évitables rend l'individu responsable d'en tirer les conséquences. Il est après tout admis par tous que c'est en assumant son destin que l'on peut exercer au mieux sa réelle liberté, qui ne serait sans cela que velléité.

» Il n'empêche que l'on ne peut manquer de s'interroger sur la signification réelle de l'exercice de sa liberté par une personne à laquelle ses prédispositions génétiques ne laissent que le choix entre une existence parfois terriblement contrainte ou des mutilations à visée préventive, et le risque d'une maladie incurable. »

Au chapitre de l'usage de ces tests dans le monde du travail, le CCNE écrit :

« Les cas où l'examen des caractéristiques génétiques peut être utile pour prévenir une maladie professionnelle sont rares, dans l'état actuel des connaissances. L'utilisation des tests génétiques dans le cadre de la médecine du travail doit donc être exceptionnelle et strictement réservée à des cas limitativement énumérés, pour lesquels le risque pour l'individu est suffisamment bien établi et ne peut être supprimé par l'aménagement de l'environnement du travail. »

VERBATIM

Ségolène Royal veut limiter les redoublements en sixième

DEUX JOURS avant le lancement officiel du colloque national sur les lycées, Ségolène Royal, ministre déléguée aux enseignements scolaires, a présenté aux recteurs, mardi 6 janvier, une nouvelle circulaire sur le collège. Ce texte, qui doit être publié au *Bulletin officiel* du 8 janvier, ne modifie pas essentiellement la logique des changements engagés par François Bayrou depuis 1994.

Mis à part le plan contre la violence, le collège n'avait fait l'objet de l'attention ministérielle, ces derniers mois, que pour demander aux recteurs, dans le cadre de la préparation de la rentrée 1998, de supprimer les classes de quatrième technologique. Devant les protestations *suscitées par cette* mesure, prévue par la réforme Bayrou et qui s'était traduite par la *diminution* des moyens horaires dévolus aux établissements, Ségolène Royal a ouvert des négociations avec ses partenaires syndicaux le 28 novembre.

PRIVILÉGIER L'INFORMATIQUE

Alors que son prédécesseur voulait proposer dès septembre, en *quatrième et troisième,* des classes à option, soit latin, soit technologie, avec un renforcement des enseignements généraux dans ces dernières, Mme Royal adopte un compromis transitoire : *« Pour certains élèves qui relevaient des classes de quatrième technologique, on développera, chaque fois que cela pourra contribuer à la motivation des élèves pour réussir, une pédagogie centrée sur des projets autour des nouvelles technologies appliquées. »* Le dispositif reste assez flou et fondé sur l'implication et le bon vouloir des équipes locales.

Il s'agit en fait d'orienter l'actuel enseignement de la technologie vers l'informatique et les nouvelles technologies de *l'information et de la communication.* Le plan informatique proposé par le ministre de l'éducation nationale et la ministre déléguée le 17 novembre, devrait donc trouver là un « débouché naturel ». En ce qui concerne les investissements nécessaires, Mme Royal *recommande de se* tourner vers les conseils généraux, dont l'effort *« demeure indispensable »*.

Mme Royal s'est également appliquée à rassurer les professeurs de technologie, inquiets de ces changements. Elle précise que *« le potentiel d'enseignants mobilisés cette année pour les enseignements de technologie de quatrième doit absolument être conservé »*, dans tous les cas : que ces professeurs dispensent un enseignement technologique dans des classes de quatrième ordinaire, qu'ils expérimentent l'option technologique prévue par M. Bayrou ou qu'ils continuent leur « pédagogie de projet » dans les quatrièmes technologiques qui perdurent.

Pour le reste, la ministre demande aux collèges d'ouvrir leurs portes aux parents dont l'enfant entre en sixième, pendant une journée, à la rentrée 1998. Mme Royal s'inquiète aussi de la hausse préoccupante des taux de redoublement en sixième, passés *pratiquement de 10 % en 1996 à* 12 % en 1997 et pouvant aller jusqu'à 20 % dans certains collèges. *« Une telle évolution n'est pas souhaitable »*, rappelle fermement la ministre, ajoutant que le redoublement n'est pas en lui-même un gage de succès.

Les évaluations nationales de CE2 *et de sixième,* laissées depuis peu à la discrétion des académies, reprennent leur rythme annuel.

Béatrice Gurrey

« A quoi sert l'école ? » sur France 3

***« A quoi sert l'école ? »* Tel sera le thème de l'émission *La Marche du siècle*, diffusée mercredi 7 janvier à 20 h 55 sur France 3 en partenariat avec *France Info* et *Le Monde*. Plusieurs reportages, consacrés aux élèves en échec scolaire, au problème de l'illettrisme, aux phénomènes de violence et au retour de l'instruction civique, viendront alimenter le débat sur les missions et les moyens de l'école.**

Parmi les personnalités invitées à participer à cette émission : Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Daniel Picouly, écrivain et enseignant, Alain Bentolila, professeur de linguistique et auteur de *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier* (Plon), Gabriel Tarlé, inspecteur de l'éducation nationale, François Dubet, sociologue et coauteur d' *Ecoles, familles, le malentendu* (Textuel), Liliane Gonzalez, professeur de mathématiques, Jean-Paul Roux, secrétaire général de la FEN, et Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU.

M. Jospin écoute les inquiétudes de la FSU

« QUALITÉ d'écoute, volonté de dialogue, intérêt ». Les mots employés par Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), à l'issue de la rencontre organisée à Matignon entre le premier ministre et les représentants de la première organisation syndicale de l'éducation, lundi 5 janvier, ne laissaient pas de doute sur *« la bonne volonté »* de Lionel Jospin.

Cet entretien a pourtant laissé quelque insatisfaction à M. Deschamps : *« Nous sommes d'accord sur l'analyse de la situation, sur la gravité de l'exclusion scolaire puis sociale, mais je ne pourrais pas comprendre que le poids des contraintes budgétaires paralyse ce gouvernement comme il en a paralysé tant d'autres »*.

M. Deschamps a également estimé *que ces contraintes risquaient* de *« priver le dialogue social de contenu »*. *« Mais tout en réaffirmant la priorité accordée à l'éducation, M. Jospin nous a indiqué que pour le budget 1999, il ne pourrait guère aller plus loin qu'en 1998 »*, a souligné M. Deschamps.

Ainsi, l'effort promis par M. Allègre sur l'accélération de l'intégration des instituteurs dans le corps de professeur des écoles semble compromis. *« Il s'agit d'une fermeture assez surprenante,* a indiqué au *Monde* M. Deschamps. *Le premier ministre nous a fait comprendre que ce dossier avait été négocié en son temps* [par Lionel Jospin lui-même en 1989], *et qu'il n'y avait pas lieu de revenir dessus »*. Le Snuipp (premier degré-FSU) appelle à une journée de grève sur ce thème, le 20 janvier, alors qu'une manifestation de l'ensemble des syndicats d'enseignants est prévue le 1er février

Quant à la « déconcentration », dont l'un des aspects concerne les mutations des enseignants et qui a produit un vif conflit entre le SNES (second degré, FSU) et M. Allègre, M. Jospin a fait savoir à ses visiteurs que c'était *« une décision de gouvernement »*. Si le premier ministre a réaffirmé qu'il était hostile, comme ses interlocuteurs, à un pilotage de l'éducation *« par le local »*, il s'est néanmoins montré très ferme sur cette volonté de déconcentration, en encourageant la FSU à discuter de ce sujet avec M. Allègre.

« Pour discuter, il faut être deux », aurait rétorqué Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, ce que M. Jospin aurait *« entendu »*. Claude Allègre devait recevoir ses partenaires syndicaux mardi 6 janvier.

B. G.

Maurice Papon ne veut bien reconnaître qu'un « crime de naïveté »

Combatif, l'accusé a répondu, le 5 janvier, point par point aux questions sur son rôle dans l'organisation d'un convoi du camp de Mérignac vers Drancy, le 26 août 1942, et a assuré s'être « fait rouler par les Allemands ». Quatre cent quarante-cinq juifs, dont quatre-vingts enfants, avaient été déportés

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Maurice Papon va mieux. Sans cesse, il se lève, se rassied. Lundi 5 janvier, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde paraît en bonne santé ; il répond aux questions du procureur général Henri Desclaux avec l'ardeur qu'on lui connut aux premiers jours de son procès.

Mollement, l'accusation reprend l'interrogatoire qu'avait mené, avec fermeté, le président Castagnède au sujet de l'organisation du convoi du 26 août 1942. Ce convoi aboutit à la déportation, du camp de Mérignac à celui de Drancy, de 445 juifs, dont 80 enfants (*Le Monde* des 24 et 25 décembre 1997). Le procureur général est dubitatif : après la rafle et le premier convoi de juillet, après avoir eu connaissance des exigences allemandes sur le plan national (la *« livraison »* de 10 000 juifs de la zone libre et de 40 000 juifs de la zone occupée), la préfecture de la Gironde ne devait-elle pas s'inquiéter de l'arrivée massive au camp de Mérignac de juifs arrêtés par les Allemands ? Ne devait-elle pas soupçonner, en août, l'imminence de la demande d'un nouveau convoi (ordonnée par l'occupant le 21) ?

« Nous avons été roulés par les Allemands !, rétorque l'accusé. *Tous les rapports étaient entachés de l'hypocrisie propre à la race germanique* (...). *Certes, avec la distance du temps, on peut dire ça aujourd'hui. Mais, à l'époque, on était sur les dents, et l'optimisme avait peut-être une part trop grande. »* Le procureur général s'étonne de la confiance accordée à l'occupant. Maurice Papon réaffirme que, pour lui, tout a changé après que Pierre Garat, chef du service des questions juives, eut découvert, lors d'une mission fin août 1942, la réalité du camp de Drancy. *« Là, il n'y avait plus d'illusions à se faire. Mais si vous retenez cette espèce de naïveté comme un crime... Alors, bon... J'ai commis le crime de naïveté* (...). *On ne croyait pas les Allemands capables de faire ce qu'ils ont fait. Condamnez-moi pour optimisme inconsidéré ! »*

Le procureur général énumère à nouveau les pièces qu'avaient produites le président Castagnède relatives au convoi. Mais cette fois, à des années-lumière du vieillard fatigué de décembre, Maurice Papon rebondit sur chacune d'elles pour mieux asseoir sa défense. Il en rappelle les grandes lignes : un, c'est le préfet qui disposait de la gendarmerie ; deux, celui-ci était tenu par l'article 3 de la convention d'armistice, qui mettait à disposition des Allemands l'administration et l'appareil policier français ; trois, les archives écrites ne peuvent traduire aujourd'hui la réalité de démarches qui se sont faites hier oralement.

ÉNUMÉRATION SOMMAIRE

A chaque étape, dans chaque courrier, souligne l'accusé, des réserves ont été formulées. Le 8 août, auprès du chef de la police de sûreté allemande, pour demander que soient libérés les internés âgés de moins de vingt et un ans. Le 22, auprès de Vichy, pour indiquer que la préfecture a *« fait toutes réserves sur la participation française »* à l'organisation du nouveau convoi.

Le procureur général fait la moue, puis se lance dans une énumération sommaire : *« Pour l'organisation de ce convoi, on retrouve dans le dossier six notes signées Maurice Papon, deux Garat, une Chapel* [directeur de cabinet du préfet régional]... » Maurice Papon se lève et coupe son interlocuteur : *« Je constate que vous vous livrez à des opérations statistiques (...). Dans les archives, on a cherché les papiers signés Papon. Le débat est faussé par cela même. »*

Le représentant du ministère public, comme à son habitude, veut défendre le travail effectué à l'instruction. Maurice Papon, emporté, ne lui en laisse pas le temps : *« Les documents capitaux, dans ce convoi comme les autres, c'est à l'intendance de police* [qu'il faut les chercher]. *C'est elle qui est chargée d'organiser le convoi* (...). *Tout ça, c'est le défaut de la méthodologie* (...). *– C'est trop facile !*, souffle le procureur général. *– Ce qui est trop facile, c'est de sortir les archives Papon et de mettre le boisseau sur toutes les autres. Je vous le dit avec tout le respect que je vous dois, mais laissez-moi dire un peu familièrement : c'est pas du jeu. – Je ne joue pas.* – (l'accusé, assis, s'étranglant) *Moi, je joue mon destin ! Je joue ma fin de vie ! »*

Le procureur général s'engage alors dans un interrogatoire où il est, au bout du compte, moins question de ce que Maurice Papon a fait que de ce qu'il n'a pas fait, mais aurait pu faire. La démonstration frôle le terrain de la non-assistance à victimes de crimes contre l'humanité, plutôt qu'elle n'emprunte le chemin de celle de la complicité de ces crimes.

« Avez-vous le sentiment que tout a été fait ?, demande l'accusateur. *– Mon sentiment est que tout a été fait. – Est-ce que c'était suffisant ? – On a pensé à tout. On a même pensé à se coucher sur les rails* (nouvelles rumeurs dans la salle). *Mais une section de SS aurait, en une minute trente, tué cinquante ou cent personnes. C'était ça, l'Occupation ! C'est ça qu'il faut rappeler ! C'est ça qui dépasse l'imagination aujourd'hui !* (...) *Ces gens-là ne faisaient pas dans le détail. Ils vous écouteraient aujourd'hui, ils vous fusilleraient !* (...) – (le procureur général, un peu déstabilisé) *Euh ! Qui ça ? »*

« DES PETITS VOYOUS »

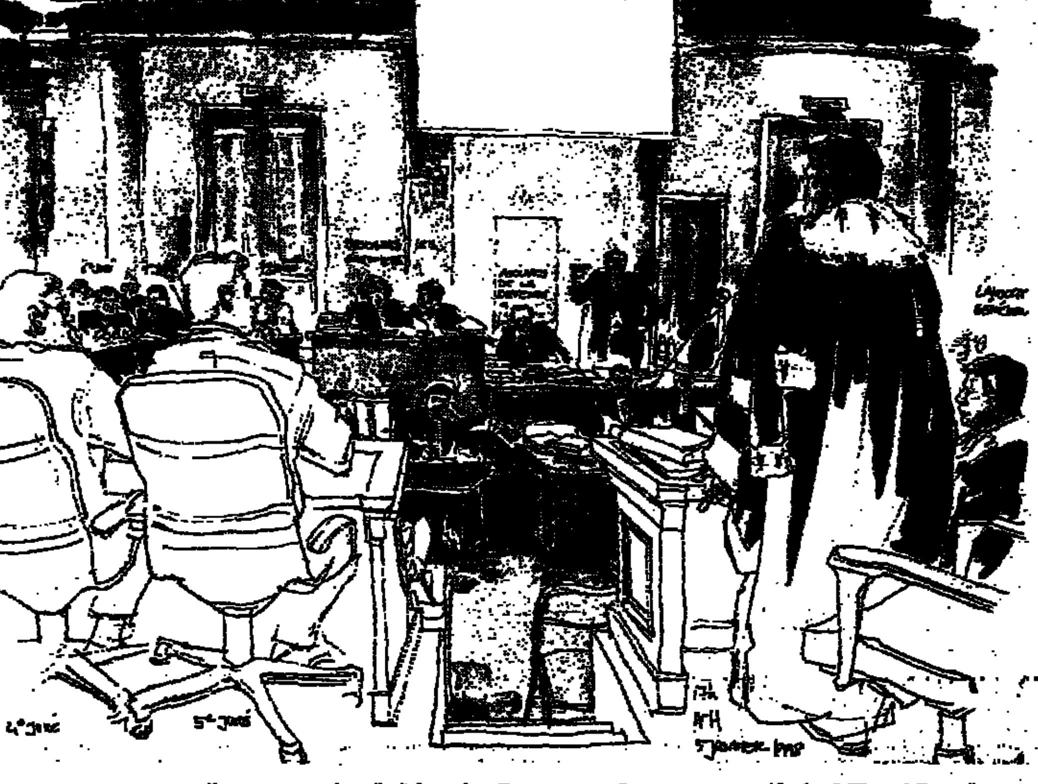
Puis, le chef du parquet général reprend le fil de son questionnement. N'y avait-il pas moyen de refuser ? *« Je ne peux pas répondre à la place du préfet. »* De prendre contact directement avec les Allemands ? *« Non, je l'ai déjà dit. Je voulais prendre du recul. Les jeunes gens des services SS, c'étaient des petits voyous. Je n'avais aucun goût de prendre contact avec des petits voyous. »*

Maurice Papon assure que le grand rabbin Cohen a insisté pour que soit requis des gendarmes français *« qui ne brutalisent pas ses coreligionnaires »* et des voitures de voyageurs *« plutôt que des wagons à bestiaux »*. *« Ces satisfactions paraissent aujourd'hui dérisoires*, dit-il. *Ce n'était pas le cas à l'époque. »* Toujours dubitatif, Henri Desclaux soupèse enfin la réaction de la préfecture de la Gironde, qui se cantonna à *« faire des réserves »* auprès de Vichy. *« La réaction de l'échelon territorial, c'est d'en appeler à l'échelon national »*, commente sobrement l'ancien haut-fonctionnaire.

Alors, après une longue pause, le procureur général en vient à la douloureuse question des enfants. Tout d'abord, à ceux qui ont été internés et déportés avec leurs parents. Maurice Papon rappelle la démarche épistolaire du 8 août auprès des autorités allemandes pour obtenir leur libération. *« Ne pouvait-on pas faire plus ?*, demande encore Henri Desclaux. *– Faire plus quoi ? Ils étaient sous contrôle allemand. Ils avaient été arrêtés par les Allemands. – Ils ont été transférés par des Français »*, note cependant le magistrat.

Puis le procureur général évoque le cas des enfants (13 sur 26) qui, *séparés de leurs parents*, ont échappé au convoi de juillet et ont été finalement ramenés, en août, au camp de Mérignac, et déportés à la demande des Allemands. Le magistrat reconnaît qu'aucun document ne peut être opposé à l'accusé. Celui-ci rappelle sa version : les autorités allemandes ont demandé ces enfants ; la préfecture a prévenu le grand rabbin Cohen et Germaine Ferreyra (déléguée de l'Union générale des israélites de France à Bordeaux), qui ont contacté les familles accueillantes pour les informer du *« danger imminent »* ; *« à partir de ce moment, je ne sais pas ce qui arrive »*, dit Maurice Papon.

Justement, le procureur général s'interroge sur la réalité de la volonté de la préfecture de protéger ces enfants. *« Qu'est-ce qu'on me reproche ? Mes interventions ou mes absences d'intervention ?*, demande soudain l'accusé. *– Comment n'a-t-on pas fait plus ?*, reprend l'avocat général. *Ces enfants ont été déportés avec le concours de la préfecture. – Je ne peux pas vous laisser dire ça. Le seul concours de la préfecture a été de les sauver. – Je vous reproche d'avoir pleinement participé et de n'avoir pas fait plus. – C'est un crime contre l'humanité ?* (...) *Si vous voulez que j'exprime un regret... Sachant maintenant ce qui s'est passé, connaissant tout ce qu'on ignorait à l'époque, les exactions allemandes, je regrette, oui. Je regrette de ne pas m'en être occupé plus activement. »*



Interrogatoire de Maurice Papon par le procureur général Henri Desclaux.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

■ **A la demande de Mᵉ Martine Moulin-Boudard,** conseil de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), et de la Ligue des droits de l'homme, le président Jean-Louis Castagnède a décidé, lundi 5 janvier, de procéder à la vidéo-diffusion des dépositions, enregistrées en 1987 au procès de Klaus Barbie, d'André Frossard, écrivain, ancien prisonnier de la « barraque aux juifs » de la prison de Montluc, et d'Yves Jouffa, ancien déporté, ancien président de la Ligue des droits de l'homme. La projection de ces témoignages est prévue mercredi 7.

INSTANTANÉ

CHARLES IX CONTRE HENRI IV

A la reprise de l'audience, l'échange paraît un peu surréaliste, ramenant, en vieux français, *la cour d'assises quatre cents ans* en arrière. Mᵉ Marcel Rouxel intervient. Conseil de Maurice Papon, assis dans l'ombre de Mᵉ Jean-Marc Varaut, il n'a pris la parole que deux ou trois fois depuis le début du procès. Il demande à verser une nouvelle pièce aux débats : *« Un document*, dit-il, *qui fait honneur à la pensée politique française. »*

Et voici l'édit de Nantes à sa main. Et voici la cour d'assises tirée soudain au siècle d'Henri IV. L'édit, qui accorda la liberté de conscience aux protestants (1598), a été réédité – quatrième centenaire de sa promulgation oblige. L'édition revue et augmentée est maintenant au dossier. Mᵉ Rouxel y puise l'article premier, pour en extraire une leçon sur la prescriptibilité des crimes.

Il lit : *« Que la mémoire de toute chose passée d'une part et d'autre, depuis le commencement du mois de mars 1585 jusques à notre avènement à la couronne et durant les autres troubles précédant et à l'occasion d'iceux, demeurera éteinte et assoupie comme de choses non advenues ; et ne sera loisible ni permis à nos procureurs généraux ni autres personnes quelconques, publiques ni privées, en quelque temps, ni pour quelque occasion que ce soit en faire mention, procès ou poursuite, en aucune cours et juridictions que ce soit. »*

Croit-on le sujet clos ? Mᵉ Arno Klarsfeld fouille dans ses dossiers, brandit une feuille. A citation, citation et demie. L'avocat remonte à Charles IX Maximilien (1550-1574), sous le règne duquel eut lieu le massacre de la Saint-Barthélemy. Il a, explique-t-il, tiré l'anecdote *d'un livre d'histoire*. Il lit : *« Charles IX fit transmettre au commandant de ses provinces l'ordre d'assassiner tous les protestants. Il s'en trouva certains pour refuser l'application de telles instructions. Saint-Héran répondit à l'ordre du roi en ces termes : "Sire, j'ai reçu un ordre sous le sceau de votre majesté de faire mourir tous les protestants qui sont dans ma province. Je respecte trop votre majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'ordre est véritablement émanée d'elle, je la respecte trop encore pour lui obéir". »* Une autre phrase à méditer.

J.-M. D.

Le centre d'Arolsen, ou les traces ultimes de la déportation et de la Shoah

REPORTAGE
Des millions de dossiers dans cette ancienne ville de garnison des SS

AROLSEN
de notre envoyé spécial

Une lettre jetée d'un train, une photographie jaunie, une fiche de Drancy... voilà souvent les dernières traces d'une existence anéantie par la Shoah, telles qu'elles sont parfois projetées sur les écrans de la cour d'assises de Bordeaux. Les survivants et leurs proches, qui veulent suivre le voyage des leurs jusqu'aux ultimes étapes ont toujours la ressource de s'adresser au Service international de recherches (SIR ; en anglais International Tracing Service ITS), sis dans la ville d'Arolsen, au centre de l'Allemagne (Hesse du Nord), et administré par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis 1955. Ils sont des centaines de milliers à le faire chaque année.

Avec 47 millions de fiches, portant sur 15 millions d'individus, le SIR constitue sans doute le principal fonds d'archives de la déportation. Est-ce le souvenir des insuffisances coupables du même CICR face à l'extermination des juifs, souvenir à nouveau ravivé par la diffusion, le 12 novembre sur Arte, d'un entretien de 1979 entre Claude Lanzmann et le Suisse Maurice Rossel, seul délégué du CICR à avoir visité officiellement Auschwitz et le camp-ghetto de Theresienstadt, sans en avoir compris la réalité ? Il est de fait que, très récemment, le CICR a cherché, via des visites guidées à la presse, à donner quelques coups de projecteurs sur ces archives ultimes de la souffrance.

REPÉRAGE DES VICTIMES

Le hasard des combats, en janvier 1946, a fixé le SIR dans cette ville de garnison, centre de formation pour les officiers SS dans l'ancien Reich, puis, en 1945, coeur des quatre zones d'occupation alliée. Fondé à Londres en 1943, le SIR était alors chargé de centraliser les recherches sur tous les civils disparus au cours du conflit.

Rien cependant ne laissait prévoir, en 1946, que le travail de repérage des victimes civiles de la persécution nazie, survivants ou disparus, allait durer plus d'un demi-siècle et se poursuivre encore aujourd'hui. Quelque huit millions de renseignements ont déjà été fournis par le SIR depuis 1945 ; 2,2 millions de dossiers ont été constitués. Après une période de creux au tournant des années 70-80, le nombre de démarches aurait actuellement retrouvé son niveau de 1946. L'ouverture à l'Est, où les familles de victimes sont légion autant que le regain d'intérêt pour la déportation à partir des années 80 expliquent ce niveau inattendu. Avec un budget de 22,5 millions de deutschemarks (76 millions de francs), entièrement couvert par Bonn, les quatre cents employés du SIR ne chôment pas.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les demandes ont quelque peu changé de nature : la *réunion des familles, l'établissement* de formulaires d'immigration pour les « DP » (*displaced persons*, personnes déplacées) peu désireuses de regagner leur pays d'origine où elles avaient subi discriminations et persécutions, la quête des indices, se sont faits plus rares. En 1997, on consulte plutôt le SIR dans le but d'acquérir le statut d'ancien déporté, avec les conséquences qu'un tel statut peut avoir sur les pensions de retraite (95 % des cas actuels). Seule la section de recherches des enfants (moins de dix-huit ans en 1945) a aujourd'hui une activité proche des objectifs initiaux de localisation des disparus. Le centre d'Arolsen recèle un trésor d'archives pour les spécialistes. Le SIR a récupéré la quasi-totalité de la documentation de camps comme Dachau et Buchenwald, plusieurs dizaines de registres de décès d'Auschwitz, un grand nombre de rapports journaliers émanant des commandants des camps, les listes de départ de convois de Drancy, de Pologne à destination des centres d'extermination, des documents concernant les expériences « pseudo-médicales ». Mais très peu des documents d'Arolsen sont en accès libre.

PRÉTENDUE « PREUVE »

L'usage que les négationnistes font de la référence à Arolsen embarrasse d'ailleurs le SIR. Pour Ernst Zündel, qui réside au Canada et a créé de nombreux sites de cet acabit sur Internet, Arolsen détiendrait la prétendue « preuve » du « véritable » nombre des victimes du génocide. Cet argument ne résiste guère à l'analyse. *Si en effet* le nombre de victimes, dont le SIR se trouve en mesure d'établir avec certitude le décès dans les camps, atteint 400 000 noms (en 1978, les décès enregistrés par Arolsen se montaient à 313 000), ce chiffre ne correspond en aucun cas à un quelconque bilan global de la Shoah. Il représente – encore incomplètement – le décompte actuel de ceux que les Allemands avaient décidé de laisser, un temps, en vie afin d'exploiter leur force de travail, et qu'ils avaient pris la peine d'« enregistrer ».

C'est sur la base de cet enregistrement (matérialisé, à Auschwitz, par le tatouage) que le SIR prend les morts en compte. Cela exclut les cas de décès survenus lors des arrestations, les victimes des exécutions de masse perpétrées sur place par les SS ou la police d'ordre, les victimes des *« marches de la mort »* en 1945 et, bien entendu, les millions de ceux qui ont été gazés dès leur arrivée dans les camps d'extermination sans avoir été enregistrés.

Toutes les données concernant les individus ne peuvent être communiquées qu'aux victimes ou à leurs descendants. La difficulté de la tâche d'identification se complique quand on sait qu'on recense, par exemple, au SIR, 156 orthographes pour le seul nom « Schwartz ». Un exemple d'affaire délicate, dont *Le Monde* du 6 septembre 1991 suggérait que la clef se trouvait au SIR, est bien entendu la controverse autour du séjour en Allemagne de Georges Marchais. Mais au SIR, on précise que l'on ne fait pas la différence entre travailleurs volontaires partis au titre de la « relève » et déportés du travail envoyés *outre-Rhin* au titre des réquisitions puis du STO. Les uns comme les autres, empêchés de retourner à leur gré dans leur pays d'origine, et donc retenus de force auraient aux yeux du SIR le statut de travailleurs forcés.

Parmi les fonds prometteurs, Arolsen conserve par ailleurs de nombreuses traces de l'exploitation industrielle de la déportation par les entreprises allemandes, friandes en travailleurs spécialisés et en main-d'oeuvre d'esclaves. Quant au symbole du délire bureaucratique et meurtrier qui avait saisi le IIIᵉ Reich dans son processus de destruction systématique de la dignité humaine, on le trouve aussi à Arolsen, dans ce registre d'épouillage du camp de Gross Rosen, où le préposé a noté consciencieusement le nombre de parasites trouvés sur le malheureux portant le matricule 30705, le 21 novembre 1944, et dont c'est peut-être la seule trace : un pou.

Nicolas Weill

★ ***Un vivant qui passe*, entretien entre Claude Lanzmann et Maurice Rossel, éd. Mille et une nuits, 65 p., 10 F.**
★ **Lors d'une brève ouverture du SIR aux recherches, Arolsen avait inspiré *Les Archives de l'espoir*, de Marc Hillel, éd. Fayard (1977).**

crime de naïveté

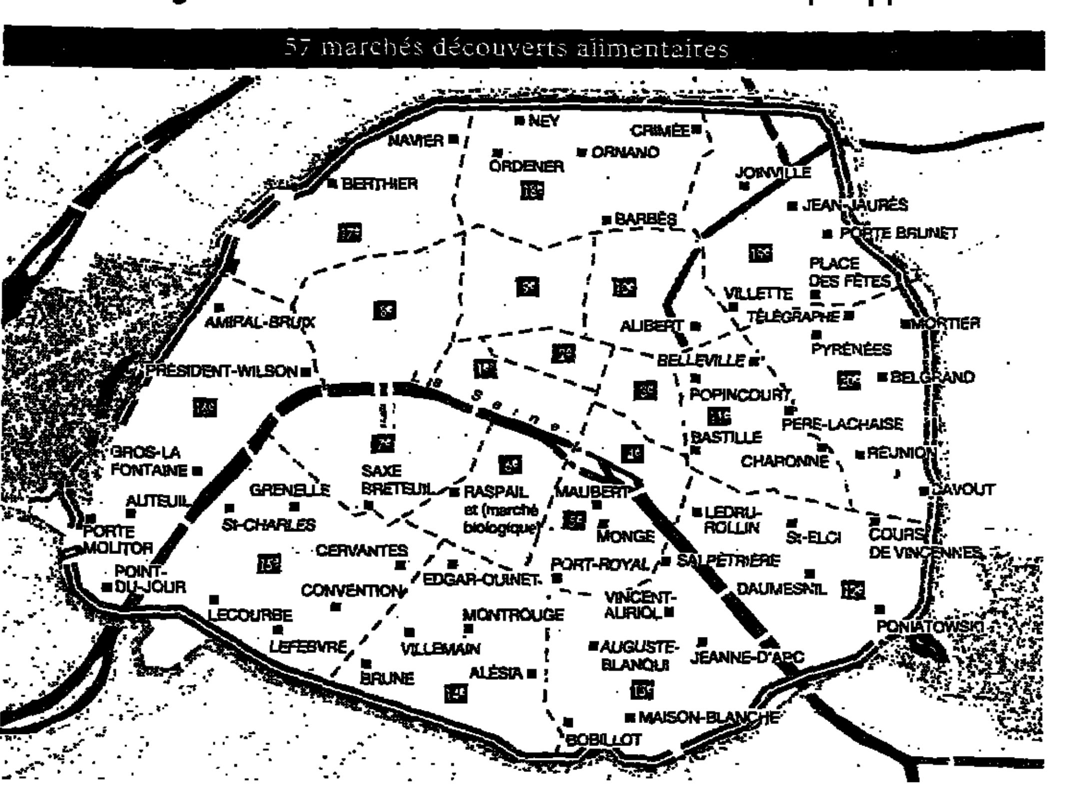
Les marchés parisiens doivent s'adapter à de nouvelles règles

Des raisons financières ont conduit la mairie de la capitale à mettre fin à une organisation qui datait de plus d'un siècle. De nouveaux concessionnaires gèrent désormais les 57 marchés découverts qui approvisionnent les Parisiens en produits alimentaires frais

DEPUIS le 1er janvier, la plupart des 57 marchés découverts de Paris sont équipés de bâches blanches. Ces lumineux barnums, en lieu et place des vieilles toiles bleues qui avaient fait leur temps, marquent l'entrée en scène de nouveaux concessionnaires.

La décision de confier pour cinq ans les trois quarts des marchés parisiens à de nouvelles sociétés n'avait pas manqué de provoquer une certaine inquiétude à la fin de l'année dernière. Une pétition hostile à ce changement avait recueilli 1 500 signatures de commerçants en quelques semaines. Le vote du Conseil de Paris, le 8 décembre 1997, avait été l'occasion d'un débat passionné (*Le Monde* du 10 décembre). Les élus d'opposition avaient alors dénoncé le choix de nouvelles sociétés, suspectées de pratiques douteuses. Suspicions largement alimentées, semble-t-il, par ceux qui ont été brutalement écartés, à cette occasion, de la place de Paris.

Que ce soit au travers de la Société Cordonnier Frères ou de la Société d'exploitation des marchés (SEM), dont Jacques Cordonnier est aussi le directeur, c'est en effet tout un héritage et un certain nombre d'habitudes qui ont été mis à l'écart à l'occasion de la procédure d'appel d'offres lancée par la Mairie de Paris il y a plus d'un an et demi. La famille Cordonnier gérait plusieurs marchés de la capitale depuis plus d'un siècle. Cette société avait été fondée en 1876, juste quelques années après que Louis-Adolphe Thiers eut créé les marchés découverts pour abaisser le coût de la vie dans Paris et afin de donner du travail à une partie des soldats démobilisés après la défaite de 1870.



La délibération votée le 8 décembre par le Conseil de Paris ne s'embarrasse pas de périphrases pour stigmatiser « *des coûts de fonctionnement très importants* » et « *la rémunération élevée de la gérance et de l'équipe de direction* de ces deux entreprises. Une conviction qui datait en fait d'un audit réalisé en 1993 par le bureau des études financières de la Ville. Celle-ci, qui paie près de 30 millions de francs pour le nettoiement des rues et des places après le départ des commerçants, n'a perçu qu'un peu plus de 6 millions de francs de redevance en 1996, alors que les marchés parisiens ont généré une recette de « droits de place » de plus de 50 millions de francs. Les frais de personnel pour le montage des barnums sont estimés à 20 millions de francs. Une fois déduits les frais de structure et de gestion, l'affaire apparaissait effectivement très rentable pour le gestionnaire et, à l'inverse, coûteuse pour la Ville.

La mobilisation de certains commerçants n'ayant pas suffi à faire reculer la Mairie de Paris, les sociétés écartées ont, dans un premier temps, dénoncé « *l'irréalisme* » des propositions financières, largement supérieures aux leurs, présentées par leurs concurrents. Elles ont ensuite engagé des procédures judiciaires pour tenter d'arrêter le déroulement de la procédure. Mais le référé déposé par la SEM devant le tribunal administratif de Paris a été rejeté le 12 décembre 1997, après la signature par Jean Tiberi, le maire (RPR) de Paris, du nouveau contrat d'affermage. Et la démarche engagée auprès de la préfecture de Paris pour suspendre les nouveaux contrats n'a pas obtenu plus de résultats.

MALADRESSE

C'est principalement la société Danoun qui a été retenue après l'appel d'offres. A elle seule, elle va gérer les trois quarts des 57 marchés découverts de Paris. Jean-Jacques Dadoun, son président, devient ainsi le principal nouveau concessionnaire sur la capitale. Il avance sa propre explication aux accusations dont il est l'objet : « *C'est la première fois qu'il y a une concurrence réelle pour l'attribution des marchés parisiens. Nous avons fait notre offre en tenant compte des redevances que peuvent nous apporter nos lots et en fonction des investissements inscrits dans le cahier des charges. Je n'aurais pas pris cette affaire pour perdre de l'argent.* » La société Dadoun est déjà présente sur 40 marchés en banlieue et autour de l'Ile-de-France. Les rumeurs vont bon train sur les méthodes qu'elle pourrait utiliser, mais seul Jean-Luc Laurent, le maire (MDC) du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), a dénoncé en 1995, juste après son élection, le contrat qui liait cette société à la Ville.

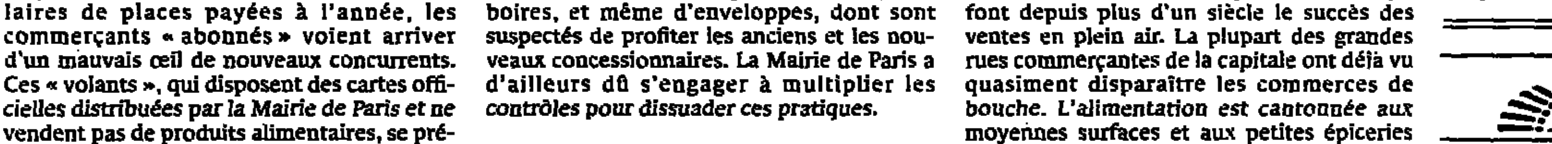
La situation de quasi-monopole de la société Dadoun continue cependant à inquiéter les élus d'opposition de la capitale. Alain Le Garrec, conseiller d'arrondissement (PS) du 1er arrondissement, estime que « *la Mairie aurait dû saisir l'occasion du renouvellement de la concession pour rééquilibrer les lots* ». Surtout, il regrette de voir une « *logique strictement financière s'imposer* ». « *Il aurait fallu mettre en place à cette occasion une commission de concertation extra-municipale pour voir si les dates et les emplacements des marchés ne pouvaient pas être renouvelés en fonction des nouvelles habitudes des Parisiens* », dit-il.

En tout état de cause, la Mairie de Paris, qui se réfugie derrière les contraintes de la loi Sapin sur la transparence de la passation des marchés publics, aura fait preuve d'une certaine maladresse dans la gestion de ce dossier éminemment public. Elle avait été contrainte de retirer la délibération, le 20 octobre, pour avoir « oublié » de consulter les conseils d'arrondissement. Gérard Leban, l'adjoint (RPR) chargé du commerce, doit admettre aujourd'hui que « *la Ville se réserve le droit de résilier les contrats à tout moment si les règles imposées ne sont pas respectées* ».

Dans ce renouvellement de concession, la Mairie de Paris a également refusé de faire confiance à certains commerçants qui avaient pris en charge la gestion de leurs propres marchés. Leur groupement d'intérêt économique (GIE) des marchés libres de Paris, responsable de quatre emplacements dans la capitale, a été écarté au profit d'une société que la Ville a jugé « mieux-disante » sur le plan financier. Le GIE avait pourtant devancé, depuis 1992, les règles imposées aujourd'hui. Il maintenait sur chaque marché un « placier » attentif pendant toute la matinée, et organisait des animations régulières.

Reste maintenant aux nouveaux concessionnaires à assurer la primauté du caractère alimentaire de ces véritables « lieux de vie » que sont les marchés. Ils devront en particulier échapper à la tentation de remplacer les commerces alimentaires par des « volants », ces marchands d'objets divers apparus avec la crise économique et de plus en plus pressants sur les marchés de la capitale.

Christophe de Chenay



Les fripes contre les fruits et légumes

UNE INQUIÉTUDE règne sur les marchés parisiens, celle de voir le commerce alimentaire remplacé peu à peu par une catégorie de petits vendeurs que véhicule la crise. Titulaires de places payées à l'année, les commerçants « abonnés » voient arriver d'un mauvais œil de nouveaux concurrents. Ces « volants », qui disposent des cartes officielles distribuées par la Mairie de Paris et ne vendent pas de produits alimentaires, se présentent chaque matin à l'ouverture des marchés. Ils attendent ensuite jusqu'à 8 heures et demie que le placier ait comptabilisé les emplacements laissés vacants par des « abonnés ». Sur des marchés ouverts deux à trois jours par semaine, de nombreuses places sont laissées libres en dehors du week-end : les commerçants du rayon alimentation, qui constituent la majorité des abonnés, délaissent parfois les matinées de semaine, moins fréquentées en raison du nombre de ménages parisiens à travailler.

La poussée du chômage a entraîné une forte progression des candidats aux places de « volants ». Pour un investissement de quelques milliers de francs, sans risque de pertes de produits périssables, nombreux sont ceux qui se sont lancés dans cette forme de vente sans fonds de commerce. La sévère concurrence que se livrent entre eux les « volants » pour obtenir de bonnes places a évidemment favorisé les pratiques de pourboires, et même d'enveloppes, dont sont suspectés de profiter les anciens et les nouveaux concessionnaires. La Mairie de Paris a d'ailleurs dû s'engager à multiplier les contrôles pour dissuader ces pratiques.

MOYENNES SURFACES ET PETITES ÉPICERIES

Les « volants » ne peuvent vendre que des « objets divers », à l'exclusion des produits alimentaires, exception faite du foie gras en boîte et du vin en vrac. Les vêtements ont donc fait une entrée en force sur les marchés parisiens ces dernières années. Au risque de donner à certains de ceux-ci des allures plus proches de celles des « puces » que des mails alimentaires. L'intérêt pour la Ville est double : il permet de remplir les emplacements vides et de s'assurer de nouvelles recettes en faisant payer une deuxième fois une place déjà acquittée par un abonné. Alors que de nombreux bouchers et tripiers, victimes de la crise de la « vache folle », disparaissent ou ne trouvent pas de successeurs, alors que les spécialistes de certains produits comme les vendeurs de pommes se font de plus en plus rares, le danger est bien pour les marchés de perdre leur caractère alimentaire. Or, ce sont les produits frais qui font depuis plus d'un siècle le succès des ventes en plein air. La plupart des grandes rues commerçantes de la capitale ont déjà vu quasiment disparaître les commerces de bouche. L'alimentation est cantonnée aux moyennes surfaces et aux petites épiceries tenues par des Maghrébins.

Les vendeurs de fruits et légumes sont majoritaires sur les marchés. Ils ont chacun leur clientèle et leur nombre assure une réelle modération des prix. Leurs étalages soigneusement ordonnés offrent un spectacle qui est devenu un détour obligé des cars de touristes. « *Un marché, c'est le seul vrai commerce de proximité qui existe encore à Paris*, explique cette élégante cliente de l'avenue de Saxe dans le 7e arrondissement. *C'est le seul endroit où l'on puisse établir des liens moins impersonnels avec les commerçants. Et puis, le marché est devenu le dernier lieu de rencontres entre habitants du quartier, après la sortie de l'église.* »

C. de C.

Soixante minutes de pêche à la coquille Saint-Jacques

RENNES
de notre correspondante régionale

Sur le *Shamrock*, les araignées de mer se faufilent, pleines d'espoir. La plupart auront effectivement la vie sauve. Le véritable butin des pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc, dans les Côtes-d'Armor, s'amoncelle sur le pont de dizaines de bateaux qui tournent en deux ou trois rondes, tous à la même heure : les coquilles Saint-Jacques. Pour cette saison 1997-1998, de novembre au printemps, la capture de la fameuse coquille n'est autorisée que durant soixante minutes, pas une de plus, deux fois par semaine. C'est sans doute l'une des pêches les plus réglementées et les plus contrôlées qu'il soit.

GRÈVES DE LA FAIM

Il est midi passé de quelques secondes ; le « patron », Georges Brezellec, se précipite sur l'un de ces gros tas de sable, cailloux et coquilles mêlés ; Pierrick, l'unique marin, s'est déjà attaqué à l'autre. La journée a été fructueuse : la récolte se monte peut-être à 800 kg. A genoux dans les coquilles, il s'agit de trier sans traîner : la *Pecten maximus* inférieure à 102 millimètres retournera d'où elle vient. Gare aux infractions. « *A partir de maintenant, c'est la course contre la montre* », lance le « patron » du bateau. Dans quatre heures, les paniers devront être prêts pour la vente à la criée.

En fait, le sprint a démarré dès le matin. Les quais de Saint-Quay-Portrieux se sont vidés en dix minutes à peine. Tout le monde veut être prêt sur le site avant que ne sonne le moment de lâcher les dragues. A la sortie du port, les coquilliers croisent un bateau, serré de près par la vedette des douanes : c'est celui d'un tricheur. La gendarmerie et les affaires maritimes croisent aussi par-là. Georges Brezellec désigne du doigt le petit avion qui rase les mâts des navires. « *C'est nous qui payons le pilote*, lance-t-il avec un brin de fierté. *Compter sur l'autodiscipline ? Faut pas rêver.* »

En hiver, la coquille Saint-Jacques constitue l'occupation essentielle de Saint-Quay-Portrieux, qui compte 3 400 habitants, dont 60 % de retraités. Elle ne va pas sans passion : les grèves de la faim sont menées très souvent par ceux qui n'ont pas obtenu de licence en début de saison (260 ont été distribuées cette année). Considérée comme « *facile et lucrative* » par les professionnels, la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la baie connaît un boom dans les années 70. On construit des bateaux à tout va. « *La capture était alors autorisée quatre jours par semaine, puis trois, puis deux dix ans plus tard*, se souvient Georges Brezellec. *En 1995, on était tombé à une demi-heure par semaine.* »

Même avec les restrictions actuelles, le site de Saint-Quay fait des envieux, notamment à Brest, où des tentatives de relance de la coquille Saint-Jacques dans la rade ne donnent guère de résultats. « *Trop de pollution* », tranche le « patron » Brezellec. Adjoint au maire et ancien président du comité local des pêches, il sait tout de cette activité fragile. « *Dans la baie de Saint-Brieuc, les pieuvres et les étoiles de mer qui mangeaient les coquilles Saint-Jacques ont disparu à cause d'un hiver très froid en 1961-1962*, se souvient l'homme, qui espère très fort obtenir un jour une appellation d'origine contrôlée (AOC). *Mais ce gisement pourrait très bien disparaître à son tour. Après tout, le produit-phare de la baie était l'oursin, il n'y a pas si longtemps.* »

Martine Valo

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-ALPES : un tunnel permettant de relier Boulc-en-Diois**, une commune rurale de la Drôme, à Châtillon, le chef-lieu de canton, a été inauguré à la fin de 1997. Boulc-en-Diois était isolé depuis le 11 janvier 1994 à la suite d'un glissement de terrain. Elus et habitants avaient mené plusieurs actions spectaculaires (*Le Monde* du 3 novembre 1996), afin d'obtenir le percement de cet ouvrage de 850 mètres qui permet d'éviter un long détour par une route forestière difficile.

■ **CHAMPAGNE-ARDENNE : Châlons-en-Champagne supplante Châlons-sur-Marne.** Par décret, paru au *Journal officiel* le 3 janvier, la préfecture de Champagne-Ardenne a été rebaptisée du nom qu'elle portait au Moyen Age. « *Quand on se trouve à Tokyo ou à Londres, il est plus facile d'identifier la Champagne que la Marne* », a expliqué Bruno Bourg-Broc, député-maire (RPR) de la capitale régionale, soulignant également la confusion qui existait jusqu'à présent avec Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), distante de plus de 300 kilomètres.

IP
VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.13 - FAX. : 01.46.40.70.66

37
Vente sur surenchère au Palais de Justice de PARIS.
le JEUDI 22 JANVIER 1998 à 14h30
DIVERS BATIMENTS à AMBOISE (37)
37, av. Léonard de Vinci et rue du Moulin
à us. d'ateliers, locaux techniques et bureaux, MAISON et garage
MISE A PRIX : 1.564.200 Frs
S'adr. : Me Denis TALON, Avt à Paris 1er, 20, quai de la Mégisserie.
T.: 01.40.26.06.47 - Me CHEVROT, Avt à PARIS 8ème, 8, rue Tronchet
T.: 01.47.42.31.15 - Me P. FRECHOU, Mand. Jud. à PARIS 6ème,
18, r. Séguier. Au Greffe du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé - Sur les lieux pour visiter.

65
Vente Pal. Just. de PARIS. Jeudi 15 Janvier 1998 à 14 H 30
UNE PROPRIETE à LOURDES (65)
7, rue du Révérend Père de Foucauld
comp. BATIMENT à usage de salle de spectacles connu sous le nom de "CINEMA PAX" - TERRAIN au nord
MISE A PRIX : 100.000 Frs
S'adr. à Me M. MAAREK, Avocat à PARIS (16ème), 35, av. d'Eylau
Tél. : 01.45.53.02.00 de 14h à 19h (Madame POULIQUEN)

75
Vente sur surenchère au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 15 JANVIER 1998 à 14h30 - EN UN LOT
à PARIS (2ème), *7, rue Bachaumont*
LOCAL au rez-de-chaussée, 3 PIECES PRINCIPALES
au 1er étage et 2 CAVES, dans les bât. A, B et D.
LOCAL de 4 PIECES PRINCIPALES, bât. A, au 3ème étage
MISE A PRIX : 2.057.000 Frs
S'adr. à : Me Bernard MALINVAUD, Avocat à PARIS (75116),
1 bis, place de l'Alma - Tél. : 01.47.23.02.49
Visites : 9 janvier de 9h30 à 10h30 et 12 janvier de 11h30 à 12h30

75
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 15 JANVIER 1998 à 14h30 - en un lot
APPARTEMENT de 7 P.P.
à PARIS 16ème - *42-44, rue Pergolèse*
2 Chambres de Service, un WC, 2 caves
MISE A PRIX : 3.000.000 de Frs
S'adresser à Me François INBONA, Avocat de la SCP CONSTENSOUX INBONA - MOCCAFICO, 4, Av. Sully Prudhomme à PARIS 7ème.
T. : 01.45.55.74.06 (impérativement de 14h à 16h)
Au Greffe du TGI de PARIS où le cahier des charges est déposé.
Visite le 13 Janvier 1998 de 10h à 11h.

HORIZONS

ENTRETIEN

Les confessions de Johnny Hallyday

Il gagna son premier cachet à 13 ans. Il n'en avait pas 18 quand il devint un phénomène de la scène et du disque. Depuis, il tient. Et, à 54 ans, il se raconte à l'écrivain Daniel Rondeau

NOUS nous retrouvons près de l'Etoile, au bar de l'Hôtel Raphaël. C'est un décor de vieille Europe. Boiseries, velours rouge, sièges sans vrai confort. La présence du chanteur ajoute au caractère théâtral et crépusculaire de ce lieu hors du temps. Johnny Hallyday est resté un être au caractère sauvage, se confiant peu parce que toujours en alerte, mais capable de gaieté, d'étranges libertés et de sourires meurtriers. Avec deux flammes bleues et ironiques qui brillent par intermittence au fond des yeux. Le chanteur revient d'un week-end à Venise. Je m'étais donc imaginé que nous allions commencer par parler du Harry's Bar ou des restaurants de pâtes, son plat préféré. Mais il file à l'essentiel et répond à une question que je ne lui ai pas posée.

« Je sais, dit-il, *que le bonheur n'existe pas. Il n'y a que la douleur. Et la solitude. J'en parle souvent parce que je ne peux parler que de ce que je connais. Quand je dis parler, c'est chanter. »*

Jamais plein, jamais vide non plus, son verre de vin blanc est devant lui. L'artiste s'exprime avec une lucidité incisive. Il y a pourtant chez lui une timidité qui n'est ni une invention ni une pose, mais plutôt une forme de prudence dictée par l'instinct. Son caractère abrupt, son orgueil, la conscience de ce qu'il est – une star – lui soufflent de se cadenasser dans sa part d'ombre dès qu'il craint de ne pas être à la hauteur de ce qu'on attend de lui.

Paul Morand s'interrogeait sur ce *« mystère des complexes »* qui permit à Coco Chanel de pousser son destin d'orpheline élevée par ses tantes jusqu'au plus haut d'un monde où elle régna sans partage. Le même sombre secret se laisse deviner chez Jean-Philippe Smet, dit Johnny Hallyday. Sa tante en fit un enfant de la balle. Il gagna son premier cachet à treize ans. Il n'en avait pas dix-huit quand il devint un phénomène de la scène et du disque. Depuis, il tient. Les événements, les modes, les succès, les échecs, les passions glissent sur lui sans pouvoir arracher le manteau de sa renommée.

« Au début, tout le monde me disait, y compris dans ma maison de disques, que ça ne durerait qu'un été. J'ai toujours été ébahi par mes succès. Mon étonnement dure encore. Ce qui a changé, c'est que, au début, je ne faisais pas ce métier pour durer, mais pour défendre la musique que j'aimais, et qui était encore ultra-minoritaire. L'année de mes quinze ans, je me suis quand même fait jeter un certain nombre de fois. Puis, pendant toute une partie de ma vie, j'ai pensé qu'il y avait une conjuration générale pour me faire croire que j'étais ce que je ne suis pas, c'est à dire Johnny Hallyday. Je pensais qu'on se foutait de ma gueule, qu'on voulait profiter de moi. »

« Je n'ai jamais pu échapper à ce père parti vagabonder quand j'avais huit mois »

Des clients du bar dévisagent cet homme installé dans le personnage de « Johnny » que la renommée lui a imposé. Ceux qui demanderont un autographe hésitent longtemps à s'approcher du chanteur attaché à ciseler les certitudes de sa cinquantaine. *« Maintenant,* constate-t-il, *je me bats pour me défendre, pour me sauver, je n'ai plus la foi, ou plutôt je l'ai d'une autre façon. Je sais que je ne peux pas vivre autrement que je vis, c'est-à-dire en chantant. Mon métier et ma vie sont intimement mélangés. Je suis un chanteur de rock and roll. Et je ne changerai pas. C'est ma sincérité, jusqu'à en crever. L'impression d'être un survivant ne me quitte plus guère. Il reste Mick Jagger et moi. Les autres ? Certains sont devenus relativement tôt des petits-bourgeois, ils se sont abonnés aux sucreries. Ceux qui ont mené notre vie, je les connais bien, ils sont devenus des légumes, ils sont finis ou ils ont disparu. Mon ami Jimi Hendrix ? Mort. Brian Jones, que j'avais rencontré dans une boîte de Soho, ne sachant plus qui il était ni qui étaient les autres ? Mort. Et moi, je suis comme ces grands malades qui ne se battent plus que pour ne pas mourir. »*

La référence à la pathologie n'est pas fortuite. *« On ne peut pas faire ce métier,* affirme Johnny Hallyday, *si on est normal. Il y a longtemps que je ne me sens pas comme les autres. Il faut que j'aille mal pour savoir que je pourrais aller bien.*

« L'impression d'être un survivant ne me quitte plus guère. Il reste Mick Jagger et moi. Et moi, je suis comme ces grands malades qui se battent pour ne pas mourir »

– Comment faire pour "aller bien" ?

– J'ai besoin d'être au fond du trou pour remonter. Je sens le danger.

– Quel danger ?

– Le danger de rester en bas si je ne remonte pas immédiatement. Pour la survie, je n'ai alors qu'une issue : travailler. C'est pour cela que je suis rentré à Paris. »

Après plus de trois décennies dans le show-business, le chanteur avait accumulé quelques lassitudes, quelques doutes aussi. Il y a quelques années, à Saint-Tropez, j'avais senti qu'il n'y avait plus que deux sortes de journées pour lui. Celles où il se réveillait fatigué de porter son destin comme un arbre, et celles où il paniquait en ouvrant les yeux le matin à l'idée de n'être plus cet homme en photo à la « une » de tous les journaux. Au début de l'année 1997, il a donc pris le large. Six mois consécutifs de navigation sur son bateau de 43 mètres, le *Only-You*. Dans ce silence, il n'a pas trouvé de motifs d'espérance, et comment s'en étonner ? Le 20 août, il était de retour à Paris pour faire ce qu'il n'avait plus fait depuis quatre années : enregistrer un disque en français.

« Je m'étais fait un rêve. Mais un bateau, c'est comme une maison. On ne peut pas toujours rester chez soi. Et puis on devient flemmard. J'avais emporté ma guitare. Je ne l'ai pas touchée pendant six mois. Les heures passent, on n'a plus conscience du temps, et rien n'a plus d'importance. Le danger commence à roder. Le jour où j'ai quitté le bateau pour prendre un taxi qui devait me conduire à l'aéroport, j'avais un pied sur le pont et l'autre sur la passerelle qui descendait à un quai de la marina de New York. J'ai ressenti une angoisse terrible, comme si quelqu'un me retenait par l'épaule. Je me suis retourné et j'ai crié à l'équipage : "J'ai peur !" Quelques heures plus tard, je me suis pourtant retrouvé à Paris. Le premier jour, je suis resté chez moi, dans ma tanière. Je flippais. Après six mois de mer, de plongée sous-marine, la rue, l'asphalte bruyant, une incroyable sensation de vacarme. Je ne suis sorti que vers minuit pour aller dans une boîte, Le Bash, où j'ai été scotché au mur par la musique et les cris. Au bout de quelques jours, les bonnes vieilles habitudes sont revenues. »

Pour parler de ses routines, Johnny Hallyday use d'un néologisme tiré de l'anglais *to destroy* (détruire). Dans le monde des *rock dreams*, la fureur de vivre était aussi celle de mourir. Il dit donc *« ma vie de destroyance »* pour évoquer, en vrac, des accidents de voiture, une tentative de suicide, l'alcool, et la ronde des nuits qui façonne son image d'icône en noir et blanc. Une icône impatiente de jouir et de souffrir. Et couverte de femmes. Hallyday a toujours vécu dans une atmosphère d'orgie perpétuelle. La drogue, version moderne de la tradition bachique, a trouvé sa place dans cette vie sans lendemain, aussi proche d'Eros gagné par l'ivresse que de Thanatos dévalisant une pharmacie : Ténédron, Corydrane, cocktail Mandrax-whisky, Maxiton injecté en intraveineuse.

« J'ai aussi fumé de l'opium à Bangkok. On m'a préparé très calmement ma pipe avant de me la mettre dans la bouche. Je suis rentré dans un rêve, c'était un sentiment incroyable, un peu comme dans ces cinémas diffusant des films en relief, où l'on vous distribue des lunettes qui vous donnent l'impression d'être projeté dans le film. Mais la cocaïne, oui, j'en ai pris longtemps en tombant de mon lit le matin. Maintenant, c'est fini. J'en prends pour travailler, pour relancer la machine, pour tenir le coup. Je ne suis pas le seul d'ailleurs. La poudre et le hasch circulent à mort chez les musiciens. Il n'y pas à s'en vanter, je n'en suis pas fier, c'est ainsi, c'est tout. Mais il faut bien savoir que nos chansons, on ne les sort pas forcément d'une pochette-surprise. »

La part de l'ombre et celle de la lumière restent impossibles à faire puisque, lorsqu'il est à Paris, le chanteur s'exerce chaque jour dans une salle de sports du quartier de la Bastille. *« C'est une salle à l'américaine, fréquentée principalement par des gardes du corps et des culturistes professionnels. Y aller est une obligation que je me suis donnée. Ma discipline. Je ne prends jamais de rendez-vous avant 13 h 30. J'en ai besoin, cela me donne de l'énergie. J'ai toujours commencé plein de choses que je n'ai jamais achevées. La gymnastique, j'ai commencé il y a dix ans. J'en fais sérieusement depuis un an. En tournée, j'ai mes appareils dans un bus. Ma salle de gym ambulante. Et chez moi, comme sur le bateau, j'ai des poids partout. Si je ne fais pas de gym, je suis crevé. C'est dans la salle que je reconstitue mon énergie. Quoi qu'il se soit passé la veille au soir, j'y vais. C'est mon autre technique de survie, en dehors du travail. Je crois que si je suis toujours là, c'est parce que j'ai une bonne santé et que je suis très malin. Je suis vraiment un dur à cuire. »*

Il rit de son affirmation. Une allégresse singulière crépite sous chacun de ses mots. Il fait plaisir à voir. Vivant plutôt que survivant. Avec, soudain, beaucoup d'influx. Quelques jeunes gens s'installent en face de nous. Attentifs à eux-mêmes, affairés, sérieux avec des manières de petits messieurs malgré leurs vingt ans, les pulls trop larges et les bouts ronds de leurs Doc Marten's. Johnny souffle la fumée de sa cigarette vers eux en plissant les yeux : *« Jeunesse dorée, non ? »*

C'EST ainsi qu'il en vient à parler de son père. *« Ma seule vraie rencontre avec lui, c'était le jour de son enterrement. J'y suis allé par respect. Je me suis retrouvé tout seul dans le petit cimetière belge de Schaerbeek. Quelle tristesse ce jour-là, avec ce corbillard, et ce père suivi par un inconnu, son fils. Il s'appelait Léon Smet et avait été, paraît-il, comédien, danseur, équilibriste, chanteur et clown. La seule fois où j'ai entendu dire du bien de lui, c'est par Serge Reggiani qui m'a dit dans les coulisses d'un théâtre : "J'ai bien connu votre père, et j'ai travaillé avec lui." J'ai été élevé par la sœur de mon père. Ma mère était mannequin vedette chez Fath. Elle avait rencontré un homme très séduisant, qui lui avait fait un enfant – c'était moi. Ils habitaient rue Chuzel, dans le 9e arrondissement. Seule ma mère travaillait, mon père ne faisait que boire. Un jour, elle est rentrée de son boulot et m'a trouvé dormant sur une couverture, seul dans l'appartement. Il était parti avec une crémière de la rue La Rochefoucauld, après avoir vendu mon lit et toutes mes affaires. Ma mère, qui était une enfant naturelle, s'est pourtant mariée avec mon père, retrouvé le temps d'une signature sur un registre de mairie, pour que je porte son nom. Par la suite, elle a eu des difficutés pour me faire garder. Ma tante, Hélène Mar, s'est proposée de lui rendre service, et c'est ainsi qu'elle m'a accueilli. Mais j'ai toujours gardé de bonnes relations avec ma mère, et je ne manque jamais de faire un crochet par Montélimar, là où elle habite, quand je descends à Saint-Tropez en voiture.*

» Quand je suis devenu vraiment Johnny Hallyday, c'est-à-dire riche et célèbre, plus célèbre que riche d'ailleurs, j'ai continué de penser à mon père. Il m'intriguait. Je l'ai fait venir à Paris. Je me suis retrouvé en face d'un clodo. Il m'a dit : "Bonjour Jean-Philippe", avec un accent belge très prononcé. Je l'ai emmené chez Cerruti pour lui faire faire une garde-robe complète. Trois complets sur mesure, une douzaine de chemises, etc. Puis je lui ai loué un appartement à Paris. Quelques jours plus tard, le directeur de Cerruti m'appelle. Mon père avait tenté de lui revendre ses vêtements au quart du prix. Puis j'ai reçu un appel de l'agence qui avait loué l'appartement. Mon père avait tout détruit, mis le feu aux rideaux et s'en était retourné à l'Armée du salut. Il n'y avait rien à faire. Je sais qu'il dormait dans les caniveaux. Même les flics refusaient d'aller le chercher. De temps en temps, j'avais des nouvelles de lui, sur papier bleu, par voie d'huissier. J'apprenais qu'il avait mené la grande vie avec une poule à Knokke-le-Zoute. Il avait joué au casino, s'était offert des repas de caviar et avait signé ses factures : Léon Smet, père de Johnny Hallyday. Je payais, bien sûr, et je lui faisais passer de temps en temps du liquide, mais je ne l'ai jamais revu. Sauf au cimetière.

» Je me suis un peu auto-analysé. Cette histoire m'a complètement déboussolé pendant toute une partie de ma vie. Cette envie féroce de créer une famille, et cette incapacité à le faire – assez souvent démontrée, non ? –, cela vient, je crois, de ce premier chapitre de ma vie. Nous avions pourtant réussi avec Sylvie Vartan à rester mariés dix-huit ans, ce qui est quand même un exploit dans notre milieu d'artistes, la preuve de quelque chose de vrai. Pour mes cinquante ans, au Parc des Princes, elle a chanté Mes tendres années *a cappella, et je l'ai vue au bord des larmes. Je me suis dit : il faut qu'elle tienne, il faut qu'elle tienne. Elle a tenu. C'était très émouvant pour nous, ce passé réévoqué, qui repassait devant nos yeux. Chacun sait comment ça s'était terminé. Il reste que mon fils est devenu mon meilleur ami, avec le respect que je lui dois en tant que fils, et celui qu'il doit à son père. D'ailleurs, son histoire avec Estelle me rappelle notre histoire à Sylvie et à moi. Mais je n'ai jamais pu échapper à ce père parti vagabonder quand j'avais huit mois. »*

« J'ai peur de la mort. Mon rêve, c'est d'y passer violemment, sans m'en rendre compte. Comme James Dean »

La conversation s'attarde sur les difficultés que tout homme doit affronter s'il veut assumer son destin. Johnny Hallyday évoque la tentation du tout ou rien, les puissances du doute qu'il faut aussi savoir défier, et vaincre. Il parle ainsi du romancier Ernest Hemingway, dont il a visité la maison cubaine. *« Il en a pas mal bavé, non ?, entre l'alcool et ses livres qui n'avançaient plus. »* On ne s'attend pas à ce que Johnny Hallyday parle des coups de cafard d'Hemingway. Il en est pourtant ainsi. Mais c'est en narrateur de ses propres ténèbres qu'il a le talent le plus vif.

« Dès que la nuit tombe, dit-il, *je suis angoissé. C'est pour ça que je sors toutes les nuits. Je n'aime pas danser, on n'entend dans les boîtes que de la musique naze, bombardée par des haut-parleurs, mais c'est le seul moyen de ne pas être seul. J'ai peur de la mort. Prendre ma voiture et me tuer en allant à Deauville ne me fait pas peur. Mourir dans l'action ne me fait pas peur, mais la certitude de l'échéance inévitable est effrayante. Attendre quelque chose qui va arriver, je crois que c'est le pire. La nuit, je dors une heure et je me réveille en nage, comme si je sortais de ma douche. Et l'enfer de la nuit commence. La peur. Je n'ai qu'une chose à faire, me relever. Je me passe un film, je bouquine, je travaille sur une chanson que je dois apprendre. Bizarrement, je travaille très bien la nuit. Dans l'absolu, mon rêve, c'est d'y passer violemment, sans m'en rendre compte. Comme James Dean.*

LA mort de mon ami Gill Paquet a été terrible. Nous avions commencé ensemble, il était devenu mon attaché de presse, mon homme de confiance. J'ai partagé plus de choses avec lui qu'avec toutes les femmes avec qui j'ai vécu. Il s'était cultivé, il avait appris à aimer la littérature et je crois qu'il la connaissait bien. Je connais mon inculture, et j'avais besoin de ses conseils. Je lui ai tenu la main à l'hôpital. J'étais à son chevet quand on l'a ramené chez lui. Personne ne l'a remplacé. Et maintenant je suis plus seul que jamais.

– Les amis ?

– Je les compte sur les doigts d'une seule main. Il y en a un, Sacha, qui fut mon garde du corps, mon manager personnel, et qui travaille maintenant à AB Production ; un autre, Alan, est aujourd'hui rescapé d'un infarctus ; un autre encore, Ticky Holgado, fut mon secrétaire pendant longtemps. Les deux derniers sont connus : Carlos, l'ancien garde du corps de Sylvie, est le fils de la psychanalyste Françoise Dolto ; et Philippe Labro, qui dirige la radio RTL, a écrit Jésus-Christ est un hippie, *une chanson faite pour moi et qui m'a valu l'hostilité de toute la bonne société catholique. Ces cinq-là sont mes fidèles. Juif, Arabe, Noir, Blanc, je ne fais pas la différence. Moi-même, je suis catholique et croyant. La première fois que j'ai fait le Palais des sports, je suis même allé à l'église brûler un cierge pour que tout se passe bien. Je suis non-pratiquant, faut-il le préciser. Je ne connais aucune prière, mais tout homme a besoin de croire... Pourquoi je dis ça ? Pour dire que j'ai beaucoup de défauts, mais que celui que je ne supporte pas chez les autres, c'est le racisme. »*

J'observe les fentes de ses yeux, ses joues creuses, sa peau tendue, l'anneau d'or qui perfore son oreille et son bouc de Tatar. Le temps lui a pris sa jeunesse, mais pas ses fièvres. Il semble sortir de partout et de nulle part. Il a énormément voyagé. *« Il y a trois pays que j'ignore et où je voudrais aller,* avoue-t-il : *la Russie, l'Australie et la Chine. En fait, je me sens très attiré par ce que je ne comprends pas en Orient. Je connais bien la Thaïlande et le Japon. Mais les voyages que je préfère, au bout du compte, ce sont encore mes tournées. Retrouver mon public, reprendre la route avec mes musiciens, arriver dans ma chambre d'hôtel, chercher la TV et le minibar. C'est l'amitié du public qui me fait vivre. »*

On ne reçoit jamais que ce qu'on a donné. Johnny ne cesse de jeter sa vie en musique à son public. Dans chacune de ses chansons, il y a toujours un cœur qui bouge. Qu'il se pose (au début de sa carrière) en *« idole des jeunes »* ou (plus récemment) en *« chanteur abandonné »*, Johnny Hallyday reste ce vagabond repu d'expériences, n'attendant plus rien, n'ayant plus, semble-t-il, ni espérance ni désenchantement, mais voulant toujours. Dans le monde de ses chansons, l'« Hallyday-land » bâti par les clips et les transistors, tout part de lui et tout revient vers lui, y compris les forces du mal dont il s'arrange, comme du reste. Il n'est pas seulement la foudre et le convulsionnaire, mais aussi le paratonnerre et l'ambulance.



« *Ce que j'ai de plus que les autres ? Je ne suis qu'un interprète, n'ayant écrit les paroles que d'une seule chanson.* La musique que j'aime, *et encore j'avais eu besoin de beaucoup de cocaïne – mais je me sens capable de faire passer dans le public les sentiments qui me traversent.* » Ses enregistrements – « *plus de mille,* précise-t-il, *dont quelques navets et deux cents tubes* » – gravés sur le vinyle, forment donc une sorte d'album de famille partagé avec tous les Français. Et Johnny Hallyday l'avoue avec le sourire et une sincérité non feinte : « *Je n'oublie jamais que la France est mon pays.* »

C'est d'ailleurs un paradoxe qu'un artiste nommé Hallyday, né belge, ayant toujours rêvé de l'Amérique et qui donne l'impression de vivre partout de la même façon, parle de la France comme de son pays. « *Je me suis senti devenir français, pas seulement comme citoyen, mais comme vedette de la chanson,* constate-t-il, *quand j'ai fait mon service militaire. C'était l'époque où les artistes faisaient leur possible pour éviter la caserne. L'acteur Jacques Charrier, par exemple, cela lui a coûté sa carrière. Un an avant d'être appelé, j'ai commencé à sentir de l'arrogance et du mépris autour de ma personne.* "Alors, pédé, tu le feras quand, ton service ?" *C'était ça la rengaine. Tout a changé quand je suis parti pour Offenburg, en Allemagne. Je dois avouer que tout s'est très bien passé. Le colonel a appris toutes mes chansons par cœur, et mon adjudant, Collet, un type très sympathique avec des fossettes à la Kirk Douglas, qui avait sauté sur une mine en Indochine et voulait devenir mon imprésario, me faisait faire le mur tous les soirs. On passait la frontière sans papiers pour aller dans les boîtes de Strasbourg, et il me collait une corvée le lendemain matin sur le thème : "Il semblerait qu'on vous ait vu hier soir..."* »

TRENTE-DEUX ans plus tard, l'ancien sergent Smet a été décoré de la Légion d'honneur par le président de la République, Jacques Chirac. « *Très honnêtement, je ne la méritais pas. Je conçois qu'on la donne à quelqu'un qui a fait de vraies choses, à un médecin qui a fait avancer la recherche contre le sida par exemple, mais à nous, les saltimbanques, les chanteurs, les comédiens... Bon, ça a fait plaisir à ma mère, à ma maison de disques, mais, à moi, pas grand-chose, ou plutôt ça m'a fait plaisir, mais je me demande encore pourquoi. Le soir, je l'ai portée sur mon Perfecto pour aller au* Queen. *Un homosexuel m'a traité de conformiste légionné. Ça s'est très mal fini. Pour lui.* »

« La cocaïne,
j'en ai pris longtemps
en tombant
de mon lit.
Maintenant,
c'est fini. J'en prends
pour travailler, pour
relancer la machine.
Je n'en suis pas fier,
c'est ainsi,
c'est tout »

La politique française ? « *J'aime bien Jacques Chirac,* dit-il, *mais je suis comme tout le monde, déçu. Même si on oublie qu'il avait hérité d'une France chancelante. D'une façon plus générale, je n'ai pas voté depuis que De Gaulle est parti, même si j'ai appelé à voter oui pour Maastricht. Je n'aime pas beaucoup ce qui se passe en politique. Trop de corruption, de tous côtés. Et trop d'hommes politiques qui ne rêvent pas à la France, mais qui rêvent simplement d'être des stars. La politique n'est que le moyen de promotion de leur petite personne. Je voterai à nouveau le jour où je verrai apparaître quelqu'un qui pense à son pays avant de penser à lui. De Gaulle reste pour moi une figure incroyable, même si je lui reproche d'avoir signé avec Monaco un traité interdisant aux Français d'acquérir la citoyenneté monégasque, et je lui garde toute mon admiration.* »

Le bar semble vide. Les derniers clients regardent le chanteur à la dérobée. Un type assez sympathique lui glisse, respectueusement, que sa fille s'appelle Laura, comme la sienne. Johnny Hallyday est prévenant, gentil avec tous, sans voir personne. Suit-il, quand il se lève, cette ombre attachée à ses pas, et à laquelle, peut-être, il ressemble, son père ? Ce soir, il va dîner avec l'acteur Robert De Niro qui lui apporte une boîte de cigares de la part de son ami, l'acteur Harvey Keitel. Nous parlons des acteurs. « *J'aime beaucoup Philippe Noiret. Et dans la vie, il représente pour moi le classicisme vestimentaire que je n'ai jamais pu adopter. Ses vestes avec des coudes en cuir, ses cachemires, c'est l'élégance française.* » Le cinéma appartient depuis toujours à l'univers du chanteur. A douze ans, il avait tourné dans *Les Diaboliques* de Clouzot. Il y avait eu ensuite plusieurs tentatives où l'on s'était contenté d'utiliser son image ou son nom.

« *Heureusement, j'ai eu Godard,* dit-il. *Et* Détective. *Godard est resté mon préféré parmi tous ceux avec qui j'ai tourné. Le plus étrange aussi. Il me disait toujours qu'il ne voulait pas m'éclairer parce que je dégageais trop de lumière. Avant lui, j'avais tourné avec Hossein. Hossein, c'est toujours bien quand il raconte. Le tournage est une autre histoire. Après Godard, j'ai tourné* Conseil de famille *avec Costa-Gavras, et je dois dire que j'ai été plutôt déçu. Costa a voulu tourner une comédie, or il n'a personnellement aucun humour. Je n'ai rien tourné depuis cinq ans. Je viens de changer d'agent chez Artmédia et je suis disponible. Mais pas pour n'importe quoi.* »

QUELQUES heures plus tard, chez lui. Johnny Hallyday a transformé le garage de son domicile parisien en bureau. C'est une petite maison de bois, fermée à clef, avec une salle au premier étage. Lætitia, sa nouvelle « *petite femme* », comme il dit, nous a trouvé un fond de calvados et un peu de whisky. « *Lætitia me protège,* dit il. *J'ai mes vices, mais j'ai besoin d'elle. Elle m'apporte ce que d'autres n'ont jamais su me donner.* » Il referme la porte derrière elle. Nous sommes seuls.

« *Je n'avais jamais travaillé avec le compositeur Pascal Obispo. J'aimais beaucoup ce qu'il faisait. l'évidence de son talent rappelle celui de Michel Berger, mais je n'étais pas sûr de ce que nous pourrions faire ensemble. J'ai durci le climat de ses chansons. Je les ai collées à ma peau. C'est un peu plus hard...* »

C'est afin d'écouter son nouveau disque que nous sommes dans ce lieu, au cœur de la nuit. « *Les jeunes comme Florent Pagny ou Obispo,* confie-t-il, *m'appellent "le Patron". Les musiciens, eux, m'appellent "le Boss", et les ouvriers qui travaillent avec moi sur les tournées m'appellent "l'Homme".* »

Qui devient-il alors, celui qui chausse des lunettes de presbyte pour manœuvrer la télécommande de sa chaîne hi-fi ? Il s'assied sur une chaise dure, derrière une petite table. Il écoute. Il a des gestes à lui, secrets, repoussant parfois de devant ses yeux des choses que l'on ne voit pas. Le titre du disque ? *Plus près de vous.*

Avec ses lunettes et son costume sombre, très strict derrière son pupitre, Johnny Hallyday a quelque chose d'un maître d'école. Ses rêves sont morts depuis longtemps, il l'a dit, mais ils continuent de dériver autour de lui. C'est au milieu de leurs carcasses inertes qu'il se fraye un chemin. Seul le son de sa voix, dans l'exercice de son métier de chanteur, a le pouvoir de leur rendre leur lumière pure de firmament. *Mezza vocce.* Il chantonne, habitant tous les morceaux de son dernier disque comme si c'était le premier. Il tient dans ses bras des instruments imaginaires, et singulièrement un violon, dont il fait mine de jouer en se cassant le buste. Deux larmes blanches coulent sur son visage de suaire, éclairé de l'intérieur par ce regain des songes. Autour de lui s'étend un infini enviable. Des foules se rassemblent en criant son nom sans s'apercevoir qu'il est là, à côté d'elles, caché sous son manteau d'homme.

Daniel Rondeau

© Daniel Rondeau/*Le Monde*

Photo : Robert van der Hilst

Le communisme en URSS : l'Etat-savant et la double terreur *par Marc Ferro*

Après une première partie intitulée « La violence et la foi » (Le Monde *du 6 janvier), l'historien Marc Ferro retrace et analyse la genèse et les développements de la double terreur qui accompagna la révolution bolchevique et ses suites.*

EN 1922, rendant visite dans sa prison à son vieux camarade Nicolaievitch Soukhanov, menchevik de gauche comme lui pendant longtemps, Léon Trotski s'entendit dire : *« Tu te souviens, quand tu nous assurais que les bolcheviks sauvegarderaient les libertés démocratiques ? – Oui,* répondit Trotski, *c'était le bon temps. »* Puis Trotski s'en alla, Soukhanov fut fusillé. Enivré par le pouvoir, tétanisé par la terreur, son ami n'avait rien tenté pour le sauver. Pourtant, le même Trotski avait déclaré, quelques années plus tôt, en pleine révolution, sauvant alors la vie de camarades lynchés par la foule : *« Ce ne sont pas les hommes qui sont responsables seuls des tragédies de l'Histoire, mais les institutions. »* Lénine avait tenu des propos identiques. Dans un film de 1926, *Le Château et la Forteresse*, dont l'action se situe sous l'ancien régime, le gardien disait au détenu : *« Qu'as-tu fait ? Pourquoi es-tu là ? »* Le détenu répondait au gardien : *« Pour que TU ne sois plus frappé et humilié. »*

Tel était le sens profond de la révolution russe.

Mais, après six mois de déceptions, après le putsch manqué du général Kornilov, le souvenir des répressions se raviva et le ressentiment mûri depuis des siècles se libéra. Seuls, comme on a dit, les bolcheviks l'assumèrent, emportés eux-mêmes par le courant, mais prêts à tout pour en garder le contrôle. Ils avaient annoncé la faillite du gouvernement provisoire, et l'Histoire leur avait donné raison. Pour avoir su, mieux que ses camarades, établir ce diagnostic, Lénine put exercer désormais une sorte de dictature d'opinion.

Dans son ouvrage sur le léninisme, Dominique Colas rappelle des propos de Lénine antérieurs à la révolution qui éclairent sur sa manière de raisonner et sur les méthodes à venir des bolcheviks. *« Il ne saurait exister d'ouvrier antisémite, parce que, par essence, selon ses normes, un véritable ouvrier dispose d'une conscience de classe, que celle-ci est par définition étrangère à l'appartenance religieuse ou ethnique ; par conséquent, un ouvrier qui travaille en usine et serait antisémite ne saurait être défini comme un ouvrier. »*

Le propos est révélateur. Tel un savant, adepte du socialisme « scientifique », Lénine constitue son objet, le *définit*, énonce ce qu'est un ouvrier. A nouveau, en 1920, quand il se plaint à Gorki qu'il n'y ait pas de vraie classe ouvrière en Russie, il s'étonne que son interlocuteur puisse s'indigner que Lénine ait pu ainsi prendre le pouvoir *« au nom d'une classe qui selon lui n'existe pas »*. Ayant défini l'ouvrier, à qui on insuffle sa conscience de classe de l'extérieur, Lénine et les bolcheviks (mais les autres socialistes aussi) définissent ce qu'est un paysan pauvre, un koulak. Et aussi bien un saboteur.

A la façon dont il faut le discours du médecin pour qu'une fatigue cesse d'être attribuée à une flemme, il faut l'analyse du doctrinaire pour qu'un paysan soit défini comme « pauvre » ou comme « moyen ». Forts de leurs analyses entre Février et Octobre, et certains d'incarner désormais le devenir de l'Histoire, les communistes croient ainsi qu'ils savent et qu'ils sont les interprètes de cette Histoire. On pressent les conséquences.

De la même façon qu'il croit sa pratique scientifique, le Parti ne juge pas son action violente, criminelle ; il la veut efficace. Quand Saint-Just voulait exécuter le roi, il n'entendait pas le juger ; il le *condamnait du seul fait qu'il était* un monarque. Quand Lénine veut arrêter les capitalistes, il n'entend pas les punir d'avoir exploité la classe ouvrière, mais de constituer un obstacle à la construction du socialisme. Sans s'en apercevoir, la *révolution avait ainsi changé* de principe ; en février, comme en 1789, elle éclatait au nom du Droit, « Juste Droit ». Après Octobre, elle entend agir dans le sens de l'Histoire, à la façon, du moins, dont l'interprètent les adeptes du déterminisme, sûrs de leur science puisée aux meilleures sources.

De la même façon qu'il croit sa pratique scientifique, le parti ne juge pas son action violente, criminelle ; il la veut efficace

Pour aider à cette marche vers le socialisme, assurer son triomphe, il faut mener la guerre contre ceux qui retardent, volontairement ou non, cet accomplissement. Et, en premier lieu, exterminer les ennemis du pouvoir des « soviets », une nécessité pour autant qu'ils ont déclenché la guerre civile et suscité l'intervention étrangère ; le précédent de la « Grande Révolution française » est là pour légitimer leur exécution, et les bolcheviks dressent une statue à Danton, à Robespierre, à Marat.

Autre catégorie de suspects : ceux qui doutent de l'analyse des dirigeants, la contestent – alors que le Parti a délibéré –, affaiblissent l'élan moteur des forces de *développement*. Ce *ne peuvent* être que des *« hystériques »* (Lénine), des malades, ce qui légitime leur envoi à la campagne, puis dans des maisons de repos, enfin dans des asiles. Dès l'époque de Lénine, Ioffe et Balabanova en savent quelque chose, qui faillirent être expédiés en Sibérie.

Dès 1945, la peur qu'ici ou là renaisse quelque espérance révolutionnaire paralyse les muscles de ceux qui ne veulent pas savoir

Enfin, tous ceux qui, même innocemment, constituent un obstacle au bon fonctionnement du régime doivent être mis hors d'état de nuire : ouvriers qui n'atteignent pas les normes, responsables enrichis, etc. Ils sont envoyés dans des camps. Ce « nettoyage » n'a pas pour but l'extermination, mais l'« assainissement », puisqu'on *isole les victimes afin qu'elles ne* « contaminent » plus les éléments « sains » de la population. Dans les camps, où ils vont mourir en grand nombre, les déportés sont là pour construire un canal, défricher une forêt, travailler. Paradoxalement, *ils ont pour compagnons ceux* dont le régime voulait faire la première incarnation de l'homme nouveau, ces orphelins et jeunes petits délinquants, victimes de l'ancien ordre social. Faute de moyens adéquats, les dirigeants entendirent *les régénérer par le travail*, la valeur emblématique du régime. Loin des villes, on leur fit ainsi construire des chantiers, des camps de travail. Ils y demeurèrent longtemps.

Ainsi, les premiers, « ennemis du peuple », ont été fusillés, pour activité politique le plus souvent ; les suivants, internés dans des asiles, et leur nombre crût après la mort de Staline, quand l'organisation de procès publics devint gênante pour le régime ; les troisièmes ont été exilés.

Ceux-là, par millions, de loin les plus nombreux, n'ont pas nécessairement conscience d'être « objectivement » des ennemis du régime. C'est l'Etat-parti, omniscient, qui se charge de définir leur nuisance ; il est quelque peu aidé par les délateurs. Risquons une analogie : à la façon dont, à l'hôpital, un praticien procède à une opération sur un corps, en soustrait les parties malsaines pour le bien du patient, l'Etat-savant soustrait un groupe social, défini comme malsain, pour sauver le système, le renforcer et perpétuer son pouvoir.

Ces pratiques sont au zénith à l'époque de Staline, omniscient, en politique mais aussi en linguistique, en biologie, etc., et qui, en 1949, croit pouvoir rétablir l'unité des sciences, celles de la nature et de la société. L'inventaire des *crimes commis, déjà rendu public*, au moins en partie, par le rapport Khrouchtchev, en 1956, a, depuis, été bien établi – et les responsabilités du pouvoir aussi. Or, depuis des décennies, ayant pénétré l'appareil d'Etat, les populations s'étaient intégrées au régime qui était aussi leur expression. En le défendant pendant la *« Grande Guerre patriotique »*, elles se sont défendues elles-mêmes. Deux décennies plus tard, les premiers dissidents, tel Litvinov, le petit-fils du diplomate, reçoivent des lettres d'insultes : ces ingénieurs, intellectuels qui protestent contre les iniquités, ne sont-ils pas des privilégiés qui n'ont pas les mains calleuses ? Ayant le sentiment que la révolution de Lénine et de Staline les a fait sortir des ténèbres et entrer dans la vie, ces plébéiens se soudent autour de leurs drapeaux.

Depuis la mort de Staline, le régime s'était lentement modifié ; la *terreur s'était amendée, mais elle* se perpétuait, intériorisée. L'excès de bureaucratisation en bloque lentement les mécanismes. Cependant, effet « pervers » d'une politique éducative vigoureusement menée depuis les années 20, de nouvelles *générations, instruites*, sont apparues qui, devant la faillite des plans, les révélations du rapport Khrouchtchev, ses rodomontades sur les progrès de la production, etc., perdent la foi en l'infaillibilité du Parti, sans pouvoir *ouvertement le faire savoir*.

Au bout du parcours, elles n'en ont pas moins intégré, à leur tour, les sphères dirigeantes du pays, qui compte, en 1987, 20 millions de personnes ayant fait des études supérieures ; peu à peu, celles-ci se substituent aux représentants *« ouvriers »* ou *« kolkhoziens »* de la direction de l'Etat-parti. Cette poussée, inverse de celle des années 20, que nous avons appelée « déplébéianisation », rend compte de l'exigence de *glasnost*, de l'arrivée de Gorbatchev, qui est l'expression de ce changement social autant qu'ensuite son animateur.

Il reste à se demander pourquoi, en France surtout, on n'a voulu voir l'évolution de l'URSS qu'avec des lunettes roses, et, depuis que le pays se transformait, qu'avec des lunettes noires.

« Même si les témoignages forcent l'intelligence à admettre, les muscles ne croient pas », disait David Rousset. Sans doute, les appareils politiques jouent de ce trait, le Parti communiste français par exemple, niant l'existence de camps en URSS jusqu'à ce qu'en 1976 un petit film, *réalisé* par un dissident letton, en montre les images à la télévision. Mais le refus des autres ?

Dès 1919, un meeting de la Ligue des droits de l'homme, à la Grange-aux-Belles, en est une première figure. Le public hue ces socialistes russes qui évoquent les débuts de la terreur rouge. Après un tel « bourrage de crâne » sur l'échec de la révolution, on ne veut pas les entendre. *« On ne croira que Martov ou Trotski ; on les connaît, on a confiance en eux. »* Et voilà que, stupeur, Martov vient d'arriver, il est dans la salle. *« Oui, tout cela est exact ; il se passe des choses horribles en Russie. »* Au silence de mort qui a accompagné son témoignage, succède un déchaînement, une tempête ; l'assistance se dresse, hurle sa colère, menace ; il doit quitter la salle sous les huées. Il avait manqué détruire leur espérance.

Encore désigné sous le nom de *« Russie des soviets »* – et à cette date à juste titre –, ce monde né ailleurs avait abattu l'ancien régime, dessaisi les patrons, fraternisé sur les champs de bataille. Il reprenait *le cours de la Révolution française* qui ne s'était jamais achevé. *« La terre aux paysans, l'usine aux ouvriers »*, ses réformes sociales, son appel aux travailleurs de tous les pays ressuscitaient l'espoir en une révolution mondiale, pacifique et fraternelle. *Mais* méritaient la mort ceux qui entravaient sa marche...

Le système s'est effondré du dedans, pas par ses nationalités comme on l'avait affirmé, mais parce qu'il avait sécrété une société qui n'en voulait plus

On observe le même comportement après la victoire de 1945. Les années de Staline ont brisé l'appareil de guerre nazi, détruit le mal absolu, extirpé le virus fasciste. Que peuvent valoir les affirmations d'un Kravtchenko, avec sa description des horreurs qu'il dénonce, ou les 40 millions de morts que les samizdats dénoncent dès les années 60 ? Il faut Budapest, Prague, pour que le doute s'installe...

Mais la volonté de ne pas voir est également partagée par les ennemis du régime soviétique. Tout comme en 1917 était jugé impensable le triomphe des rouges, l'idée, en 1940, que leurs armées puissent avoir quelque efficacité paraît absurde – puisque Staline *« a assassiné tous ses généraux »*. Dès 1945, la peur qu'ici ou là renaisse quelque espérance révolutionnaire paralyse les muscles de ceux qui ne veulent pas savoir. Ainsi se fige, dès les années 60, et vu la diffusion sans cesse renouvelée des horreurs commises auparavant, la croyance en la permanence d'un régime totalitaire, alors qu'il pourrit et s'autodétruit à vue d'œil.

En France, durant les années 70, on veut ignorer que la terreur ne cesse de décroître en URSS, que sur ses ruines émergent des générations nouvelles qui ne tolèrent plus la dogmatique marxo-léniniste, même si l'appareil en joue pour perpétuer son éminence. L'étranger veut ignorer la créativité *artistique et culturelle d'une société* qui produit Tarkovski, Kontchalovski, Iosseliani, Mikhalkov, pour ne citer qu'eux. Que la diffusion de leurs œuvres ait rencontré des difficultés n'exclut pas qu'auparavant elles ont pu être réalisées. Bientôt, la chape de plomb qui enserre la société fond sous les éclats de rire des spectateurs de la Taganka ou les ricanements de *La Petite Vera*.

A Paris, pourtant, on juge et on répète que la glasnost *« est un miroir aux alouettes »*, la perestroïka *« un nouveau produit de la propagande soviétique »*. *« Quand on parle d'opinion publique, il faut se garder de faire parler des muets »*, écrit l'un ; *« une protestation est impensable »*, dit l'autre. Et le chœur reprenait : *« Le système est immuable »*, *« le système ne saurait changer »*. Or, il s'est effondré du dedans, pas par ses nationalités, comme on l'avait affirmé, mais parce que le système avait sécrété une société qui n'en voulait plus. Le voir, ou le reconnaître, eût signifié que tout est possible quand une société se met en mouvement. Une conjoncture qu'on veut prévenir, en rappelant sans cesse les raisons d'en avoir peur.

***Marc Ferro** est codirecteur des Annales, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess).*

★ Dominique Colas, *Le Léninisme, philosophie et sociologie politique du léninisme*, PUF, 1982.

★ « Practices of Denunciation in Modern European History », *The Journal of Modern History*, 68-4-1996 ; surtout les articles de J. Burds, S. Fitzpatrick, V. A. Kozlov.

★ Dorena Caroli, *Jeunes à l'abandon dans la Russie soviétique des années 20* (1918-1931), thèse EHESS, 1997.

Un cri de désespoir des chômeurs et des précaires *par Denis Vienot*

LES actuelles manifestations de chômeurs frappent par la nature de la revendication élémentaire pour un revenu d'existence, soit une allocation de fin de droits ou un minimum social. Cela échappe à toute récupération idéologique. Nous sommes dans le registre de la lutte pour la survie. C'est plus un cri de révolte qu'une revendication structurée et élaborée par des états-majors. Les témoignages des chômeurs en lutte sont dénués de fioritures : *« Si nous n'avons pas grand-chose à gagner, nous n'avons plus rien à perdre ! »*

La dégressivité des allocations de chômage, alliée à l'augmentation continue, depuis presque deux ans, du nombre de chômeurs de longue durée (1 166 100 en novembre 1997) pose aux chômeurs et à leurs familles d'insurmontables problèmes de solvabilité. Il existe une corrélation évidente entre ce constat et l'augmentation des situations de surendettement, et plus simplement d'impayés de loyers, d'eau, de gaz, d'électricité, de transport.

Dans ce contexte, la réforme des fonds sociaux des Assedic, entrée en vigueur en octobre dernier, a *fait déborder le vase ! C'est un peu* comme si les Assedic s'étaient adressés aux chômeurs en leur disant : *« Ce n'est pas parce que vous êtes faiblement indemnisés que vous avez des difficultés, c'est parce que vous ne savez pas bien gérer votre budget avec le peu d'argent que l'on vous donne. »*

En renvoyant l'attribution des aides matérielles sur les fonds de solidarité logement, les fonds d'impayés EDF-GDF, les syndicats de transports, voire des associations caritatives, les Assedic ont banalisé la situation du chômeur, le coupant un peu plus des liens *ténus qui le rattachaient au monde* du travail. Par ailleurs, les structures spécialisées au niveau local n'apportent qu'une aide partielle alors que les fonds sociaux étaient généralement plus généreux dans les situations critiques.

De plus, la suppression de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre), sous forme d'aide en capital de départ, a étouffé pour beaucoup l'espérance de créer leur emploi par leur propre activité. Les mesures d'économies de charges sociales *qui l'ont remplacée se révèlent* beaucoup moins efficaces.

Les travailleurs précaires (contrats à durée déterminée, intérimaires, contrats emploi-solidarité) ne sont pas dans le système de l'assurance-chômage. Cependant, leur situation matérielle est comparable à celle des chômeurs faiblement indemnisés. Aujourd'hui, même le travail – précaire – ne protège plus de la pauvreté. Nombreux sont ceux qui connaissent l'alternance et la double précarité d'une activité rémunérée en dessous du seuil de pauvreté et des mécanismes d'indemnisation fortement dégressifs. Il est urgent que tous, à commen*cer par les partenaires sociaux*, entendent ce cri de désespoir des chômeurs et des précaires.

Nombreux sont ceux qui connaissent l'alternance d'une activité rémunérée en dessous du seuil de pauvreté et des mécanismes d'indemnisation fortement dégressifs

En 1996, 442 000 chômeurs ont été reçus dans les accueils du Secours catholique, soit près de 15 % des chômeurs inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi. La quasi-totalité d'entre eux percevaient moins de 4 000 francs par mois (ils sont en France 1 400 000 chômeurs dans ce cas). Soutenir et accompagner les projets individuels, briser le mur de la solitude et du silence, le Secours catholique et les associations s'y emploient. Donner à tous ceux qui sont privés d'un emploi stable les moyens de vivre décemment et non de survivre dans *la misère*, voilà un défi à relever par le gouvernement et les partenaires sociaux. Cela passe par la remise à plat du système d'indemnisation de l'assurance-chômage, par la réévaluation des minima sociaux et le développement de la solidarité.

Les partenaires sociaux semblent aujourd'hui davantage agités et perturbés par la perspective des 35 heures. La réussite de ce passage *dépendra* du nombre d'emplois qu'il permettra de créer, traduisant concrètement l'idée de partage. De plus en plus, l'efficacité des politiques sociales et la cohésion de la société seront fonction de l'effort de solidarité que nous nous imposerons à nous-mêmes : prélèvement sur la richesse, sur les ressources, redistribution équitable et partage de la marchandise la plus rare en cette fin de millénaire : le travail.

***Denis Vienot** est secrétaire général du Secours catholique.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE TERRIFIANT SECRET

Je vous suis reconnaissant d'avoir publié, dans *Le Monde* du 18 décembre 1997, l'excellente mise au point de Nicolas Weill sur la question récurrente : que savait-on du sort des déportés ? (...) Après les premières grandes rafles des juifs, en juillet et août 1942, j'étais secrétaire-animateur des YMCA en zone sud. Début octobre 1942, avec d'autres secrétaires YMCA, nous avons rencontré à Valence (Drôme) le pasteur Charles Guillon. Charles Guillon résidait à Genève, où il était secrétaire général du comité universel des YMCA, qui se tenait en relation avec le CICR. (...) Inquiets sur le sort des *juifs*, nous lui avons demandé ce qu'il en était. Il nous a appris que divers convois étaient massacrés à leur arrivée en Pologne. Ce que l'on *ignorait* est si ces massacres *étaient* systématiquement perpétrés sur tous les déportés. L'on ne connaissait pas alors le terrifiant secret des abattoirs industriels par les chambres à gaz. Dans notre mouvement de jeunesse, beaucoup ont su alors ce qu'ils avaient à faire.

Pasteur Aimé Bonifas
Nîmes (Gard)

tat-savant

Entre deux courages *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

VOUS les avez vus comme moi : des CRS crapahutent nuit et jour sur les hauteurs de Menton. Ils ramassent les guenilles de réfugiés kurdes, entrés clandestinement dans la patrie des droits de l'homme et du franc fort. C'était tentant. D'Otrante, les Italiens les avaient conduits à Vintimille. Ils n'avaient pas trouvé de gymnases pour les accueillir moins près de notre frontière. Ce qui s'appelle refiler le bébé. A vous de jouer, mes bons amis ! Ce n'est pas commode d'avoir neuf mille kilomètres de côtes à garder, quand famines, persécutions et mafias vous expédient des cargos entiers de miséreux aux regards étonnés, implacables. La Botte devenue le talon d'Achille de l'Europe prospère et généreuse. Il va falloir se serrer, mes enfants ! Faire quelque chose !

Il y a vingt-cinq ans, une parabole fit un triomphe de librairie, et scandale. Cela s'appelait *Le Camp des saints*. Nombreuses rééditions et traductions. Jean Raspail imaginait que cent rafiots pourris quittaient le Gange avec un million de déshérités et s'échouaient entre Nice et Saint-Tropez, en quête de survie. L'auteur avait préféré l'Inde au Maghreb, pour éviter les procès d'intention. Il n'en tombait que plus juste. Les Turcs sont à mi-chemin vers l'Asie. Les cargos, eux, ressemblent. Relisez le livre. En nos temps de « flux migratoires » mal maîtrisés, l'anticipation impressionne par sa vraisemblance, par l'embarras qu'elle cerne, où elle nous laisse, en plan.

Raspail ne conclut pas. Il glisse au pamphlet. Sa cible de choix : les belles âmes complices de l'envahissement par *« dégénérescence de la pitié »*, prêtres éboueurs, intellectuels de salon, humanitaires en peau de lapin, militaires à scrupules. L'Occident est piégé par le bon cœur qui lui a servi de drapeau quand ne le menaçaient que les combats de riches, entre soi. Il accueille comme une libération et un enrichissement universaliste ce qui sonne sa fin en tant que collectivité fière de ses réussites. Les villas de la Côte d'Azur se dépeuplent. Les gouvernants tergiversent au son de Mozart. L'armée n'ose pas tirer sur la faim. Même la Suisse ouvre ses frontières, sinon ses coffres. Le bel Ouest a perdu une bataille, et la guerre. Ce devrait être une tragédie : l'inconscience des envahis et leur acquiescement à ce qui va les dissoudre dans l'esclavage en font une pantalonnade lugubre.

Comme les Grecs en voulaient au messager de ses mauvaises nouvelles, les divers rêveurs pour qui la violence ne peut être une réponse au déferlement de la misère, mais qui n'y voient pas d'alternative, ont reproché à Raspail ses intuitions. A qui vont-ils s'en prendre maintenant que de vraies coques rouillées succèdent aux fantasmes d'un romancier ?

Il n'y a pas que les Kurdes qui rêvent de nos vieux parapets et de nos modernes hôpitaux. Le temps est loin où les boat people de la mer de Chine nous inspiraient, à distance, des compassions confortables. Chaque nuit, des radeaux pourris emportent Albanais et Tsiganes (encore eux !) à travers l'Adriatique vers le pays d'où rayonne l'Eglise de toutes les bontés. Des Zodiacs traversent de Tanger à Gibraltar avec leurs lots d'Africains. Qu'en ferons-nous ? Des rafles à la Goutte-d'Or ? Des « reconduites » feutrées ? On commence par passer les frontières à quatre pattes, puis on vit d'expédients, et on brûle les voitures parce que la patrie du bonheur pour tous n'est pas ce qu'on croyait... Voilà ce que les autochtones assiégés commencent à se dire, lorgnant vers les populistes à grande gueule.

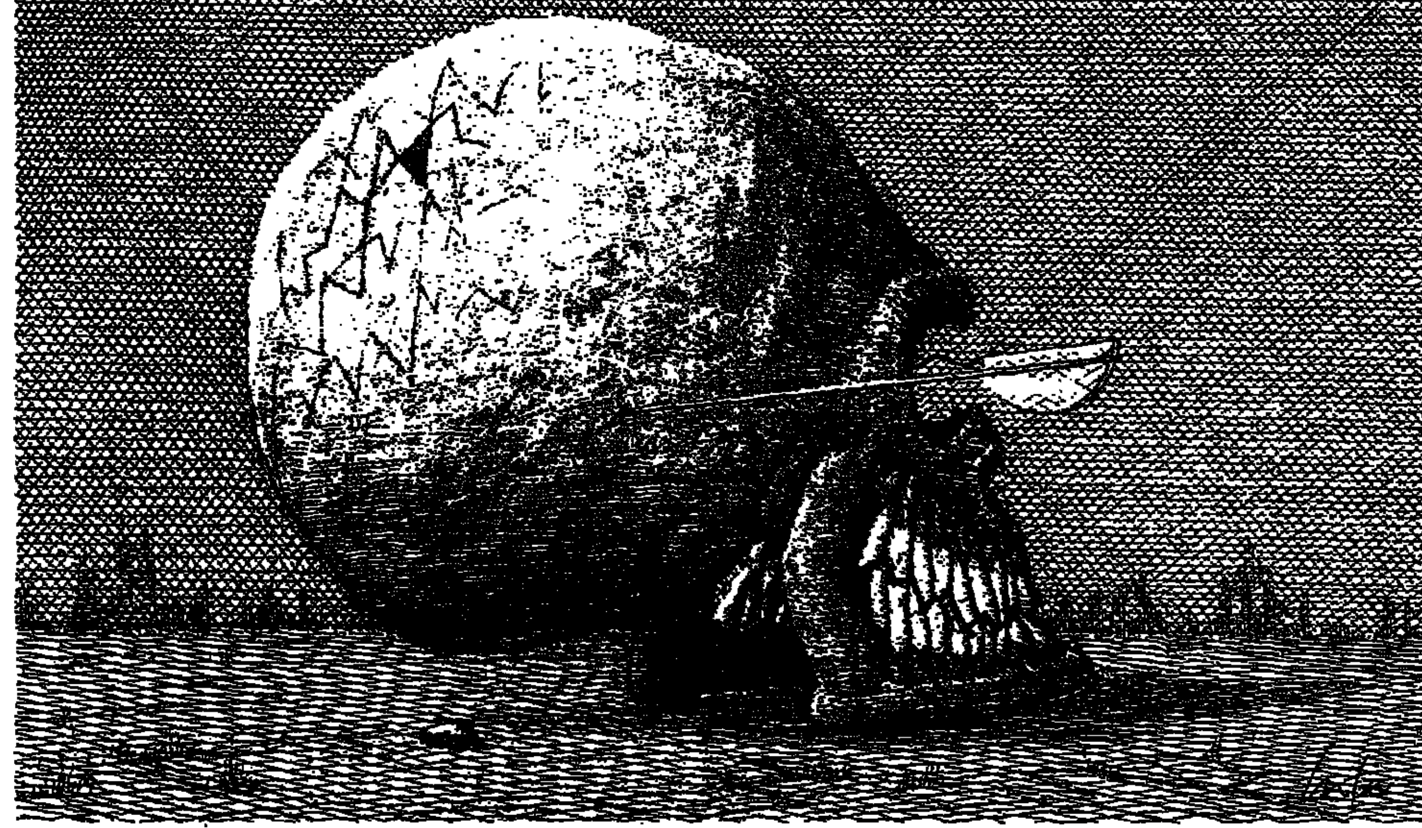
Nous forger une âme impitoyable en quelques nuits ? Nous savons faire. Nous l'avons prouvé du temps où le nazisme nous dépêchait ses indésirés. Mais que faire d'une victoire sur le terrain quand elle se paie d'une capitulation morale ? Les démocraties ne sont pas faites pour le talion et la chasse aux enfants sur les hauteurs de Menton !

Les CRS qui ramassent leurs baluchons vivent à notre place notre impasse à tous. Le nombre est contre nous. La mauvaise conscience aussi. Et l'histoire. Il n'est plus temps de changer nos gabelous en bataillons de brutes. Envoyer nos porte-avions dans le canal d'Otrante, contre des enfants au sein ? A Ormuz, à la rigueur, contre des pétroliers, mais si près de nos cathédrales et de nos Nativités, de quoi aurions-nous l'air ? Mérignac en 42 ?

Accepter d'être pauvres, accepter d'être riches : deux courages auxquels la charité chrétienne prépare mal. Reste la bouffonnerie, le rire jaune.

Pas une solution.

Homo œconomicus *par Leiter*



Le débat sur l'Europe

Suite de la première page

La réponse semble presque trop évidente. Réclamer un référendum servirait de cri de ralliement à tous les « anti-européens », proclamés ou cachés, Jean-Marie Le Pen en tête – et il est donc urgent de se démarquer de ces gens de mauvaise compagnie. De préférer l'autre solution, plus raisonnable, moins tapageuse, d'une révision par le Parlement. D'autant que des hommes comme Philippe Séguin, qui avaient marqué de leurs doutes la campagne pour le référendum sur Maastricht, en 1992, se sont « rangés ». La cause étant entendue, l'Europe souhaitable et inéluctable, pourquoi recommencer, redonner la parole à ceux qui en abusent, réveiller la démagogie ?

On pourrait pourtant tenir un raisonnement exactement inverse. Puisque la cause est juste et belle, pourquoi ne pas l'exposer en plein jour ? Et en profiter pour dire tout haut ce que l'on dit « entre soi » : par exemple, que l'euro n'a un sens que dans le cadre d'une Europe véritablement *« fédérale »*, c'est-à-dire dans un monde, pour les Européens, totalement nouveau. Certains, comme Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires européennes, s'aventurent parfois à le dire en public. Quitte à ajouter, comme dans une interview au *Figaro* (du 20 novembre 1997) qu'*« il ne faut pas utiliser le mot »*.

Si, il faut utiliser le mot tabou – *« fédéral »* – et dire aussi, le cas échéant, qu'on ne sait pas. Par exemple, qu'on ne sait pas jusqu'à quel degré de fédéralisme, de « supranationalité », on devra aller. Qu'on est incapable de prédire de manière sérieuse les conséquences économiques, sociales et même politiques de la monnaie unique. Ce n'est pas une raison pour ne pas franchir le pas, mais pourquoi ne pas admettre publiquement qu'il y a dans la construction européenne une part de rêve et d'inconnu ?

On parle sans arrêt de l'Europe, plus récemment de l'euro. Mais en insistant sur l'accessoire. On accorde la plus extrême importance au choix du futur président de la Banque centrale européenne. Selon qu'il sera français ou hollandais, la face de l'Europe en sera-t-elle vraiment changée ? ou bien y a-t-il autre chose en jeu, quelque chose de beaucoup plus important qu'une question de prestige ? Une *« ultime »* tentative de contrôler, pour un temps au moins, un organisme par nature incontrôlable, même si on le coiffe d'un « conseil de l'euro », où les autres pays européens voient surtout une concession formelle faite aux Français.

Il y a bien sûr des inconvénients réels à dire certaines choses trop explicitement. Par exemple que, sur la voie actuelle, on va soit à l'Europe fédérale, soit à l'échec et à une grave crise. L'économiste Milton Friedman, mais il est américain et connu pour ses positions « extrêmes », est lui persuadé que l'euro tuera l'Europe. Pourquoi mettre les points sur les i, pourquoi troubler et inquiéter le public, puisque tous les experts, et surtout tous les responsables qui comptent, sont d'avis que la voie choisie *est la bonne, seuls les Britanniques* attendant, sur la touche, que tout se passe bien pour se joindre à la joyeuse partie ?

Certains sujets, il est vrai, se prêtent mal à référendum. La peine de mort, par exemple : on sait trop bien quel serait le résultat. En tout cas, on croit savoir, sur la foi de multiples sondages, que tous les arguments raisonnés ou les études statistiques seraient balayés par un désir impulsif d'« en finir » avec les criminels. Le risque de dérapage serait presque aussi grand avec l'immigration. *Mais l'Europe doit-elle être rangée* dans la même catégorie, ou est-il possible d'en débattre sereinement, et publiquement ?

ENJEUX CLARIFIÉS

Le débat, dira-t-on, a déjà eu *lieu, à propos de Maastricht*. Il n'a pas été particulièrement édifiant ni éclairant. Il a été, comme souvent en la matière, partiellement détourné de son objet. La victoire des « oui » n'a pas été brillante. Ce pourrait être une raison pour ne *pas recommencer l'expérience*. Sinon que maintenant, cinq ans après, les enjeux sont tout de même plus nets. Et qu'il est peut-être plus risqué, à long terme, d'entraîner le public, comme à son insu, vers des solutions qu'il ignore que de lui faire assumer le risque, ou partager l'espoir.

D'autant que d'autres questions, également importantes, se posent. Faut-il, par exemple, donner la priorité absolue à l'« approfondissement » sur l'« élargissement » à une partie au moins de l'Europe ex-socialiste, ce qui semble la thèse actuelle des responsables français ? Une Europe à la fois *« approfondie » et « élargie »* est-elle imaginable, et dans quelles conditions ? Faut-il considérer que le calendrier de l'euro est le seul qui compte, et le tenir à tout prix, tout en tentant de rattraper le temps perdu en ce qui concerne la réforme des institutions ? Ou au contraire ralentir un peu le train de l'Europe pour permettre à quelques autres de sauter sur le marchepied ?

On est là, apparemment, bien loin du jugement du Conseil constitutionnel. Mais toutes ces questions, difficiles, sont liées. Et même si un référendum sur la réforme de la Constitution devait, comme c'est probable, en laisser un bonne part sans réponse, il aurait au moins le mérite de forcer nos responsables à sortir du bois, et à assumer leurs choix en pleine lumière. Si l'on considère que les inconvénients du référendum sont décidément trop grands, la voie parlementaire pourrait elle aussi, en principe, susciter le débat et les clarifications nécessaires. Mais à condition que ce débat, public, soit *exclusivement centré sur l'Europe* de demain et que l'on n'y mêle pas des questions fort importantes (parité homme-femme, cumul des mandats) qui ne feraient, en l'espèce, que brouiller les choses.

On peut sans doute se passer de référendum, mais pas de dire clairement ce que l'on veut et où l'on va. Après avoir marché dans une brume protectrice, mieux vaut trébucher un instant au soleil pour repartir d'un pas mieux assuré.

Jan Krauze

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La contre-méthode Aubry

JUSQU'À ces derniers jours, Martine Aubry personnifiait pour une grande partie de l'opinion une autre façon de faire de la politique. Tout semblait lui réussir. Son franc-parler faisait des ravages. Numéro deux du gouvernement, la ministre de l'emploi et de la solidarité était destinée à incarner l'avenir, celui de la gauche en tout cas.

Technicienne, de longue date aguerrie au maniement des dossiers par sa maîtrise de l'administration du travail dont elle avait été l'une des responsables, elle avait su modifier son image par une forte dose d'humanitéet d'attention aux autres. Au moment des élections de 1993, elle fit partie des rares qui bataillèrent sur le terrain, dans les banlieues, tandis que la débâcle de la gauche s'annonçait. La FACE, sa Fondation pour agir contre l'exclusion, apporta ensuite la démonstration de sa volonté de se colleter avec les réalités les plus crues, celles de l'exclusion et de la déshérence.

La même, pourtant, vient de faire un faux pas sur une question sensible dont elle n'a voulu voir que l'aspect règlementaire ou les composantes techniques. Précisément parce qu'elle était porteuse d'espoir chez tous ceux qui souffrent du chômage, sa manière de traiter ce difficile dossier, tardivement qui plus est, a déçu. Le ton, autoritaire, et les décisions, sans appel, ont non seulement surpris mais gêné : face au désespoir et à la douleur, on ne gouverne pas – on le sait depuis Jacques Delors – par décret ou par circulaire. Quand bien même la revendication d'une prime de Noël serait mal fondée et le mouvement actuel *« minoritaire »*, voire *« manipulé » par la CGT*, le pays attend d'abord de ses dirigeants *écoute et dialogue*.

Par sa méthode aux accents technocratiques, Martine Aubry a paru renouer avec les travers qui étaient reprochés à Alain Juppé. Cette contre-méthode atteint Lionel Jospin qui avait voulu faire de la rupture avec la suffisance gouvernementale une vertu. Que plusieurs ministres aient dû se démarquer, dont Claude Allègre et surtout Dominique Voynet, en apporte la preuve supplémentaire. Avec le recul, le pragmatisme et l'habileté du communiste Jean-Claude Gayssot lors du récent conflit des routiers n'en prend que plus de relief. Confronté à la grève des camionneurs – pourquoi pas minoritaire et manipulée elle aussi, mais par la CFDT cette fois ? –, le ministre des transports avait su intervenir très tôt, s'immiscer dans la négociation et empêcher une situation de blocage. L'accord final lui doit beaucoup. Cette fois, sur un sujet encore plus délicat puisqu'il s'agit de l'expression de la détresse par ceux qui se sentent écartés de la société, rien de tel ne s'est produit. Au contraire. Là où il aurait fallu du cœur, des mots ou des gestes pour exprimer la solidarité de la collectivité, il n'y a eu que des déclarations générales, censées répondre à terme au problème de l'emploi, et l'annonce de mesures forcément jugées insuffisantes. Face à des chômeurs, qui n'ont par définition rien à perdre, il est temps que Lionel Jospin retrouve, ou réimpose sa méthode.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : *Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)*,
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

L'affaire du Cachemire à l'ONU

LE CONSEIL de sécurité des Nations unies est appelé aujourd'hui à examiner la plainte de l'Inde contre le Pakistan à propos de la « guerre non déclarée » que les deux nouveaux dominions se livrent au Cachemire. L'Inde invoque l'article 35 de la charte permettant à un gouvernement d'en appeler à l'ONU pour le règlement d'un différend pouvant mettre la paix en danger. La querelle du Cachemire est bien en effet une dangereuse affaire, non seulement par les conséquences catastrophiques qu'elle risque d'avoir pour les Indes elles-mêmes si elle se transforme en une vraie guerre, mais par le péril que créerait en pareil cas un conflit éclatant aux confins longtemps disputés de la Russie asiatique.

Deux armées rivales se battent depuis bientôt trois mois dans ces vallées himalayennes. L'une, musulmane, qui a envahi le Cachemire en partant du Pakistan, est désavouée par le gouvernement de M. Jinnah à Karachi, mais ardemment soutenue par l'opinion publique de l'Etat musulman. L'autre armée, faite de bonnes troupes indiennes, a été envoyée au secours du maharadjah du Cachemire lorsque celui-ci, voyant sa capitale en danger, a proclamé son accession à l'Inde hindoue, bien que la majorité de son peuple soit de religion musulmane. Après des succès initiaux, cette armée se trouve aujourd'hui en difficulté : elle risque de perdre Jammu, sa base principale, aujourd'hui assiégée. Le succès d'une intervention de l'ONU pourrait inaugurer un règlement pacifique de l'affaire du Cachemire, comportant probablement un plébiscite et se terminant peut-être par un partage.

(7 janvier 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

Le Père Raymond Bruckberger

Un dominicain traditionaliste et iconoclaste

HOMME de lettres et cinéaste, le Père Raymond Bruckberger est décédé, dimanche 4 janvier, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Chexbres, dans le canton de Vaud (Suisse), où il s'était retiré en 1962.

« Il ne cherche plus qu'à animer le peuple contre le souverain pontife pour qu'on se révolte contre lui et ses ministres, disant de lui ce qui peut se dire du dernier des hommes. » Ainsi dit Machiavel d'un dominicain condamné au bûcher, ainsi beaucoup ont pensé et écrit de Raymond Léopold Bruckberger. Les mœurs changent et les successeurs du pape Alexandre VI n'ont pas commandé les fagots.

Les conflits n'ont pourtant pas manqué entre cet avatar de Savonarole, son ordre et son Eglise. Ses anathèmes, ses prises de position dans les choses de la cité, son exhibitionnisme peu monacal ont agité les esprits, alimenté la chronique, qu'elle relevât de la littérature et de la théologie ou qu'elle se nourrît de rumeurs, souvent dites calomnies, jusqu'à ce que lui-même leur conférât l'authenticité.

Pour être vraiment la grande voix influente qu'en ses livres il s'appliquait à faire entendre, peut-être a-t-il manqué au bretteur d'associer l'ascèse à la vindicte. D'Albert Béguin à Henri Guillemin, on a vu en lui à la fois un homme de scandale qui *« se met en scène, admire ses propres gestes, sa belle allure »* et un auteur qui *« a du style et du nerf (...), si horripilant qu'il se fasse : pas moyen, dans l'ensemble, de lui résister »*. Qu'il suscite l'admiration ou la répulsion, le personnage reste une figure et une plume.

C'est à l'âge de vingt-deux ans, en 1929, que Bruckberger, né le 10 avril 1907 à Murat (Cantal), d'une mère française et d'un père autrichien, entre dans l'ordre des dominicains, celui *« de la chevalerie et des batailles »*, au couvent de Saint-Maximin. Secrétaire de la *Revue thomiste*, il fait un pas dans l'univers de Léon Bloy en tenant la main des Maritain, puis il rencontre le seul écrivain à qui il avait osé écrire, Georges Bernanos, qui le qualifiera de *« jeune moine prédestiné au cœur d'enfant et de poète »*.

Pendant la guerre, il s'engage dans un bataillon de chasseurs alpins et se lie à des hommes aussi différents que Joseph Darnand et Claude Bourdet. Darnand tient pour Pétain, Bourdet pour de Gaulle, et le moine choisit son camp, celui de la Résistance. Il deviendra aumônier général des FFI. Lorsque Bruckberger est arrêté par la Gestapo, le fondateur de la milice le sauve du peloton. Quand, à son tour, Darnand sera condamné, Bruckberger ne pourra le sauver mais viendra, chaque matin, dire la messe dans sa cellule et l'accompagnera jusqu'au bout.

Paraît alors un nouveau « Bruck », un frère prêcheur qui n'a pas l'heur de plaire à son ordre. C'est à ce moine mondain que Bernanos donne un poignant rendez-vous : *« Vous avez trahi ce « petit moine » (...). Un jour vous le retrouverez (...). Je veux dire que vous serez face à face. N'attendez pas trop longtemps ! Ne lassez pas sa patience. Car, alors, vos relations, vos intrigues, entourloupettes et pirouettes ne vous sauveront pas de sa colère, et ce « petit moine » de rien du tout vous balaiera comme un fétu. »* Trente ans plus tard, Bruckberger dira : *« Seul, je crois, Bernanos perçut les dangers qui me menaçaient. »*

« PRÊTRE INDIGNE »

L'univers du cinéma, découvert dès 1943 avec Bresson (*Les Anges du péché*), et le monde des lettres, en effet, le grisent. A la vie héroïque de la Résistance succède celle du tout-Paris. Les amis sont plus familiers du Flore que des monastères. Le Père parade sur la Côte, va de Carlton en Ritz, s'entoure de jolies femmes que Queneau appelle les *« Bruckbergères »*.

Toutefois, les plaisirs mondains ne vont pas sans laisser son temps au travail intellectuel. Il fonde la revue *Le Cheval de Troie*. Il la veut *« machine de guerre »* contre les siens pour ceci que *« l'ordre dominicain a été contaminé en morale par le jésuitisme qui a conquis l'esprit de toute l'Eglise romaine (...) contaminé par un historicisme stérilisant »*. La revue a une vie brève. Aumônier de la Légion étrangère, Bruckberger part au Sahara. Il y reste un an, et c'est le séjour aux Etats-Unis dont il revient avec Barbara, *« une petite juive américaine »*, sa maîtresse.

Avoué sans repentir – il estimera que Dieu ne le lui demande pas –, cet amour provoqua une stupeur certaine. Celui qui ne cachait pas son faible pour Mgr Lefebvre, qui dénonçait la décadence des mœurs, insultait la bourgeoisie coupable d'avoir perverti la grande idée du capitalisme, *« l'intégriste matamore »* comme le définit Guillemin, se révélait prêtre indigne. Le mot est fort. Il est de lui. Un autoportrait : *« Prêtre indigne qui ne célèbre plus la messe, qui n'y assiste même plus, qui ne pratique plus la religion qu'il continue de professer. »*

Dieu sait s'il la professa ! L'écrivain Bruckberger a tenu, avec constance et véhémence, le rôle de contempteur professionnel, n'écrivant rien qui n'appelle le scandale, aussi à l'aise dans la polémique que dans le métier de conseilleur. Il interpelle Paul VI : *« Il y a trop longtemps qu'un pape n'est pas mort martyr. »* Il dénonce *« l'épiscopat français qui se constitue en Soviet suprême »* et les prêtres modernes, *« apôtres à la manque ayant tout encanaillé, l'Evangile et eux-mêmes »*. Il se lance dans les débats de l'actualité avec des accents de politicien pour définir la France, *« pays occupé par la pègre, et les gouvernements socialistes sont des gouvernements de collaboration avec cette pègre qui nous impose sa loi »*.

L'œuvre surabondante de Bruckberger, livres et articles qui lui valurent de succéder à Raymond Aron à l'Académie des sciences morales et politiques, est diversement appréciée. Pour les uns, vociférations de cabotin, pour les autres, clameurs de prophète dans un monde en perdition.

Mais si le fond peut nourrir la controverse, si, parmi de belles envolées de foi et d'humanisme, apparaissent des paroles malheureuses, nul ne nie la qualité de la forme, moins bernanosienne qu'on l'a trop facilement dite. Elle est plus proche d'un Père Didon – autre dominicain vociférant, mais dans l'obéissance à son ordre – et du classicisme des grands pamphlétaires qui éructent, mordent l'ennemi, mais savent s'attendrir quand, venue l'heure du bilan, le libelle fait place aux Mémoires.

Rien ne vieillit comme la diatribe. Le vitupérant Bruckberger laisse beaucoup d'écrits qu'elle inspire. Mais, part faite aux ires trop spontanées et aux conclusions injustes d'être hâtives, ne sont pas sans importance des pages qu'on pourra lire encore longtemps. Entre toutes, celles sur la difficulté à être homme et prêtre, l'amitié, la femme, Jésus. On oubliera sans doute *Dieu et la politique*, on reviendra à *Tu finiras sur l'échafaud* ; on sourira des outrances, on retrouvera le bonheur de l'écriture dans *Histoire de Jésus-Christ* qui en fait un successeur des Mauriac, Guitton, Rops et autres Jules Isaac. Et cela permet de ne pas dire un adieu tout à fait définitif à l'auteur d'*Au diable le Père Bruck*.

Pierre-Robert Leclercq

Une œuvre abondante

● **Livres** : *Rejoindre Dieu*, Gallimard, 1940. *Ligne de faîte*, Gallimard, 1942. *La République américaine*, Gallimard, 1958. *L'Histoire de Jésus-Christ*, Grasset, 1965. *Le Monde renversé*, Le Cerf, 1971. *Dieu et la politique*, Plon, 1972. En 1973, le Père Bruckberger s'en prend à Dieu dans *Lettre ouverte à Jésus-Christ*, Plon. Il écrit encore : *Toute l'Eglise en clameur*, Flammarion, 1977. *Tu finiras sur l'échafaud*, Flammarion, 1978. *Le capitalisme, mais c'est la vie*, Plon, 1983. *La Révélation de Jésus-Christ*, Grasset, 1983. *Lettre ouverte à ceux qui ont mal à la France*, Albin Michel, 1985. *Oui à la peine de mort*, Plon, 1986. *Au diable le Père Bruck*, Plon, 1986. En 1989, il publie ses mémoires, qu'il intitule *A l'heure où les ombres s'allongent*, chez Albin Michel.

● **Films** : Cinéaste, le Père Brukberger a également participé aux *Anges du péché*, avec Robert Bresson et Jean Giraudoux, en 1943. Il réalise encore en 1960 *Le Dialogue des carmélites* (trop souvent confondu avec *Dialogues des carmélites*, de Georges Bernanos), avec Philippe Agostini. Puis, en 1967, *Tu moissonneras la tempête*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Antoine et Yolande JACQUET,
ainsi que
Julie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

le 30 décembre 1997, à Saint-Cloud.

Mariages

Nicole DIEN,
Philippe GORLIER,

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui a été célébré le samedi 3 janvier 1998, à Paris.

Décès

– Thierry Baranger,
Luc Basier,
Sophie Body-Gendrot,
Olivier Boischot
et Nicole Le Guennec,
Sophie Bouchet,
Mirella et Maristella Bukeslovic,
Michel Cantal-Dupart,
Annie et Lyne Cohen-Solal,
Anne Copel,
Claudine Dannequin,
Sylvie Delassus et Laurent Joffrin,
Michèle Gandon,
Zaïr Kédadouche,
Marcelline Laparra,
Daniel et Najet Lindenberg,
Alain Seksig, Jacky Simonin,
Fodé Sylla,
Pierre-André Taguieff,
Patrick Weil,
Et tous ses autres amis,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Christian BACHMANN,

survenue le 27 décembre 1997, à son domicile,

et de vous inviter à assister à ses obsèques, qui auront lieu le jeudi 8 janvier 1998, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Selon ses vœux, la cérémonie sera entièrement civile.

Nous nous retrouverons à l'entrée du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 14 h 15.

– Le président de l'université Paris-XIII,
Le directeur de l'IUP « Ville et santé »,
Ses collègues,
Et toute la communauté universitaire,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christian BACHMANN,
maître de conférences à l'université,

et vous prient de participer ou de vous unir d'intention aux obsèques qui auront lieu jeudi 8 janvier, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Nous nous retrouverons devant l'entrée *du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet,* à 14 h 15.

– Le conseil de surveillance,
Le directoire,
Et toute l'équipe de Partenaires Développement,
ont l'immense regret de faire part du décès de

Jean-Paul BAIETTO.

Etant l'un des principaux animateurs de la société, il en était membre du directoire et dirigeait personnellement plusieurs de ses projets.

– La direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme,
Et la direction de l'habitat et de la construction au ministère de l'équipement, des transports et du logement,
Le plan construction et architecture,
L'ensemble des membres du club Ville-Aménagement,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Paul BAIETTO

président et fondateur de ce club, lieu d'échanges, de réflexion et de prospective entre professionnels de l'aménagement, qu'il a animé depuis sa création avec compétence et dévouement,

et s'associent à la peine de sa famille, à laquelle ils présentent leurs très sincères condoléances.

– Mme Pénélope Bourgeois,
son épouse,
Jeanne et Jean,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

colonel Pierre BOURGEOIS,

survenu le 1er janvier *1998*, à Saint-Germain-en-Laye.

L'inhumation a eu lieu à l'ancien cimetière de Saint-Germain-en-Laye, le 6 janvier, dans l'intimité familiale.

– Mme Jean Chareire,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean CHAREIRE,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 3 janvier 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 janvier, à 11 heures, en la basilique *Sainte-Clotilde, 23 bis, rue* Las Cases, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

16, rue Las Cases,
75007 Paris.

– *Le bureau de l'UGTEF*
a la tristesse de faire part du décès de

M. Arif EL ALOUI,
membre du 4e bureau exécutif
de l'*UGTE*,

survenu début décembre, alors qu'il était en exil en Libye.

Om Hamadi
Mme Jamila-Bouderbala ESSID

s'est *éteinte* le 3 janvier *1998*, à Carthage. Elle a été une grande dame, animée d'une extraordinaire foi en la vie et d'une sérénité en face du malheur survenu que seuls connaissent les authentiques croyants : ni morgue ni ostentation. Que sa belle-fille, Barbara-Maryam, ses deux fils, Lotfi, éditeur et cinéaste à Tunis, et Yacine, doyen de l'université de Sfax, ses filles, Sonad, Zohra, Faouzia et Asma, ses belles-filles et ses gendres, ainsi que tous ses petits-*fils* et petites-filles nous trouvent ici, Saïda et Youssef Seddik, recueillis tout proches d'eux dans leur douleur et en admiration devant la mémoire de la très chère *Nana*.
« Et annonce la Bonne nouvelle aux gens de foi qui, frappés d'un malheur, s'en vont dire : à Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons. »
(Coran II, 156).

– Jean Fumaroli,
son époux,
Marc Fumaroli,
Jean-Paul et Jeanine Fumaroli,
ses enfants,
Sébastien Fumaroli,
Isabelle et Christian Cardin,
ses petits-enfants,
Thomas, Flora et Charles,
ses arrière-petits-enfants,
ont l'immense chagrin de faire part de la mort de

Françoise FUMAROLI,
née PETIT,

en sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue du Bourg-Tibourg,
75004 Paris.
Chemin de Rémilly,
60380 Songeons.

– André Gabrieleff,
son époux,
Henri Girandel,
son fils,
Mariane Ezn,
sa fille, née Girandel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ginette GABRIELEFF,
née DUMONT,

survenu le 2 janvier l'An 98, à Saint-Denis.

Tél. et fax : 01-48-20-10-59.

« Un non-né ne meurt jamais. »

Les amis du

prince Mounir HAFEZ,
philosophe et poète mystique
d'origine égyptienne,

ont la profonde tristesse d'annoncer qu'il les a quittés le 1er janvier 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière du *Montparnasse, le 7 janvier, à 10 h 45.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Marguerite Kardos-Enderlin,
115 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Joseph, Maria, Brigitte, Daniel,
ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Joseph KRULIC,

survenue le 24 décembre 1997, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 27 décembre, en l'église de Château-Landon (Seine-et-Marne).

– *Mme Julie Lebovits,*
sa mère,
Patricia Chandler,
son épouse,
Mario-Anna Lebovits,
sa sœur,
Rébecca, Anaëlle, Joachim,
ses enfants,
Et tous ceux qui l'ont soutenu durant sa maladie,
ont la douleur de faire part du décès de

François LEBOVITS,

survenu le 2 janvier 1998, à l'hôpital Beaujon.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le 7 janvier, à 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Lebovits,
« Horizon 80 »,
avenue de Verdun,
06700 Saint-Laurent-du-Var.

– Dora Mintz,
Hélène et Robert Bober,
Mme veuve Serge Mintz,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Taube Reizel MINTZ,
née LEIBLER,

survenu le *5 janvier* 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 janvier, au cimetière parisien de Bagneux, à 12 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Claude Le Gal,
son mari,
Eric, Delphine et Thomas,
Yves, Annick, Christophe et *Sarah,*
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer que

Beppie LE GAL,
née *MARINUS*,

les a *quittés* le 22 *décembre* 1997, dans sa cinquante-neuvième année.

La *cérémonie* religieuse a *été* conduite par le pasteur de l'Eglise réformée de Briançon, le 24 décembre, en l'église Saint-Claude de Val-des-Prés (Hautes-Alpes).

Ambassade de France en Espagne,
Marqués de la Ensenada 10,
28004 Madrid.

– Gilbert Mélèse,
Jacques Mélèse (†),
Lucien Mélèse,
Leurs enfants, petits-enfants, conjoints et ex-conjoints,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Madeleine MÉLÈSE,
née HIRSCH,

dans sa quatre-vingt-seizième année, à Sèvres, le 3 janvier 1998.

Ils rappellent le souvenir de son fils,

Jacques MÉLÈSE,
1928-1994,

de son mari,

Pierre MÉLÈSE,
1893-1978,

ainsi que de ses parents,

Richard HIRSCH
et
Marianne,
née SCHWENK,

de sa sœur,

Juliette HIRSCH,
épouse LEVI,

et de ses quatre enfants,

Michelle, Jean-Paul,
Alain et Catherine LEVI,

exterminés à Auschwitz.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, le 12 janvier.

– Jean-Jacques Aillagon, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Werner Spies, directeur du Musée national d'art moderne,
Et l'ensemble de *ses collaborateurs*,
ont la très grande tristesse d'apprendre la disparition survenue à Houston (Etats-Unis), le 31 décembre 1997, de

Mme Dominique de MENIL,
présidente de la Georges Pompidou
Art and Culture Foundation,
présidente de la de Menil Foundation,
amie fidèle et généreuse donatrice
du Centre Georges-Pompidou.

Ils s'associent à la tristesse de sa *famille* et de ses amis.

Dominique de Menil, membre fondateur du Centre Georges-Pompidou, a soutenu *avec vigueur et passion les* activités de l'établissement et généreusement participé à l'enrichissement de ses collections à travers la Georges Pompidou Art and Culture Foundation, grâce à laquelle sont entrées dans les collections nationales des œuvres de Brice Marden, Eva Hesse, Brancusi ou Barnett Newman, et à travers la de Menil Foundation qui, en mémoire de Jean de Menil, a fait don d'œuvres aussi importantes que *The Deep* de Jackson Pollock ou le *Bleu II* de Joan Miró, ainsi que d'œuvres *de Larry Rivers, Claes Oldenburg et Andy* Warhol.

Mme de Menil était chevalier de la Légion d'honneur et commandeur des Arts et lettres.

– Alfréda Opériol-Gorge,
son épouse,
Odile et Paule Opériol,
Jean-Pierre Gerbal,
ses enfants,
Loc, Juliette, Nicolas,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice OPERIOL.

L'inhumation a eu lieu le 2 janvier 1998, à Felletin, dans la Creuse.

5, route de Crocq,
23500 Felletin.

– Sarah Tordjman,
son épouse,
Aimé, Colette, David, Annie, Mickaël,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœur,
Ses neveux et nièces,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Et l'ensemble des familles Tordjman et Benhamou,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

M. Elie TORDJMAN,

survenu le 4 janvier 1998, dans sa quatre-*vingt-huitième année.*

Selon les désirs du défunt, le corps sera transporté en Israël ; il sera inhumé à Jérusalem.

Que tous ceux qui souhaitent s'associer au deuil veuillent bien le faire savoir par écrit à son domicile : 35, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

– Myriam et Jean Winghart
et leurs enfants,
Raphaël et Annie Slama
et leurs enfants,
Hélyette et Donald Gesam
et leurs enfants,
Et les familles Uzan et Slama,
ont la douleur de faire part du décès de *leur très chère mère et grand-mère,*

Mme Yvonne SLAMA,
née UZAN,

survenu *le 2 janvier 1998.*

Ils lui associent le souvenir de son époux,

Simon SLAMA,

décédé le 17 février 1993.

– Mme Jacques Truchet,
son épouse,
Mme André Truchet,
sa belle-mère,
Didier et Catherine Truchet,
Véronique et Norbert Rogé,
Sophie et Hervé Bentégeat,
Anne Truchet,
ses enfants,
Charlotte, Marie, Camille et Thomas,
Julie, Quentin et Thibault,
Louis, Pauline et Maxime,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jacques TRUCHET,
professeur honoraire à la Sorbonne,
président d'honneur
de la Société d'étude du XVIIe siècle,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Nogent-le-Rotrou, le 2 janvier 1998, *dans sa soixante-dix-septième* année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 7 janvier, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Le président de l'université Paris-IV-*Sorbonne,
Et l'ensemble de la communauté universitaire
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,

M. Jacques TRUCHET,
professeur émérite
de littérature française.

– *Le président,*
Et le conseil d'administration de la Société d'étude du XVIIe siècle
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacques TRUCHET,
président honoraire de la Société,

survenu accidentellement le 2 janvier 1998.

Anniversaires de décès

– Profondes et affectueuses pensées pour

Nicole,
1968,

et sa maman,

Madeleine TAITZ,
1970.

Résidence l'Orangeraie,
06200 Nice.
49130 Les Ponts-de-Cé.

– *Pour le dixième anniversaire du décès* de

Me Georges SCEBAT,
avocat à la cour,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
officier du Mérite sportif,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Souvenirs

– Le 7 janvier 1945, après avoir combattu, versé son sang en Syrie, à Bir-Hakeim, El-Alamein, en Tunisie, Italie et Provence,

Peter SCHWIEFERT,
juif allemand volontaire,
VIIIe armée britannique,
bataillon du Pacifique FFL,

tombait sur le front d'Alsace.

« L'Oiseau Vengeur Garde Ses Ailes. »
David, Auschwitz, no 172825.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 8 janvier, à 20 h 30 : *« Les jeunes prendront-ils le relais ? »* Débat présenté par Arnaud Burtin, président de l'UEJF.

SOLDES
Mois du blanc
à la boutique NOËL
jusqu'au 31 janvier,
du lundi au samedi,
de 10 heures à 19 heures.

Linge de maison brodé :
nappes, sets de table, draps,
éponges, peignoirs, accessoires.

1, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
place d'Iéna, Paris-16e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

FINANCE La crise financière asiatique, à laquelle, six mois après son déclenchement, les observateurs ne voient toujours pas d'issue, continue en ce début d'année 1998 à provoquer de très fortes secousses sur les marchés financiers. ● LES DEVISES des pays d'Asie, du ringgit malaisien au peso philippin en passant par le baht thaïlandais et le yen japonais, sont encore victimes d'une défiance généralisée de la part des investisseurs. ● EN CONTREPARTIE, le dollar américain joue plus que jamais un rôle de valeur refuge. Le billet vert est remonté, mardi 6 janvier dans la matinée, jusqu'à 134,20 yens et 6,1350 francs. ● PROFITANT de leur réputation de placements sans risques et des craintes de déflation dans le monde, les obligations européennes et américaines sont en très forte hausse. Les rendements à long terme (qui baissent quand les cours montent) sont au plus bas des deux côtés de l'Atlantique.

L'aggravation de la crise en Asie dope le dollar et les obligations

Les taux à long terme américains et européens ont touché leurs plus bas niveaux historiques à respectivement 5,73 % pour les obligations à 30 ans aux Etats-Unis et 5,17 % pour les titres à 10 ans en France

L'ANNÉE 1998 a commencé, sur les marchés internationaux de capitaux, comme avait fini 1997 : dans une confusion et une nervosité extrêmes. La crise financière en Asie du Sud-Est continue à provoquer de très fortes secousses monétaires dans le monde : faiblesse accrue du yen, envolée du dollar face aux devises européennes, détente spectaculaire des taux d'intérêt à long terme.

Profitant à la fois de leur réputation de placements sans risques, des retraits de capitaux des places asiatiques et des craintes de déflation dans le monde, les emprunts d'Etat des grands pays industrialisés ont vu leur rendement tomber, lundi 5 janvier, à des plus bas niveaux historiques : 5,73 % pour les obligations à 30 ans aux Etats-Unis, 5,17 % pour les titres à 10 ans en France. Ils se situaient, au début du mois d'octobre 1997, avant que la tempête monétaire asiatique ne fasse vaciller Hongkong et tomber Séoul, à respectivement 6,70 % et 5,80 %.

BONNE NOUVELLE

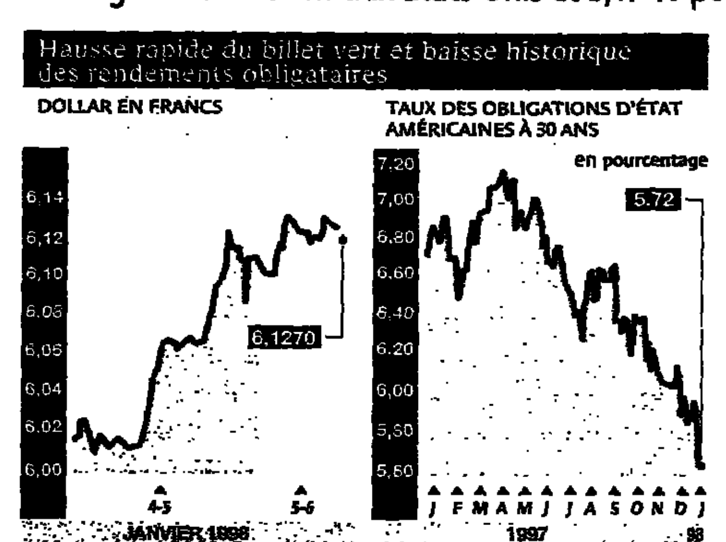
Le billet vert est pour sa part monté, mardi 6 janvier, jusqu'à 134,20 yens, son cours le plus haut depuis le mois de mai 1992 face à la devise nippone. Il s'inscrivait à 1,8340 mark et 6,1350 francs, ses niveaux les plus élevés depuis quatre mois. La progression du dollar et la baisse des taux, si elles se confirmaient au cours des prochaines semaines, constitueraient une bonne nouvelle pour les économies européennes, à la recherche d'un second souffle dans leur mouvement de reprise.

Le ringgit malaisien, le peso philippin, le baht thaïlandais et la roupie indonésienne, enfin, ont plongé, mardi, pour toucher des planchers historiques vis-à-vis du billet vert. Craignant des faillites en chaîne de banques et d'entreprises dans la région, estimant que les plans internationaux d'aide financière décidés en faveur de ces pays ne suffiront pas à les sauver de la banqueroute, les investisseurs étrangers, mais surtout locaux, vendent les monnaies d'Asie du Sud-Est et achètent des dollars.

Ce mouvement de bascule concerne aussi la devise nippone. De tous les grands pays industrialisés, le Japon est la principale victime de la crise actuelle. Selon les experts du Fonds monétaire international (FMI), son produit intérieur brut pourrait être amputé de 1 point dès cette année : il ne progresserait que de 1,1 %, après une hausse modeste de 1 % en 1997.

Les opérateurs ont aussi le sentiment que la Maison Blanche, jusqu'à présent farouchement opposée à une dépréciation de la devise japonaise par crainte de mécontenter les industriels américains, est aujourd'hui disposée à faire preuve d'une certaine souplesse sur la parité dollar/yen pour empêcher une défaillance généralisée de l'économie et du système bancaire nippons. Deux éléments renforcent cette conviction. D'une part la Réserve fédérale américaine n'a pas jugé bon jusqu'à présent de s'associer aux interventions de la Banque du Japon – 10 milliards de dollars en décembre. D'autre part le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, a affirmé, lundi 5 janvier, qu'« un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis ».

Le rebond du dollar va-t-il se poursuivre ? Si les opérateurs de marché ne semblent guère en douter, les analystes sont plus prudents. Pour deux raisons. Les prix des produits fabriqués en Asie du Sud-Est baissant, les consommateurs américains en consommeront davantage : le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis risque donc de rapidement se creuser, ce qui exercera une forte pression à la baisse sur le billet vert. La deuxième est que l'économie américaine, malgré un taux de croissance de 3,8 % en 1997 et une situation de quasi plein-emploi, n'est peut-être pas en aussi bonne santé qu'il y paraît. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le président de la Réserve fédérale en affirmant, samedi 3 janvier, qu'il ne fallait pas négliger les risques de déflation dans le monde et aux Etats-Unis, reprenant une thèse développée quelques jours auparavant par le financier américain George Soros. « *L'inflation est devenue si basse que les banquiers centraux doivent maintenant se demander si la stabilité des prix n'a pas été atteinte* », a déclaré Alan Greenspan en ajoutant qu'il convenait de se demander « *si la déflation n'est pas aujourd'hui une éventualité* ».



La dollar joue le rôle de monnaie refuge. Le rendement des obligations d'Etat américaines a continué à baisser devant l'afflux de capitaux et la crainte d'une déflation provoquée par la crise asiatique.

De tels propos peuvent surprendre, notamment en Europe, où la Bundesbank et la Banque de France continuent inlassablement à évoquer les risques inflationnistes en dépit du niveau très élevé du chômage et de l'absence de tensions salariales. Pour le président de la Fed, la crise asiatique aura des effets plus importants sur les économies occidentales que ne l'estiment généralement les experts. Il juge en particulier que la chute des monnaies d'Asie du Sud-Est va exercer une très forte pression à la baisse sur les prix dans les grands pays industrialisés. Pour résister, par exemple, à la concurrence des voitures sud-coréennes très bon marché, les industriels américains et européens vont devoir réduire considérablement leurs marges. D'où le risque de formation d'un cercle économique vicieux, déflationniste, dans lequel les baisses de prix s'accompagneraient d'une réduction des profits des entreprises, d'une rigueur salariale extrême, de plans massifs de licenciements, d'un recul simultané de la consommation et de la production industrielle.

C'est sur un tel scénario de déflation que les opérateurs des marchés obligataires semblent aujourd'hui miser, provoquant une détente historique des rendements. Le paradoxe est que la baisse des taux permet de soutenir les Bourses occidentales : Londres a gagné 1,33 % lundi, Paris 1,08 % et Francfort 1,61 %. Pourtant, observent les experts, si les économies des grands pays industrialisés venaient à entrer en déflation, les marchés boursiers de ces pays décrocheraient brutalement. Les conséquences de la crise asiatique n'ont pas fini de se faire ressentir sur les places financières internationales.

Pierre-Antoine Delhommais

La Thaïlande demande une révision de son accord avec le FMI

BANGKOK
de notre correspondant

La Thaïlande a demandé, lundi 5 janvier, une révision du plan d'austérité déjà négocié avec le FMI (Fonds monétaire international). Le ministre thaïlandais des finances, Tarrin Nimmanhaeminda, se rendra à Washington en janvier pour y solliciter également une assistance des Etats-Unis. Tout en étant le principal contributeur au Fonds, ces derniers n'ont pas participé directement, contrairement à ce qu'ils ont fait pour l'Indonésie et la Corée du Sud, aux 17,2 milliards de dollars de crédits réunis par le FMI en août 1997 en faveur de Bangkok.

L'effondrement des monnaies et des Bourses de la région, qui a repris début janvier, est à l'origine de ce revirement du gouvernement thaïlandais, encore que ce dernier ne réclame, pour l'instant, que le réaménagement du plan défini en commun, voilà cinq mois, avec le FMI. Il n'y aura pas, affirme-t-il, de renégociation majeure, mais certaines conditions du programme se révèlent de plus en plus difficiles à remplir.

Le plan de redressement est basé sur une parité de 32 bahts thaïlandais pour un dollar, ce qui était le taux prévu de stabilisation de la monnaie thaïlandaise en août. Or le baht a franchi, lundi, la barre des 50 bahts pour 1 dollar. Les projections faites au moment de la signature du programme d'aide sont donc complètement dépassées. Le taux d'expansion prévu de 2,5 % en 1997 a été ramené à 0,3 %. Les recettes, notamment fiscales, de l'Etat ont été également révisées à la baisse, ce qui fait que l'objectif budgétaire (1 % de surplus par rapport au PNB) est intenable, en dépit de sombres coupes (près de 20 %) dans les dépenses. Si le taux d'inflation est encore inférieur à deux chiffres, ainsi que le réclame le FMI, rien ne dit que ce résultat sera respecté en 1998 alors que la récession menace.

Les atermoiements du précédent gouvernement thaïlandais, qui a jeté l'éponge en novembre, expliquent en partie cette glissade. Le cabinet de Chuan Leekpai, formé dans la foulée, a agi avec davantage de célérité et de fermeté en liquidant, au bout de deux semaines, cinquante-six sociétés financières sur un total de quatre-vingt-onze et en ouvrant les quinze banques commerciales thaïlandaises aux capitaux étrangers. Dans l'intervalle, cependant, la crise s'était régionalisée et rien n'est venu, depuis, entraver la chute du baht et de la Bourse de Bangkok.

Sans préciser pour autant de quelle façon, les autorités thaïlandaises souhaiteraient notamment que les Etats-Unis, qui bénéficient de privilèges économiques aux termes d'un traité d'amitié avec le royaume, s'impliquent davantage. Que les Américains, qui ont investi 16 milliards de dollars en Thaïlande, ne se soient pas encore directement engagés n'encourage sûrement pas le rétablissement d'un climat de confiance.

Le premier ministre, Chuan Leekpai, a estimé, lundi, que la recapitalisation progressive des banques et des sociétés financières fera retomber la pression sur les taux et le manque de liquidités. Il n'en a pas moins prédit une période de quelques mois de volatilité et de turbulence avant la stabilisation du baht à un taux encore imprévisible. Il n'y aura pas, a-t-il assuré, de moratoire de la dette : évaluée à 80 % des 90 milliards de dollars de la dette extérieure globale, la dette privée a déjà bénéficié, en grande partie, de reports d'échéance.

Jean-Claude Pomonti

Tournée européenne pour la Corée du Sud

Le gouverneur de la banque centrale sud-coréenne (BoK) Lee Kyung-shik s'entretiendra, jeudi 7 janvier, avec son homologue français, Jean-Claude Trichet. Cette rencontre s'inscrit dans la tournée européenne de six jours qu'entame mercredi M. Lee pour convaincre la communauté internationale d'accueillir favorablement les nouvelles demandes de fonds de son pays. Le gouvernement coréen tente d'éviter à tout prix une crise de liquidités.

Le pays a déjà remboursé en décembre 14 milliards de dollars à ses créanciers extérieurs. D'ici à mars, 210 milliards de francs de dettes viennent à échéance. Pour y faire face, la Corée envisage d'emprunter un montant équivalent sur les marchés, une partie de cette somme servant à transformer en long terme la dette à court terme des entreprises. Les banquiers internationaux ont rencontré une délégation coréenne, lundi 5 janvier, à New York et semblent prêts à faciliter l'appel de fonds coréen.

L'Etat commande des missiles de croisière à Matra-BAe Dynamics

LA DGA (délégation générale pour l'armement) a notifié, lundi 5 janvier, au groupe franco-britannique Matra-BAe Dynamics, une commande pluriannuelle globale de 500 missiles de croisière air-sol longue portée Scalp-EG (système de croisière de longue portée d'emploi général), pour un montant de quelque 4,5 milliards de francs. Les premières livraisons à l'armée de l'air, qui en armera ses Mirage 2 000 et ses Rafale, sont prévues pour 2003. La marine devrait en équiper ses Rafale embarqués sur le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, opérationnel après 1999. Le responsable du programme Scalp, Fabrice Brégier, un X-Mines de trente-six ans, devait être nommé président de Matra-BAe Dynamics, mardi 6 janvier, en remplacement de Noël Forgeard, appelé à diriger Airbus.

Ce contrat groupé porte sur le développement, l'industrialisation et la production des missiles. C'est le cinquième du genre, c'est-à-dire qu'il s'agit – procédé inhabituel en France qui pratique plutôt des achats annuels – de commander ferme en une seule fois le besoin de plusieurs années en échange d'une baisse des coûts. En 1997, le ministère de la défense a commandé, selon la même formule, une centaine de missiles anti-pistes Apache (à Matra-BAe Dynamics) pour 1,5 milliard de francs ; le développement du stato-réacteur Vesta (à Aerospatiale) pour 750 millions ; 225 missiles air-air Mica (à Matra-BAe) pour 2,5 milliards, et 600 torpilles MU-90 à un consortium franco-italien pour 1 milliard de francs. Pour le Scalp-EG, les armées attendent une économie de l'ordre de 15 % par rapport aux devis d'un contrat passé annuellement, à caractéristiques inchangées. A l'origine, le contrat devait être signé en 1997. Mais le dossier, soumis à la commission compétente des marchés, a été rejeté pour vice de forme.

Le Scalp-EG est la version adaptée à l'armée française du missile de croisière Storm Shadow dont Matra BAe Dynamics prévoit de vendre entre 500 et 1 000 exemplaires à la Royal Air Force pour équiper ses Tornado, puis ses Eurofighter EF 2 000. En février 1997, le ministère britannique de la défense avait notifié un premier contrat de développement et de production de 650 millions de livres (environ 6,4 milliards de francs). Entièrement autonome après le tir, utilisable par tous les temps et volant à très basse altitude à 1 000 kilomètres à l'heure en épousant les contours du relief, le missile a une portée supérieure à 250 kilomètres.

Trois autres projets pourraient être prochainement l'objet de commandes pluriannuelles globales : l'hélicoptère de combat franco-allemand Tigre (Eurocopter, filiale d'Aerospatiale et de DASA), le dépanneur du char Leclerc (GIAT industries) et l'avion de combat Rafale (Dassault-Aviation).

Jacques Isnard

Le secteur des semi-conducteurs a renoué avec une légère croissance en 1997

APRÈS la baisse de plus de 10 % de ses ventes accusée en 1996, l'industrie des semi-conducteurs a retrouvé, en 1997, le chemin de la croissance. Les achats mondiaux ont progressé l'an passé de 5,5 %, à 150 milliards de dollars (900 milliards de francs), selon les premières estimations publiées, comme tous les ans à la même époque, par la société américaine d'études de marché *Dataquest*.

Dans ce secteur où tout est comptabilisé et comparé en dollars, l'appréciation du billet vert par rapport aux monnaies asiatiques et européennes, a cependant provoqué un nivellement de la croissance. « *Elle a réduit nos ventes, car lorsque l'on convertit en dollars les monnaies locales, en Europe ou en Asie, la résultante est moins importante* » explique Alain Dutheil, vice-président du fabricant franco-italien SGS-Thomson.

BAISSES DES PRIX

Hors fluctuations monétaires, la croissance des ventes mondiales en 1997 aurait avoisiné 10 %, selon le World Semiconductor Trade Statistics (WSTS), un organisme, qui réunit les économistes des différents fabricants mondiaux. Le plongeon de leurs monnaies locales explique, pour une part, les baisses des chiffres d'affaires (en dollars) de quelques compagnies japonaises (Toshiba, Hitachi) et sud-coréenne (Samsung) figurant dans le classement des dix premiers fabricants mondiaux établi par Dataquest.

Mais l'effet monnaie n'est pas le seul responsable. Ce sont surtout les baisses des prix de vente de certaines familles de composants, qui sont à la base des replis des chiffres d'affaires dans bien des cas et du recul des ventes totales de l'industrie des semi-conducteurs en 1996, puis de la très faible croissance de 1997. Ces baisses de prix ont été particulièrement sensibles dans le domaine des mémoires DRAM (*Dynamic random access memories*), ces puces largement utilisées dans les ordinateurs pour stocker les programmes. Les prix de ces produits ont baissé en raison de surcapacités de production : les fabricants ont « sacrifié » les prix pour pouvoir écouler leurs produits. Selon le WSTS, les ventes de DRAM ont baissé de près de 17 % à 20,8 milliards de dollars en 1997, après une baisse de plus de 38 % en 1996. Les industriels, pour lesquels ces composants pèsent lourds dans les ventes totales, en ont été particulièrement affectés. C'est le cas de Toshiba, Hitachi, ou Samsung, premier producteur mondial de DRAM.

Fait significatif, à la suite de ce repli des composants DRAM, ce sont pour la première fois les microprocesseurs – les « cerveaux » des ordinateurs – qui s'affichent au premier rang des différentes familles de semi-conducteurs. Selon le WSTS, les ventes de microprocesseurs auraient dépassé 23 milliards de dollars en 1997, en hausse de plus de 27 %.

Ce phénomène, ajouté à l'effet dollar, explique l'envolée continue du fabricant américain Intel, qui, en 1997, a encore conforté sa place de premier fournisseur mondial de semi-conducteurs. Intel, dont les microprocesseurs sont présents dans plus de huit ordinateurs personnels sur dix, affiche un chiffre d'affaires quasiment deux fois plus élevé que celui de son dauphin, le japonais NEC.

Pour l'année 1998, tout le monde dans le secteur table sur un retour à une croissance plus soutenue. « *Mais pas avant le second semestre, car il y a toujours des surcapacités de production* », tempère M. Dutheil. Le WSTS prévoit une hausse de 16,8 %, quand l'Association des fabricants américains de semi-conducteurs (SIA) parle de 17,1 % et le constructeur américain Texas Instruments de 15 % à 20 %. Ce retour à une croissance à deux chiffres tiendrait, pour une bonne part, au retour à la croissance des ventes de DRAM. Le WSTS parle de 20 %, la SIA de 29 %.

Philippe Le Cœur

Les dix premiers fabricants mondiaux

Dataquest a établi pour 1997 le classement suivant par chiffre d'affaires (avec l'évolution par rapport à 1996).

- **Intel** (Etats-Unis) : 21,08 milliards de dollars (+ 18,6 %)
- **NEC** (Japon) : 10,65 milliards de dollars (+ 2,2 %)
- **Motorola** (Etats-Unis) : 8,12 milliards de dollars (+ 0,5 %)
- **Texas Instruments** (Etats-Unis) : 7,66 milliards de dollars (+ 8,4 %)
- **Toshiba** (Japon) : 7,5 milliards de dollars (- 6,9 %)
- **Hitachi** (Japon) : 6,52 milliards de dollars (- 19,2 %)
- **Samsung** (Corée) : 6,01 milliards de dollars (- 7 %)
- **Fujitsu** (Japon) : 4,87 milliards de dollars (+ 10,1 %)
- **Philips** (Pays-Bas) : 4,43 milliards de dollars (+ 5,1 %)
- **Mitsubishi** (Japon) : 4,09 milliards de dollars (- 0,1 %)

Nouvelle concentration dans l'industrie américaine du téléphone

SBC va investir le marché du Nord-Est

LA LOI de 1996, qui a ouvert totalement à la concurrence le marché américain du téléphone, continue de provoquer des rapprochements industriels. Lundi 5 janvier, SBC a décidé d'acquérir Southern New England Telecommunications (SNET) par échange d'actions. L'opération s'élève à 4,4 milliards de dollars (26,4 milliards de francs), auxquels s'ajoute une reprise de dettes de 1,4 milliard de dollars.

Deuxième opérateur américain de téléphone local et de téléphone mobile (23,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires), présent dans les Etats du Sud-Est, SBC est le fruit de *la fusion*, l'an passé, de deux compagnies de téléphone local : Southwestern Bell et Pacific Telesis.

Jusqu'à la loi de 1996, les appels locaux étaient placés, dans chaque Etat, sous le monopole de compagnies régionales, les Baby Bells. Celles-ci, dont fait partie SBC, ne pouvaient pas offrir du téléphone longue distance (appels nationaux et internationaux). Inversement, les sociétés de téléphone longue distance (AT & T, MCI, Sprint, etc.), secteur ouvert à la concurrence, n'étaient pas autorisés à offrir du téléphone local. Ces barrières sont tombées en 1996.

Mais, avant de pouvoir offrir du téléphone longue distance, les Baby Bells doivent prouver que leurs marchés sont suffisamment ouverts. Aucune d'elles n'y est parvenue. Statuant sur une plainte déposée par SBC, un juge fédéral du Texas a toutefois estimé, fin décembre, que ces dispositions sont anticonstitutionnelles et a autorisé les Baby Bells à se lancer dans les communications longue distance. La FCC, l'autorité fédérale de régulation, a demandé la suspsension immédiate de ce jugement.

Avec SNET (1,9 milliard de dollars de chiffre d'affaires), SBC fera son entrée sur un marché-clé, le Connecticut (nord-est), où les revenus par habitant sont parmi les plus élevés des Etats-Unis. Par ailleurs, SNET, qui ne fait pas partie du système des Bells, apportera à SBC ses activités de téléphonie locale et mobile et une activité de téléphonie longue distance en pleine expansion.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **TOTAL : la compagnie pétrolière a annoncé**, le 5 janvier, une deuxième découverte en Angola, sur le bloc 14, un permis au large du Cabinda dont elle détient 20 % des parts, l'opérateur étant l'américain Chevron. Ce champ, appelé Landana, est un gisement géant dont les réserves dépassent les 500 millions de barils, comme celui de Kuito découvert sur le même bloc en 1997. Dans cette zone, où les réserves seraient de plusieurs milliards de barils, trois nouveaux puits seront forés cette année.

■ **MERCEDES : le constructeur allemand envisage** de chercher un partenaire pour produire, sous une autre marque, des voitures meilleur marché, a indiqué un de ses responsables au quotidien *USA Today* du 5 janvier. Parmi les candidats figureraient Honda, Volvo et Chrysler.

■ **BMW : le groupe automobile allemand** (marques BMW, Rover, Mini et MG) a vendu près de 1,2 million de véhicules en 1997, chiffre en hausse de 4 % par rapport à 1996. En 1997, les livraisons des automobiles de marque BMW ont augmenté de près de 5 %, à 675 000 unités, et celles du groupe Rover de 3 %, à 523 000 véhicules, par rapport à 1996.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique** a indiqué, lundi 5 janvier, avoir enregistré en décembre près de 500 000 abonnements à son service de téléphone mobile numérique Itinéris, achevant l'année 1997 avec près de 3 millions d'abonnés, contre 1,3 million fin 1996.

■ **WORLDCOM-MCI : le principal syndicat américain des employés** des télécommunications, le Communications Workers of America, a demandé, le 5 janvier, à l'autorité fédérale de régulation du secteur, la FCC, de bloquer la fusion WorldCom-MCI, car elle se traduirait par *« un quasi-monopole sur l'architecture d'Internet avec le pouvoir de fixer les prix et de contrôler les fournisseurs d'accès »*.

■ **BALLY : le tribunal de commerce de Paris rendra** dans la semaine sa décision concernant le dossier de reprise de l'usine de chaussures Bally de Villeurbanne (Rhône), mise en liquidation judiciaire le 26 juin 1997 et occupée depuis par une partie de ses salariés. Le tribunal a examiné, lundi 5 janvier, le dernier dossier de reprise, présenté par Christian Soler, un ancien cadre.

■ **SEITA : la Compagnie Saint Gabriel (groupe Bolloré)** a annoncé, lundi 5 janvier, la cession de la moitié des 1,5 % qu'elle détenait au sein du groupe d'actionnaires stables de la SEITA constitué lors de la privatisation du fabricant de tabac.

■ **DMC : les fonds de placement américains FMR Corp. et Fidelity International Ltd. (FIL)** ont franchi à la hausse, le 5 janvier, le seuil de 5 % du capital du groupe DMC, numéro un français du textile.

Il n'y a pas que le physique qui compte



Jean-Pierre Changeux, rédacteur en chef invité, avec : Jacques Bouveresse, CharlElie Couture, Pascal Engel, Howard Gardner, Olivier Houdé, Jacques Mehler, Paul Mengal, Françoise Parot, Annette Wieviorka.

Et aussi :
Les chroniques de Michel Serres, Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon ; document : art contemporain, la confusion ; débat : réformer les grandes écoles, avec Roger Fauroux, Christian Baudelot et Dominique de Calan ; métier : chasseur de têtes.

VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

Lesieur et Astra-Calvé opèrent leur recentrage en s'échangeant Végétaline et Fruit d'Or

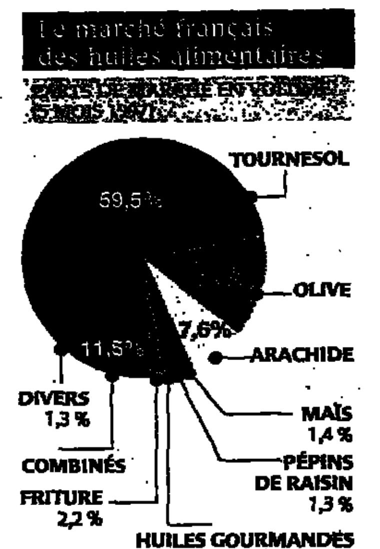
Les grandes marques cherchent à résister aux produits des distributeurs

En décidant d'échanger leurs activités de corps gras alimentaires, Lesieur (groupe Eridania Béghin Say) et Astra-Calvé (groupe Unilever) s'inscrivent dans un mouvement général de spécialisation des grands industriels de l'agroalimentaire. La grande distribution, qui n'a plus tout à fait les mains libres en matière de prix depuis la loi Galland, soumet désormais ses fournisseurs à la concurrence de ses propres marques.

LA VALSE des marques continue dans l'agroalimentaire. Après Carambar, Orangina et BN, c'est au tour de Végétaline et Fruit d'or de changer de propriétaire. Astra-Calvé, filiale du groupe anglo-néerlandais Unilever, a annoncé, le 5 janvier, la cession de ses huiles de graines à Lesieur (groupe Eridania-Béghin Say). Cette activité représente un chiffre d'affaires de 500 millions de francs sous les marques Fruit d'or, Equilibre et Epi d'or, ainsi que, pour l'huile de friture, Frial.

Simultanément, le groupe franco-italien cède à Unilever sa marque de graisse à frire Végétaline (150 millions de chiffre d'affaires). Les deux géants de l'agroalimentaire, qui se partagent la moitié du marché français des corps gras, se recentrent ainsi chacun sur son métier historique : les corps gras solides pour Unilever, géant de la margarine avec Astra et Planta ; les corps gras liquides pour Lesieur, qui renforce avec Fruit d'or, première marque d'huile de tournesol, sa position de numéro un français de l'huile. La filiale espagnole d'Eridania, Koipé, spécialiste de l'huile d'olive, devrait également céder prochainement ses margarines à Unilever.

Ce partage des tâches est d'abord motivé par l'évolution du marché des corps gras, très concurrentiel. Les marques de distributeurs et les produits de premiers prix s'adjugent désormais la moitié des ventes d'huiles en France, entraînant une banalisation des produits et la baisse de leurs prix. Sur les créneaux qui leur restent, les grandes marques doivent faire preuve de beaucoup de créativité pour préserver leur valeur ajoutée. Les huiles



Les huiles traditionnelles d'arachide et de tournesol sont en chute constante au profit des produits plus diététiques comme l'huile d'olive (+ 15 %) et l'huile de pépins de raisin (+ 12 %).

traditionnelles sont en perte de vitesse. L'huile d'arachide, qui représentait 87 % du marché en 1965, n'en pèse plus que 7 % à 8 %. Sa rivale issue du tournesol, qui l'avait supplantée, a vu sa part de marché reculer de 65 % à moins de 60 % en volume entre 1996 et 1997, et son chiffre d'affaires tomber à moins de 36 % du total du marché.

D'une façon générale, le marché des corps gras est en baisse, pour des raisons diététiques autant que gustatives, à l'exception de quelques niches profitables, comme celle de l'huile d'olive. En France, les ventes de cette huile étaient en hausse de 15 % au cours des cinq premiers mois de 1997, leur part du marché total était de 14 % en volume, mais de 39 % en valeur. En 1997, plus d'un foyer sur deux consomme de l'huile d'olive. Ils étaient 25 % il y a dix ans. Unilever a d'ailleurs gardé un pied sur ce marché, détenant la marque leader en France, Puget. Eridania, lui, s'y est renforcé, en ajoutant à ses marques Lesieur Olive et Carapelli les produits d'Oli Provence et ceux de Koipé. Tout en essayant de relancer les huiles traditionnelles avec des produits dits « de goût » comme les « Jardins d'Orante », des huiles parfumées aux herbes.

VERTUS DIÉTÉTIQUES

Sur le marché des corps gras solides, Végétaline est quasiment, à elle seule, une niche, celle de la graisse de friture. Mais celle-ci souffre d'une image vieillie. Les producteurs de margarine lancent le 15 janvier une campagne collective, dans la presse magazine féminine – sur le thème : « Quelle chance d'avoir un corps gras comme celui-là ! » –, destinée à vanter les vertus diététiques de ces produits *« riches en acides gras essentiels et en vitamines »*. Il s'est vendu 230 000 tonnes de margarines en France en 1996, pour un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs.

La valse des marques d'un groupe à l'autre répond *« moins à une nécessité de concentration industrielle classique, en vue de réaliser des économies d'échelle, qu'à un renforcement du poids des industriels face à la grande distribution »*, observe Emmanuel des Moutis, consultant chez Mercer Management Consulting. Les grandes surfaces, pour contourner la loi Galland qui les a partiellement dessaisies de la fixation des prix, répliquent par une montée en puissance des marques de distributeurs, fabriquées pour les grandes enseignes.

« Seules les grandes marques leaders auront la capacité de survivre à cette offensive », observait récemment Franck Riboud, le PDG du groupe Danone, qui s'est lui aussi recentré sur ses trois principaux métiers. Et de citer le cas des yaourts : *« En 1981, Danone détenait 30 % du marché, Yoplait 24 %, Chambourcy 20 %, les marques de distributeurs 0 %. En 1997, ces dernières sont à 24,6 %, Danone est à 32 %, Yoplait et Chambourcy à respectivement 16 % et 14 %. La conquête des marques de distributeurs s'est faite sur les marques secondaires. »* Danone a ainsi vendu ses soupes au numéro un américain Campbell et ses confiseries au géant britannique de la spécialité, Cadbury. Pepsi-Cola a également opéré un échange en novembre 1997, troquant sa filiale nantaise de biscuits sucrés BN contre le pôle de snacks salés de United Biscuits.

Cette logique de développement des marques propres a poussé un distributeur comme Intermarché à intégrer toujours plus en amont la fabrication de ses produits. Signe des temps : ce groupement de supermarchés est en passe de devenir l'un des derniers industriels « généralistes » de l'agroalimentaire en France. L'autre grand pôle étant... une banque, Paribas, qui revendique, depuis le rachat de l'épicerie de Danone, l'un des plus gros portefeuilles européens de produits agroalimentaires.

Pascal Galinier

Thomson-CSF Radars et contre-mesures contraint ses cadres à pointer

INDUSTRIE de haute technologie s'il en est, la division Radars et contre-mesures (RCM) de Thomson-CSF va généraliser pour l'encadrement une pratique que l'on croyait obsolète, même pour les non-cadres : le pointage. Toute heure effectuée au-delà de 38 h 30 sera désormais considérée comme supplémentaire. Tel est le principal résultat de l'accord conclu le 23 décembre mais révélé le 5 janvier entre la direction de cette entreprise qui compte 3 200 salariés, dont 1 328 ingénieurs et cadres, et Supper, syndicat majoritaire dans le principal établissement, celui d'Elancourt (Yvelines).

Depuis 1996, cette entreprise faisait régulièrement l'objet de procès-verbaux de la part de l'inspection du travail pour le non-respect de la durée légale du travail (*Le Monde* du 10 octobre 1996). Constatant que ses observations restaient lettre morte, l'inspection avait, fin 1997, menacé le PDG d'une amende de plusieurs millions de francs et de deux ans de prison (*Le Monde* du 5 décembre 1997). En position délicate, la direction a souhaité mener une négociation éclair. Deux textes ont été signés. Le premier concerne le temps de travail des ingénieurs et cadres, le second l'horaire variable pour l'ensemble des salariés.

Le premier accord prévoit que seuls les cadres supérieurs et les ingénieurs et cadres qui passent plus de la moitié de leurs journées de travail à l'extérieur de l'entreprise sont considérés par le *« forfait tous horaires »*. Cela concerne au maximum 4 % de l'effectif. Pour cette petite partie du personnel qui, *« hors situation exceptionnelle »*, doit respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des établissements, possibilité est offerte de dépasser les 38 h 50 hebdomadaires ; et elle pourra bénéficier de jours de récupération.

Pour tous les autres salariés, après une période d'adaptation de quelques mois où la durée du travail des ingénieurs et cadres pourra atteindre 41 heures, *« l'horaire effectif de travail conventionnel hebdomadaire »* sera de 38 h 30. *« Etant entendu que la maîtrise du temps de travail tant par le salarié concerné que par le management suppose une connaissance quasi instantanée du temps de travail effectué, les parties conviennent d'adopter le principe de l'horaire variable comme modalité d'enregistrement du temps de travail »*, précise l'accord.

Concernant les heures supplémentaires, celles-ci doivent *« conserver leur caractère exceptionnel »*. Le besoin d'heures supplémentaires doit avoir été *« exprimé a priori par le management et validé par le service ressources humaines »*. Pour les ingénieurs et cadres, les heures supplémentaires feront l'objet d'une récupération en temps. Les autres salariés ont le choix entre la récupération et le paiement.

Le deuxième accord généralise le système des horaires variables à l'ensemble des salariés. Il prévoit que l'horaire théorique journalier est de 7 h 42 et que toute journée comprend deux plages fixes (9 h-11 h 30, 14 h-16 h) et des plages variables négociées localement.

Au cours d'une semaine, le débit et le crédit d'heures ne peuvent dépasser 7 heures. Il n'y a pas d'annualisation puisque cet accord prévoit que chaque salarié dont le compte est en crédit *« doit, en toute rigueur, et dans les limites autorisées, régulariser sa situation dans le mois calendaire qui suit afin de respecter l'horaire hebdomadaire moyen de 38 h 50 »*.

La CGT n'envisage pas de signer ces accords et se montre hostile à l'introduction de la pointeuse. La CFDT, principal syndicat dans les deux autres établissements (Brest et Pessac), fera connaître sa réponse dans les jours qui viennent.

F. Le

COMMENTAIRE

UN PIS-ALLER

A l'heure où les entreprises se demandent comment intégrer les cadres dans le dispositif gouvernemental des 35 heures, Thomson-CSF Radars et contre-mesures montre une des voies possibles : réintroduire la pointeuse et supprimer, de fait, la notion de forfait pour les ingénieurs et cadres. Difficile d'aller plus loin dans la banalisation du sacro-saint statut. Mais c'est justement la voie que la grande majorité des chefs d'entreprise ne souhaitent pas suivre.

Pourtant, soumises à la pression de l'inspection du travail, une bonne partie des directions pourraient emboîter le pas à Thomson, ne serait-ce que parce que des solutions jugées plus innovantes comme l'annualisation ou le compte épargne-temps nécessitent un strict contrôle des horaires effectués. Face à ce contrôle des horaires, l'attitude des cadres est souvent paradoxale. Chez Thomson, le délégué syndical de Supper, signataire de l'accord, le reconnaît bien volontiers : *« Pointer ennuie tout le monde. »*

Pourtant, son succès aux dernières élections de représentants du personnel est significatif. De même, la nette progression de la CFDT aux élections prud'homales dans le collège encadrement au détriment de la CGC montre que les cadres, qui, naguère, se sentaient valorisés par la charge de travail qu'on leur confiait, sont favorables à une réduction du temps de travail.

Les entreprises qui, ces dernières années, ont demandé à leurs cadres d'accomplir de plus en plus de tâches « subalternes » vont devoir repenser leur organisation. Reste à savoir si, à l'heure des nouvelles technologies, le calcul du temps de travail effectué dans les murs de l'entreprise a encore un sens.

Frédéric Lemaître

Chronopost devrait racheter Jet Worldwide

FILIALE de La Poste spécialisée dans la messagerie expresse, Chronopost s'apprêterait à racheter la totalité du capital de Jet Worldwide, une société de transport express, spécialisée dans l'international, dont elle détient déjà 35 %.

Les dirigeants de Chronopost reconnaissent que des négociations sont en cours mais se refusent à tout commentaire. Michel Garcia, PDG de Jet Worldwide, est plus explicite et estime qu'elles devraient aboutir dans les semaines à venir. Le conseil d'administration de La Poste ayant donné son feu vert mi-décembre à une telle opération, plus rien ne s'y oppose sur le plan juridique.

Jet Worldwide a été créée en 1985 par Michel Garcia, cofondateur avec Roger Caille en 1973 d'une autre société de transport express : Jet Services. Roger Caille ayant renoncé à tout développement international, Michel Garcia a décidé en 1985 de créer sa propre société Jet Worldwide sur ce segment de marché. Actuellement, Jet Worldwide réalise un chiffre d'affaires de 600 millions de francs et est présent dans treize pays, mais la moitié de son activité est exercée dans deux d'entre eux : l'Espagne et le Portugal.

Depuis que Chronopost avait acquis – pour un montant non révélé – 35 % du capital de Jet Worldwide en mars 1996, la montée en puissance de la filiale de La Poste avait été constante. Depuis le 3 novembre 1997, la marque Jet Worldwide avait disparu au profit de Chronopost International. Ne disposant pas de sa propre flotte d'avions, Michel Garcia estime que son entreprise, qui a accusé en 1996 *« un léger déficit »*, n'a plus les moyens de concurrencer les géants de l'express que sont des messageries intégrées comme DHL ou UPS. En revanche, Chronopost dispose de deux atouts : un accord avec TNT, filiale dans les messageries de la poste néerlandaise, ainsi que les vingt-quatre avions de l'Aéropostale, filiale de La Poste et d'Air France.

F. Le

L'existence de la chaîne chinoise de Hongkong CETV est menacée

Lâché par les partenaires de Pékin censés investir dans sa chaîne de télévision, qui émet en mandarin sur la Chine, l'homme d'affaires hongkongais Robert Chua découvre les difficultés d'une collaboration avec les Chinois

HONGKONG
correspondance

Il ne suffit pas de revendiquer l'appartenance aux meilleurs guanxi, ces fameux réseaux d'affaires enracinés dans les cercles du pouvoir et censés servir à pénétrer le marché chinois. Encore faut-il savoir les utiliser. En témoignent les mésaventures de Robert Chua, personnalité de la télévision *réputée* pour être bien introduite à Pékin, et aujourd'hui victime inattendue d'un excès de confiance dans le système D chinois. Voire de sa naïveté.

Créateur en mars 1995 de la chaîne de télévision en mandarin, baptisée Family Channel, diffusée par satellite vers la Chine populaire et l'Asie du Sud-Est, l'homme d'affaires a annoncé, lundi 5 janvier, qu'il avait dû licencier, le 31 décembre, la moitié des 180 salariés de China entertainment TV (CETV), sa société propriétaire de Family Channel. « Lâché » par ceux qui devaient investir dans sa chaîne, Robert Chua a expliqué à la presse que, s'il ne trouve aucun « chevalier blanc » d'ici à la fin janvier, il fermera boutique et poursuivra ses partenaires chinois devant les tribunaux de Hongkong.

Ce Chinois de Hongkong né à Singapour, un ancien de la première chaîne privée de Hongkong (TVB), qui a lancé naguère quelques émissions très populaires et fut le premier à vendre, dès 1979, des programmes étrangers aux chaînes chinoises, avait trouvé, avec Family Channel, un nouveau filon, résumé par le slogan *« ni sexe, ni violence, ni information »* (*Le Monde* du 10 décembre). Une *« niche marketing »*, dit-il, qui permet de limiter les coûts d'exploitation. Et, accessoirement, de ne pas égratigner la susceptibilité des dirigeants chinois, qui ne cessent de stigmatiser les programmes américains, facteurs de *« corruption des valeurs chinoises »*.

Après avoir acheté, dans les années 80, des films sur les tendres aventures de la princesse de Galles et avoir lancé avec succès une ligne téléphonique pornographique, Miss ABC, en 1991, Robert Chua se présentait en parangon de vertu. Mais cette spectaculaire conversion ne suffira pas. Six mois après son lancement, à court d'argent, il s'endette lourdement auprès de trois partenaires indonésien, malais et américain, et leur cède une option sur 80 % du capital de CETV, la holding de Family Channel.

Il espérait atteindre le point mort en 1996 et 45 millions de foyers en Chine fin 1997. Aujourd'hui, il se réclame de 33 millions de foyers en Chine, et quelque 340 000 à Singapour et aux Philippines. Des chiffres qui ne convainquent guère les publicitaires : les recettes restent, dit-il, *« très en deçà de (ses) espérances »*. Il faut dire que nourrir une diffusion vingt-quatre heures sur vingt-quatre de programmes « sans taches » relève de l'acrobatie, même lorsque les vingt-quatre heures ne comprennent que deux heures de programmes renouvelés. Aseptisée et tristounette, la chaîne ne connaît ni humour ni glamour. L'un étant dangereux, l'autre coûteux. Après avoir englouti 35 à 40 millions de dollars américains, Family Channel reste un gouffre.



80 millions de foyers câblés en Chine en l'an 2000

Avec ses 980 stations hertziennes et près de 2 000 câblo-opérateurs locaux, la Chine apparaît comme un marché publicitaire actuellement assez réduit mais en forte expansion. Selon une récente étude d'AIM Asia (Advisors for International Media) sur l'industrie des médias en Chine en 1998, le nombre de foyers câblés devrait doubler d'ici à l'an 2000 pour atteindre 80 millions.

La publicité télévisée a représenté en 1996 pour les chaînes hertziennes un peu plus de 1,9 milliard de dollars (environ 11 milliards de francs), en hausse de 29 % par rapport à 1995, tandis que les recettes publicitaires générées par le câble ont atteint 300 millions de dollars en 1996 (+ 80 %). Si le câble est tout à fait légal, les autorités de Pékin bannissent toujours la diffusion par satellite, qui n'est autorisée que dans certains hôtels. De plus, les investissements des sociétés étrangères dans des chaînes de télévision chinoises ne sont toujours pas autorisés.

GRAND MARCHÉ

Les investisseurs décident de ne pas lever leur option et, à la mi-1997, semblent vouloir récupérer leurs fonds. Robert Chua, porté par les vents du retour de Hongkong à la Chine, y voit l'occasion de faire entrer au capital de CETV des partenaires du continent, qui espère-t-il, accéléreront l'ouverture du grand marché, alors que Family Channel, estampillée chaîne étrangère, reste officiellement illégale en Chine. Contre toute attente, la rétrocession de Hongkong à la Chine n'aura pas changé la « nationalité » des Chinois du territoire, toujours considérés comme « étrangers » sur le continent.

Un ami lui présente Kan Shu-Tsang, patron du groupe China Asia TV-Arts Center, gravitant dans l'immobilier et l'hôtellerie. *« Nous avons dîné en tête à tête et bu ensemble,* dit-il aujourd'hui. *Il possédait des immeubles, trois hôtels et un studio de télévision. Il nous vantait à tous propos ses nombreux amis au pouvoir. Il y a même eu un livre sur lui. Nous avons été très impressionnés. »* Quelques mois plus tard, Kan Shu-Tsang amène des partenaires, forme un consortium qui, le 22 octobre, signe à Pékin l'acquisition de 80 % du capital pour 34,3 millions de dollars, dont seulement 11,8 millions immédiatement, le reste payable dans cinq ans.

Sur-le-champ, Robert Chua cède sa place à Hui Sun Ji, le président de Beijing Mega Fortune Investment, un des partenaires sino-américains, présent également dans l'immobilier et censé apporter la moitié des fonds. Et il rembourse sans plus attendre les investisseurs précédents. Seulement voilà. Les partenaires n'ont jamais apporté un sou. Et sans explications laissent CETV exsangue. Quelle que soit l'issue du contentieux, l'aventure de CETV aura montré que dans les pratiques du monde chinois il ne suffit pas d'être un Chinois « politiquement correct » pour être protégé. Le magnat australo-américain Rupert Murdoch, malgré des démêlés avec les autorités, n'est pas empêché de diffuser son bouquet Star TV en Chine.

Valérie Brunschwig

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier a confirmé** lundi 5 janvier son intention de vendre le premier éditeur britannique de magazines grand public IPC, au fonds d'investissement britannique Cinven (*Le Monde* du 6 janvier). Cette transaction sera effective le 19 janvier et s'effectuera pour un montant de 860 millions de livres (*environ 8,5 milliards de francs*).

■ **Anne-Marie Finkelstein, ancien administrateur-directeur général du groupe Express** (*CEP* Communication, filiale d'Havas chargée de ses activités de presse), a rejoint la Socpresse (groupe Hersant) dans le cadre de la *« mission d'assistance et de conseil »* confiée à Christian Brégou, ex-PDG de CEP Communication *« sur le rôle et le développement du groupe sur le marché des médias dans les années qui viennent »*. M. Brégou avait été révoqué de la présidence de CEP le 1er septembre 1997 ; Mme Finkelstein avait quitté son poste de numéro deux de la CEP quelques jours après (*Le Monde* du 10 septembre).

■ **Le quotidien d'information économique suisse de langue française L'AGEFI (Lausanne) a paru** lundi 5 janvier avec une maquette renouvelée et de nouvelles rubriques. Cette formule a pour objet d'élargir sa diffusion : à la faveur des concentrations dans la presse écrite de Suisse romande (*Le Monde* du 6 janvier), *L'AGEFI* souhaite occuper le terrain de l'information économique et financière et faire ainsi passer son tirage de 8 000 exemplaires à 10 000.

■ **Le directeur de la principale agence de presse des Pays-Bas,** l'Agence néerlandaise de presse (ANP), M. Benvenuto Q. Voors, a annoncé lundi 5 janvier de façon imprévue qu'il quittait ses fonctions dès le lendemain en raison de *« divergences d'opinion avec le conseil d'administration »* sur *« les développements futurs de l'entreprise »*.

■ **TÉLÉVISION : le bouquet de programmes numériques ABsat (Groupe AB) a annoncé** qu'il avait 50 000 abonnés au 31 décembre 1997, soit 30 000 de plus qu'à fin septembre. Cette progression repose *« en grande partie sur l'option AB Découverte, proposée aux abonnés de CanalSatellite numérique, et démontre l'attrait des chaînes d'ABsat »*, selon Claude Berda, PDG du groupe AB. TPS et CanalSatellite comptaient respectivement 350 000 et 700 000 abonnés à la fin 1997. – *(AFP.)*

■ **TF 1 a réalisé 92 des 100 plus fortes audiences de 1997** contre 89 en 1996 et en 1995, a annoncé la Une, lundi 5 janvier. Avec 15,019 millions de téléspectateurs, le « 20 heures » du mardi 2 décembre arrive en tête du palmarès 1997 de TF 1. La chaîne dirigée par Patrick Le Lay *« occupe l'intégralité des 31 premières places du palmarès »*.

■ **Gilles Cozanet a été nommé directeur régional de France 3 Sud à** Toulouse à compter du 19 janvier. Jusque-là directeur adjoint des sports de France Télévision, il remplace Jean-Pierre David, nommé directeur général adjoint de France Télévision.

■ **Réservoir Prod, la société de production de Jean-Luc Delarue,** animateur-producteur sur France 2, produit une sitcom intitulée « Les 30 dernières minutes ». Elle devrait être diffusée à partir du samedi 24 janvier, en troisième partie de soirée.

La presse « décoration » réaménage son contenu pour séduire de nouveaux annonceurs

BRICOLER, aménager, rêver. Entre les « trucs » pour réussir le carrelage de sa salle de bains et d'étonnantes photos sur les marais salants de Camargue, la quinzaine de magazines de la presse dite « décoration » courent après les lecteurs et les évolutions de la société. Le concept d'*Elle Déco*, qui vient de fêter ses dix ans, a fait évoluer le contenu rédactionnel de la plupart de ces magazines, dont la diffusion totale avoisine quinze millions d'exemplaires.

Ils se classent en deux catégories. Une demi-douzaine d'entre eux qui offrent des « ambiances » et du « rêve » sont classés « haut de gamme » et ils visent des « niches » de lecteurs. Les autres se veulent plus pratiques, ils donnent des adresses et des conseils pour une cible plus large. Tous cherchent à séduire une clientèle qui a deux sortes d'exigences : les passionnés de décoration et ceux qui ont un besoin ponctuel pour aménager leur maison ou leur appartement.

Avec la création d'*Elle Déco*, le groupe Hachette-Filipacchi avait créé un mini-cataclysme dans ce secteur. En voulant apporter *« le désir de faire rêver, la volonté d'être utile »*, ce magazine ouvrait la voie à une évolution du contenu. Le concept traditionnel et statique de la décoration plutôt luxueuse, autour de la maison de M. ou Mme X..., installée par le décorateur Y... avec les meubles de tel grand faiseur, était élargi aux « coups de cœur », à des idées cadeaux et shopping. Avec une diffusion de 162 000 exemplaires, *Elle Déco* peut se targuer d'avoir réussi son entrée et d'avoir contraint les caciques du secteur à se rénover, en inventant, à leur tour, des rubriques « Tendances », « Variations », « Regards », etc. Ainsi *La Maison française*, éditée par le groupe Moniteur, a dû se résoudre à *« une vision moins élitiste de la décoration »* et à l'introduction de rubriques pratiques. Résultat : les ventes sont passées de 90 000 exemplaires en 1992 à 150 000 aujourd'hui.

CONTRE-PIED

Cette formule rédactionnelle des années 90, qui valorise l'ambiance et l'art de vivre, a été poussée jusqu'à la sophistication avec la création de *Maison côté sud*, en 1990, et *Maison côté ouest*, en 1994. Papier très glacé, photos soignées, ces revues, qui coûtent 35 francs, se prendraient presque pour des livres d'art. *« Le luxe est périmé, le people est dépassé. Les gens recherchent le plaisir de l'authentique, le retour aux racines. A propos d'une région, ils veulent connaître les saveurs, les balades, les artisans »*, explique Elisabeth Lefebvre, directrice de la rédaction de ces magazines, dont la diffusion atteint respectivement 120 000 et 95 000 exemplaires.

Les lectrices de cette presse sont femmes d'affaires ou cadres supérieurs, elles ont la quarantaine et résident en ville. Pour les annonceurs, elles représentent un public à fort pouvoir d'achat, ce qui permet à ces magazines de draguer la publicité hors du champ habituel de la presse décoration. Les parfumeurs, bijoutiers et même les constructeurs automobiles viennent ainsi relayer les marchands de meubles et les fabricants de tissus, aux budgets étroits et à la santé fragile. A l'inverse, plus ils approchent du bricolage, plus ces magazines ont des chances de rafler la publicité pour l'immobilier et les entreprises de second œuvre, chauffage, portes et fenêtres, etc.

Les revues les plus anciennes s'adaptent. Elles tentent de coller aux évolutions sociologiques tout en prenant le contre-pied de ces phénomènes de « niches », qu'elles qualifient d'*« effets de mode »*. *Maison magazine*, dont le succès remonte aux belles heures de la maison individuelle, a dû faire face à l'effondrement de ce marché. *« On fait un journal pour les gens qui font les choses pour de vrai »*, ironise un responsable de ce magazine, qui a choisi pour cible le jeune ménage qui s'installe.

Tout juste centenaire, *Arts et décoration* (Editions Massin) est passé de la défense de l'art nouveau à la restauration des résidences secondaires avec poutres et armoires normandes ; aujourd'hui, il maintient ses *320 000 exemplaires de diffusion en essayant* d'être plus universel et de faire des magazines accessibles. Une politique que *Le Journal de la maison* a traduite au niveau des tarifs : lorsqu'en septembre il a décidé de baisser son prix de 30 à 20 francs, les ventes ont augmenté de 50 %. Et, le dernier-né de ce secteur, *Toute la maison*, coûte seulement 9,80 francs.

La plupart des magazines de décoration sont édités par des groupes plutôt spécialisés. Le groupe Moniteur, les éditions Massin, le suédois Bonnier publient chacun plusieurs journaux destinés à des clientèles différentes. *« C'est le seul secteur de la presse où personne n'est venu créer un journal généraliste grand public, comme cela s'est fait dans la santé, l'économie, etc. »*, constate Philippe Dève, directeur de Planète Presse, un cabinet de conseil. Il est vrai que la diffusion totale n'augmente guère et que la rentabilité y est limitée en raison de la faiblesse des annonceurs. Les investissements avoisinent les 3,5 milliards de francs. Pourtant la plupart des observateurs s'accordent pour estimer que les dépenses des ménages pour la décoration et l'aménagement de leur maison devraient croître dans les prochaines années.

Françoise Chirot

Hachette accroît sa présence dans le capital de « Nice-Matin »

TOULON
de notre correspondant

Le 24 décembre 1997, au lendemain du conseil d'administration qui entérinait l'entrée du groupe Hachette dans le capital de *Nice-Matin* à hauteur de 5,7 % (*Le Monde* du 27 décembre 1997), la société civile Colombier qui abritait la plus grosse partie des actions de la famille Bavastro – actionnaire du titre niçois depuis la Libération avec 35 % du capital –, a été radiée du registre du commerce.

Transformée en société anonyme tout en conservant son nom, cette nouvelle structure héberge désormais des représentants du groupe Hachette qui y détient deux des trois sièges d'administrateurs : Jean-Pierre Milet, PDG de *La Provence* et de *Var-Matin*, ainsi que Bernard Mainfroy, directeur de la direction juridique d'Hachette Filipacchi Média. Cette mutation économique discrète, mise en évidence par la coopérative de main-d'œuvre de *Nice-Matin*, a suscité une vive inquiétude au sein de l'entreprise niçoise et à *Var Matin*.

UNE PREMIÈRE

« Si Gérard Bavastro préside pour l'instant la nouvelle société, c'est Hachette qui la contrôle réellement avec 35 % du capital et 32,4 % des voix, auxquels il faut ajouter les 18,5 % de la famille Comboul, proche de Jean-Luc Lagardère, qui détient désormais la quasi-totalité des actions Bavastro », estime un des responsables du bureau de la coopérative pour qui *« la société familiale au sein de laquelle la famille Bavastro avait regroupé ses actions a servi de « cheval de Troie » à un groupe extérieur, lui permettant d'entrer massivement dans le capital de* Nice-Matin *en contournant la clause légale d'agrément »*.

Et ce responsable de la coopérative poursuit : *« En procédant de la sorte, Hachette, qui se veut « notre actionnaire de référence », ignore gravement les règles élémentaires de transparence qui s'imposent en matière de presse. C'est d'autant plus contestable que ce groupe s'apprête à nous vendre* Var Matin *au prix qu'il a sans doute déjà fixé et qu'il pourra aisément nous imposer. »*

Cette opération aura été à l'origine d'une grande première : les responsables syndicaux des deux journaux jusqu'alors concurrents se sont rencontrés le 5 décembre pour analyser la situation et mettre en place une stratégie commune de défense de leur identité et de leur emploi.

José Lenzini

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

Un directeur d'école
(19 classes maternelles/primaire)
Cinq enseignants primaire.
Expérience
- 5 ans minimum
- Détachement
- Salaire français
Envoyer candidatures
(CV, lettre de motivation
à Mme Esmat LAMEI
par fax au nº :
(00-202) 346-46-07.

Pour vos annonces dans
L'EMPLOI
Tél. : 01-42-17-39-33
Fax. : 01-42-17-39-25

Sté de 1er plan rech. pour son département juridique basé à PARIS-ETOILE
RÉDACTEUR CONTENTIEUX
– Formation supérieure
– 3/5 ans d'expér. minimum
du recouvrement de créances,
des procédures collectives,
des voies d'exécution
– pour assentiment
des délais de paiement,
engagement des procédures
judiciaires par saisie
des officiers
et auxiliaires de justice
– bon relationnel, sens de
l'organisation, rigueur et
discrétion nécessaires.
Adresser lettre, CV, prét. à
PRIMAGAZ - Sce recrutement
64, av. Hoche 75008 PARIS.

ÉCOLE RECHERCHE
PROFESSEUR D'ANGLAIS
diplôme d'enseignement
requis. Poste à Paris
Tél. 01-69-28-18-18.

COMMERCIAL BILINGUE ANGLAIS
Recherché par entreprise
spécialisée dans la
transmission électronique
d'informations financières
Adr. CV + lettre à :
REGARDS International
8, rue Fallempin
75015 Paris.

SANTÉ SCOLAIRE DU 93
recrute immédiatement
MÉD. VACATAIRES THÉSÉS
temps plein ou temps partiel
CV - lettre à
Inspection académique
Promotion de la Santé
3, av. P.-V.-Couturier
93008 BOBIGNY cedex.

DEMANDES

Vingt-trois années
de commercial
et le management
d'un centre de profit
pendant six années.
Cadre recherche
responsabilités
permettant
d'exprimer pleinement
ses compétences.
Contact : 01-39-18-20-92.

JOURNALISTE capable
conjuguer verbe rédiger
à tous les temps sur tous les
modes. Etudie ttes propos.
Tél. 01-46-40-07-35.

J.F. TRÈS SÉRIEUSE
avec réf. ch. heures de
ménage (repassage) ds
le privé ou bureau.
Tél. 01-42-40-72-17.

■ *LA BOURSE DE TOKYO* a perdu, mardi 6 janvier, 0,4 %, affaiblie par les inquiétudes économiques et par le recul du yen. Le Nikkei a terminé à 14 896,40 points.

■ *SUR LES BONS DU TRÉSOR* américains à long terme, le rendement moyen est tombé lundi à un plancher historique, à 5,73 % en clôture. Le précédent record, en 1993, était à 5,77 %.

■ *LA BOURSE DE PARIS* s'est offert, lundi, une cinquième séance consécutive de hausse (+ 1,08 %, à 3 072,84 points). Elle s'approche de son record du 3 octobre 1997.

■ LES PLACES EUROPÉENNES ont toutes progressé lundi. Londres a gagné 1,32 %, Francfort 1,61 %, Milan 3,23 %, Bruxelles 2,07 %, Madrid 1,88 % et Amsterdam 1,31 %.

■ LE YEN est tombé mardi à son plus bas niveau depuis plus de cinq ans et demi face au dollar, à 134 yens, dans un climat d'inquiétude sur l'économie japonaise.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris

Indice CAC 40 sur un an — CAC 40/5 jours

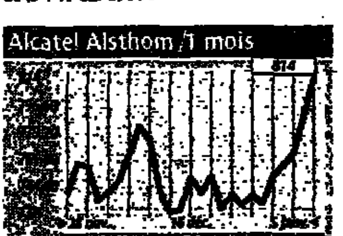
APRÈS cinq séances de hausse, les valeurs françaises cédaient du terrain, mardi 6 janvier, à la Bourse de Paris. En baisse de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, deux heures et quart plus tard, une perte de 1,07 %, à 3 039,82 points. Le marché était actif, avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 3,35 milliards de francs, dont 2,93 milliards de francs sur les valeur de l'indice CAC 40.

Les pétrolières chutaient dans le sillage des cours du brut. Le baril de brent est tombé lundi soir à son plus bas niveau depuis vingt-sept mois, à 15,79 dollars sous l'effet de facteurs techniques et fondamentaux, dont la hausse des stocks de l'OPEP, le ralentissement économique en Asie et le retour du pétrole irakien sur le marché.

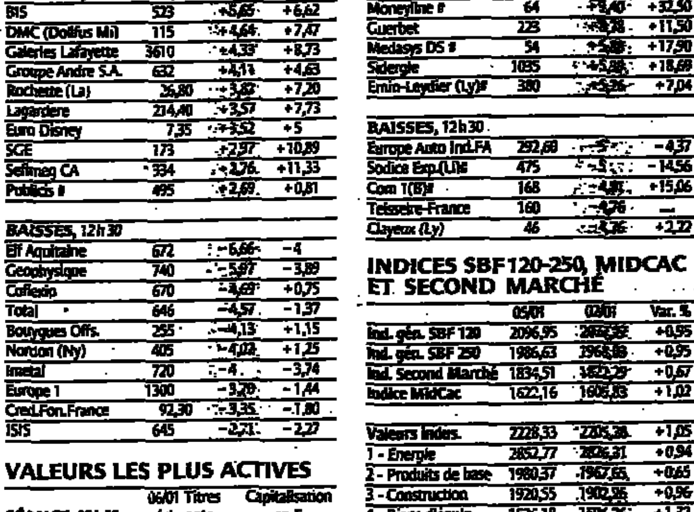
Elf Aquitaine, premier volume du jour, reculait de 6,5 %, à 673 francs, avec 621 000 titres échangés ; Total, deuxième valeur la plus active, perdait 4,7 %, à 645 francs, pour 399 000 titres. La Société générale a abaissé sa recommandation sur Elf, passant d'« acheter » à « conserver » à la suite de cette baisse des cours, mais reste à l'achat sur Total. Les valeurs du secteur parapétrolier, à la fête en 1997, reculaient dans le sillage des pétrolières. Bouygues Offshore perdait 3,1 %, Coflexip 4,7 %, Isis 2,7 %, et Géophysique 6 %.

Alcatel Alsthom, valeur du jour

ALCATEL ALSTHOM a vivement progressé dans un volume étoffé, lundi 5 janvier, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 3,3 %, à 814 francs, avec des transactions portant sur 870 000 titres. La valeur, recommandée par plusieurs bureaux d'étude pour 1998, profiterait notamment d'une analyse favorable de Paribas. La banque de la rue d'Antin estime qu'Alcatel devrait être valorisé comme une valeur de croissance, et non comme une valeur de retournement, à un objectif de cours de 977 francs. En deux séances, le titre s'est apprécié de 6,4 %, après avoir progressé de 83,54 % en 1997.

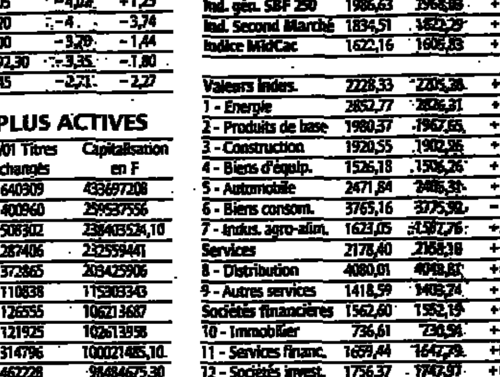

Alcatel Alsthom/1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 06/01	Var. % 05/01	Var. % 31/12
BIS	523	+5,65	+6,62
DMC (Dollfus Mi)	115	+4,64	+7,47
Galeries Lafayette	3610	+4,33	+8,73
Groupe Andre S.A.	632	+4,11	+4,63
Rochette (La)	26,80	+3,82	+7,20
Lagardere	214,40	+3,57	+7,73
Euro Disney	7,35	+3,52	+5
SGE	173	+2,97	+10,89
Selimeg CA	334	+2,76	+11,33
Publicis #	495	+2,69	+0,81
BAISSES, 12h30			
Elf Aquitaine	672	-6,66	-4
Geophysique	740	-5,97	-3,89
Coflexip	670	-3,69	+0,75
Total	646	-4,57	-1,37
Bouygues Offs.	255	-4,13	+1,15
Nordon (Ny)	405	-4,02	+1,25
Imetal	720	-4	-3,74
Europe 1	1300	-3,20	-1,44
Cred.Fon.France	92,30	-3,35	-1,80
ISIS	645	-2,71	-2,27

VALEURS LES PLUS ACTIVES

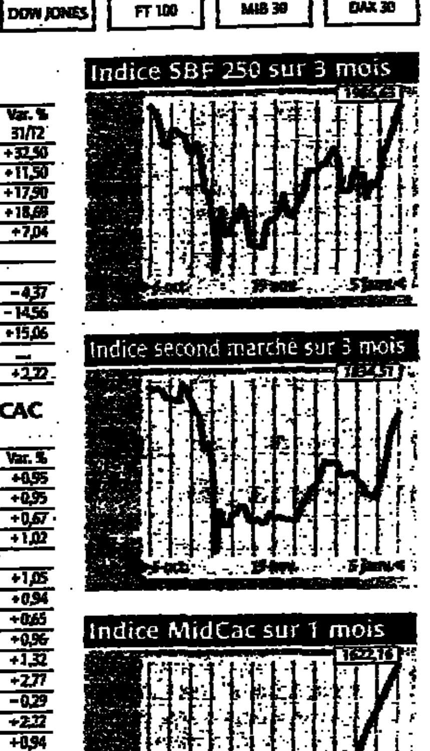


SÉANCE, 12h30	06/01 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	640309	433697208
Total	400960	259537556
Axa	508302	238403524,10
Alcatel Alsthom	287406	232559441
Paribas	372865	203425906
LVMH Moet Hen.	110838	115303343
Eaux (Gle des)	126555	106213687
Societe Generale	121925	102613958
AGF-Ass.Gen.France	314796	100021485,10
Lagardere	462228	98484675,30

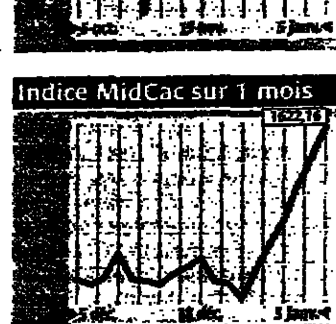
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/01	Var. % 05/01	Var. % 31/12
Moneyline #	64	+8,40	+32,50
Guerbet	223	[illegible]	+11,50
Medasys DS #	54	+5,88	+17,90
Sidergie	1035	+5,88	+18,69
Emin-Leydier (Ly)#	380	+5,26	+7,04
BAISSES, 12h30			
Europe Auto Ind.FA	292,60	[illegible]	-4,37
Sodice Exp.(Li)#	475	[illegible]	-14,56
Com 1(B)#	168	-4,85	+15,06
Teisseire-France	160	-4,76	—
Clayeux (Ly)	46	-3,36	+2,22

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ


Indice SBF 250 sur 3 mois — Indice second marché sur 3 mois

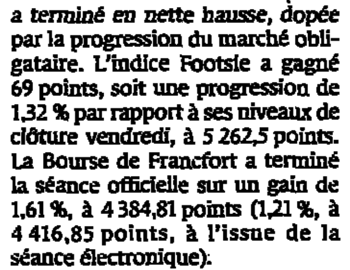
	05/01	02/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2096,95	[illegible]	+0,95
Ind. gén. SBF 250	1986,63	1968,88	+0,95
Ind. Second Marché	1834,51	1822,29	+0,67
Indice MidCac	1622,16	1605,83	+1,02
Valeurs indus.	2228,33	2205,38	+1,05
1 - Energie	2852,77	2826,31	+0,94
2 - Produits de base	1980,37	1967,65	+0,65
3 - Construction	1920,55	1902,96	+0,96
4 - Biens d'équip.	1526,18	1506,26	+1,32
5 - Automobile	2471,84	2405,31	+2,77
6 - Biens consom.	3765,16	3775,92	-0,29
7 - Indus. agro-alim.	1623,05	1587,76	+2,22
Services	2178,40	2158,38	+0,94
8 - Distribution	4080,01	4048,81	+0,77
9 - Autres services	1418,59	1403,74	+1,06
Sociétés financières	1562,60	1552,19	+0,67
10 - Immobilier	736,61	730,54	+0,83
11 - Services financ.	1659,44	1647,79	+0,71
12 - Sociétés invest.	1756,37	1747,97	+0,48


Indice MidCac sur 1 mois

Nouvelle baisse à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en baisse, mardi 6 janvier, sous l'effet de la faiblesse du yen et en dépit des déclarations ministérielles volontaristes. L'indice Nikkei a perdu 60,44 points, soit 0,40 %, à 14 896,40 points. *« Le marché se demande quelles mesures de relance spécifiques seront prises. Toutefois, le fait que le premier ministre ait affirmé qu'il ferait de son mieux pour relancer l'économie est une bonne nouvelle »*, estimait Kunihiro Hatae, de Tokyo Securities.

La veille, les prises de bénéfice ont érodé la plus grande partie des gains de Wall Street, après une rapide progression dans la matinée (70 points). L'indice Dow Jones a finalement gagné 13,95 points (0,18 %), à 7 978,99 points.



En Europe, la Bourse de Londres *a terminé en nette hausse*, dopée par la progression du marché obligataire. L'indice Footsie a gagné 69 points, soit une progression de 1,32 % par rapport à ses niveaux de clôture vendredi, à 5 262,5 points. La Bourse de Francfort a terminé la séance officielle sur un gain de 1,61 %, à 4 384,81 points (1,21 %, à 4 416,85 points, à l'issue de la séance électronique).

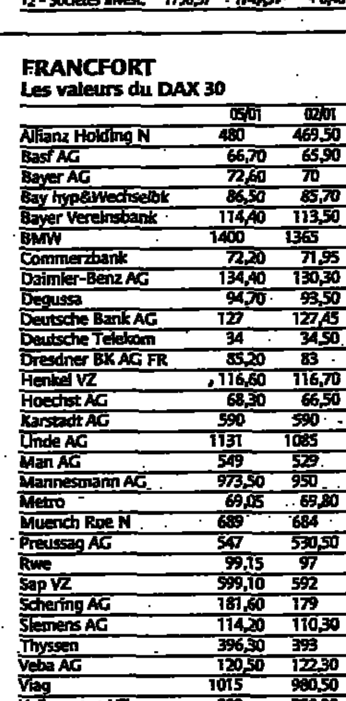
INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/01	Cours au 02/01	Var. en %
Paris CAC 40	3058,02	3040,14	+0,58
New-York/DJ indus.	7966,29	7965,04	+0,02
Tokyo/Nikkei	14956,80	15258,20	-2,02
Londres/FT100	5217,10	5193,50	+0,45
Francfort/Dax 30	4384,81	4315,57	+1,58
Frankfort/Commer.	1392,47	1392,47	—
Bruxelles/Bel 20	3037,07	3032,07	—
Bruxelles/Général	2526,47	2484,83	+1,65
Milan/MIB 30	1013	1013	—
Amsterdam/Gé. Cbs	633,50	627,10	+1,01
Madrid/Ibex 35	648,74	648,74	—
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,05	—
Londres FT30	3350,30	3286,10	+1,92
Hong Kong/Hang S.	10303,54	[illegible]	-3,66
Singapour/Strait t	1495,95	1518,20	-1,49

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/01	02/01
Alcoa	72,50	71,25
Allied Signal	39,25	39,50
American Express	88,87	88,75
AT & T	59,56	58,81
Boeing Co	48,56	48,93
Caterpillar Inc.	49,68	48,93
Chevron Corp.	75,68	78
Coca-Cola Co	66,43	66,93
Disney Corp.	98,81	99,62
Du Pont Nemours&Co	60,37	60,56
Eastman Kodak Co	62,93	63,62
Exxon Corp.	61,18	62
Gen. Motors Corp.H	60,56	61,06
Gén. Electric Co	75,31	74,06
Goodyear T & Rubbe	62,50	62,31
Hewlett-Packard	64,31	64,50
IBM	106,43	105,75
Intl Paper	46,12	45,18
J.P. Morgan Co	116	112
Johnson & Johnson	65,06	65,06
Mc Donalds Corp.	47,56	47,75
Merck & Co.Inc.	108,25	107,68
Minnesota Mng.&Mfg	83,37	83,62
Philip Moris	45,87	45,31
Procter & Gamble C	82,68	80,93
Sears Roebuck & Co	45,43	46,18
Travelers	53,06	53,50
Union Carb.	42,62	44
Utd Technol	73,06	73,12
Wal-Mart Stores	39,75	39,37

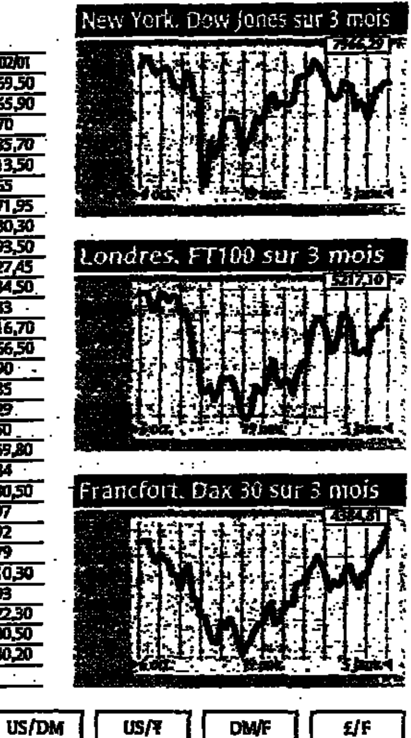
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100



	05/01	02/01
Allied Lyons	5,26	5,24
Barclays Bank	16,31	16,21
B.A.T. industries	5,65	5,57
British Aerospace	17,64	17,40
British Airways	5,84	5,64
British Petroleum	8,07	8,08
British Telecom	4,86	4,79
B.T.R.	1,87	1,83
Cadbury Schweppes	6,22	6,24
Eurotunnel	0,61	0,62
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14,92	14,63
Granada Group Plc	9,46	9,28
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,62	5,58
Great Ic	7,65	7,70
H.S.B.C.	14,70	15,05
Impérial Chemical	9,66	9,47
Legal & Gen. Grp	5,89	5,50
Lloyds TSB	8,02	7,96
Marks and Spencer	6,03	6,01
National Westminst	10,53	10,30
Peninsular Orienta	6,92	6,90
Reuters	6,74	6,75
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,46	4,44
Tate and Lyle	5,07	5,06
Zeneca	22,26	21,50

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	05/01	02/01
Allianz Holding N	480	469,50
Basf AG	66,70	65,90
Bayer AG	72,60	70
Bay hyp&Wechselbk	86,50	85,70
Bayer Vereinsbank	114,40	113,50
BMW	1400	1365
Commerzbank	72,20	71,95
Daimler-Benz AG	134,40	130,30
Degussa	94,70	93,50
Deutsche Bank AG	127	127,45
Deutsche Telekom	34	34,50
Dresdner BK AG FR	85,20	83
Henkel VZ	116,60	116,70
Hoechst AG	68,30	66,50
Karstadt AG	590	590
Linde AG	1131	1085
Man AG	549	529
Mannesmann AG	973,50	950
Metro	69,05	69,80
Muench Rue N	689	684
Preussag AG	547	530,50
Rwe	99,15	97
Sap VZ	599,10	592
Schering AG	181,60	179
Siemens AG	114,20	110,30
Thyssen	396,30	393
Veba AG	120,50	122,30
Viag	1015	980,50
Volkswagen VZ	800	780,20


New York, Dow Jones sur 3 mois — Londres, FT100 sur 3 mois — Francfort, Dax 30 sur 3 mois

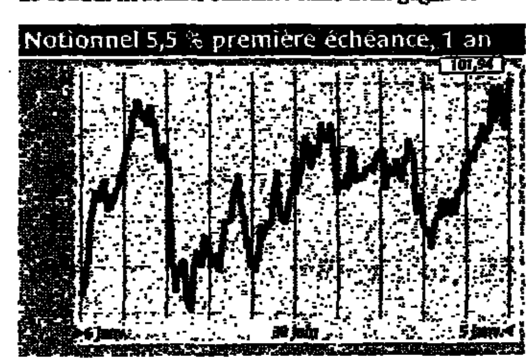
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse initiale du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était encore orienté à la hausse, mardi 6 janvier. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 4 centièmes à 101,98.

La veille, le Matif avait déjà terminé en forte hausse, dans le sillage du marché américain soutenu par l'éloignement des perspectives de hausse des taux d'intérêt. Le contrat notionnel échéance mars avait gagné 88 centièmes à 101,94. Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor américains à long terme est tombé lundi à un nouveau plancher historique. Il a atteint 5,73 %. Le précédent record à la baisse avait été établi en 1993, à 5,77 %. La récente dégringolade des rendements sur les obligations à 30 ans a été amorcée par la crise asiatique, qui a conféré au marché américain le rôle de place refuge.


Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	5,29	5,84	1,70
Allemagne	3,35	5,31	5,90	1,80
Grande-Bretagne	7,25	6,28	NC	2,80
Italie	6,38	5,66	6,15	2,60
Japon	0,81	1,95	NC	0,50
Etats-Unis	6,25	5,65	5,84	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/01	Taux au 02/01	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,20	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 05/01	Vente 05/01	Achat 02/01	Vente 02/01
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,44	3,56	3,42	3,55
3 mois	3,56	3,69	3,54	3,66
6 mois	3,69	3,81	3,70	3,80
1 an	3,90	4,05	3,98	4,02
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5566	—	3,5664	—
Pibor Francs 3 mois	3,6875	—	3,6953	—
Pibor Francs 6 mois	3,7910	—	3,8086	—
Pibor Francs 9 mois	3,8828	—	3,8750	—
Pibor Francs 12 mois	4	—	3,9941	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3542	—	4,3594	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4427	—	4,4427	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5313	—	4,5208	—

MATIF

Échéances 05/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	114653	101,94	102	101,46	101,52
Juin 98	1387	101,18	101,18	100,82	100,82
Sept. 98	2	100,58	100,58	100,58	100,58
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	18164	96,22	96,22	96,18	96,20
Juin 98	6585	96,08	96,10	96,05	96,09
Sept. 98	4676	95,97	95,97	95,92	95,95
Déc. 98	3106	95,81	95,81	95,76	95,79
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	147	101,14	101,16	100,56	100,56

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 98	12567	3085	3085	3039	3048
Février 98	11	3074	3074	3053,50	3053,50
Mars 98	431	3101	3101	3058	3063
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,0689 | US/DM ↗ 1,8257 | US/¥ ↗ 133,4900 | DM/F ↗ 3,3469 | £/F ↗ 9,9670

Progression du dollar

LE DOLLAR continuait de progresser, mardi 6 janvier. *Au cours des premières transactions entre banques*, le billet vert s'échangeait à 6,1272 francs et à 1,8303 deutschemark contre 6,1040 francs et 1,8225 deutschemark au cours des derniers échanges interbancaires de lundi.

Quelques heures plus tôt, à Tokyo, le dollar s'échangeait à 133,58 yens, contre 133,40 yens dans les premiers échanges de la journée. Mardi dans la matinée, le yen a chuté un moment à 134,38 yens face au dollar, niveau le plus bas jamais atteint depuis le mois d'avril 1992. Les investisseurs ont pris leurs bénéfices sur le dollar après les déclarations du ministre des finances, Hiroshi Mitsuzuka, jugeant indésirable la chute de la devise japonaise contre le billet vert. *« La progression excessive du dollar contre le yen n'est pas désirable, et nous réagirons de manière appropriée au moment approprié »*, a déclaré M. Mitsuzuka.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/01	% 02/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,6900	+0,05	322	346
Ecu	6,6175	+0,89	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,0689	+0,63	5,7200	6,3200
Belgique (100 F)	16,2270	+0,04	15,6300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	296,9600	+0,08	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4060	+0,06	3,1400	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8900	+0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,5655	[illegible]	8,1500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,9670	+0,58	9,4600	10,3100
Grèce (100 drach.)	2,1180	[illegible]	1,8000	2,3800
Suède (100 krs)	75,9200	+0,16	70	[illegible]
Suisse (100 F)	412,0100	[illegible]	399	423
Norvège (100 k)	82	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,5730	[illegible]	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9520	[illegible]	3,6500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2700	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2526	+0,49	3,9000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5556	[illegible]	4,4000	[illegible]
Finlande (mark)	110,6300	+0,10	104,5000	115,5000

PARITES DU DOLLAR

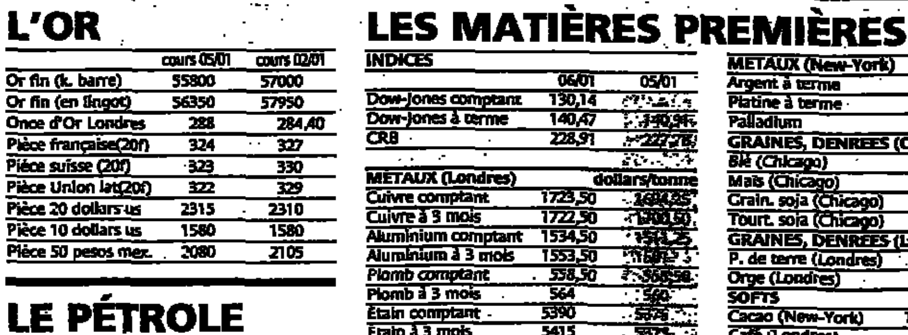
PARITES DU DOLLAR	06/01	05/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8257	[illegible]	+1,18
TOKYO : USD/Yens	133,4900	[illegible]	+0,82

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0357	6,0347	6,0405	[illegible]
Yen (100)	4,5469	[illegible]	4,5970	[illegible]
Deutschemark	3,3465	3,3460	3,3462	3,3457
Franc Suisse	4,1230	[illegible]	4,1246	4,1212
Lire ital. (1000)	3,4039	3,4016	3,4043	[illegible]
Livre sterling	9,9141	9,9065	9,9264	9,9217
Peseta (100)	3,9547	[illegible]	3,9519	[illegible]
Franc Belge (100)	16,235	16,214	16,229	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,49	[illegible]	3,73
Eurodollar	5,62	[illegible]	5,78
Eurolivre	7,46	[illegible]	7,61
Eurodeutschemark	3,49	[illegible]	3,75



L'OR

	cours 05/01	cours 02/01
Or fin (k. barre)	55800	57000
Or fin (en lingot)	56350	57950
Once d'Or Londres	288	284,40
Pièce française(20f)	324	327
Pièce suisse (20f)	323	330
Pièce Union lat(20f)	322	329
Pièce 20 dollars us	2315	2310
Pièce 10 dollars us	1580	1580
Pièce 50 pesos mex.	2080	2105

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/01	cours 05/01
Brent (Londres)	16,45	15,79
WTI (New York)	17,63	17,13
Light Sweet Crude	17,43	16,86

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/01	05/01
Dow-Jones comptant	130,14	[illegible]
Dow-Jones à terme	140,47	140,96
CRB	228,91	227,78
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1723,50	1684,25
Cuivre à 3 mois	1722,50	1700,50
Aluminium comptant	1534,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1553,50	[illegible]
Plomb comptant	558,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	564	[illegible]
Etain comptant	5390	[illegible]
Etain à 3 mois	5415	[illegible]
Zinc comptant	1090,50	1073,75
Zinc à 3 mois	1108	[illegible]
Nickel comptant	5967,50	5872,50
Nickel à 3 mois	6085	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	590	582,30
Platine à terme	368	368,40
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	330,75	[illegible]
Maïs (Chicago)	262,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	660,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	196,70	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1630	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	307	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	67,11	67,65
Jus d'orange (New-York)	80	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 6 JANVIER

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ -0,98 %
CAC 40 : 3042,64

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	968	972	+ 0,41	46,21
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	915	—	44,38
Renault (T.P.)	1790	1780	- 0,55	95,36
Rhone Poulenc(T.P)	2279	2320	+ 1,79	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1268	1262	- 0,47	73,83
Thomson S.A (T.P)	950	940	- 1,05	44,45
Accor	1134	1137	+ 0,26	20
AGF-Ass.Gen.France	317,50	317,70	+ 0,06	5
Air Liquide	953	951	- 0,20	14
Alcatel Alsthom	814	809	- 0,61	10
Atos CA	764	768	- 0,52	—
Axa	469,90	469	- 0,19	7,50
Bail Investis	794	795	+ 0,12	64,40
Bancaire (Cie)	998	994	- 0,40	70
Bazar Hot. Ville	632	638	+ 0,94	16
Bertrand Faure	428,10	428,20	+ 0,02	4
BIC	450	458,10	+ 1,80	6
BIS	495	523	+ 5,65	8
B.N.P.	319	321,60	+ 0,81	5,48
Bollore Techno.	772	780	+ 1,03	7,50
Bongrain	2540	2532	- 0,31	68
Bouygues	680	678	- 0,29	17
Bouygues Offs.	266	255	- 4,13	2
Bull#	62,45	62,50	+ 0,08	—
Canal +	1184	1177	- 0,59	28
Cap Gemini	493,80	494,10	+ 0,06	2
Carbone Lorraine	1891	1881	- 0,52	18
Carrefour	3220	3210	- 0,31	26
Casino Guichard	339	337	- 0,58	4,50
Casino Guich.ADP	265,40	263,80	- 0,56	4,75
Castorama Dub.(Li)	750	745	- 0,66	11
C.C.F.	418,50	414	- 1,07	5,80
Cegid (Ly)	637	650	+ 2,04	30
Cerus Europ.Reun	34,80	34,60	- 0,57	10
Cetelem	819	806	- 1,58	30
CGIP	2026	1991	- 1,72	40
Chargeurs	384,90	381,30	- 0,93	7
Christian Dalloz	739	739	—	12
Christian Dior	645	640	- 0,77	6,30
Ciments Francais	231	233,80	+ 1,21	1,25
Cipe France Ly #	205	206,60	+ 0,78	2,50
Clarins	484,10	479	- 1,05	7,20
Club Mediterranee	452	453,20	+ 0,26	4,50
Coflexip	703	670	- 4,69	9
Colas	893	895	+ 0,22	25
Comptoir Entrep.	12,20	12,30	+ 0,81	7,58
Comptoirs Mod.	3020	3020	—	34
CPR	492,50	487	- 1,11	22
Cred.Fon.France	95,50	92,30	- 3,35	28
Credit Lyonnais CI	313	312,50	- 0,15	10
CS Signaux(CSEE)	199	199	—	5,50
Damart	4122	4010	- 2,71	67
Danone	1102	1093	- 0,81	17
Dassault-Aviation	1335	1329	- 0,44	31,50
Dassault Electro	589	593	+ 0,67	6,40
Dassault Systemes	185	181	- 2,16	1,70
De Dietrich	276,90	275	- 0,68	5,30
Deveaux(Ly)#	676	675	- 0,14	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,45	44,80	- 1,43	—
Dexia France	734	729	- 0,68	15,70
DMC (Dollfus Mi)	109,90	115	+ 4,64	4
Dynaction	150,10	148,50	- 1,06	3
Eaux (Cie des)	846	833	- 1,53	12
Eiffage	294	291	- 1,02	8
Elf Aquitaine	720	672	- 6,66	14
Eramet	237,60	240	+ 1,01	6,60
Eridania Beghin	980	979	- 0,10	33
Essilor Intl	1820	1830	+ 0,54	14,50
Essilor Ind.ADP	1688	1655	- 1,95	15,30
Esso	505	501	- 0,79	4
Eurafrance	2440	2430	- 0,40	58
Euro Disney	7,10	7,35	+ 3,52	0,68
Europe 1	1350	1300	- 3,70	19
Eurotunnel	6	6,15	+ 2,50	—
Fimalac SA	480	480	—	16
Finextel	107,20	107,40	+ 0,18	3,91
Fives-Lille	385	384	- 0,25	14
France Telecom	218,50	217,80	- 0,32	—
Fromageries Bel	4400	4310	- 2,04	50
Galeries Lafayette	3460	3610	+ 4,33	11
GAN ex.dt sous	149,50	148,70	- 0,53	4
Gascogne (B)	487,90	487,90	—	14
Gaumont #	450	452	+ 0,44	2,50
Gaz et Eaux	2575	2531	- 1,70	55
Geophysique	787	740	- 5,97	8
G.F.C.	519	516	- 0,57	19
GrandVision	267	266,60	- 0,14	4,50
Groupe Andre S.A.	607	632	+ 4,11	6
Groupe GTM	426	422,80	- 0,75	8
Gr.Zannier (Ly) #	139	138	- 0,71	2,20
Guilbert	880	870	- 1,13	12
Guyenne Gascogne	1920	1900	- 1,04	30
Hachette Fili.Med.	1204	1209	+ 0,41	15
Havas	447,60	441	- 1,47	8,50
Havas Advertising	799	792	- 0,87	13
Imetal	750	720	- 4	16
Immeubl.France	371	370	- 0,26	6
Infogrames Enter.	205,80	202,20	- 1,74	—
Ingenico	121,50	120,50	- 0,82	3
Interbail	160	158,50	- 0,93	17,15
Intertechnique	1300	1310	+ 0,76	35
ISIS	663	645	- 2,71	—
Jean Lefebvre	355,10	358	+ 0,81	10
Klepierre	795	785	- 1,25	28
Labinal	1670	1650	- 1,19	21,50
Lafarge	409,70	410	+ 0,07	10
Lagardere	207	214,40	+ 3,57	3,20
Lapeyre	344	342	- 0,58	3,60
Lebon	285	285,10	+ 0,03	2
Legrand	1196	1203	+ 0,58	4,90
Legrand ADP	766	778	+ 1,56	6,80
Legris indust.	216,90	222	+ 2,35	5
Locindus	754	760	+ 0,79	68
L'Oreal	2342	2352	+ 0,42	14
LVMH Moet Hen.	1060	1033	- 2,54	6,30
Marine Wendel	690	692	+ 0,28	17
Metaleurop	61,80	61,90	+ 0,16	4
Metrologie Inter.	16,80	16,80	—	—
Michelin	313,70	308,90	- 1,53	3,30
Moulinex #	154,50	156,40	+ 1,22	4
Natexis	355	355,40	+ 0,11	10
Nord-Est	121	121,50	+ 0,41	5,50
Nordon (Ny)	422	405	- 4,02	—
NRJ #	860	870	+ 1,16	6
Olipar	67	—	—	—
Paribas	545	556	+ 2,01	13
Pathe	1184	1165	- 1,60	10
Pechiney	248	246,70	- 0,52	3,30
Pernod-Ricard	356,80	356,70	- 0,02	4,60
Peugeot	798	777	- 2,63	3
Pinault-Print.Red	3375	3390	+ 0,44	32
Plastic Omn.(Ly)	790	787	- 0,37	8,50
Primagaz	518	510	- 1,54	8,50
Promodes	2417	2453	+ 1,48	14
Publicis #	482	495	+ 2,69	4,80
Remy Cointreau	108,60	106,80	- 1,65	4,60
Renault	181,10	182	+ 0,49	3,50
Rexel	1814	1798	- 0,88	19,60
Rhone Poulenc A	284,80	283,50	- 0,45	3,50
Rochette (La)	25,60	26,60	+ 3,87	1,20
Rue Imperiale(Ly)	5250	5280	+ 0,57	120
Sade (Ny)	198,50	196,10	- 1,20	12,50
Sagem SA	2794	2775	- 0,68	26
Saint-Gobain	858	858	—	17
Salomon (Ly)	518	—	—	3,30
Salvepar (Ny)	468,50	468	- 0,10	15,50
Sanofi	667	672	+ 0,74	6,60
Sat	1711	1722	+ 0,64	29
Saupiquet (Ns)	571	575	+ 0,70	10
Schneider SA	348,50	350,80	+ 0,65	5
SCOR	295,50	293	- 0,84	10
S.E.B.	858	850	- 0,93	11,20
Sefimeg CA	325	334	+ 2,76	14,60
SEITA	223,90	218	- 2,63	6,60
Selectibanque	68,90	67,40	- 2,17	6
SFIM	1045	1041	- 0,38	30
SGE	168	173	+ 2,97	5
Sidel	400	401,90	+ 0,47	4,50
Silic CA	815	815	—	37,34
Simco	417	426,90	+ 2,37	28,76
S.I.T.A.	1165	1168	+ 0,25	12
Skis Rossignol	108,20	109	+ 0,73	2,50
Societe Generale	848	844	- 0,47	17,50
Sodexho Alliance	3270	3220	- 1,52	26
Sommer-Allibert	211,80	211,10	- 0,33	4
Sophia	240	238	- 0,83	17,25
Spir Communic. #	390	390	—	15
Strafor Facom	417	410	- 1,67	7
Suez Lyon.des Eaux	683	670	- 1,90	12
Synthelabo	754	770	+ 2,12	5,32
Technip	659	645	- 2,12	10,50
Thomson-CSF	193,50	192	- 0,77	2,80
Total	677	646	- 4,57	10,50
UIF	414	417	+ 0,72	14,68
UIS	207	211	+ 1,93	14,97
Unibail	613	605	- 1,30	29
Union Assur.Fdal	522	533	+ 2,18	19
Usinor	86,90	86	- 1,03	5
Valeo	421,40	418,80	- 0,61	2
Vallourec	381	382	+ 0,26	6
Via Banque	173,50	173,60	+ 0,05	12
Worms & Cie	435	439	+ 0,91	11,50
Zodiac ex.dt divd	1400	1408	+ 0,57	11,50
Elf Gabon	1016	1020	+ 0,39	89

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	121,90	119,40	- 2,05	1,18
Adecco S.A.	1810	1905	+ 5,24	13,13
Adidas AG #	794	775	- 2,39	2,71
American Express	535	541	+ 1,12	1,13
Anglo American #	243,40	238,10	- 2,17	7,14
Amgold #	230	224,50	- 2,39	6,94
Arjo Wiggins App.	16,90	16,10	- 4,73	0,28
A.T.T. #	357	364,90	+ 2,21	1,66
Banco Santander #	209	207,10	- 0,90	0,89
Barrick Gold #	109,70	109	- 0,63	0,96
B.A.S.F. #	223,90	222,70	- 0,53	4,18
Bayer #	244,70	239	- 2,32	4,19
Crown Cork ord.#	303	—	—	1,23
Crown Cork PF CV#	250	—	—	2,32
Daimler Benz #	452	448	- 0,88	2,71
De Beers #	125,10	124,90	- 0,15	0,69
Deutsche Bank #	432	422,70	- 2,15	4,44
Diageo Plc #	56	56	—	0,47
Dresdner Bank	289	290	+ 0,34	3,82
Driefontein #	40	39,05	- 2,37	0,96
Du Pont Nemours #	366,90	369	+ 0,57	1,60
Eastman Kodak #	383,70	385	+ 0,33	2,18
East Rand #	1,26	1,23	- 2,38	0,10
Echo Bay Mines #	15	14,85	- 1	0,15
Electrolux #	446,10	435,10	- 2,46	6,53
Ericsson #	241	241	—	1,30
Ford Motor #	292	—	—	2,13
Freegold #	25,60	24,40	- 4,68	1,34
Gencor act.regr.	9,90	10	+ 1,01	1,36
General Elect. #	455,50	460	+ 0,98	1,51
General Motors #	370	368,60	- 0,37	2,51
Gle Belgique #	570	579	+ 1,57	14,24
Hanson PLC reg.	27,35	27,50	+ 0,54	0,39
Harmony Gold #	13,30	12,80	- 3,75	0,47
Hitachi #	44,20	44,65	+ 1,01	0,21
Hoechst #	224,80	229,50	+ 2,09	3,45
I.B.M #	646	649	+ 0,46	0,99
I.C.I #	93,65	97,80	+ 4,43	1,22
Ito Yokado #	297,60	291	- 2,21	0,59
Kingfisher plc #	86,50	87,40	+ 1,04	0,61
Matsushita #	87,50	89,50	+ 2,28	0,24
Mc Donald's #	288	289,20	+ 0,41	0,42
Merck and Co #	654	660	+ 0,91	2,27
Mitsubishi Corp.#	44,70	43,45	- 2,79	0,16
Mobil Corporat.#	433,20	434,70	+ 0,34	2,62
Morgan J.P. #	692	706	+ 2,02	4,80
Nestle SA Nom. #	9300	9210	- 0,96	78,56
Nipp. MeatPacker #	78,20	—	—	0,71
Nokia A	460	447	- 2,82	3,94
Norsk Hydro #	294	292,90	- 0,37	4,78
Petrofina #	2310	2310	—	49,02
Philip Morris #	279	277,20	- 0,64	2,03
Philips N.V #	366	363	- 0,77	3,59
Placer Dome Inc #	73,30	71,50	- 2,45	0,53
Procter Gamble #	499	503	+ 0,80	1,25
Quilvest	305	306,50	+ 0,49	13,93
Randfontein #	8,70	8,20	- 5,74	0,62
Rio Tinto PLC #	75,55	75,10	- 0,59	1,01
Royal Dutch #	335,50	329,80	- 1,69	2,91
Sega Enterprises	105	107,40	+ 2,28	0,56
Saint-Helena #	17,35	17,45	+ 0,57	1,51
Schlumberger #	482,70	473,10	- 1,98	1,11
SGS Thomson Micro.	387,50	383,70	- 0,98	—
Shell Transport #	45	43,30	- 3,77	0,50
Siemens #	381	377	- 1,04	3,70
Sony Corp. #	543	543	—	0,93
Sumitomo Bank #	66,50	65,15	- 2,03	1,66
T.D.K #	453,90	448	- 1,29	0,96
Telefonica #	188	185,10	- 1,54	1,61
Toshiba #	25,10	25,70	+ 2,39	0,20
Unilever act.Div.#	382	379,10	- 0,75	1,64
United Technol. #	445,50	449,20	+ 0,83	1,56
Vaal Reefs #	228	221,90	- 2,67	9,64
Volkswagen A.G #	3554	3600	+ 1,29	22,14
Volvo (act.B) #	161,10	162	+ 0,55	2,25
Western Deep #	110	105,70	- 3,90	3,77
Yamanouchi #	131,30	132	+ 0,53	0,39
Zambia Copper	12,85	12,80	- 0,38	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	1,627
CEPME 9% 89-99 CA#	107,31	3,526
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,932
CFD 9,7% 90-03 CB	121,06	7,982 d
CFD 8,6% 92-05 CB	—	7,898
CFF 10% 88-98 CA#	104	2,164
CFF 10,25%90-01CB#	115,20	8,425
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,15	3,511
CLF 9%88-93/98 CA#	100,29	8,439
CNA 9% 4/92-07	125,05	6,164
CRH 8,6% 92/94-03	116,57	4,301
CRH 8,5% 10/87-88#	104,80	8,219
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,77	7,726
EDF 8,6% 92-04 #	118,37	9,479
Finansder 9%91-06#	125,36	1,085
Finansd.8,6%92-02#	113,80	8,776
Floral9,75% 90-99#	—	4,574
OAT 88-98 TME CA#	100,05	4,603 o
OAT 9/85-98 TRA	—	1,281
OAT 9,50%88-98 CA#	102,55	3,393 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	3,217
OAT 8,125% 89-99 #	105,37	5,088
OAT 8,50%90/00 CA#	108,83	6,584
OAT 85/00 TRA CA#	—	1,787
OAT 10%85/85-00 CA#	112,40	6,219
OAT 89-01 TME CA#	101	4,683 o
OAT 10% 90-01 ecu	114,90	8,685
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,24	3,452 d
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,90	6,986
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,27	1,088
OAT 8,50% 89-19 #	135,88	1,770
OAT 8,50%92-23 CA#	136,98	6,032 d
SNCF 8,8% 87-94CA	105,06	8,227
Suez Lyon.Eaux 90	925	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		55	55
Baccarat (Ny)	◆	560	560
Bains C.Monaco		570	570
Bque Transatlant.		188,10	188,10
B.N.P.Intercont.	◆	862	862
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		351,10	356
Champex (Ny)		22,60	21,50
CIC Un.Euro.CIP		485	480,10
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2449	2449
Generali Fce Assur		1250	1249
Continental Ass.Ly		481,50	479,90
Darblay	◆	545	545
Didot Bottin		626	628
Eaux Bassin Vichy	◆	2810	2810
Ecia		1275	1249
Ent.Mag. Paris	◆	1153	1153
Fichet Bauche		50	50
Fidei		31	31
Finalens		275	280,10
F.I.P.P.	◆	270,80	220,70 o
Fonciere (Cie)		560	552
Fonc. Lyonnaise #		707	734
Foncina #		510	518
Francarep		289	289
France S.A.	◆	1182	1182
From. Paul-Renard	◆	950	950
Gevelot		1165	1130
G.T.I (Transport)		195	200
Immobail		155	159
Immobanque		640	620
Locamion (Ly)	◆	413,30	413,30
Lucia	◆	57	57
Monoprix		300	300
Metal Deploye	◆	340	340
Mors		5,50	5,40
Navigation (Nle)	◆	133	133
Optorg	◆	360	360
Paluel-Marmont		520	520
Exa.Clairefont(Ny)		912	910
Parfinance	◆	246	246
Paris Orleans		272	275
Promodes (CI)	◆	1876	1876
PSB Industries Ly		500	501
Rougier #		295	295,10
Saga	◆	148	138,70 o
S.I.P.H.	◆	308	308
Sofragi		4530	4700
Taittinger		3460	3525
Tour Eiffel	◆	253	253
Vicat		502	500
Caves Roquefort	◆	1900	1900
Elyo	◆	310	310
Finaxa		377	360
Gaillard (M)	◆	1501	1501
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)		170	170
Gd Moul.Strasbourg	◆	1805	1805
Hotel Lutetia		351	351
Hotels Deauville	◆	600	600
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	540	540
L.Bouillet (Ly)	◆	289	289

(Publicité)

CRÉDIT NATIONAL + BFCE = NATEXIS

Première résolution de l'année : l'action "Crédit National-Natexis" devient l'action "Natexis".

Désormais, l'action "Crédit National-Natexis" est classée à "N" comme Natexis.

NATEXIS GROUPE

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		41	40,95
AFE #		530	537
Aigle #		365	350
Albert S.A (Ns)	◆	157,50	157,50
Altran Techno. #		1919	1886
Arkopharma#		503	495
Montaignes P.Gest.	◆	1965	1965
Assystem #		236	227
Bque Picardie (Li)	◆	814	814
Bque Tarneaud(B)#		320	320
Bque Vernes		174,90	174
Beneteau CB#		1170	1196
B I M P		108	110
Boiron# (Ly)		352	343,50
Boisset (Ly) #		350	349,90
But S.A.		273,50	274,50
Cardif SA	◆	1010	1010
C.E.E #		86,20	86,50
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		239	231
CNIM CA#		199	199
Codetour #		357	356
Comp.Euro.Tele-CET		299	295
Conflandey #		303	301
C.A. Hte Normandie		330	328
C.A. Paris IDF		790	789
C.A.Ille & Vilaine		308	307
C.A.Loire Atl.Ns #		285	265
C.A.Pas de Calais		542	548
C.A.du Nord#(Li)		505	504
C.A. Oise CCI	◆	321,90	321,90
C.A. Somme CCI		311	311
C.A.Toulouse (B)		429	424,90
Devanlay		625	625
Devernois (Ly)		560	565
Ducros Serv.Rapide		37,80	37,75
Emin-Leydier (Ly)#		361	380
Europ.Extinc.(Ly)		399	395
Expand s.a		750	749
Factorem		614	674
Faiveley #		190	199
Finacor		53	53,58
Fininfo		710	709
Assur.Bq.Populaire		655	660
Gautier France #		272	272
Gel 2000		38,55	39
GEODIS #		320	330
GFI Industries #		1154	1168
Giroder (Ly) #	◆	21	21
GLM S.A.		224,90	228,90
Gpe Guillin # Ly		207,50	209
Kindy #		159	159,10
Guerbet		205	223
Hermes internat.1#		423	426,90
Hurel Dubois		650	655
ICBT Groupe #		196,60	200
I.C.C.#		140,90	138
ICOM Informatique		518	519
Idianova		70	70
Inc. Computer #		44	44,50
IPBM	◆	66,95	66,95
M6-Metropole TV		668	668
Manitou #		730	736
Manutan		450	450
Marie Brizard #		620	621
Maxi-Livres/Profil #		39,70	38
Mecelec (Ly)		54	54
MGI Coutier #		265,60	270
Monneret Jouet Ly#		148,10	148,10
Naf-Naf #		84,90	84,90
Norbert Dentres.#		699	693
NSC Groupe Ny		792	790
Onet #		900	912
Paul Predault		149	152
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #		80,50	80,50
Phyto-Lierac #		215	216
Pochet		700	700
Poujoulat Ets (Ns)	◆	227,70	227,70
Radiall #		631	626
Robertet #		1032	1050
Rouleau-Guichard		266	279
Securidev #		105	104
Smoby (Ly)#		512	537
Sofco (Ly)		12	12,38
Sofibus	◆	370	370
Sogeparc (Fin)		376	376
Sopra #		630	630
Steph.Kelian #	◆	63,10	63,10
Sylea		579	581
Teisseire-France		166	160
TF1		619	621
Thermador Hol. #		303	303
Trouvay Cauvin #		101	102,40
Unilog		809	810
Union Fin.France		619	635
Viel et Cie #		150	149
Vilmorin et Cie #		498	504
Virbac		490	490

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		37	40,95
Belvedere		636	625
BVRP		245	246
Coil		150	155
Electronique D2		590	589
FDM Pharma n.		194	199
Genset	◆	365	365
Guyanor action B	◆	6,90	6,90
High Co.	◆	159	159
Infonie		75	82
Joliez-Regol	◆	85,40	85,40
Mille Amis		40	39,95
Naturex		73	75
Olitec		805	821
Picogiga	◆	181	181
Proxidis		19,40	20
R21 Santé		399,90	399,90
Stelax		6,70	6,70

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin CI	◆	835	835
Générale Occidentale	◆	195	195
Sté lecteurs du Monde	◆	135	135
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		144,28	137,41
Agipi Actions (Axa)		126,81	120,77
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2401,85	2366,35
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14410	14410
Natio Epargne		2250,34	2228,06
Natio Oblig. M.T C/D		873,28	864,63
Natio Ep. Croissance		3465,80	3397,84
Natio Ep. Patrimoine		145,29	145,58
Natio Epargne Retraite		170,55	167,21
Natio Epargne Trésor		11434,87	11412,05
Natio Euro Valeurs		1129,18	1107,84
Natio Euro Oblig.		1044,01	1053,67
Natio Euro Oppor.		1100,19	1078,62
Natio Inter		1127,49	1105,38
Natio Opportunités		200,70	196,76
Natio Revenus		1122,01	1110,93
Natio Sécurité		11319,01	11319,01
Natio Valeurs		1457,93	1429,40
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93823,65	93823,65
Oblig. ttes caté.		282,58	278,40
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA		907,93	881,48
Nord Sud Dévelop. C	◆	2627,24	2622
Nord Sud Dévelop. D		2494,94	2489,96
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		317,62	311,39
Patrimoine Retraite D		308,01	301,97
Sicav Associations C		2450,82	2450,82
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19954,90	19954,90
Mutual. dépôts Sicav C		19561,93	19542,39
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		303,84	297,88
Écur. Capitalisation C		259,24	259,24
Écur. Expansion C		84274,40	84274,40
Écur. Géovaleurs C		3753,45	3679,85
Écur. Investis. D PEA		242,36	237,61
Écur. Monépremière		11500,17	11500,17
Écur. Monétaire C		13197,59	13197,59
Écur. Monétaire D		12232,76	12232,76
Écur. Trésorerie C		323,91	323,91
Écur. Trésorerie D		311,33	311,33
Écur. Trimestriel D		2039,64	2039,64
Eparcourt-Sicav D		195,64	195,64
Geoptim C		13253,88	13098,07
Geoptim D		12174,22	11994,39
Horizon C		2412,41	2365,11
Prévoyance Écur. D		106,94	106,94
Sensipremière C		15785,30	15750,92
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12229,32	12204,91
Écur. Sécuripremière C		12180,60	12168,49
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	121419,94	121419,94
Atout Amérique		201,13	196,22
Atout Asie		87,65	85,51
Atout France Europe		914,64	892,33
Atout France Monde		229,88	224,27
Atout Futur C		872,37	851,09
Atout Futur D		812,63	792,81
Coexis		1993,84	1960,51
Dièze		2264,64	2226,78
Elicash	◇	964435,83	964435,83
Eurodyn		2840,34	2771,06
Indicia	◆	1857,65	1816,57
Moné.J C	◇	12106,43	12106,43
Moné.J D	◇	11468,70	11468,70
Oblifutur C		565,46	556,01
Oblifutur D		541,83	532,77
Oraction		1499,96	1463,36
Revenu-Vert		1202,87	1182,76
Sévéa	◆	116,25	113,41
Synthésis		18935,56	18600,75
Uni Associations	◇	119,60	119,60
Uni-Foncier		1472,40	1436,49
Uni-Garantie C		1944,04	1911,54
Uni-Garantie D		1486,87	1462,02
Uni-Régions		1705,26	1663,67
Univar C	◇	313,76	313,76
Univar D	◇	300,69	300,69
Univers Actions		259,40	253,07
Univers-Obligations		257,21	252,91
CIC BANQUES			
Francic		156,93	154,61
Francic Pierre		144,24	140,84
Europe Régions		245,38	241,75
CIC PARIS			
Associc		1084,74	1084,74
Cicamonde		1637,01	1589,35
Converticic		414,67	408,54
Ecocic		1779,44	1727,61
Mensuelcic		10095,02	9995,07
Oblicic Mondial		4010,40	3951,13
Oblicic Régions		1212,99	1195,06
Rentacic	◆	164,38	161,95
CRÉDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité	◆	1371,25	1357,67
Lion 20000 C		17375,24	17375,24
Lion 20000 D		16256,08	16256,08
Lion-Associations C	◆	11207,96	11207,96
Lion-Associations D	◆	11207,96	11207,96
Lion Court Terme C		26805,36	26805,36
Lion Court Terme D		23615,81	23615,81
LionPlus C	◆	1608,10	1576,57
LionPlus D	◆	1533,98	1503,90
Lion Trésor	◆	2514,22	2489,33
Oblilion	◆	2245,49	2223,26
Sicav 5000	◆	772,89	757,74
Slivafrance	◆	1305,89	1278,32
Slivam	◆	604,76	592,90
Slivarente	◆	252,21	247,26
Slivinter	◆	835,62	819,24
Trilion	◆	5111,27	5045,68
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2448,62	2400,61
CM Option Dynamique		142,82	139
CM Option Equilibre		275,56	269,50
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		167,26	162,78
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		934,79	934,79
Créd.Mut.Ep.Ind.C		153,55	149,44
Créd.Mut.Ep.J		23244,10	23244,10
Créd.Mut.Ep.Monde		1760,36	1713,25
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1917,81	1880,21
Créd.Mut.Ep.Quatre		1087,71	1066,38
Fonds communs de placements			
CM Option Moderation		104,98	102,92
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		553,84	529,99
Saint-Honoré Capital		20521,26	19923,55
St-Honoré March. Emer.		735,23	703,57
St-Honoré Pacifique		646,65	618,80
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1854,05	1854,05
Stratégie Actions		1168,97	1124,01
Stratégie Rendement		2053,65	1989,01
LA POSTE			
Amplitude Amérique C		122,33	119,35
Amplitude Europe C		177,25	172,93
Amplitude Europe D		174,28	170,03
Amplitude Monde C		1067,58	1041,54
Amplitude Monde D		1018,48	993,64
Amplitude Pacifique C		89,76	87,57
Eléanciel D PEA		197,61	192,79
Emergence Poste D PEA		160,89	156,97
Géobilys C		690,39	680,19
Géobilys D		653,20	643,55
Kaleis Dynamisme C		1142,53	1120,13
Kaleis Équilibre C		1098,42	1076,88
Kaleis Sérénité C		1058,61	1048,13
Latitude C		150,44	150,44
Latitude D		137,06	137,06
Oblitys D		638,74	629,30
Plénitude D PEA		217,66	212,35
Poste Gestion C		15067,49	15067,49
Revenus Trimestr. D		5249,16	5197,19
Solstice D		2359,11	2353,23
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38510,79	38510,79
Actimonétaire D		30510,59	30510,59
Cadence 1 D		1070,51	1059,91
Cadence 2 D		1059,43	1048,94
Cadence 3 D		1048,39	1038,01
Capimonétaire C		416,10	415,68
Capimonétaire D		375,45	375,07
Sogeoblig C/D		9461,64	9367,96
Interoblig C		7708,66	7632,34
Intersélection France D		778,39	763,13
S.G. France opport. C		2212,41	2165,03
S.G. France opport. D		2112,02	2070,61
Sogenfrance C		2083,28	2042,43
Sogenfrance D		1904,22	1866,83
Sogépargne D		301,30	298,32
Soginter C		2496,46	2447,51
Fonds communs de placements			
Favor D		1533,47	1503,40
Sogeliance D		1728,20	1711,89
Sogenfrance Tempo D		248,93	244,06

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES La culture de plantes transgéniques peut modifier, dans des proportions considérables, la composition bactérienne du sol qui les héberge. Telle est la principale conclusion d'une étude menée, depuis six ans, par l'Institut des sciences végétales du CNRS (Gif-sur-Yvette). ● CES TRAVAUX, cofinancés par les ministères de l'agriculture et de l'environnement, confirment qu'il sera nécessaire, pour respecter le *principe de précaution prôné* par le gouvernement, d'étudier au cas par cas les conséquences que peuvent avoir les plantes génétiquement modifiées sur la flore microbienne. ● LA MAÎTRISE des relations entre végétaux et bactéries pourrait alors ouvrir de nouvelles perspectives, plus écologiques, dans le domaine agricole. Et favoriser, par exemple, le remplacement de certains pesticides chimiques par des traitements biologiques.

Les plantes transgéniques modifient la flore microbienne du sol

En ajoutant un unique gène dans le patrimoine d'une légumineuse, le lotier corniculé, des chercheurs de l'Institut des sciences végétales du CNRS ont observé dans son voisinage une forte stimulation de certaines populations bactériennes

EN AUTORISANT il y a quelques semaines la culture du maïs transgénique, le gouvernement français n'a guère dérogé au « principe de précaution » réclamé par les écologistes. De l'avis de *tous les experts, cette variété* serait sans danger pour l'environnement comme pour la santé. *A contrario*, il semble sage que la culture de *toute* autre plante génétiquement manipulée ait été – pour le moment – interdite. Car de nombreuses incertitudes demeurent sur l'impact que peuvent avoir ces variétés sur leur environnement biologique, comme vient de le montrer une nouvelle étude menée depuis six ans par l'Institut des sciences végétales du CNRS (Gif-sur-Yvette).

Ces travaux, cofinancés par les ministères de l'agriculture et de l'environnement, répondaient à un objectif précis : mesurer l'éventuelle *influence de plantes* transgéniques sur la population microbienne. Les résultats, qui viennent d'être rendus publics, ont démontré *que cette influence était bien* réelle. En transformant une variété végétale de manière à lui faire produire des substances inhabituelles, les *chercheurs ont mis* en évidence une très forte croissance des bactéries capables de dégrader ces composés. Un constat dont tous les experts en transgenèse devront désormais tenir compte, mais qui se double d'un espoir : celui d'exploiter cette propriété pour mieux comprendre le fonctionnement de la rhizosphère – l'ensemble des micro-organismes qui prolifèrent autour des *racines végétales* –, et y favoriser la présence de bactéries bénéfiques à l'agronomie.

« La rhizosphère reste pour nous une énorme boîte noire », résument Phil Oger, Annick Petit et Yves Dessaux, responsables de ces travaux. Aujourd'hui encore, on n'est en *effet* capable d'identifier *qu'à* peine un centième des bactéries présentes dans cet environnement. Ce qui n'empêche pas les biologistes de savoir que la plupart des pathologies végétales proviennent de cette gente souterraine. Ni de comprendre que nombre de ces bactéries pouvaient aussi être favorables aux plantes.

BIAIS EXPÉRIMENTAL

Pour l'essentiel, ces micro-organismes se nourrissent des déchets *métaboliques que les plantes* « relarguent » par leurs racines. D'où l'idée mise en œuvre au laboratoire de Gif-sur-Yvette : planter en sol *plusieurs variétés* d'une même espèce, génétiquement transformées de manière à excréter des molécules que l'on ne trouve habituellement *pas* au voisinage des racines, puis observer si ce changement de « régime » entraîne une modification de la flore bactérienne. Pour mener leur expérience à bien, les chercheurs ont choisi le lotier corniculé. Sorte de luzerne en miniature, cette légumineuse *fourragère offre plusieurs* avantages techniques.

Facile à manipuler, elle reste relativement insensible aux attaques *parasitaires et se cultive en serre*. Après avoir subi les manipulations génétiques *ad hoc*, plusieurs plants de lotier se sont mis à produire des molécules *particulières*, les opines, qui constituent une importante source d'azote et de carbone pour certaines bactéries de la rhizosphère.

Pour observer les interactions entre plantes et micro-organismes à proximité des racines, les chercheurs ont ainsi introduit dans le sol le « biais expérimental » le plus puissant dont ils pouvaient disposer : un aliment de choix dans un milieu nutritif globalement pauvre. Les résultats ont été spectaculaires, puisque les populations *bactériennes capables de dégrader* ces opines, au voisinage des racines de lotiers transgéniques, ont augmenté de 100 à... 3 000 fois.

« En modifiant un unique gène [synthétiseur d'opine] *dans le patrimoine de la plante, on ne s'attendait pas à avoir une stimulation aussi forte des populations bactériennes concernées »*, reconnaît Yves Dessaux, qui précise que les résultats obtenus varient sensiblement en fonction du gène d'opine (il en existe plusieurs) introduit dans la plante. Estimant que *« les techniques de transgenèse sont sans doute appelées à se développer »*, ce spécialiste, qui se défend de toute position *« alarmiste »*, estime néanmoins que la prudence s'impose. Et qu'il est indispensable *« non seulement de prêter attention aux modifications que peuvent entraîner les plantes transgéniques sur la flore bactérienne, mais encore d'étudier celles-ci au cas par cas »*.

INTÉRÊT AGRONOMIQUE

Reste le revers, positif, de cette étude. Puisqu'il est désormais prouvé que des plantes productrices de certaines substances favorisent spécifiquement la croissance de ceux qui s'en nourrissent, pourquoi ne pas mettre cette propriété à profit, pour favoriser, par exemple, la croissance de bactéries d'intérêt agronomique ? Afin de renforcer l'action des « bons » micro-organismes, les chercheurs envisagent par exemple d'effectuer une double modification génétique : sur les plantes pour leur faire fabriquer des opines et sur les bactéries pour les rendre aptes à consommer ces mêmes molécules. *Manipulations parfaitement* réalisables, puisque les deux types de gènes nécessaires (respectivement responsables de la synthèse et de la dégradation des opines) sont déjà dûment répertoriés et clonés.

Selon les chercheurs de l'Institut des sciences végétales, *cette application* de leurs travaux pourrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives, plus écologiques, dans le domaine agricole. Et favoriser le remplacement de certains pesticides chimiques par des traitements biologiques. *« L'exemple le plus connu est celui de la toxine produite par la bactérie* Bacillus thuringiensis (Bt), *utilisée contre les attaques de certains insectes ravageurs*, précise Yves Dessaux. *Le problème majeur que pose ce biopesticide est celui de sa persistance dans le sol (rémanence), qui décroît très rapidement parce qu'il entre en compétition avec d'autres micro-organismes du sol. »*

En favorisant la croissance de *Bacillus thuringiensis* par l'intermédiaire des opines – ou de toute autre substance nutritive –, on viserait le même but que celui atteint par le maïs transgénique de la société suisse Novartis, rendu résistant à la pyrale (principal ravageur de cette céréale) grâce à l'introduction dans son patrimoine du gène de la toxine Bt. La même fin, mais par d'autres moyens...

Catherine Vincent

Tumeurs sous opines

Eléments-clés des manipulations effectuées à l'Institut des sciences végétales, les opines sont des éléments nutritifs simples, dérivés d'acides aminés ou de sucres. A l'exception de quelques-unes – les octopines, sécrétées dans les muscles des mollusques lors de leurs déplacements rapides –, la plupart d'entre elles n'existent spontanément que dans certaines excroissances végétales, dites « tumeurs du collet ». Cette pathologie est en effet provoquée par une bactérie du sol, *Agrobacterium tumefaciens*, qui présente une double particularité. Elle contient dans son patrimoine les gènes de la synthèse des opines, et transfère très facilement son matériel génétique aux cellules végétales (d'où son emploi, très précieux, dans les manipulations des plantes). Une fois parvenu dans le pied de la plante, le génome d'*Agrobacterium* y provoque le développement de tumeurs. Dans celles-ci sont synthétisées des molécules d'opines, dont l'excrétion par les racines permet à la bactérie de se nourrir.

L'IPSN reconstitue sur ordinateur les retombées en France de l'accident de Tchernobyl

PLUS de onze années ont passé. Le 26 avril 1986, à 1 h 23 min 45 s très précisément, le réacteur numéro quatre de la centrale nucléaire de Tchernobyl explosait. Le nuage qui s'en échappa contamina la quasi-totalité de l'Europe. Onze ans après, paraît le premier rapport complet sur les conséquences radioécologiques et dosimétriques en France de l'accident de Tchernobyl en France, de 1986 à aujourd'hui.

Signé par quatre chercheurs de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), Philippe Renaud, Karine Beaugelin, Henri Maubert et Philippe Ledenvic, ce document, publié le 16 décembre 1997, rassemble et analyse toutes les données disponibles sur la contamination de l'air, de l'eau, du sol et des aliments.

A eux seuls, ces chiffres ne permettent pas, sans modélisation, de dresser un bilan complet des retombées de Tchernobyl. Les *quatre auteurs du rapport se sont* donc servis d'un logiciel développé par l'IPSN pour estimer rapidement la concentration d'éléments radioactifs dans l'environnement lors d'un accident sur un site nucléaire et proposer différents scénarios de gestion des zones contaminées. Baptisé Astral (Assistance technique en radioprotection post-accidentelle), ce programme établit la correspondance entre la radioactivité artificielle présente dans un sol, la contamination qui en résulte pour la faune et la flore, et, en bout de chaîne, les doses auxquelles les populations sont exposées.

Les masses d'air contaminées le 26 avril 1986 en *Ukraine* survolèrent la France entre le 30 avril et le 5 mai, déposant leurs particules le plus souvent à cause des pluies. *Les calculs d'Astral ont* montré une nette décroissance de la radioactivité d'est en ouest, ce qui a *permis aux auteurs de l'étude* de diviser notre pays en quatre bandes verticales, la plus touchée s'étendant à l'est d'une ligne reliant le Gard à la Moselle.

DES CAS EXTRÊMES

Toutefois, au sein d'un même département se cachent souvent d'importantes disparités. Trois facteurs ont ainsi pu assombrir localement le tableau : des précipitations très importantes, l'altitude et la présence de forêts qui, contrairement aux terres cultivées, ne voient jamais leur sol « mélangé ». Elles sont en moyenne 1,5 fois plus contaminées que les prairies et 3,5 fois *plus que les champs*.

Des cas extrêmes, cumulant ces trois handicaps, ont ainsi été relevés en Corse et dans le massif du *Mercantour*. La *carte radiologique* de cette région ressemble d'ailleurs à une peau de léopard, avec des taches *correspondant* aux zones de concentrations extrêmes. Située en contrebas de sommets élevés qui, à la manière d'un *entonnoir*, ont collecté puis déversé d'abondantes pluies, la forêt du Boréon (Alpes-Maritimes), citée en exemple dans le rapport, a accumulé les radionucléides pour arriver au fort honorable total de 63 200 becquerels par mètre carré. Les Vosges, où, au début de 1997, un marcassin « radioactif » a été abattu lors d'une chasse (*Le Monde* du 21 février 1997), font aussi partie des régions les plus touchées par le nuage radioactif.

Le programme Astral – et ceux qui le *faisaient* tourner – ne s'est pas contenté de cartographier les effets de Tchernobyl au sol. Il a également calculé ce qu'animaux *et végétaux en avaient extrait*. Lait, herbe, foins, viande d'élevage, légumes, céréales, fruits, *champignons (lire par ailleurs)*, poissons de rivière, miel, gibier et eau de boisson ont été passés au crible avec le plus grand sérieux. Si, aujourd'hui, la *plupart* de ces aliments ont retrouvé une radioactivité égale à celle qu'ils connaissaient avant Tchernobyl, le rapport de l'IPSN *souligne que*, *« ponctuellement, les teneurs en césium 137 dans les produits forestiers* [champignons et gibier] *peuvent encore dépasser les limites de commercialisation »*, qui avaient été fixées à 600 becquerels par kilogramme le 30 mai 1986 pour gérer au mieux les conséquences de l'explosion de la centrale ukrainienne.

Pour ce qui concerne les Français, qui arrivent au bout de la chaîne alimentaire et vivent désormais plus volontiers en ville que dans les bois, la dose imputable à Tchernobyl a été dans l'ensemble bien inférieure à celle que l'on attribue à la *radioactivité* naturelle. Dans l'est de la France, la région la plus touchée par le fameux nuage, la dose moyenne a *été estimée entre 0,3 et 1,2 milli*sievert pour la période allant de 1986 à 1996.

Par conscience professionnelle, les *auteurs de l'étude ont* traité le cas théorique extrême d'un garde forestier travaillant dans l'est de l'Hexagone. A raison de huit heures *par jour* dans sa forêt et d'une ingestion quotidienne de 150 grammes de gibier et de 30 grammes de champignons, ce *cobaye virtuel aurait reçu en 1997* une dose de 1 millisievert. A titre de comparaison, le maximum toléré pour les populations civiles – *hors travailleurs du nucléaire* – s'élève actuellement à 5 millisieverts par an.

Pierre Barthélémy

Le lancement de la sonde Lunar Prospector est reporté

LA NASA A REPORTÉ, LUNDI 5 JANVIER, le tir de la petite sonde lunaire Lunar Prospector, chargée de cartographier notre satellite et d'y rechercher la présence éventuelle d'eau. Après un premier glissement du calendrier de la mission, au mois de septembre 1997, *consécutif* à un *problème technique* constaté sur la toute nouvelle fusée (LLV-2 Athena) de Lockheed-Martin, la NASA espérait frapper un grand coup en lançant Lunar Prospector le 5 janvier. Une date mythique puisqu'elle correspondait aux vingt-cinq *ans du dernier pas sur la Lune d'un des astronautes de la mission* Apollo-17. Las, l'agence américaine a dû renoncer au dernier moment à ce lancement, un radar de la base aérienne Patrick chargé *de suivre le tir ayant connu quelques* dysfonctionnements. Il a donc été décidé de reporter le lancement au mercredi 7 janvier à 3 h 28 (heure française) en espérant qu'une nouvelle perturbation du compte à rebours n'oblige pas à repousser cette fois la mission d'un mois en raison des positions respectives de la Terre et de la Lune. Des éclipses provoquées par la Terre privent parfois notre satellite de l'ensoleillement qui serait nécessaire au « maintien en *forme » des batteries de la sonde*.

■ **MÉDECINE : un nouvel antidouleur à base de nicotine** aussi efficace que la morphine, mais n'entraînant pas les mêmes effets de dépendance, a été mis au point par des chercheurs américains. Selon l'hebdomadaire *Science*, lors des essais effectués par l'équipe des laboratoires Abbott à Abbott Park (Illinois) sur des animaux, ce médicament, dont le nom de code est ABT-594, a permis de réduire la douleur dans les mêmes proportions que la morphine. Ce produit a été obtenu à partir d'une substance dérivée de *l'un des récepteurs chimiques de la nicotine, présent uniquement* dans le cerveau. Les effets analgésiques de la nicotine sont connus, mais aucun médicament antidouleur n'avait été élaboré à partir *d'elle*, en raison notamment de ses effets secondaires.

Le redémarrage du surgénérateur Phénix est autorisé par la DSIN

***LE GOUVERNEMENT** vient de* recevoir le feu vert de la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) pour un éventuel redémarrage, à puissance réduite, du vieux surgénérateur Phénix de Marcoule (Gard). Avec le réacteur Superphénix de Creys-Malville (Isère), son successeur plus puissant (1 240 mégawatts contre 250 MW), Phénix *représente l'une des deux seules* installations françaises suceptibles de mener des expérimentations *sur la transmutation des* produits radioactifs à vie longue (plutonium et actinides). Sa remise en route dans deux à trois mois permettrait au gouvernement de tenir sa promesse de fermer Superphénix, tout en *poursuivant ces études, prévues* par la loi du 30 décembre 1991 sur les déchets radioactifs.

Attendue depuis plusieurs mois, cette décision de l'autorité de sûreté, annoncée lundi 5 janvier par un communiqué, n'a sans doute pas été facile à prendre. Mis en service en 1973, Phénix a produit du courant *électrique pour EDF pendant* cent mille heures. Mais après plus de quinze ans de fonctionnement, il a donné quelques signes de fatigue.

Les plus sérieux problèmes sont apparus entre 1989 et 1990, quand des chutes brutales de réactivité furent observées dans *le cœur du réacteur, suivies de la* découverte de fissures sur les tuyauteries des circuits secondaires de sodium. Arrêtée le 9 septembre 1989, la centrale avait pu redémarrer à puissance réduite en décembre 1994 pour *une centaine de jours*, avant d'être stoppée à nouveau. L'ancien ministre de l'environnement Brice Lalonde l'avait qualifié l'an dernier d'*« obsolète »*, le comparant à ceux de Tchernobyl.

Le CEA, exploitant de Phénix (*avec une participation de 20 %* d'EDF) a entrepris, depuis, d'importants travaux de réfection et *de remise à niveau des installations* (*Le Monde* daté 17-18 mars 1997). Cette cure de rajeunissement, pour laquelle un investissement de 600 millions est prévu (350 ont déjà été dépensés), vise à prolonger la vie de ce réacteur jusqu'en 2004.

La cause des baisses de réactivité du cœur n'a toujours pas été *élucidée. Mais « la revue générale des différents types de phénomènes susceptibles d'être à l'origine de tels incidents a permis d'écarter toute mise en cause de la sûreté de l'installation »*, précise la DSIN. Dans son rapport daté du 31 décembre 1997, remis à Dominique Voynet, ministre de *l'aménagement du territoire* et de l'environnement et à Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, le directeur de la DISN (*direction de la sûreté des* installations nucléaires, André-Yves Lacoste, estime que Phénix pourrait entamer, d'ici deux à trois mois, *« un cycle de fonctionnement (le 50e), qui devrait durer entre six et huit mois, le réacteur fonctionnant aux deux tiers de sa puissance nominale »*.

UN ARRÊT D'UN AN

Cette première phase sera suivie d'un arrêt d'un an, *« déjà prévu pour épreuves et visites décennales »*, et qui sera mis à profit *« pour effectuer un contrôle des structures internes du réacteur, ainsi que des travaux de remise à niveau sismique des bâtiments »*. Phénix pourrait ensuite fonctionner à nouveau, *« jusqu'en 2004 »*. Soumis à autorisation préalable de la DSIN, ces nouveaux cycles de fonctionnement qui ne pourront donc avoir lieu au mieux avant la fin de 1999 seront menés *« soit à pleine puissance, soit aux deux tiers, suivant la façon dont aura été conduite la rénovation des circuits secondaires »*, précise M. Lacoste. Cette rénovation est en cours, précise-t-on au CEA.

Si ce programme se réalise, le CEA et EDF pourront donc mener à bien les expérimentations *sur* la transmutation des actinides mineurs que sont le neptunium et l'américium. La loi de décembre 1991 stipule que le Parlement devra *disposer* de résultats « exploitables » de ces études en 2006 pour le débat sur le devenir des déchets nucléaires. Les Français collaborent sur ce thème avec les Japonais sur le surgénérateur Joyo et avec les Néerlandais sur réacteur à haut flux HFR. Après la fermeture de Phénix, en 2004, ces recherches *pourront être poursuivies* en France sur une toute nouvelle installation – le réacteur à eau et à flux de neutrons intenses Jules Horowitz – qui devrait entrer en service à Cadarache (Bouches-du-Rhône) en 2005 ou 2006. Mais, précise le CEA, les capacités de transmutation de ce réacteur seront toutefois inférieures à celles qu'offrait Phénix et qu'aurait pu offrir Superphénix.

Jean-Paul Dufour

Cours d'italien

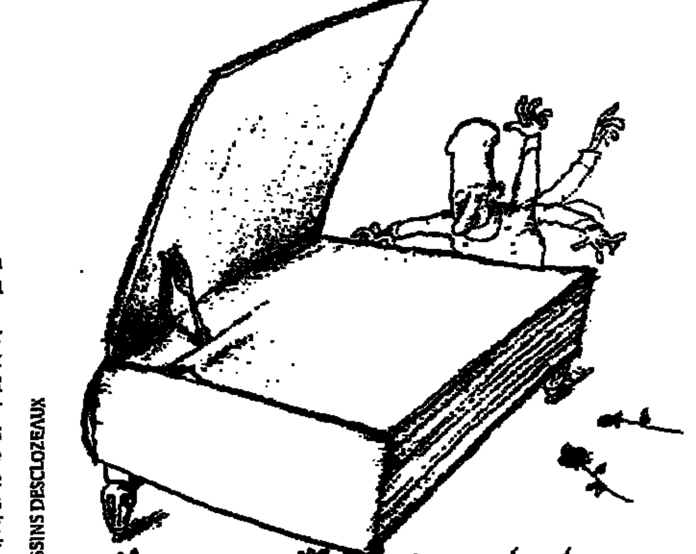
Un livre de cuisine avec les saveurs vraies du pays

POURQUOI la cuisine italienne qui nous est servie en France nous laisse-t-elle presque toujours sur notre faim ? Ou plutôt pourquoi n'arrivons-nous jamais à *remettre* nos émotions sur nos émotions, à retrouver les grands flashs du voyage ? Même les Transalpins les moins louches qui, depuis quelques années, leur bréviaire sous le bras, rôdent dans Paris ont du mal à véritablement nous convaincre. Ils sont talentueux, et nous y mettons le prix, sincères, et nous leur en rendons grâce, mais misère – *Miseria ! per la miseria !* –, qu'est-ce donc qui les entrave, qui leur échappe, qui les gêne ? L'inconsolable éloignement du pays ?

Pour nous, le voici retrouvé. Il vient récemment d'arriver de Londres, d'où Antonio et Priscilla Carluccio, restaurateurs dans la capitale anglaise, font parvenir par traducteurs interposés un ouvrage qui manquait certainement à notre culture ; bouquin dense et savant, souriant et réaliste, solaire et lisible. Exemple rare d'un livre s'engageant dans la fresque pour finir par un accord peu ordinaire avec la curiosité et l'appétit de son lecteur.

Avouons : nous ne savions rien de la cuisine italienne, ce vaste manteau d'Arlequin fait de vingt régions rassemblées, chacune férocement jalouse de son altérité quand vient le moment de trancher l'espadon, de préparer le veau au lait ou de rôtir le cèpe. Vingt cornes d'abondance, chacune frémissante, offertes à des banquets où sont prônés les gestes d'hier en même temps que les fringales de toujours. Nous sommes loin d'une France pliée sous la geste fédératrice d'un Escoffier, imposant à la gastronomie moderne ses nouvelles responsabilités et ses nouveaux devoirs. Ici, les hommes, la terre et les climats sont encore *tout-puissants* ; nul prêche majeur qui ne soit venu en troubler les ordonnances ou décaler le propos.

Cousins qui nous agacent par leur babil, leur élégance trop historique et leurs voitures de sport trop rapides, il peut nous *arranger de ne fréquenter* les Italiens que *dans ces seuls* moments où on leur demande de nous servir de la mandoline accompagnée de pâtes fraîches cuites comme ils l'entendent, sauf naturellement *al dente*, motif d'incompréhension fondamentale entre les deux versants alpins.



DESSINS DESCLOZEAUX

DEUX CENTS RECETTES

Autre chose est de ces Carluccio, couple exemplairement uni pour nous mettre la craie en main et nous faire monter au tableau noir de leur encyclopédie péninsulaire. Le pari était sans doute de ne rien oublier, ni de ne rien passer sous silence. C'est réussi. En un peu plus de trois cents pages, tout le vaste opéra de deux cents recettes trillantes – *fegato al balsamico, violini di Chiavenna, spiedino di grandi pesci...* – y passe. Plus personne ne s'entend. Sautant d'un coup de cymbales à l'autre, on se jure d'essayer les gnocchis sardes en sauce, ou plutôt non, les lasagnes à la viande et aux légumes, à moins que les sardines marinées à l'aigre-doux, ou le sauté de praires et dattes *de mer*, ou les fleurs de courgettes frites, ou le grand ragoût à la napolitaine... On ne sait plus. Ça chante, ça danse, ça cause.

Tout est d'une franchise désarmante, saisissante. L'Italie à portée d'un peu de courage, d'un peu d'allant. Sous cette cavalcade, la faim ne tarde pas à prendre le dessus. Lapin à la Ligure, escargots à la sauce tomate, blancs de poulet à la pizzaiola. Vite, en piste ! Les livres qui prétendent emballer le chaland et le placer illico aux manettes des fourneaux sont rares. Trop de littérature *ou pas assez, trop de conseils ou trop peu, photos trop cliniques ou* trop allusives, médiocre mise en pages – important, la mise en pages – ou trop fastueuse. La typographie elle-même doit être la première à rissoler, à frémir sous l'ébullition, à tenter la jonction. On s'en tire généralement mal. Le vieux missel *culinaire* de la famille, recueillant le plus souvent les confidences de tous ces ratages, se referme mal embouché et vexé.

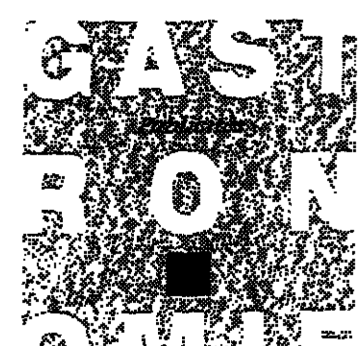
Les Carluccio, qui, c'est vrai, n'ont pas de plats si redoutables à présenter qu'il leur faille jouer les prétentieux, s'y prennent cependant de telle manière qu'on leur sait immédiatement gré de nous arranger le coup et de nous dégager de tout embarras de réalisation. Voici des anchois au four – *acciughe farcite al forno* –, recette sicilienne certifiée d'origine arabe ; parabole sur la cuisine parvenue au seuil de pauvreté. Allons-y !

Les acteurs : vingt-quatre anchois frais, écartelés comme il faut, arête centrale retirée. Les seconds rôles : deux gousses d'ail hachées, deux *feuilles de basilic, cinq feuilles de* sauge, deux piments chili, 25 grammes de pignon, 30 grammes de raisins secs. Sel et poivre comme on veut, comme on souhaite. L'ensemble doit être passé sans ménagement sous les lames du robot domestique, instrument de meurtrissures actuelles et à venir ; *une cuillerée d'huile* d'olive pour les engrenages, la *moitié d'un jus de* citron pour les faire grincer. Four à 220. Le plat de service est légèrement huilé.

Attention ! Les douze premières victimes sont posées peau en dessous ; recouvrons-les de la préparation robotisante avec le reste du citron. Les douze autres minces créatures sont placées ventre contre ventre, farce prise en sandwich, avec *les premiers arrivants. Fine chape*lure, reliquat de monsieur l'acide, et encore un peu d'huile. Dix à douze minutes de cuisson dorante et odorante, et servir chaud avec gouttes d'encore citron. Ou, plus subtil, froid, sur rondelles de toujours citron. Comment ne pas y croire ?

Jean-Pierre Quélin

★ *La Bonne Cuisine italienne des Carluccio*, Hachette, 268 francs.



Cocktails de santé

Après les réveillons, si on se refaisait une santé à coup de cocktails ? La proposition n'a rien de malhonnête puisque depuis bientôt dix ans c'est sur ce thème que Tony Guida, chef barman à l'Hôtel Royal d'Evian, réunit sur place chaque année une cinquantaine de ses collègues venus de toute l'Europe. *Le concours qu'il organise possède sa propre réglementation. Dans les cocktails présentés ici, ni alcool, ni sucre, ni sirop. Seuls ont droit* de cité fruits, légumes et boissons non alcoolisées dont l'harmonieux mélange permettra peut-être à leur auteur de décrocher un trophée envié, celui du cocktail diététique de l'année.

Pour l'édition 1997 de ce concours inhabituel et pourtant placé sous le haut patronage de l'International Bartenders Association (IBA), un as du shaker en provenance de Genève avait choisi de marier de la bière Tourtel – sans alcool – à du jus de melon, un autre venu de Monte-Carlo avait associé du concombre, du yaourt allégé et de l'infusion *de mandarine. Aucune de ces créations fort originales ne monta sur le podium.*

Lors des éditions précédentes, les grands gagnants avaient pourtant joué la carte de l'insolite en utilisant du jus d'épinard ou de rhubarbe, du céleri en branche ou du thé à la cerise. Les trois premiers de l'édition 1997 furent, eux, couronnés pour avoir mis en vedette dans leurs cocktails le bon vieux et simplissime jus de carotte.

***L'engouement ne date pas d'hier puisque cette boisson est la plus vendue des jus de légumes. Le breuvage est à la mode si l'on en* croit Jérôme Ousselier, qui travaille chez le spécialiste en produits diététiques Bjorg. Il affirme avoir écoulé en 1997 30 % de jus de carotte en plus que l'année précédente. Son concurrent chez Gayelord-Hauser, qui vend chaque année 760 000 bouteilles sous le vocable de Carotina, peut-il être comptabilisé comme un jus de carotte à part entière ? Seul 70 % de son jus provient en réalité de cette plante potagère, le reste est du jus d'orange. *« Pour obtenir un vrai jus de carotte qui ait du goût, nous travaillons avec de la carotte biologique et uniquement en provenance de la Manche »*, précise de son côté Anne Delavis, responsable de la marque Bonneterre. Très doux et fruités, ces jus ont une saveur légèrement aigrelette que vient atténuer une pointe de jus de citron. La carotte, récoltée en trois ou quatre fois entre novembre et janvier, est à chaque fois lavée et brossée à l'eau froide. C'est à la vapeur et non au couteau qu'on l'épluche avant de la nettoyer une dernière fois. Comme le légume est particulièrement solide, il n'est pas broyé en l'état, mais après avoir été blanchi deux à trois minutes à 90 degrés ; *puis on le pressera à travers un filtre. Il faut 2 kilos de carottes pour obtenir 1 litre de jus. Neville Azzopardi, le barman maltais qui* reçut cette année, sous les lambris du casino d'Evian, le premier prix du Trophée international du cocktail diététique, en savait-il autant sur l'ingrédient principal de son cocktail ?**

Son mélange, baptisé Obsession, contenait 100 grammes de jus de carotte, 25 grammes de jus de fruit de la passion, 60 grammes de fraises, 4 grammes d'édulcorant et un peu d'eau minérale.

***Le tout, passé au mixeur, était excellent.* C'est bien là l'essentiel.**

Guillaume Crouzet

★ Jus de carotte bio Bonneterre, 19 F les 75 cl. Jus de carotte bio de Carrefour, 12 F les 75 cl.

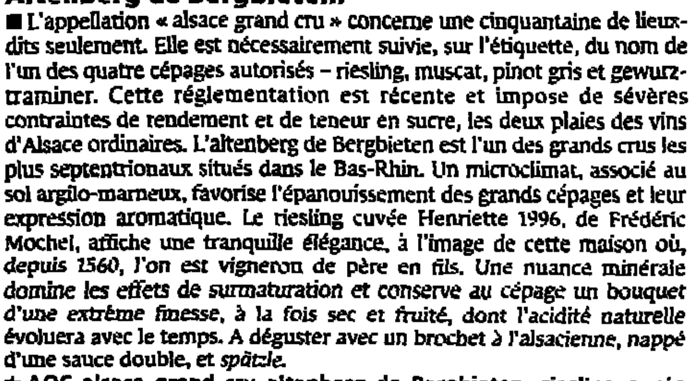
BOUTEILLE



AOC alsace grand cru

Altenberg de Bergbieten.

■ L'appellation « alsace grand cru » concerne une cinquantaine de lieux-dits seulement. Elle est nécessairement suivie, sur l'étiquette, du nom de l'un des quatre cépages autorisés – riesling, muscat, pinot gris et gewurztraminer. Cette réglementation est récente et impose de sévères contraintes de rendement et de teneur en sucre, les deux plaies des vins d'Alsace ordinaires. L'altenberg de Bergbieten est l'un des grands crus les plus septentrionaux situés dans le Bas-Rhin. Un microclimat, associé au sol argilo-marneux, favorise l'épanouissement des grands cépages et leur expression aromatique. Le riesling cuvée Henriette 1996, de Frédéric Mochel, affiche une tranquille élégance, à l'image de cette maison où, *depuis 1560, l'on est vigneron de père en fils. Une nuance minérale domine les effets de surmaturation et conserve au cépage un bouquet d'une extrême finesse, à la fois sec et fruité, dont l'acidité naturelle* évoluera avec le temps. A déguster avec un brochet à l'alsacienne, *nappé* d'une sauce double, et *spätzle*.



★ AOC alsace grand cru altenberg de Bergbieten - riesling cuvée Henriette 1996 : 66,33 F TTC départ cave. Frédéric Mochel, 56, rue Principale, 67310 Traenheim. Tél. : 03-88-50-38-67. Télécopie : 03-88-50-56-19.

TOQUES EN POINTE

Tables gourmandes en Alsace

A LA VILLE DE LYON

■ L'ancien relais de poste situé entre les remparts de Rouffach et le vignoble ne se contente plus de la clientèle des voyageurs de commerce. *C'est aujourd'hui un hôtel bientôt rénové d'une quarantaine de chambres, une brasserie de charme et un confortable restaurant, où* Philippe Bohrer, qui travailla à l'Elysée et chez Paul Bocuse, imprime talent et personnalité à une cuisine d'inspiration classique. *Presskopf* de homard aux herbes, foie de canard poêlé et choucroute au miel ou encore tian d'escargots au gewurz disent assez que le chef ne manque ni de l'un ni de l'autre. Admirable pied de cochon rôti aux lentilles vertes du Puy, et non moins délicieuse aiguillette de colvert braisée au chou rouge et jus épicé au miel. Menus : 125 F et 285 F. A la carte, compter 300 F. Bistrot Chez Julien : 150 F.

★ Rouffach. 1, rue Poincaré (68250). Tél. : 03-89-49-62-49. Fermé le lundi et du 16 février au 6 mars.

MAXIMILIEN

■ L'Alsace ne produit plus guère de foie d'oie, mais l'on honore toujours la mémoire du pâté « à la Contades », du nom du maréchal, commandant de la place de Strasbourg, *« philtre délectable, prodige de succulence, véritable féerie »*, selon un folliculaire de l'époque. La ballotine de foie gras d'oie frais cuit au torchon du chef Jean-Michel Eblin, compagnon idéal d'une sélection de grains nobles, aurait certes mérité de tels éloges. Plus que le petit *baeckeofe* d'escargots à l'ail, d'un moindre éclat. Intéressante variation du même foie d'oie, en revanche, associé au blanc de poireau tiède en vinaigrette. A la carte, le gibier – rable de lièvre aux baies de genièvre et noisettes de chevreuil sauce poivrade – et le munster, en cromesquis, accompagné d'un verre de gewurztraminer. Pour lever son verre à la mémoire de Maximilien-Joseph Ier, grand-père de Sissi, qui *contribua à la victoire d'Austerlitz, et dont ce restaurant cultive le souvenir !* Décor raffiné et grandes baies ouvrant sur le vignoble. Cave importante. Menus : 175 F (déjeuner en semaine), 205 F et 315 F. A la carte, compter 350 F.

★ Riquewir à Zellenberg. 19, route d'Ostheim (68340). Tél. : 03-89-47-99-69. Fermé dimanche soir et lundi.

AUBERGE DE L'ILL

■ La famille Haeberlin reste fidèle à l'image donnée par Erckmann-Chatrian – fût-elle parfois d'Epinal – d'une Alsace aujourd'hui sagement ancrée au sein de l'Europe du bien-vivre et de la qualité où demeure intact le *« plaisir de plonger la cuillère dans une bonne soupe aux queues d'écrevisse »*. Qualité du paysage des bords de l'Ill, qualité des produits, *qualité du travail. Si les villages alsaciens, coquets et fleuris, ont quelquefois deux clochers, celui de l'église et celui du temple*, à Illhaeusern, on est fier, surtout, de la fameuse Auberge. Un magnifique ensemble, il est vrai, dont les espaces successifs – salons et jardins au bord de la rivière – jusqu'à une ultime salle de moindre attrait, semblent un jeu de miroirs. La cuisine de Marc Haeberlin, elle aussi, sait se jouer habituellement des effets de saveurs et du contraste des chairs d'un homard et d'un pied de cochon, ou d'un suprême de pigeon et de ses abats en pastilla au foie d'oie. Ici un bouillon délicat fait la liaison ; là un jus au vieux porto souligne l'exception. Cuisine d'harmonie, mais dont l'équilibre est fragile un jour de presse. Alors, la salade de tripes panées au foie d'oie et aux fèves paraît un peu terne, l'oie « non grasse » un peu sèche ; la sauce *même du lièvre à la royale, exécutée pourtant selon la grande recette de Carême, semble privée de l'indispensable liaison au foie gras, clé justement* de la fameuse sauce au miroir. Menus : 510 F (déjeuner) et 740 F. A la carte, compter au moins 600 F.

★ Illhaeusern. Rue de Collonges (68970). Tél. : 03-89-71-89-00. Fermé lundi soir et mardi.

Jean-Claude Ribaut

PARIS 6e
ALSACE A PARIS T.l.j. 01.43.26.21.48
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES, FLAMMEKÜECHE, POISSONS, HUÎTRES ET COQUILLAGES

PARIS 7e
LES MINISTERES
depuis 1919 un brin de Paris
Menu 169 F apéritif et vin compris
servi même le samedi et dimanche
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 14e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Huîtres, Homards du vivier
Spécialité de Poissons et Bouillabaisse
Menu carte : 185 F / 245 F
Fermé Dim. - Chambres confort **
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 19e
LE PALAIS DE L'INDE
Face au parc des Buttes Chaumont
"Un des meilleurs restaurants indiens de Paris à prix raisonnables"
65, rue Manin - 7J/7
01.42.38.91.25 - 01.42.38.31.14

PARIS 6e
Yugaraj
"... l'une des grandes tables des cuisines de l'Inde" Le Monde 1/10/94
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine - 01.43.26.44.91
Fermé lundi midi

PARIS 8e
YVAN
1 bis, rue Jean-Mermoz (Voiturier le soir)
Rond-Point des Champs-Elysées
Tél. 01.43.59.18.40 - 01.42.89.16.69
Fax : 01.42.89.30.95 (Ferm. Sam. midi et dim.)
Petit Yvan : 1 bis, rue Jean-Mermoz 75008 Paris - Tél. 01.42.89.49.65
Yvan sur Seine : 26, quai du Louvre 75001 Paris - Tél. 01.42.36.49.52

PARIS 14e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires avec Guitare antillaise le soir. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F environ.
122, boulevard du Montparnasse

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
☎ 01.46.24.07.56
4, av. de Madrid - 92200 Neuilly
Salons particuliers - Voiturier

PARIS 2e
Histoire et Plaisirs de la table
MENU 149F
AVEC FOIE GRAS MAISON
Entrée-Plat-Dessert
FRUITS DE MER & COQUILLAGES
À LA CARTE
TÉL. 01 42 36 45 38

PARIS 6e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 14e
LE MOULIN VERT
Dans un îlot de verdure, ce restaurant propose un menu-carte exceptionnel à 179 F, apéritif, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, saumon mariné ...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, magret aux raisins ...) et le choix entre fromage et dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale.
En semaine, menu "express-midi" à 99 F. Ouv. T.l.j.
34 bis rue des Plantes - 01.45.39.31.31



"GASTRONOMIE" renseig. publicité

Le Monde EN POCHE
L'EXCLUSION LE SOCIAL À LA DÉRIVE
39F
Disponible en librairies et en grandes surfaces
Le Monde EDITIONS

SPORTS
Athlétisme. Cyclisme
Football, Rugby, Tennis...
RÉSULTATS, RECORDS et PALMARÈS
3615 LE MONDE





Belles éclaircies

UNE VASTE DÉPRESSION est située au large de l'Irlande, et dirige sur le proche atlantique un flux perturbé de sud-ouest. Une perturbation s'évacuera par l'est du pays, mercredi, tandis que les pressions remonteront par le sud du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront encore nombreux le matin, avec quelques averses, surtout près des côtes. Les éclaircies deviendront plus belles l'après-midi. Le vent de sud-ouest soufflera à 90 km/h en rafales près des côtes. La température maximale avoisinera 10 à 12 degrés.

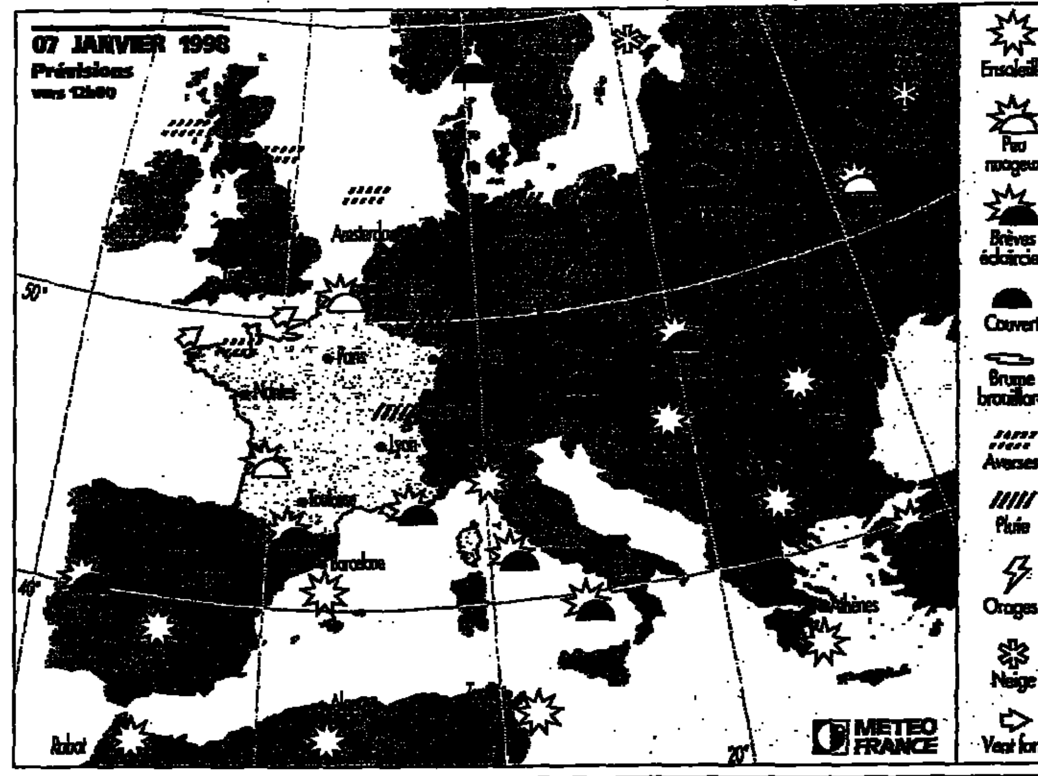
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les belles éclaircies du matin laisseront place à un ciel plus nuageux l'après midi. Il y aura des averses au nord de la Seine, surtout l'après-midi. Il fera 9 à 11 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera couvert et pluvieux le matin, puis l'après-midi de belles éclaircies reviendront par le nord-ouest des régions. Les températures maximales avoisineront 9 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Ailleurs, les nuages seront nombreux le matin, puis les éclaircies deviendront belles l'après-midi. Il fera doux, avec 13 à 17 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Il pleuvra faiblement le matin, puis de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 9 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré quelques passages de nuages élevés, la journée sera bien ensoleillée. Il fera doux, avec 14 à 18 degrés l'après-midi.



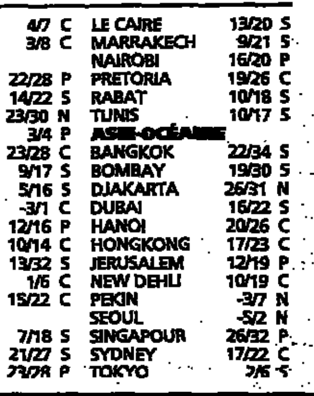
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CONGO.** Air France a ouvert, lundi 5 janvier, avec Air Afrique un vol hebdomadaire vers Pointe-Noire, devenant ainsi la première compagnie européenne à reprendre ses liaisons avec le Congo après la guerre civile qui a ravagé la capitale, Brazzaville. Les caractéristiques actuelles de la piste de Pointe-Noire ont contraint la compagnie à exploiter provisoirement cette liaison avec un Airbus A 320 de 120 places, ce qui, du fait du rayon d'action de l'appareil, oblige à une escale technique à Ouagadougou (Burkina Faso).

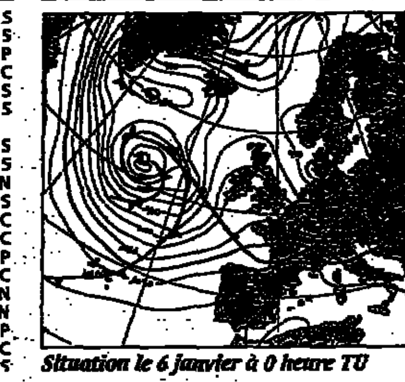
■ **ESPAGNE.** La compagnie Iberia donne aux titulaires de la carte de fidélité Iberia Plus la possibilité de gagner des points tout en bénéficiant de prestations de qualité auprès de ses deux nouveaux partenaires hôteliers, les 53 établissements de la chaîne Concorde dès maintenant et, à partir du 15 janvier, les 85 paradores espagnols.

PRÉVISIONS POUR LE 07 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.





				PAPEETE	26/31 N	KIEV	-2/1 N	VENISE	4/7 C	LE CAIRE	13/20 S
				POINTE-A-PIT.	23/29 P	LISBONNE	11/16 S	VIENNE	3/8 C	MARRAKECH	9/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	25/31 C	LIVERPOOL	4/7 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/20 P
				EUROPE		LONDRES	6/9 P	BRASILIA	22/28 P	PRETORIA	19/26 C
				AMSTERDAM	7/10 P	LUXEMBOURG	5/8 P	BUENOS AIR.	14/22 S	RABAT	10/18 S
FRANCE métropole		NANCY	5/10 N	ATHENES	9/16 S	MADRID	3/10 C	CARACAS	23/30 N	TUNIS	10/17 S
AJACCIO	6/14 S	NANTES	8/11 N	BARCELONE	8/13 S	MILAN	4/8 S	CHICAGO	3/4 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/15 N	NICE	8/14 S	BELFAST	2/5 P	MOSCOU	-3/-2 *	LIMA	23/28 C	BANGKOK	22/34 S
BORDEAUX	8/14 N	PARIS	7/10 N	BELGRADE	3/9 S	MUNICH	-2/8 C	LOS ANGELES	9/17 S	BOMBAY	19/30 S
BOURGES	7/11 N	PAU	4/14 N	BERLIN	1/9 P	NAPLES	9/16 N	MEXICO	5/16 S	DJAKARTA	26/31 N
BREST	7/10 P	PERPIGNAN	6/14 S	BERNE	4/7 P	OSLO	-8/-5 C	MONTREAL	-3/1 C	DUBAI	16/22 S
CAEN	7/8 P	RENNES	8/11 N	BRUXELLES	7/11 S	PALMA DE M.	6/16 S	NEW YORK	12/16 P	HANOI	20/26 C
CHERBOURG	7/9 P	ST-ETIENNE	6/12 N	BUCAREST	-2/7 S	PRAGUE	-2/7 P	SAN FRANCIS.	10/14 C	HONGKONG	17/23 C
CLERMONT-F.	6/12 N	STRASBOURG	6/11 N	BUDAPEST	2/7 N	ROME	8/15 N	SANTIAGO/CHI	13/32 S	JERUSALEM	12/19 P
DIJON	6/9 N	TOULOUSE	5/13 N	COPENHAGUE	3/5 P	SEVILLE	7/16 S	TORONTO	1/6 C	NEW DEHLI	10/19 C
GRENOBLE	4/9 N	TOURS	7/11 N	DUBLIN	2/4 P	SOFIA	-1/5 S	WASHINGTON	15/22 C	PEKIN	-3/7 N
LILLE	4/9 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/10 P	ST-PETERSB.	-3/-1 *	**AFRIQUE**		SEOUL	-5/2 N
LIMOGES	4/9 N	CAYENNE	25/28 P	GENEVE	4/9 P	STOCKHOLM	-4/-1 *	ALGER	7/18 S	SINGAPOUR	26/32 P
LYON	5/11 P	FORT-DE-FR.	24/28 P	HELSINKI	-4/0 *	TENERIFE	13/16 N	DAKAR	21/27 S	SYDNEY	17/22 C
MARSEILLE	6/14 S	NOUMEA	25/30 P	ISTANBUL	6/10 S	VARSOVIE	2/5 C	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	2/6 S



Situation le 6 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 janvier à 0 heure TU

PRATIQUE

La loterie des prestations compensatoires pour les divorcés

LA MINISTRE de la justice, Elisabeth Guigou, a annoncé son intention de réformer les procédures de divorce et notamment les prestations compensatoires qui ne sont révisables que dans des cas d'extrême gravité, c'est-à-dire presque jamais. Les recours augmentent, mais les décisions de justice accordent rarement une modification du montant dû par un des époux. Plus grave encore, la prestation compensatoire ne s'éteint pas avec le décès du débiteur, elle se transmet à ses héritiers.

Certains, dont le garde des sceaux, mais aussi des juristes comme le doyen Bénabent, proposent de revenir sur le caractère forfaitaire et invariable de la rente compensatoire. Une association pour la réforme de la prestation compensatoire s'est d'ailleurs constituée (*le Monde* du 18 octobre 1997). Les situations de ses membres témoignent des difficultés rencontrées par les divorcés. Telle veuve est obligée de payer une rente compensatoire à la première épouse de son mari décédé. Tel mari, au chômage, voit ses maigres allocations grevées par les sommes qu'il doit à son ex-épouse. Tels enfants d'un second mariage doivent régler une rente à la première femme de leur père au décès de celui-ci.

Mais est-ce la seule réforme à envisager ? Aujourd'hui, alors que le nombre de couples mariés qui se séparent ne cesse d'augmenter, force est de constater que, plus de vingt ans après l'introduction dans le droit civil de la notion de prestation compensatoire, celle-ci demeure encore un mystère pour beaucoup de justiciables. La détermination de son montants, par exemple, soulève de grandes interrogations, ainsi que le démontre un article de doctrine de *La Gazette du Palais* datée 5-6 décembre 1997.

La prestation compensatoire introduite par la loi du 11 juillet 1975 modifie l'ancienne pension alimentaire. Elle a pour objectif de *« compenser autant qu'il est possible la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives »*. Dans l'esprit des législateurs, elle devait être attribuée sous forme de capital. Quelques décisions de justice ont ainsi accordé un appartement ou un terrain maraîcher à l'un des époux. Mais le plus souvent la prestation compensatoire prend la forme d'une rente viagère. Danielle Moos, avocate au barreau de la Seine-Saint-Denis, a comparé les arrêts rendus récemment par les cours d'appel. *« La lecture de ces arrêts est révélatrice du grand désordre qui régit cette matière »*, écrit cette spécialiste du droit de la famille. Elle va jusqu'à qualifier ce désordre de *« loterie judiciaire »* en ce qui concerne la méthode de calcul de la prestation compensatoire.

L'exemple de deux décisions de justice rendues sur une même affaire est éclairant. Ainsi, le tribunal de grande instance de Chambéry avait-il limité à huit ans la durée de la rente compensatoire au bénéfice de la femme. Il se fondait sur une comparaison des ressources des époux. En appel, la cour décide de lui attribuer la rente à vie, car *« il n'a pas été suffisamment tenu compte de la longueur de la vie commune »* et du fait que l'épouse avait élevé les enfants, ce qui l'avait conduite à *« négliger sa vie professionnelle et ses droits à pension, le mari ne subissant aucun handicap de ce chef »*.

« L'incertitude et l'inégalité de sort ne sont plus acceptables », plaide Danielle Moos, qui appelle de ses vœux la mise en place d'une règle unitaire supprimant l'arbitraire. *« Dans la pratique*, reprend-elle, *rien ne permet de déterminer si (...) l'indemnisation à laquelle pourra prétendre un des conjoints est insuffisante ou exorbitante. »*

Elle suggère donc de déterminer des règles de calcul, sur le modèle de ce qui a été fait pour l'indemnisation du préjudice corporel. *« Si l'incapacité permanente se mesure selon des critères quantifiés quelle que soit la juridiction saisie, la détermination des montants alloués au titre de la prestation compensatoire devrait subir le même sort après que des paramètres judiciaires communs auront été réunis »*, indique-t-elle.

Certaines cours d'appel se sont déjà engagées dans cette voie. Ainsi, à Rennes, une revue, *Combien*, recueille les décisions rendues permettant d'unifier le droit à indemnisation y compris dans les cas de divorces.

Michèle Aulagnon

Une pension dite alimentaire

La pension alimentaire correspond au *« devoir de secours »* existant entre les époux et prend la forme d'une pension dite alimentaire parce qu'elle est destinée à couvrir les besoins alimentaires de l'autre conjoint. Pendant la procédure de divorce, l'obligation de secours subsiste jusqu'à ce que le jugement soit définitif. Une pension peut donc être fixée dans tous les cas de divorce ou lorsqu'il y a séparation de corps. Lorsqu'il s'agit d'un divorce sur demande conjointe, les époux doivent se mettre d'accord sur ce point ; dans tous les autres cas, la pension est fixée en fonction des ressources de l'un et des besoins de l'autre. A la fin de la procédure, en cas de divorce pour rupture de la vie commune ou de séparation de corps, une pension alimentaire est attribuée à l'un des époux.

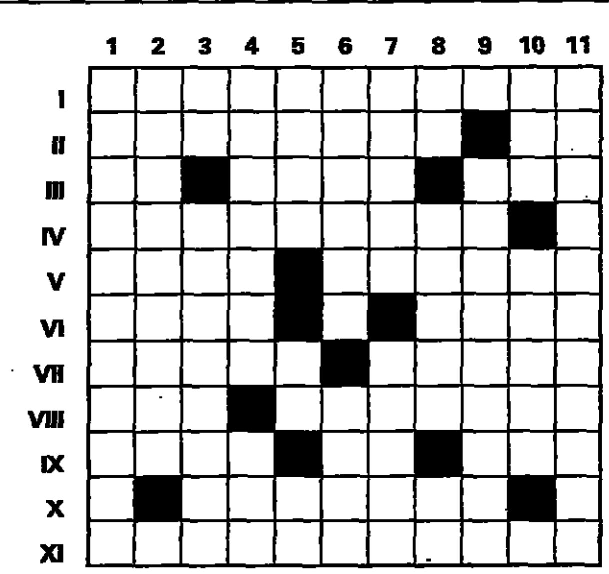
Cette pension alimentaire entre époux est différente de la pension alimentaire versée pour l'éducation des enfants au conjoint qui en a la garde. La prestation compensatoire est destinée à compenser la disparité que va entraîner le divorce dans les conditions de vie respectives des époux. Il ne sera donc question de prestation compensatoire qu'à la fin de la procédure. S'il s'agit d'un divorce sur demande conjointe, les époux doivent en fixer le montant d'un commun accord. Dans tous les autres cas, le montant de la prestation compensatoire est fixé par le juge.

■ **HÉRITAGE.** Qui hérite ? Quelle est la situation des enfants (légitimes, naturels, adoptifs, adultérins), des parents, des frères, sœurs, et du conjoint ? Comment peut-on avantager les siens par legs, donation ou testament ? Quelles formalités au moment du décès ? Quels sont les honoraires des notaires ? Dans son numéro spécial de janvier-février, la revue *60 millions de consommateurs* répond à toutes ces questions : « Héritage et succession », n° 84, 88 p., 38 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98006

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Victoire de 36, avant de parler des 35. – II. Mises en éveil. Résultat. – III. Fait le tour. Grands pour afficher sa supériorité. Métal blanc. – IV. Dégagent chaleur et lumière. – V. Sans aucune exception. Plusieurs fois, mais combien ? – VI. Taureau sacré. Maintient fermé. – VII. Perdant venu d'outre-Manche. Abri bestial. – VIII. Rousse en Corse. Le point des connaissances en cours d'année. – IX. Leur place est sur la table. Note renversée. A sa place sur la table comme à la cuisine. – X. Ebranle le bâtiment. – *XI. Repasseras la bande.*

VERTICALEMENT

1. Miser sur l'avenir. – 2. Quand les affaires tiennent dans quelques mains. – 3. Réflexion enfantine. Chemise en somme. – 4. Garnit la patte pour faciliter la suite. On y range tours et embrouilles. – 5. Lança. Au milieu du corpus. Fait un drame à Kyoto. – 6. Doivent être gagnées pour parvenir en finale. Elève la voix. – 7. Fait le poids. Mit sur le sentier de la guerre. – 8. Le plus fort. Rejettent avec vigueur. Le germanium. – 9. Mettre à l'abri. – 10. Un peu d'éclairage. Devient humaine quand il y a foule. – 11. Se déplacent comme des pèlerins.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98005

HORIZONTALEMENT

I. Liquidateur. – II. Abus. Jingle. – III. Miettes. Out. – IV. PS. Erres. Lr. – V. Snob. Epée. – VI. Séistan. Arc. – VII. Tarit. UDR. – VIII. Eu. Lope. Air. – IX. Œil. Ossa. – X. Iar (rai). Ravioli. – XI. Embastillés.

VERTICALEMENT

1. Lampisterie. – 2. Ibis. Eau. Am. – 3. Que. Sir. Orb. – 4. Ustensile. – 5. Trottoirs. – 6. Djerba. Plat. – 7. Aisé. Nue. VI. – 8. Tu. Se. Oil. – 9. Ego. Parasol. – 10. Ululer. Isle. – 11. Rétrécirais.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 51

A la recherche du troisième mot

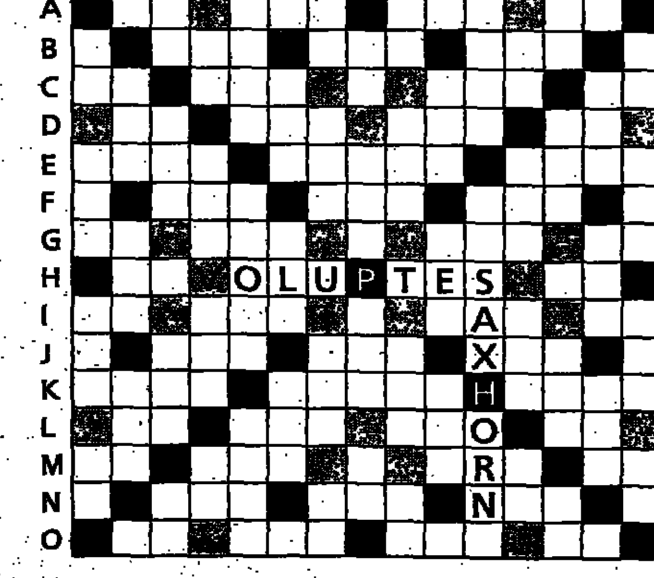
1. Vous avez tiré A E E G N R U.
a) Trouvez deux sept-lettres.
b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.
N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
c) Premier tirage : I N O P R T U. Trouvez un sept-lettres.
d) Deuxième tirage : A E L N O S Z. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans Le Monde *du 14 janvier.*

Solutions du problème n° 50 paru dans *Le Monde* du 31 décembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.



a) TEUTONS, 1 8, 65 (meilleur qu'en F 3).
b) TANTOUSE, 3 G, 70 – POUTSENT, *nettoient (helv.)*, 4 H, 72 – TONTURES, *tonte d'une étoffe*, 6 C, 62, ou l'anagramme SURTONTE – SUÇOTENT, 7 F, 63 – GUETTONS, 12 G, 70 – SOUTIENT, 13 C, 68 – TOUSSENT, 15 C, 77.
c) TOUASSENT, 9 D, 60.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy — Vice-président : Gérard Morax — Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE



MUSIQUE Le producteur, orchestrateur, arrangeur et compositeur britannique George Martin, qui vient de fêter ses soixante-douze ans, a décidé de prendre sa retraite musicale après quarante-sept années de travail remarquable mené dans l'ombre des studios. ● UN ALBUM-HOMMAGE au producteur, le décevant *In My Life*, doit paraître en mars. ● DE FORMATION CLASSIQUE, Martin enregistra dans un premier temps de la musique baroque, du jazz et des albums d'humoristes pour la maison de disques EMI. En 1962, il commença sa collaboration historique avec les Beatles. La méconnaissance du solfège de John Lennon et Paul McCartney l'amena à écrire les arrangements du groupe. ● DANS DES MÉMOIRES qui devraient passionner les « beatlemaniaques », Paul Mc Cartney cherche à démythifier John Lennon, assassiné le 8 décembre 1980.

Souvenirs de la maison Beatles en compagnie de George Martin

Aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, le producteur, arrangeur et orchestrateur du groupe britannique met un terme à ses activités musicales. De « Love Me Do » à « Abbey Road », il revient sur ces huit années qui ont ébranlé la pop

LONDRES
de notre envoyé spécial

Les utopistes qui espéraient encore une reformation des Beatles peuvent perdre leurs dernières illusions. George Martin a décidé d'abandonner les manettes et les boutons de sa console. Alors qu'il a fêté le 3 janvier ses soixante-douze ans, le producteur, arrangeur et orchestrateur du groupe prend sa retraite musicale, après quarante-sept années de bons et loyaux services rendus à l'industrie musicale britannique, qui lui ont valu d'être anobli en 1996, avant même Paul McCartney. On savait que les Beatles ne sauraient renaître sans John Lennon. Un peu moins encore sans Sir George.

Trente ans après l'oeuvre emblématique des Beatles, les meilleurs souvenirs de Martin sont restés à Pepperland, l'univers imaginaire des Fab Four. A la mi-décembre 1997, l'air de cirque de *Being for the Benefit of Mr. Kite* s'échappe de la porte entrebâillée d'un studio londonien. Cette nouvelle version de la chanson de *Sgt Pepper's Lonely Heart Club Band* doit ouvrir un album-hommage au producteur *(lire ci-dessous)*. Dans la cabine, le fils Martin, âgé de vingt-huit ans, s'attèle au mixage. La relève familiale est assurée. *« Produire est un boulot de jeune homme »*, concède son père après avoir pris soin, en ingénieur du son consciencieux, d'orienter correctement le micro du dictaphone. Le producteur explique que son oreille est aujourd'hui défaillante. Cela ne l'empêchera pas de conserver la direction des studios Air, qu'il a fondés en 1968 et entièrement fait reconstruire en 1991 dans les murs d'une église victorienne du quartier d'Hampstead.

Parmi les acteurs de l'extraordinaire épopée des Beatles, George Martin est l'un des rares à avoir su garder la tête froide face aux querelles psychodramatiques et financières qui ont miné leur entente. Avec son allure de professeur de conservatoire, son accent distingué, on sourit encore à l'idée de le voir s'acoquiner avec les quatre rockers de Liverpool, fraîchement débarqués du Reeperbahn, le quartier chaud de Hambourg. Rien, a priori, ne le destinait à cette fructueuse collaboration lorsqu'en 1950, il pénètre pour la première fois dans les studios d'EMI, sur Abbey Road, armé d'un solide bagage classique acquis à la Guildhall School of Music (orchestration, composition, conduite d'orchestre, hautbois). Il devra bientôt faire ses choix : *« J'ai commencé par produire de la musique baroque. Et puis d'autres opportunités se sont présentées : du folk, des disques pour enfants, du jazz* [avec Stan Getz]. *Cela déplaisait à ma première épouse.* "Tu perds ton temps, tu devrais te concentrer sur la musique classique", *m'a-t-elle prévenu. La suite prouve que j'ai eu raison de me diversifier. »*

En 1955, le patron de Parlophone, label d'EMI, est atteint par la limite d'âge. George Martin le remplace et devient, à vingt-neuf ans, le plus jeune directeur artistique du royaume. Ambitieusement, il entend lutter contre l'hégémonie des Etats-Unis sur les musiques populaires. *« La scène musicale était alors entièrement dominée par les Américains, Doris Day, Elvis Presley, Harry Belafonte. Comme on ne peut attaquer une grande armée frontalement avec une petite, il fallait trouver une diversion. J'ai eu l'idée de ces enregistrements d'humoristes populaires comme Peter Sellers, Spike Milligan, Flanders et Swann, l'équipe de* "Beyond the Fridge". *Ces albums, qui se sont remarquablement bien vendus, ont fait de moi un producteur de comédiens avant d'être celui des Beatles. »*



FRANK HERMANN/CAMERA PRESS

L'enregistrement de « Sergeant Pepper's », dans les studios d'Abbey Road, à Londres, en 1967. De gauche à droite : Paul McCartney, George Martin, John Lennon, George Harrison et Ringo Starr (au fond).

En 1962, Martin prend la décision la plus importante de sa carrière et s'avère autrement inspiré que son homologue de Decca, qui s'est payé le luxe de refuser les Beatles – la maison de disques ne rééditera pas cette gaffe monumentale lorsque les Rolling Stones se présenteront. Martin comprend la décision du concurrent : *« En fait, leurs premières chansons n'étaient pas terribles. Seules* Love Me Do *et* PS I Love You *tenaient la route. Ce sont leurs caractères, leur charisme, leur enthousiasme qui m'ont séduit. Et puis la fleur s'est épanouie. En moins d'un an, ils se sont mis à écrire des chansons terrifiantes. »*

LE CHOC DES CULTURES

Le choc des cultures entre Lennon-McCartney, deux mélodistes bénis des dieux mais incapables de lire une partition, et Martin, mélomane érudit, provoque l'irruption féconde des cordes, des vents et des bois dans le rock'n'roll. A partir de *Rubber Soul*, en 1965, les compositions du duo ne cessent de se complexifier et Martin sort de son rôle de producteur. Il doit écrire les arrangements qui nécessitent l'intervention d'une formation symphonique (*I Am the Walrus, All You Need Is Love*) ou de chambre (*Eleanor Rigby, She's Leaving Home*) et diriger les musiciens extérieurs. Mentor et maïeuticien, il permet au duo de réaliser ses idées, exprimées verbalement et souvent confusément. Son influence sur des albums comme *Revolver* et *Sgt Pepper's* lui vaut le surnom de « cinquième Beatle », qu'il récuse aussitôt : *« C'est stupide. Je n'aurais jamais pu écrire et encore moins interpréter ces chansons. »*

La montée en puissance du producteur agacera Lennon, qui l'éreintera en 1970, dans une interview fielleuse au magazine américain *Rolling Stone* : *« J'aimerais bien entendre la musique de George Martin, vous pouvez m'en passer ? »* L'intéressé n'a pas oublié : *« Ces mots sont malheureusement restés dans l'histoire. John était alors dans une très mauvaise passe de drogues.* "Ça m'est sorti de l'esprit", *s'est-il excusé devant moi, plus tard. Il pouvait blesser terriblement les gens. Mais il aimait Paul et Paul l'aimait. Les médias n'ont parlé que des mauvais moments de leur relation, jamais des bons. »*

Lorsque les rivalités artistiques, les enjeux financiers, l'emprise de Yoko Ono sur Lennon détruiront la bande des quatre, Martin préférera se tenir à distance : *« L'enregistrement de* Let It Be *était une sale période. J'avais perdu le contrôle de la situation. Pourtant, l'idée de départ de cet album était excellente : ils voulaient répéter à la perfection leurs nouvelles chansons et les enregistrer en prise directe. John souhaitait un* live *sans effets, honnête. Mais il traversait une crise très profonde, Yoko le dominait. Quand on revoit le film* Let it Be, *on s'aperçoit que l'atmosphère était à couper au couteau et que répéter était impossible. »*

Le projet ne verra jamais le jour. Pire, Martin va être écarté du résultat final au profit du producteur américain Phil Spector, le Kane du rock, en perte de vitesse depuis le milieu des années 60 : *« John lui a finalement livré les bandes de* Let It Be *et il a ajouté des parties orchestrales, de l'écho, de nouvelles voix, tout ce que John ne m'avait pas autorisé à faire ! J'ai produit l'original sur lequel Spector a travaillé. Sur le disque, il aurait fallu inscrire : "Produit par George Martin, surproduit par Phil Spector." »*

Les Beatles rappelleront pourtant leur producteur pour leur chant du cygne : *« John est redevenu très obligeant.* Abbey Road *est mon album préféré car nous savions que ce serait le dernier. »* Le parcours des Beatles s'achève en apothéose sur le célèbre passage clouté.

« DE L'ARGENT À SE FAIRE »

Des quatre, c'est avec McCartney que Martin continuera d'entretenir les meilleures relations. Les deux hommes se retrouveront pour les albums *Tug of War* et *Pipes of Peace*. Martin a quitté EMI – qui lui refuse un pourcentage sur les ventes – depuis 1965 et partage son temps entre les Etats-Unis, l'Angleterre et l'île de Montserrat, dans les Caraïbes. Il enregistre avec America, Jeff Beck, Cheap Trick ou Ultravox, compose des musiques de films, notamment celle d'un James Bond, *Live and Let Die*. Il participe aussi, comme directeur musical, à des aventures cinématographiques peu glorieuses : le remake consternant de *Sgt Pepper's* par les Bee Gees et le très complaisant *Give my Regards to Broad Street*, de McCartney.

Martin n'en a pas terminé pour autant avec les Beatles. En 1995, les trois survivants ont signé un armistice avec Yoko Ono. Martin, qui affirme ne jamais réécouter ses enregistrements passés, se retrouve plongé dans des centaines d'heures de bandes, avec pour mission d'exhumer la genèse de chansons mémorables sur les trois double-CD qui forment *Anthology*. Paul, George et Ringo auront une attitude très cavalière avec leur producteur en confiant les deux « nouveautés », *Free as a Bird* et *Real Love*, à Jeff Lynne, le fondateur d'Electric Light Orchestra. Martin prend l'affront avec philosophie : *« Je n'aimais pas cette idée d'enregistrer avec la voix de John disparu, comme je n'aime pas l'idée de Natalie Cole chantant avec son père. De toute façon, on ne m'a rien demandé, je n'ai pas donc pas eu l'opportunité de refuser. Sinon, je pense que j'aurais quand même accepté. Il y avait beaucoup d'argent à se faire. »*

Bruno Lesprit

L'histoire de l'Oncle Paul

YOKO a-t-elle déterré la hache de guerre ? En affirmant dans une émission diffusée le 6 janvier sur la BBC que McCartney était à Lennon ce que *« Salieri était à Mozart »*, la veuve la plus détestée du rock a en tout cas surpris tout le monde. On croyait en effet les différentes parties réconciliées depuis la très lucrative opération d'*Anthology*. Yoko Ono avait même livré à McCartney deux brouillons de son défunt mari pour qu'il les finalise.



BIBLIOGRAPHIE

Pour proférer pareille ineptie, l'artiste nippone a dû sans doute être irritée par la récente parution des Mémoires de McCartney, *Many Years From Now*. Rédigé sous forme d'entretiens avec le journaliste (et ami) Barry Miles, cet ouvrage tend malheureusement – et peut-être inconsciemment – à répondre à une question assez puérile qui, depuis près de trente ans, déchire les beatlemaniaques : de Lennon ou McCartney, lequel était le meilleur ? Ce qui revient à révéler qui composait quoi sous la double signature.

Dans cette tragédie antique qu'est l'histoire du groupe – les femmes, Yoko et Linda, accusées de tous les maux, les meilleurs amis du monde devenus pires ennemis, etc. –, le sentimentalisme fait que Lennon, romantique, écorché vif, révolutionnaire, disparu, mythique, l'emportera toujours. Et Paul n'a de cesse de lutter contre un cliché tenace : il serait l'auteur des bluettes et John celui des élans avant-gardistes.

Même si McCartney, en gentleman, prend soin de rendre régulièrement hommage aux inspirations fulgurantes de son partenaire, *Many Years From Now* se présente parfois comme un inventaire maladroit et fastidieux. Lennon a revendiqué le pont de *And I Love Her* ? Son acolyte répond : *« Je dirais que John m'a probablement aidé, mais il ne peut pas dire : "C'est à moi." Je l'ai écrit tout seul. »* Suivent des pourcentages : *I'm Down*, c'est Paul à 90 % et John à 10 %, *Drive My Car*, 70 %-30 %, *Norwegian Wood*, 60 %-40 %, mais... en faveur de Lennon ! Certains cas restent litigieux : Paul s'attribue la paternité de la mélodie de *In My Life* et de la quasi-totalité des paroles d'*Eleanor Rigby* ; Lennon les revendiquait...

Abstraction faite de ces comptes d'épicier, *Many Years From Now* est un témoignage passionnant dans ses descriptions de l'environnement du jeune McCartney, enfant de la *working class* de Liverpool et du paysage socioculturel des années 60. Et savoureux lorsqu'on découvre les obsessions sexuelles des deux orphelins de mère pour Brigitte Bardot (et les Françaises en général). Il apporte bien sûr son lot de révélations : l'anecdote racontée par Brian Epstein dans son autobiographie, *A Cellarfull of Noise*, est fausse. Le futur manager du groupe n'a jamais vu trois personnes en deux jours lui demander dans son magasin de disques *My Bonnie*, le quarante-cinq tours d'un groupe inconnu de Hambourg, ce qui l'aurait intrigué et dirigé vers la Cavern pour une rencontre historique. Selon McCartney, Epstein savait qui étaient les Beatles puisqu'il avait déjà vendu leur disque.

LE PREMIER PÉTARD DE MICK

D'autres faits sont, eux, confirmés : *Martha, My Dear* s'adresse bien à une chienne de berger, le choix des initiales de *Lucy In The Sky With Diamonds* (LSD) était involontaire car suggéré par un dessin du petit Julian Lennon, mais *A Day In The Life*, que la BBC interdira sur ses ondes, faisait explicitement référence à la drogue. McCartney n'élude d'ailleurs pas ce sujet : la fameuse séance d'initiation des Beatles à la fumette par Bob Dylan est décrite par le menu et mène au scoop (contesté) du livre : c'est le gentil Paul qui aurait roulé le premier pétard de Mick Jagger.

Après la mort de Brian Epstein en 1967, McCartney apparaît comme le seul à garder les pieds sur terre en tentant, contre tous, de sauver Apple, leur société d'édition artistique et machine à créer du déficit. L'omniprésence de Yoko, aux côtés d'un mari héroïnomane et paranoïaque, achève de pourrir l'atmosphère pendant *Let It Be*. Plus grave, l'inaudible *Revolution 9* serait en fait une de ses créatures (les Beatles voulaient la retirer de l'album blanc et se sont heurtés à Lennon). Elle aurait également coécrit *How Do You Sleep ?*, le brûlot dans lequel l'auteur d'*Imagine* réglait violemment ses comptes avec McCartney. Jaloux des succès de son partenaire-concurrent et de sa position de leader, Lennon aurait été le premier à vouloir quitter le groupe et donc « le » responsable. Curieusement, McCartney conclut : *« Nous étions égaux »*, après avoir tenté de démontrer le contraire.

Ce livre rétablira-t-il la vérité en faveur de son auteur ? McCartney peut difficilement corriger son image. Il a donné l'impression, trompeuse bien sûr, de ne pas avoir souffert de l'éclatement des Beatles. Le premier album solo d'Harrison s'intitulait *All Things Must Pass*, titre qui se passe de commentaire. Ringo Starr a sombré un temps dans l'alcoolisme. Lennon s'est abîmé dans la poudre et a enregistré, sur un divan, un chef-d'œuvre, *Plastic Ono Band*, l'album des traumatismes liés à l'abandon et à la perte de la mère... et du groupe. McCartney, lui, a continué d'écrire des chansons joviales et légères.

A la fin du livre, le bassiste se souvient de façon très détaillée de ce qu'il faisait le 9 décembre 1980, lorsqu'il prit pour la première fois connaissance du nom d'un meurtrier, Mark Chapman. Avec *Many Years From Now*, peut-être a-t-il terminé le travail de deuil de son alter ego fantôme.

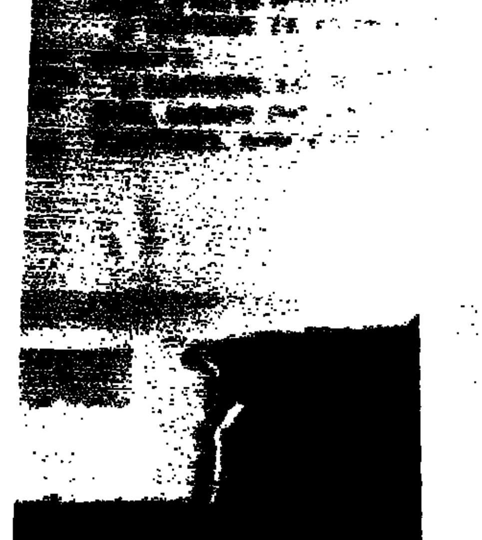
B. Lt

★ **Paul McCartney et Barry Miles : *Many Years From Now* (en anglais), Secker & Warburg, 654 p., 17,99 livres (environ 180 francs).**

« In my Life », un adieu en fausses notes

George Martin aurait pu mieux soigner sa sortie. Au moins, en invitant quelques amis à pousser la chansonnette sur des airs des Beatles, s'est-il fait plaisir. Il n'est pas sûr qu'il en soit autant pour l'auditeur. *In my Life* (à paraître en mars chez Echo) permet à Goldie Hawn de pasticher Marilyn sur *A Hard Day's Night* (jouée en big band), à Céline Dion de chanter comme Barbra Streisand dans une interprétation très sirupeuse de *Here, There and Everywhere*, la palme revenant à Jim Carey. Le comique, ne sachant trop comment attaquer *I Am the Walrus*, décide de brailler comme un morse et transforme une œuvre lancinante et mystérieuse en une tragique bouffonnerie. Robin Williams, Sean Connery, Jeff Beck et John Williams, entre autres, participent également à l'hommage.

Cet album, qui mettra les fans des Beatles de fort méchante humeur, contient cependant un gag : Phil Collins reprenant le solo exécuté au marteau-pilon par Ringo Starr sur *The End*. Soit la revanche du batteur le plus sous-estimé du rock sur le plus surestimé.



Redjep Mitrovitsa, chercheur d'un théâtre de la jubilation

L'acteur reprend à Noisiel et Nanterre son rôle de Baptiste dans « Le Visage d'Orphée », d'Olivier Py

LES AMATEURS de grands textes ont appris à ne plus écorcher le nom imprononçable (d'origine albanaise) de Redjep Mitrovitsa. Du moins depuis que ce Parisien de naissance et d'élection a donné vie à Lorenzaccio (1989) et Hamlet (1994) à la Comédie-Française. A vingt ans, il s'est *« laissé kidnapper par le théâtre »* et a su, en dix-huit années de discipline, retourner lentement la situation en sa faveur, en prenant la scène à bras-le-corps, s'exposant et s'imposant en solo, avec *Nijinski* d'abord, puis avec *Egaré dans les plis de l'obéissance au vent*, de Victor Hugo.

Même à la faveur d'une simple conversation, Redjep Mitrovitsa paraît honorer les mots. Il veille à leur justesse, à leur résonance, à leur articulation dans une économie extrême de sens. Ce cheminement à l'essentiel est porté par un regard intense, fixé très légèrement au-delà de l'interlocuteur, exigeant de lui une concentration égale à la sienne. Des mains qui n'attendent que de devenir des signes referment l'espace ouvert par la voix. Elles disent sa passion de la scène depuis l'enfance, ni plus ni moins forte que pour la danse et la musique. Puis les rencontres qui tranchent en faveur du théâtre. Celle de son premier professeur, Gerald Robnard, *« déterminante, absolue »*. Le mouvement, entraînant, a fait le reste. Madeleine Marion, avec qui il entretient un long compagnonnage (elle a mis en scène *Egaré dans les plis...*), se souvient avoir vu le jeune homme arriver à Chaillot il y a une quinzaine d'années. Il sortait de chez Mesguich, et allait donner une réplique impromptue pour *Bérénice*. A la première phrase, elle a été *« surprise, intriguée, séduite par cette beauté immédiate »*.

Redjep Mitrovitsa revendique volontiers trois maîtres, trois aiguilleurs dans son parcours : Gerald Robnard, Antoine Vitez (qui le fera pensionnaire au Français) et Claude Régy. Avec eux, *Tête d'Or* (1980), *Hernani* (1985), où il sera un Don Carlos inattendu, marquant, et *Jeanne au bûcher* (1992), avec Isabelle Huppert à l'Opéra-Bastille, forment trois étapes essentielles. Il évoque ce qu'il appelle *« un système d'adoption »* : *« Je suis allé vers eux, ils m'ont adopté et permis d'accéder à la scène très vite. »* Et il y a les rencontres décisives : celles de Daniel Mesguich, Isabelle Nanty, Madeleine Marion, Georges Lavaudant et Olivier Py. Envers chacun, il se sent redevable, doublement : *« Quand on doit rencontrer une personne, on rencontre en corollaire un grand texte. »* Il dit texte pour ne pas dire rôle, renvoie modestement à l'auteur, et salue au passage Olivier Py qui a écrit pour lui le rôle de Baptiste dans *Le Visage d'Orphée*, repris actuellement après sa présentation dans la Cour d'honneur d'Avignon en 1997.

SE RISQUER AILLEURS

Il aurait pu vivre confortablement de grands textes, s'il n'y avait eu un *« basculement »*. Dans le temps où il joue Hamlet, quelque chose, qui s'était enclenché doucement, s'insinue, se développe et s'impose. Le besoin de se risquer ailleurs. Peut-être la découverte de sa propre maîtrise. Un projet, auquel il déplore que le ministère de la culture n'ait pas jugé bon d'apporter financés. Ce sera *Nijinski* (1994-1996). Puis *Egaré dans les plis...* (1997). Un diptyque s'est formé. Il a choisi des textes qui permettaient de *« trouver une forme, une identité, à un passage qui n'existe pas »*. Et surtout, de répondre aux questions qu'il ne cesse de se poser. En tout premier lieu celle-ci : *« Qu'inventer pour que la parole passe ? »*

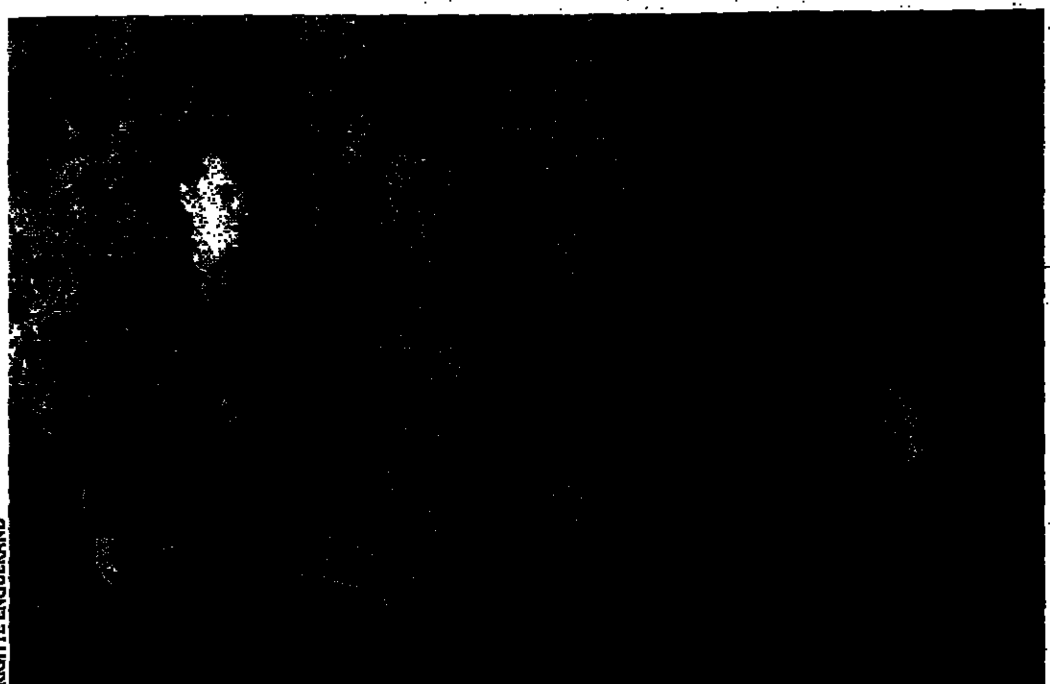
Il affirme ne pas aimer la littérature théâtrale – hormis quelques grands rôles qui l'ont influencé. Pourtant, s'il relève n'avoir encore joué ni Racine ni Molière, ce n'est pas par hasard. Il sait être loin d'en avoir fini avec eux. D'ailleurs, s'il était *« né pour un rôle »*, la liste est prête, qui fuse : Treplev, Alceste, Néron. Des perspectives d'autant plus proches qu'il est capable aujourd'hui d'initier des projets. *« Je peux former des rêves qui sont les miens,* dit-il, *plus proches de la conception du théâtre que je me suis forgée. »* Car l'usage dominant du théâtre lève son indignation : *« Le théâtre roule sur lui-même et, comme toute institution livrée à elle-même, porte sa propre fin et sa suffisance obscène – je ne mâche pas mes mots – face à un public* (il trace un large cercle de ses mains) *trop sous-estimé dans son intelligence et dans sa sensibilité. »*

C'est avec une infinie douceur qu'il s'emporte contre ce qu'il appelle le *« théâtre-salon-de-thé »*. Il lâche : *« C'est la mort dans la vie, cette histoire. »* Qui ne se souvient alors de son Nijinski : *« Dieu m'aime et me donnera la vie dans la mort. »* On entend l'engagement de Mitrovitsa à donner la vie au théâtre. A la redonner. A *« retrouver une forme de solidarité humaine et artistique entre le public et le théâtre, celle dont parlait Peter Handke dans les années 70 »*. C'est cela aussi qui l'a conduit à monter *Nijinski* et *Egaré dans les plis...* : ranimer le rapport *« mourant »* du théâtre au public, en souhaitant que celui-ci *« perde ses repères et laisse cette parole l'atteindre souterrainement »*.

Certes, il se trouve un peu prétentieux d'affirmer avoir acquis un *« œil d'acteur-metteur en scène »* (toujours ce sens de la durée dans la transition). C'est pourtant de cet œil qu'il observe : *« J'ai besoin d'être aux aguets de ce qui s'écrit aujourd'hui. Au théâtre, ce qui m'intéresse, c'est de chercher. C'est le contraire du cinéma, où faire est laborieux. Chercher au théâtre est jubilatoire. »* Tel pourrait être son programme : donner la joie, le mot sur lequel il tient à clore l'entretien. *« Parce qu'il n'y a pas de théâtre sans sens de la fête. C'est ce que j'ai retrouvé chez Olivier Py. La fête, voilà l'essentiel. »*

Jean-Louis Perrier

★ Le Visage d'Orphée, texte et mise en scène : Olivier Py. Du 6 au 11 janvier à la Ferme du Buisson, allée de la Ferme, Noisiel-Marne-la-Vallée. RER A : Noisiel. Le 6 à 20 heures, les 7 et 8 à 19 h 30, les 9 et 10 à 20 heures, le 11 à 16 heures. Tél. : 01-64-62-77-00. 75 F et 125 F. Du 22 janvier au 14 février au Théâtre Nanterre/Amandiers, Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00.



BRIGITTE ENGUERAND

Redjep Mitrovitsa dans « Le Visage d'Orphée », d'Olivier Py, mis en scène par l'auteur.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : le dictionnaire Maxidico constitue une « contrefaçon »** du Petit Larousse illustré et du dictionnaire Robert, a jugé, lundi 5 janvier, le tribunal de commerce de Paris, qui a accordé 6,5 millions de francs de dommages et intérêts à Larousse-Bordas et 3 millions de francs au Robert. La vente, la fabrication et la diffusion du Maxidico sont interdites, sous peine de 5 000 francs d'astreinte par infraction constatée. Il est ordonné également la saisie des exemplaires en stock. Le Maxidico, lancé en septembre 1997 au prix de 99 francs, est édité par les Editions de la Connaissance, filiale de Maxi-Livres. On ignorait, lundi, si Maxi-Livres allait faire appel.

■ **THÉÂTRE : les spectacles du mime Marceau à l'Espace Pierre-Cardin,** prévus jusqu'au 11 janvier, sont prolongés jusqu'au 18 janvier en raison du succès rencontré.

■ **CINÉMA : la dixième édition de « 18 heures-18 francs »** aura lieu du 4 au 10 février. Organisée par la Mairie de Paris, en collaboration avec la Fédération nationale des cinémas français, cette « semaine spéciale » permet d'assister aux projections débutant entre 17 heures et 19 heures à Paris pour la somme de 18 francs. En 1997, 350 000 cinéphiles avaient profité de cette initiative.

■ **1997 a été une année record pour Hollywood,** avec des recettes supérieures à 6 milliards de dollars (36 milliards de francs) sur le marché nord-américain (+ 7,8 % par rapport à 1996). Le nombre d'entrées dans les cinémas devrait atteindre 1,3 milliard, un autre record. Dans la lutte que se livrent les studios, Sony (Columbia) a triomphé avec une part de marché estimée à près de 21 %, grâce notamment à *Men in Black* et *Air Force One*. Tandis que Disney s'adjuge la deuxième place, Dreamworks, le studio de Steven Spielberg qui a présenté en 1997 ses trois premières productions, a recueilli 1,1 % de part de marché.

Raymond Moretti peint l'histoire de Toulouse en vingt-neuf tableaux

TOULOUSE
de notre correspondant

Sous les arcades de la place du Capitole, vingt-neuf tableaux de Raymond Moretti vont bientôt évoquer l'histoire de Toulouse. En guise de cadeau de Noël, la ville s'est offert les six premiers, qui ont déjà été accrochés. C'est le début d'un ensemble – commandé par la municipalité à l'artiste niçois – conçu en vingt-neuf « épisodes », qui se propose de relater les riches heures de la métropole occitane des temps préhistoriques à l'« ère Airbus ».

Raymond Moretti est un habitué de ces grandes épopées décoratives en milieu urbain. En 1979, l'ancien protégé de Jean Cocteau avait déjà peint sur un mur du Forum des Halles l'évolution de l'homme depuis l'invention de l'alphabet jusqu'aux notes de jazz de Louis Armstrong. Il lui a fallu cette fois se plonger dans l'histoire d'une ville fière de retrouver en cette fin de siècle le lustre de son ancienne splendeur, quand la cité était administrée par des « capitouls » et animée par des troubadours. *« Ce fut un travail passionnant »*, confie le peintre, qui a lu et consulté quantité d'ouvrages historiques pendant les quatre ans de gestation de cette œuvre. Le maire de la ville, Dominique Baudis, fut son premier documentaliste. *« Il s'est donné du mal pour me trouver les bonnes archives »*, raconte Raymond Moretti, qui a connu le maire quand ce dernier était encore journaliste au Liban.

L'amitié entre les deux hommes est réelle et ancienne, entretenue par une passion commune pour les civilisations méditerranéennes. Il avait d'abord été envisagé que Moretti décore le nouveau métro de la ville. En définitive, ce sont quinze artistes contemporains qui travailleront à le décorer et le singulariser. Mais Dominique Baudis a réservé à son ami Moretti un autre emplacement de choix : la place du Capitole, en pleine rénovation grâce justement au métro qui permet d'éloigner les autobus et de rendre ce lieu central de la vie toulousaine aux piétons. En 1994, Moretti y a dessiné la nouvelle grande croix occitane en bronze, scellée dans le nouveau revêtement de marbre gris et de granit rose de la place. Les douze signes du zodiaque qui l'entourent, témoins de la quête teintée d'ésotérisme de l'artiste, étonnent d'abord, avant de devenir objets de curiosité pour les milliers de Toulousains et de touristes qui traversent quotidiennement la place du Capitole.

L'ensemble de vingt-neuf tableaux qui décorera désormais l'unique galerie d'arcades de la place, face au Capitole qui abrite à la fois la mairie et l'opéra, constitue la dernière touche de cette rénovation qui se propose d'allier tradition et modernité. Les thèmes de chacun des caissons ont été définis par les élus. Ils font la part belle à la splendeur médiévale de l'ancien comté de Toulouse, dévasté par les croisés de Simon de Monfort (thème du dernier livre de Dominique Baudis, *Raimond le Cathare*, publié chez Michel Lafon en 1996). Mais des pages moins glorieuses de l'histoire sont aussi évoquées, comme l'affaire Calas ou l'exécution du duc de Montmorency, décapité le 30 octobre 1632 dans la cour du Capitole. Jean Jaurès, dont le buste orne l'escalier monumental du Capitole, y trouve également sa place. *« Pour chaque thème, je faisais plusieurs propositions de traitement, de la figuration à l'abstraction. Le maire et le conseil municipal choisissaient »*, explique Raymond Moretti, qui a finalement réalisé plus de quatre-vingt-dix œuvres différentes pour l'occasion. L'ensemble de ce travail sera présenté jusqu'au 18 janvier dans la cour Henri-IV du Capitole. Un livre est également en préparation.

Stéphane Thepot

Le Musée d'art et d'industrie de Roubaix sera achevé en l'an 2000

***LE CHANTIER** du futur Musée d'art et d'industrie de Roubaix*, qui devrait ouvrir en l'an 2000, suit son cours. Sa réalisation a été confiée à l'architecte Jean-Paul Philippon, qui aménage en plein centre-ville un espace destiné à accueillir aussi bien les collections de l'ancien Musée des beaux-arts que les collections de textiles qui, depuis 1840, résument le passé artistique, technique et industriel de la ville de Roubaix.

Le site englobe à la fois l'ancienne piscine construite à la fin des années 20 par l'architecte Albert Baert – fermée en 1986 pour des raisons de sécurité – et une friche industrielle qui rejoint le boulevard Jean-Baptiste-Lebas qui constituent un peu les Champs-Elysées du textile roubaisien. Cette piscine demeure l'un des lieux emblématiques des Roubaisiens. Elle fut novatrice à une époque où les idées hygiénistes et sportives commencaient tout juste à pénétrer en France, dans une ville où la population ouvrière était logée dans des *« courées » dans lesquelles il n'y avait qu'un point d'eau et deux* WC pour quarante familles. Le nouveau musée préservera et utilisera en grande partie les anciens bains et les installations annexes. Il présentera les riches collections du Musée des beaux-arts, mais aussi les 30 000 pièces textiles, trésor artistique et technique de Roubaix, qui peuvent pour l'instant n'être présentées que par roulement. – *(Corresp.)*

Hongkong se réconcilie avec les arts traditionnels chinois

HONGKONG
correspondance

Depuis que la population de Hongkong savait qu'elle n'avait d'autre choix que de revenir à la Chine, un regain d'intérêt pour les arts chinois les plus nobles est apparu dans les cercles citadins, à la recherche de leurs « racines perdues » et d'une identité locale autrement préservée dans les villages reculés de l'ex-enclave britannique. C'est un juste retour des choses après des années de développement économique – le territoire est devenu en vingt ans la huitième puissance économique mondiale. D'ordinaire très affairés et bien qu'ils aient vu s'effondrer leurs portefeuilles boursiers, les Hongkongais ont repris le goût de la culture de leurs ancêtres, et particulièrement celui de l'opéra chinois, un art d'origine religieuse qui revendique justement plus de 3 000 ans d'existence.

« Des îles de Cheng Chau et de Peng Chau aux nombreux petits villages des Nouveaux Territoires, on peut voir une représentation d'opéra cantonais tous les soirs, explique Lo Tak-sing, le président de l'organisation du festival d'opéra chinois qui s'est tenu à Hongkong à l'automne 1997. *On y voit les grands-mères emmener leurs petits-enfants assister à ces représentations montées sur des scènes éphémères. »* Gardiennes de la tradition, elles transmettent la connaissance des innombrables conventions de scène qui constituent la trame et l'âme de l'opéra chinois : un visage peint de blanc ? C'est un fourbe. *Le rouge ? Voilà une âme noble et* généreuse. Danceurs et acrobates déboulent sur scène, et c'est la guerre. Une femme vêtue de rouge brodé d'or, couverte d'une pèlerine à pompons et d'une lourde coiffe ? Chacun comprendra qu'il s'agit d'une concubine impériale.

GARDIEN DE LA TRADITION

A la vivacité des réactions dans des salles combles, il apparaît que peu des subtilités échappent à un public fervent fait de familles disparates, de jeunes et beaucoup moins jeunes, dont la tenue indique souvent qu'ils ne viennent pas du quartier d'affaires de Hongkong.

Jusqu'aux années 60, l'opéra traditionnel chinois était pour les réfugiés du continent la principale distraction. Hongkong offrait alors de nombreuses représentations, non seulement d'opéra cantonais dans toute la variété du genre, dont les très populaires farces du Chaozhou, mais aussi des œuvres bâties sur l'histoire ou la légende de l'opéra de Pékin, glorifiant la vertu, le courage et la loyauté, ou encore des comédies plus légères du Shaoxing, région au sud de Shanghaï, longtemps chantées *uniquement par des femmes*. Pendant la Révolution culturelle, alors que l'ancienne actrice Jiang Qing, femme du président Mao, avait fait interdire les représentations des opéras les plus traditionnels à la gloire des empereurs et avait fait réécrire certains d'entre eux au service d'une propagande nationaliste, Hongkong a alors joué comme Taïwan le rôle de gardien de la tradition.

La Chinese University of Hongkong offre par ailleurs depuis dix ans un programme d'étude de l'opéra chinois dans ses différents styles, avec un succès croissant. On évoque l'introduction, dans les cours de musique de l'école primaire, de rudiments des règles de l'opéra chinois. Des troupes venant du Hebei, province entourant Pékin, et du Sichuan, au sud-ouest de la Chine, viennent régulièrement se produire sur le territoire. Depuis quelques années enfin, de nombreux chanteurs professionnels de Chine populaire sont venus s'établir à Hongkong, ce qui a permis de reconstituer des troupes locales d'opéra de Pékin, d'opéra kun comme du Shaoxing. Aujourd'hui, Hongkong compte plus de cent troupes, dont beaucoup de troupes d'amateurs.

L'organisation du festival d'opéra chinois par la municipalité de Hongkong a pour toutes ces raisons connu un grand succès. La présence de quarante-quatre troupes, dont, fait unique jusqu'à ce jour, dix-huit qui étaient originaires de différentes régions de Chine, fut un moment de grâce. Près de 150 000 personnes, selon les chiffres des organisateurs, sont venues assister à quelque cinquante représentations, et aussi aux colloques, expositions diverses organisées en célébration du plus complet des arts chinois. Le festival d'opéra faisait suite à une manifestation consacrée au théâtre chinois en 1991, à la musique chinoise en 1993 et à la danse chinoise en 1995.

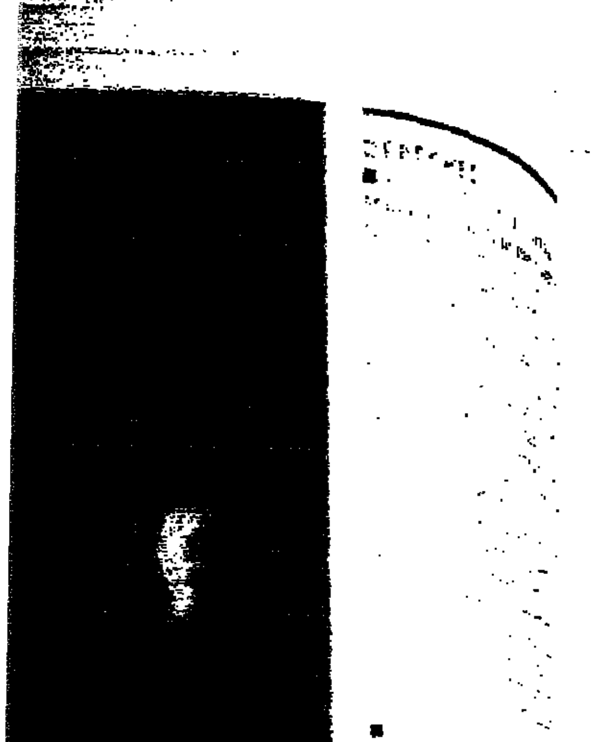
Valérie Brunschwig

François Mitterrand, inépuisable en librairie

ROMANESQUE à souhait, François Mitterrand avait été, de son vivant, un personnage de prédilection pour biographes et chroniqueurs. Il le reste. On l'avait constaté en janvier 1997, lors du premier anniversaire de sa mort. On le mesure à nouveau aujourd'hui, avec une nouvelle avalanche d'ouvrages consacrés à l'ancien président de la République. Dans *Les Derniers Jours de François Mitterrand* (Grasset), Christophe Barbier retrace la *« course contre la mort »* livrée par l'ancien chef de l'Etat entre le moment où il quitte l'Elysée, le 17 mai 1995, et le 11 janvier 1996, jour de son enterrement. En résonance avec le récit de cette agonie, Fayard publie un petit livre, *Les Forces de l'esprit*, signé de François Mitterrand, préfacé par Roland Dumas et dans lequel l'Institut François-Mitterrand a rassemblé neuf interventions prononcées par l'ancien président entre 1993 et 1995.

Dans un témoignage intimiste, *Mitterrand, les autres jours* (Albin Michel), Pascal Sevran continue à clamer amour et fidélité à cet homme qui a *« changé* [sa] *vie »*. Tout aussi fidèle, mais dans un autre registre, Jean Glavany tente, dans *Mitterrand, Jospin et nous* (Grasset) de dresser le bilan des deux septennats mitterrandiens. Enfin, il faudra attendre fin février pour lire le plaidoyer de l'ancien chef de la célèbre cellule antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau, intitulé – excusez du peu – *Mémoires d'Etat* (éd. Michel Lafon).

Ödön von Horváth
Sladek
soldat de l'armée noire
Mise en scène Jacques Osinski
8 janvier - 1 février
Théâtre de Gennevilliers 01 41 32 26 26



Robert Frank et Joel Sternfeld scrutent les fractures de la société américaine

Deux expositions passionnantes présentées à la Maison européenne de la photographie

En associant Robert Frank et Joel Stemfeld, la Maison européenne de la photographie montre comment deux artistes, le premier célèbre et le second à découvrir, ont abordé, à vingt ans d'intervalle, les mutations de la société américaine. A priori, tout les oppose, de la forme plastique au motif, Frank partant des gens et Sternfeld du paysage. Mais le sujet est le même : la perte d'identité d'un pays à la cohésion disparue.

LES AMÉRICAINS, de Robert Frank et AMERICAN PROSPECTS, de Joel Sternfeld. Maison européenne de la photographie, hôtel Hénault de Cantorbe. 5-7, rue de Fourcy, Paris-4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. 30 F et 15 F. Jusqu'au 8 février.

Nombre de photographies ont été conçues non pas pour être accrochées mais pour être imprimées dans un livre, à découvrir « horizontalement », dans les mains, page après page, en se laissant prendre par le rythme, la progression, voire la narration. Cette spécificité du procédé par rapport à la peinture – la photographie est d'abord une reproduction – s'est imposée dès le XIXe siècle par le *biais de l'album*, pour s'intensifier au XXe siècle. Prenons *Les Américains* de Robert Frank, livre majeur édité par Robert Delpire en 1958. La Maison européenne de la photographie (MEP) expose les 84 épreuves de la série, seule institution à posséder un jeu complet avec l'Addison Gallery of American Andover (Massachusetts).

Robert Frank, d'origine suisse, a *sillonné les Etats-Unis* pendant deux ans pour établir *« un document »* sur une nation via la route (Kerouac), les villes, ses acteurs anonymes, en mêlant son propre parcours de migrant, offrant un regard intime et banalisé, antijournalistique et antihéroïque. En montrant comment l'environnement façonne les Américains, Frank se demandait si le pays n'avait pas perdu sa cohésion et son identité. Le livre était aussi conçu comme un montage cinématographique, avec le drapeau américain comme fil conducteur de séquences, jouant sur des oppositions. Ainsi les quatre premières images sont un dialogue impossible entre pauvres et riches, blancs et noirs.

De cette construction naît un constat : la transposition du livre au *mur est problématique. Etant* donné l'architecture des lieux, la linéarité était impossible, même si les grandes séquences sont respectées. Un exemple : l'image qui clôt le livre – une voiture en bord de route de fin du monde, où l'on devine, derrière le pare-brise, la femme et le fils de Frank – permet de fondre le voyage dans l'autobiographie. De faire en sorte que *Les Américains « devienne un souvenir, qu'il appartienne à la mémoire »*. Dans l'exposition, l'image est noyée au cœur du parcours. *L'exposition permet néanmoins* à un large public de découvrir une série essentielle de la photographie. Mais aussi de se confronter à des épreuves réalisées sous le contrôle de l'artiste, au début des années 80. Il semblerait que nombre de visiteurs soient désorientés par ces tirages de petit format, parfois surexposés, dominés par la blancheur et la grisaille. Mais c'est le choix de Frank, conforme à l'idée qu'il se fait de son travail – et du pays. C'est l'occasion de rappeler combien cet artiste, contrairement *à une idée tenace, est éloigné d'une* vision picturale de l'image documentaire, qu'il s'oppose à ceux qui veulent la fétichiser, que ce qui compte n'est pas l'image en soi mais la progression plastique et narrative. *« L'esthétisme en photographie me donne des aigreurs d'estomac »*, nous déclarait Robert Frank lors de sa belle rétrospective à la National Gallery de Washington, en 1994.



ROBERT FRANK/EDITIONS DELPIRE

« Hollywood », extrait du livre du photographe Robert Frank, « Les Américains », publié en 1958.

Un autre attrait de l'accrochage des *Américains* est son rapprochement avec une autre exposition, sur *le même palier : American Prospects*, de Joel Sternfeld. Ce dernier est un paysagiste attiré par les lieux où le naturel et l'urbain se croisent – tradition vivace aux Etats-Unis. Il a parcouru son pays à la fin des années 70 pour en tirer une cin*quantaine de grands formats* en couleurs, aux coloris denses et picturaux, d'une précision captivante, rassemblées dans un livre introuvable (*Chronicle Books*, 1994). Donc à découvrir à la MEP.

Quand Frank plonge dans le pays banal et la matière vivante, Sternfeld enregistre la stricte surface des *choses, manipule et ridiculise les* fiers emblèmes de la vie américaine, les réduit à des maquettes sans échelle et sans fonction, oblitère l'espace entre deux plans. Bref, il déshumanise son cadre pour accentuer l'absurdité de ce qu'il voit : un paysage millénaire souillé par les intrusions de la vie moderne, le plus souvent à la périphérie des villes – une carcasse de *voiture engloutie dans un glisse*ment de terrain, un panneau de basket planté dans le désert de l'Arizona, des cowboys sur fond de gratte-ciel, un parc aquatique dont tous les éléments, du baigneur au parasol, semblent irréels.

Frank est un Européen qui attrapait les images au Leica, détournait *la démarche du reporter pour* décrire un territoire en partant des gens. Sternfeld part du paysage, il est ancré dans une pratique née au XIXe siècle – Baldus en France, Watkins aux Etats-Unis –, déplace sa lourde chambre 20 × 25 pour raconter les mutations d'un territoire démesuré, à contempler comme un tableau d'histoire. Ces deux photographes ont pris la *route, empruntant des chemins* divergents pour aboutir au même constat. Passionnant et sévère.

Michel Guerrin

Le Belge Marc Hollogne invente le cinéma-théâtre

***MARCIEL MONTE A PARIS*, un cinéma-théâtre écrit et réalisé par Marc Hollogne. Avec, sur scène : Marc Hollogne et Pierre Manganelli, et sur écran : Jango Edwards, Ticky Holgado, Armand Meffre, Olivier Minne, Cécile Simeone. THÉÂTRE RIVE GAUCHE, 6, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mº Edgar-Quinet. Du mardi au *dimanche à 21 heures, diman*che à 15 heures également. Durée : deux heures. 130 F à 190 F. Tél. : 01-49-87-50-50.**

Côté jardin (côté cinéma), un écran blanc occupe la moitié de la scène sur laquelle il est posé. Côté cour (côté théâtre), le décor est celui d'une brasserie de convention. Seule curiosité : *un poste de télévision, posé ver*ticalement. La salle s'éteint, l'écran s'anime. Générique. Scènes de la vie à la campagne. Marc Hollogne se raconte en Marciel : *« Je suis toi, tu es moi. »* Film de famille. Autobiographie. Il prend le train pour Paris, rêve en draguant, drague en rêvant à son *« cinéma-théâtre »*. Il expose l'objet – ou plutôt le sujet – de la pièce (du film ?) : l'affrontement des illusions du théâtre et du cinéma, de leurs grammaires, de leurs espaces et de leurs sons.

Marciel a faim. Il entre (côté théâtre), en chair et en os, s'assied, un peu emprunté. Côté cinéma, l'image prolonge en plan fixe le décor de la brasserie. Mêmes proportions en deux dimensions. Un habitué, prétentieux, plutôt mal embouché, est déjà installé à sa table. Le per*sonnage du film et* celui de la scène se regardent de travers. Banalités sur le provincial et le Parisien. Entre eux, ça ne passe pas. Et puis, soudain, ça passe, physiquement, entre l'écran et la scène : l'image de la main du serveur devient main, *le corps* suit, et le voilà en train de servir *fort théâtralement*. Qu'on l'appelle et il fera aimablement la navette entre le réel du cinéma et celui du théâtre, entre passé (fixé) et présent (à suivre).

L'ajustage est parfait. On ne s'en lasserait pas. Marciel n'en abusera pas. Ce qui l'intéresse, c'est d'emballer la mécanique mise en place, d'en rechercher toutes les combinaisons, d'en jouer. D'autant que l'image d'un troisième convive est apparue sur *l'écran de télévision*. La vidéo réclame sa part d'attention et son assiette de soupe. L'homme dialogue avec le personnage de pellicule par-dessus la tête de son homologue de théâtre. Prises de bec et défis, sauts d'une image à l'autre, sautes d'images, courts-circuits, *retours à la campagne*, souvenirs d'enfance, femme.

Une fois l'affaire lancée, plus rien ne peut l'arrêter. Le cinéma s'affirmera de plus en plus cinéma (montage, champ contre champ, gros plans – avant de revenir à l'échelle du théâtre). Il va décliner les genres, revenir *en arrière sur son histoire* propre. Tempête, ça tangue. Marciel saute sur le navire de *La Ruée vers l'or*. Il passe en noir et blanc et dialogue par cartons. Le muet lui permet de réinventer le parlant et le cinéma en couleurs. Et même le dessin animé. Qu'il tente de séduire sa belle et le voilà dans un film en costumes. Le théâtre ne peut que tenter de suivre, et faire donner sa gamme jusqu'au tour de chant.

Tout cela est joyeusement *synchrone. Ajusté avec un sens* du montage sans faille, le procédé s'impose, si l'on peut dire, sans artifice. Les séquences filmées sont théâtralisées juste ce qu'il faut pour raccorder avec le théâtre, et le théâtre conserve assez de liberté pour ne pas étouffer dans une temporalité *figée. Marciel pratique le* cinéma-théâtre en se jouant, et en se pensant tout haut. Il le fait en finesse, quelques décibels au-dessus du commun. Lorsqu'il lâche tout, pour montrer qu'il n'a pas fini de montrer ce qu'il sait faire, c'est le spectacle vivant qui s'impose : c'est bien *lui, Marciel-Marc Hollogne et* non pas son image, qui viendra saluer au final.

J.-L. P.

DU 7 JANVIER
AU 7 FÉVRIER
17e RENCONTRES
CHARLES DULLIN
DANS 20 THÉATRES
DU VAL-DE-MARNE
25 SPECTACLES
DEBATS
3 EXPOSITIONS
01 49 58 17 03



deux théâtres pour une seule et même politique
AU THEATRE DE LA VILLE • DU MAR. 6 AU SAM. 31 JAN.
L'EVEIL DU PRINTEMPS
WEDEKIND MISE EN SCENE YVES BEAUNESNE
AUX ABBESSES • DU MER. 7 AU SAM. 31 JAN.
DORMEZ, JE LE VEUX !
FEYDEAU MISE EN SCENE FLORENCE GIORGETTI
LOC. 01 42 74 22 77 • 2 PL. DU CHATELET PARIS 4 • 31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

SORTIR

PARIS

Merce Cunningham Dance Company
Magnifique, l'adjectif est en dessous de la vérité pour qualifier ce programme de Merce Cunningham. A soixante-dix-huit ans, le chorégraphe *américain, « explorateur du mouvement »*, vit en permanence dans l'invention, traçant une sorte de sentier lumineux, toujours plus profond, toujours plus épuré, ne craignant pas pour autant de s'amuser, comme le prouve *Scenario*, composé dans les costumes-gageures de la styliste Rei Kawakubo. Et simple avec ça : *« Je ne conçois pas mes chorégraphies pour en faire de belles choses »*, aime-t-il à dire, ajoutant : *« Le mouvement n'a pas à traduire l'émotion..., il doit en être la source...Tout ce qui est montré trouve sa signification à l'instant même et le spectacle n'est pas autre chose que ce que l'on peut voir. »* Il présente sa compagnie dans deux programmes : le premier, du 6 au 11 janvier, affiche *Rune*, une composition créée en 1959, *Garnier Event I*, un bouquet de séquences de son répertoire conçues dans le décor du *Grand Verre* de Marcel Duchamp, remonté par Jasper Johns, et *Scénario*, pour la première fois en Europe. Le deuxième programme (13-17 janvier) compte une création mondiale de vingt minutes, *Pondway*, avec la participation du musicien Brian Eno, *Installations* (1996) et *Garnier Event II*.
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. Les 6, 7, 8, 9 et 10 janvier, à 19 h 30 ; le 11, à 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 280 F.

L'Eveil du printemps
Créée au Théâtre national populaire de Villeurbanne en décembre 1997, *L'Eveil du printemps*, pièce plus que centenaire de l'auteur allemand Frank Wedekind (1864-1918), est un témoignage sur l'éveil de la sexualité dans une société puritaine. L'intelligence de l'adaptation et la mise en scène d'Yves Beaunesne permettent de propulser cette œuvre dans un univers contemporain et plastico-sonore d'une grande originalité (*Le Monde* du 3 décembre 1997).
Avec Claire Wauthion, Fabienne Luchetti, Réginald Huguenin, Amandine Dewasmes, Lucie Phillipe, Anna Mouglalis, Carol Styczen, Andréas Zafiropoulos et Eric Geisen.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jusqu'au 31 janvier.

(Publicité)
THEATRE DU ROND-POINT CHAMPS ÉLYSÉES
MARCEL MARÉCHAL
Prolongation 6 au 18 janvier
Marianne Basler, Marcel Maréchal, Marie Mergey
les prodiges
de Jean Vauthier, mise en scène Marcel Maréchal
Théâtre du Rond Point - Champs Élysées
Cie Marcel Maréchal - 01 44 95 98 10

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bambola (**)
de Bigas Luna (France-Italie, 1 h 30), avec Valeria Marini, Stefano Dionisi, Jorge Perugorria, Manuel Bandera.
Contrat sur un terroriste
de Christian Duguay (Etats-Unis, 1 h 59), avec Aidan Quinn, Donald Sutherland, Ben Kingsley, Claudia Ferri, Céline Bonnier, Vlasta Vrana.
8 Têtes dans un sac
de Tom Schulman (Etats-Unis, 1 h 35), avec Joe Pesci, Andy Comeau, Kristy Swanson, Todd Louiso, George Hamilton, Dyan Cannon.
Kaïrat
de Darejan Omirbaev (Kazakhstan, 1 h 37), avec Kaïrat Makhmedov, Indira Geksembaeva, Baïjan Bisembékova, Samat Beysenbin.
Serge Peretti, le dernier Italien
de Dominique Delouche (France, 1 h 15), avec Serge Peretti, Elisabeth Maurin, Nicolas Le Riche, Jean-Yves Lormeau, Emmanuel Thibault, Damien Hermellin.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Etienne M'Bappé, Mario Canonge, Hervé Gurdikian
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 80 F.
Compagnie Black Blanc Beur
Christiane Coudun : *Blue Legend, Lambarena.*
Combs-la-Ville (77). La Coupole, rue Jean-François-Millet. Le 6, à 20 h 45. Tél. : 01-60-34-53-60. 85 F.
Dadacœur, le serin muet
d'après Georges Ribemont-Dessaignes, Pierre Albert-Birot, Tristan Tzara, Francis Picabia et Guillaume Apollinaire, mise en scène d'Arnaud Maudeux, avec Larisa Dryansky, Greta Risa, Nathalie Ravalet, Samuel Saie, Arnaud Maudeux et Maria Perrotta (pianiste).
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-44-64-11-50. 50 F et 80 F.
Les Larmes d'Eros
d'après Georges Bataille, mise en scène de Marc Zammit, avec Sabeline Amaury, Gaël Baron, Blanche Heugel, Ophélia Teillaud et Marc Zammit.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Le 6, à 19 heures. Tél. : 01-44-54-53-06. 80 F et 120 F.
Soir de fête
d'Irina Dalle, mise en scène de l'auteur, avec Martine Thinières.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis Basilique. Le 6, a 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
La Nuit et le Moment
de Crébillon fils, mise en scene d'Alain Bézu, avec Catherine Dewitt, Emmanuel Depoix et Gaëlle Lécuyer.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mº Pelleport. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F.
Todas a una !
de David Arribe, mise en scène de l'auteur, avec Anne Caillon, Marie- Sohna Condé, Flavia Coste, Stéphan Debruynes, Vincent Deslandres, Laurent Desponds, Natacha Diet, Patricia Doré, Nicolas Ducron, Julien Feret, Marie Gili-Pierre, Nicolas Guillot, Ynatasha Koutchoumov, Caroline Langer, Anthony Magnier et la voix d'Andrzej Seweryn.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mº Voltaire. Le 6, à 19 heures. Tél. : 01-44-64-11-50. 50 F et 80 F.*

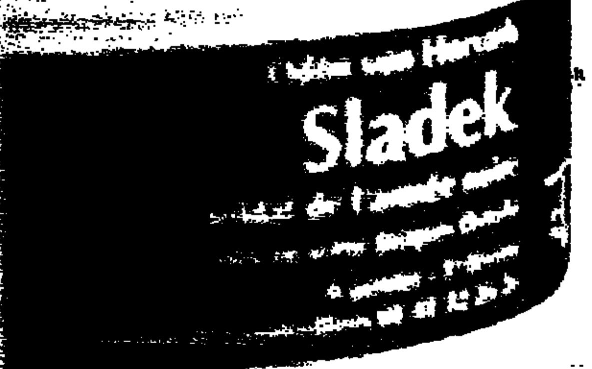
RÉSERVATIONS

The Turn of the Screw
de Benjamin Britten, d'après Henry James. Myfanwy Piper (livret), David Syrus (direction musicale), Deborah Warner (mise en scène). Avec les solistes du Royal Opera House Orchestra.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mº Bobigny-Pablo Picasso. Les 10, 14, 15 et 19 janvier à 20 h 30 ; les 11 et 18 janvier a 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 100 F à 200 F.
Véronique Sanson
Palais des Sports, Porte de Versailles, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. Du 9 au 25 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 220 F.
Mano Solo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra. Du 15 au 17 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 176 F.
La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.
Arcadia
de Tom Stoppard, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Du 13 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-39-87-00. 110 F et 160 F.

DERNIERS JOURS

15 janvier :
Anna Blume : la sensation pure
Goethe-Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-40-46-69-60. De 12 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.
18 janvier :
Collection Havemeyer
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.
17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse. Tél. : 01-47-83-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.

(*) *Tarif réduit.*



EN VUE

■ De sources officielles, **Boris Eltsine**, *« fragilisé par un refroidissement »*, se reposera une quinzaine de jours à Valdaï, sur les rives poissonneuses du lac Oujin, où il pourra se livrer à *« des parties de pêche sous la glace »*.

■ Des centres américains de procréation médicalement assistée mettent en vente sur Internet un vaste choix d'ovules, de spermatozoïdes et d'embryons sélectionnés, assorti d'une fiche technique détaillée permettant des fertilisations sans surprise. *« Chez nous, une femme qui cherche la semence désirée finit par en savoir plus sur la vie du donateur que sur celle de son propre mari »*, affirme **Cappy Rothman**, urologue californien, directeur de Cryobank. *« Ça a été aussi facile que si j'avais commandé un hamburger »*, témoigne une Australienne qui vient de recevoir du sperme par la poste.

■ La plupart des habitants, musulmans ou chrétiens, de Haute Egypte n'ont pas l'intention d'abandonner leur coutume, malgré la décision du Conseil d'Etat qui condamne l'excision. **Osmane Antar**, père de famille, maire du village de Sabee, proche d'Assiout, s'interroge, l'œil rond : *« Comment laisser nos filles sans être excisées ? »*

■ Le maire de Basilia, un village au sud d'Amman, cheikh **Badi Racheid Al Yahya Bani Sakhr**, poursuit en justice le président **Clinton** pour qu'il cesse d'appeler son chiot **Buddy** (prononcer « badi »). *« Je suis la risée de ma tribu. Badi est un patronyme très populaire dans le monde arabe, ce n'est donc pas un bon choix pour un chien. »* Or, Bill fait porter à son petit labrador, couleur chocolat, le nom de son oncle Buddy récemment décédé.

■ **Colin Fellowes**, 60 ans, autoproclamé **Colin Ier**, électronicien qui se prétend fils d'**Edouard VIII**, réclame devant un tribunal belge, à **Elizabeth II**, la restitution des domaines royaux de Sandringham et Balmoral, ainsi que du mobilier du yacht royal *Britannia*. L'ordre des avocats londoniens prédit l'échec de la plainte : *« La reine, est la personne au nom de laquelle la loi est appliquée, la loi ne peut donc être utilisée contre elle. Elle ne peut être attaquée en justice. »* M. Fellowes réplique justement : *« Par moi, si, puisque le roi d'Angleterre, c'est moi ! »*

■ A Darlington, petite cité du comté de Durham, dans la nuit du Jour de l'an, une Ecossaise de vingt-cinq ans se rend aux toilettes sur le palier, puis, au retour, se trompe de chambre. Plus tard, un homme de trente ans rentre chez lui après avoir passé seul la soirée dans un pub. En découvrant la jeune femme endormie nue dans son lit, il appelle immédiatement la police.

Christian Colombani

Les « vacances de riche » du travailliste Tony Blair

Le premier ministre britannique a passé les fêtes de fin d'année dans une île de l'archipel des Seychelles. Ce qui fait cancaner la presse de Londres

LE PREMIER MINISTRE britannique a passé les fêtes de fin d'année aux Seychelles. Il n'en fallait pas plus pour que la presse londonienne, si cancanière, consacre de longues colonnes aux vacances *« privées »* de Tony Blair. Tony, accompagné de Cherie, son avocate d'épouse, de leurs trois enfants et de sa belle-mère a ainsi pris l'avion – à ses frais, insiste le 10, Downing Street – pour l'île de La Digue, où il a passé une dizaine de jours à oublier sur la plage ses multiples soucis politiques.

M. Blair a paradoxalement profité du refus de Mme Speaker, la présidente des Communes, d'interrompre sa visite annuelle aux Antilles pour convoquer les députés à une session anticipée. Sinon, il n'aurait pu passer qu'un long week-end familial sous les tropiques.

« La Digue est l'une des plus belles îles des Seychelles, explique *The Times. Les Blair sont les hôtes payants du président France Albert René dans une traditionnelle maison de plantation, dans le domaine de l'Union, dans l'île où a été tourné le film porno* Emmanuelle *dans les années 60.* (...) *Cette résidence n'est pas ouverte au public, mais mise à la disposition d'hôtes personnels du président René, dont récemment le roi de Suède. Le voyagiste Kuoni facturerait 16 620 livres* (environ 165 000 francs) *à une famille de cinq personnes pour le transport et la demi-pension dans une luxueuse demeure voisine. C'est ce qu'ont payé les Blair, plus 3 324 livres (environ 33 000 francs) pour la belle-mère. »*

En tant que travailliste ayant converti le Labour à l'économie de marché, Tony Blair a sans doute été fasciné par le président René, lui aussi ancien avocat, ajoute *The Times*. *« Son hôte a viré encore plus que lui de la gauche vers la droite. L'ancien marxiste qui dirige cet Etat à parti unique depuis quinze ans a embrassé le monde de la finance privée avec un tel enthousiasme que les principaux dirigeants mondiaux lui ont donné un avertissement, car son pays risque de devenir un paradis pour blanchisseurs de l'argent de la drogue. »*

« Les Seychelles, une parfaite coupure pour un nouveau puritain », ironise *The Independent*, pour qui La Digue *« ressemble à l'île anglo-normande de Sercq, le soleil en plus »*. En effet, M. Blair passe plutôt pour un moralisateur bien-pensant dans un Royaume-Uni de plus en plus permissif et *Emmanuelle* n'est certainement pas son film préféré (ni *La Digue* sa chanson favorite) ; Cherie ne l'accepterait pas.

Le quotidien de centre gauche compare ses goûts vacanciers à ceux de ses prédécesseurs : *« Les premiers ministres travaillistes ont traditionnellement passé leurs vacances plus près. Pour Harold Wilson, aller à l'étranger signifiait travailler, et il avait opté pour l'austérité d'un bungalow dans les îles Sorlingues. Clement Atlee visitait le Pembrokeshire, ou l'Irlande s'il se sentait un goût pour l'aventure. Jim Callaghan préférait sa ferme du Sussex.* (...) *Mais le conservateur Anthony Eden – contraint par la crise de Suez à faire l'impasse sur ses vacances à Malte – aurait compris que M. Blair avait besoin d'oublier toutes ces histoires de réduction de l'aide aux mères seules et aux handicapés. »*

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ En moins de quarante-huit heures, quel festival dans la gauche plurielle. Sur tous les sujets, que de bruits différents, que de sons cacophoniques. Le chômage, d'abord. Martine Aubry, la ministre des affaires sociales, lutte depuis près de quinze jours contre la mauvaise affaire des occupations d'Assedic par des chômeurs en colère. Et qu'entend-on ? *Deux ministres et non* des moindres, Claude Allègre, le plus proche de Lionel Jospin, et Dominique Voynet, exprimer publiquement leur soutien sans réserves au mouvement que leur collègue des affaires sociales tente de contenir. La révision constitutionnelle, deuxième occasion de couacs dans la majorité plurielle. A peine le Conseil constitutionnel avait-il fait savoir que le traité d'Amsterdam, pour être adopté, impliquait une révision du texte fondateur de la Ve République, Robert Hue demandait toutes affaires cessantes une entrevue à Jacques Chirac : partisan depuis longtemps d'un référendum sur l'Europe, le secrétaire national du Parti communiste trouvait l'occasion trop belle pour ne pas être immédiatement saisie.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Avec la colère des chômeurs, avec la violence urbaine, mais aussi d'une certaine manière avec la polémique renaissante sur l'Europe, le gouvernement est confronté aujourd'hui à une même réalité sociale et politique, celle de l'exclusion. Il n'avait pas imaginé que l'épreuve viendrait si vite. Il ne s'attendait pas qu'elle prendrait cette forme. D'où sans doute le sentiment qu'il donne en ce début d'année de n'y apporter que des réponses incertaines, précipitées, désordonnées et un peu incohérentes.

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville

■ Il y a quinze ans, on célébrait les épousailles de la gauche mitterrandienne avec l'entreprise et le marché. Va-t-on aujourd'hui applaudir à la conversion de la gauche jospinienne aux impératifs de la sécurité et de la répression – citoyenne naturellement ? L'embrasement répétitif de certains quartiers, aimablement qualifiés de « sensibles », invite en tout cas le gouvernement à faire étalage de ses muscles. Il s'agit de répondre, dans l'urgence, à une angoisse qui menace de se répandre comme une traînée de poudre et de s'exprimer dans les urnes. Le spectacle quotidien des voitures incendiées, amplifié par la chambre d'écho médiatique, réveille en effet le spectre d'un Etat de non-droit, incapable de garantir la sécurité de ses citoyens les plus démunis.

FRANCE-SOIR
Jacques Malmassari

■ La révolte des sacrifiés du chômage a mis fin à l'état de grâce du gouvernement. Désormais, l'opinion publique ne fait plus crédit à Lionel Jospin et le jugera davantage aux résultats que sur sa bonne mine. Si ce changement prévisible de la donne retient l'attention, c'est qu'en fait toutes les mauvaises nouvelles arrivent en même temps sur le bureau du premier ministre. Non seulement le chômage ne recule pas, mais la semaine de 35 heures, réputée devoir faire reculer celui-ci, est en rade parlementaire. On constatera, dès l'ouverture du débat, à la fin du mois, que plus personne ne croit vraiment à une incidence positive de cette réforme sur le marché de l'emploi.

foi.democracy.org.uk

Un site Web permet de se prononcer sur un projet de loi libéralisant, outre-Manche, l'accès à l'information

LES AUTORITÉS britanniques, retranchées derrière une loi de 1911 sur les secrets officiels, ont longtemps considéré le libre accès des citoyens à l'information administrative comme étant *« incompatible avec le régime parlementaire »*. Rompant avec cette tradition, le gouvernement de Tony Blair a publié le 11 décembre 1997 un Livre blanc contenant l'ébauche d'une future « loi sur la liberté de l'information » : dès cette année, les Britanniques pourraient être autorisés à se plonger dans certains dossiers du gouvernement, des collectivités locales, des sociétés d'Etat, des entreprises nationalisées, de la police et de l'armée.

Pour renforcer ce climat de transparence, les sujets de Sa Majesté sont déjà invités à participer à l'élaboration du projet de loi grâce à un site Internet qui affiche le Livre blanc et différents textes explicatifs, et surtout qui donne la parole aux internautes sur un forum en ligne. L'initiative en revient à l'Ukcod (United Kingdom Citizens' Online Democracy), association militant en faveur de la *« démocratie électronique »* : *« Ce test pourrait créer un précédent,* explique Stephen Coleman, porte-parole d'Ukcod. *Si cette consultation permet de faire entendre le point de vue du public, de telles initiatives pourraient un jour s'intégrer au processus législatif. »* L'opération a été mise sur pied grâce à la participation des habitants de Trimdon, un village de la circonscription de Tony Blair, et a reçu le soutien actif de David Clark, ministre du service public, mais l'Ukcod a dû faire appel à des sponsors privés comme America-OnLine et Sun Microsystems.



Les internautes, qui ont jusqu'au 28 février pour se familiariser avec les grandes lignes du projet de loi, puis donner leur avis sur le dossier, se sont manifestés dès le lendemain de la parution du Livre blanc. Les avis sont nuancés : si presque tous sont en faveur d'une loi sur l'accès à l'information, beaucoup soulignent les réticences des entreprises, qui craignent de voir les renseignements qu'elles fournissent à l'Etat tomber entre les mains des concurrents ou des journalistes.

Les internautes peuvent aussi discuter du futur projet de loi sur un canal de dialogue en temps réel. Fin janvier, un débat en direct d'une heure est prévu avec David Clark. Ensuite, le ministre s'est engagé à poursuivre le débat par courrier électronique avec un groupe de cinq internautes, élus par tous ceux qui souhaiteront participer au scrutin. Cette correspondance sera, elle aussi, affichée sur le site.

Michel Arseneault

SUR LA TOILE

INTERNET GRATUIT À CINCINNATI

■ La société Tritium, filiale de l'agence de publicité InterAD, propose un accès à Internet gratuit et illimité à tous les habitants de la région de Cincinnati (Ohio). Tritium compte financer ce service en vendant des bandeaux publicitaires de trente secondes, qui s'affichent en bas de l'écran pendant tout le temps de connexion. En outre, les abonnés doivent remplir un formulaire en ligne détaillé sur leur situation socioprofessionnelle, ce qui permettra aux annonceurs de leur adresser des messages ciblés.

NAVIRES À L'INDEX

■ Le ministère de l'équipement français publie désormais sur son site Internet la liste des navires étrangers immobilisés ou retardés dans des ports français pour *« manquement aux normes internationales de la navigation »*, tels qu'avaries de coque, équipages sans diplômes ou même absence de cartes maritimes... Le pays le plus concerné par ces mesures est la Russie, suivie par le Honduras, le Liberia et Panama.

www.equipement.gouv.fr/france.ocean

Abonnez-vous au Monde
pour ne manquer aucun rendez-vous en 1998

EN MARS...
Les élections régionales et cantonales

EN MAI...
Le trentième anniversaire de mai 68

A PARTIR DE JUIN...
La coupe du Monde de football

CET ÉTÉ...
Un voyage en Egypte dans les pas de Bonaparte

EN JANVIER 1999...
La mise en circulation de l'euro

ET TOUS LES JOURS...

AVEC LE MONDE PASSEZ UNE BONNE ANNÉE 1998

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F*
* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement, soit : ______ F 801 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N°
Date de validité Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year » Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 190 F	1 560 F	
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Les partageux de Limoux *par Alain Rollat*

LES CHÔMEURS audois qui occupaient, lundi, avant d'en être expulsés *manu militari*, l'antenne Assedic de l'ancien vicomté de Limoux, devenu, depuis la croisade contre les Albigeois, la capitale du Razès et de la blanquette, étaient sûrement de dangereux révolutionnaires. Comme ils n'étaient que six ou sept, si l'on en juge par ce qu'on a pu voir de cette scène mémorable à la télévision, et comme il n'a pas fallu davantage de représentants de l'ordre pour les déloger, il faut croire qu'ils faisaient peser sur les institutions républicaines une menace inversement proportionnelle à leur nombre. De Limoux à Montségur il n'y a pas loin. La preuve de leur hérésie s'étalait d'ailleurs sur une banderole que les caméras auraient dû montrer en gros plan pour que tout le monde puisse constater leur crime : il y était écrit que ces nouveaux Cathares revendiquaient *« le partage des richesses »*. Quelle audace ! Où irait la République si, faute de travail pour vivre, tous les chômeurs réclamaient de l'argent pour manger ?

Tous les patriotes doivent donc se réjouir, compte tenu de l'enjeu, que Marc Blondel et Nicole Notat aient eu enfin l'intelligence de se retrouver côte à côte contre la CGT. Où va-t-on si un syndicat s'octroie le droit de défendre les exclus du droit au travail au détriment potentiel des vrais travailleurs ? Où va la démocratie re- présentative si les laissés-pour-compte de la représentation syndicale réclament le pouvoir de se représenter eux-mêmes ? La fin, en l'occurrence, justifiait les moyens. Y compris les détournements de vocabulaire. Qui oserait faire grief à Marc Blondel et Nicole Notat d'avoir parlé comme parlent d'habitude leurs adversaires ? Quel bel argument que celui de la « manipulation » ! Si facilement réversible : je soutiens, tu manipules... Quant aux gouvernants socialistes, Martine Aubry en tête, ils doivent être félicités pour leur abnégation. Il est rare de voir des élus de gauche endosser si bien les raisonnements de droite contre lesquels ils s'insurgeaient hier et s'insurgeront demain.

Limoux ayant la particularité de posséder, outre sa pétillante blanquette, un corso renommé, le prochain défilé costumé s'y enrichira ainsi du renfort de nouveaux masques carnavalesques. Mais il y a urgence à trouver le propriétaire de cette main anonyme, peut-être celle d'un flic débonnaire, entraperçue à l'écran, ou plutôt devinée, à l'intérieur des locaux de l'Assédic, en train de retenir par la manche un jeune cogne trop porté à jouer de la matraque par la fenêtre. Cette main invisible est la seule, dans cette galéjade, à échapper au ridicule.

MARDI 6 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.45 Lisbonne Story ■
De Wim Wenders (Allemagne, 1995, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

19.00 Jules César ■ ■
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, N., 120 min). Histoire

19.10 The Affairs of Cellini ■ ■
De Gregory La Cava (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

20.30 Cette vieille canaille ■
D'Anatole Litvak (France, 1933, N., 95 min). Ciné Cinéfil

20.30 Fugueuses ■
De Nadine Trintignant (France, 1994, 95 min). Ciné Cinémas

20.35 La Traversée de Paris ■ ■ ■
De Claude Autant-Lara (France, 1956, version colorisée, 90 min). RTL 9

20.35 La Plus Grande Histoire jamais contée ■
De George Stevens (Etats-Unis, 1965, 195 min). TMC

20.55 Maman, j'ai raté l'avion ■
De Chris Columbus (Etats-Unis, 1990, 105 min). France 2

20.55 Les Goonies ■
De Richard Donner (Etats-Unis, 1985, 125 min). M 6

22.05 La Femme aux deux visages ■ ■
De George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.20 Le Cobaye 2 ■
De F. Mann (EU, 1994, 90 min). Canal+

22.30 Les héros n'ont pas froid aux oreilles ■
De Charles Nemes (France, 1979, 80 min). Paris Première

23.35 Le Voyage interrompu ■
De Daniel Birt (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

23.50 Passage à l'acte ■
De Francis Girod (France, 1996, 103 min). Canal +

23.55 Gremlins 2 ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1990, 105 min). Ciné Cinémas

0.40 Un gosse de la butte ■
De M. Delbez (F, 1964, 90 min). RTL 9

1.00 La Passante ■ ■
D'Henri Calef (France, 1950, N., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.10 Nulle part ailleurs. Avec Josiane Balasko ; Richard Berry ; Tahar Ben Jelloun. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Invitée : Amélie Nothomb. Paris Première
21.20 Défis. *Le grand marché.* RTBF 1
22.35 Bouillon de culture. L'Egypte au Louvre. Invités : Pierre Rosenberg ; Robert Solé ; Jean Yoyotte ; Christiane Ziegler. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
23.40 ▶ La Preuve par trois. Musées : le passé enrichit. France 3
0.35 Capital. Marchands de soleil. M 6
0.40 Paris-Dakar : Le Bivouac. France 2
0.20 Lonely Planet. [16/26]. Asie Centrale : Ouzbékistan, Kirghistan. Planète
0.25 Carlo Goldoni - Giorgio Strehler. *Le théâtre de la poésie.* Arte

DOCUMENTAIRES

19.10 L'Esprit du surf. Planète
20.35 Oliver North : Un candidat idéal. Planète
20.45 La Vie en face. Gigi, Monica... et Bianca. Arte
20.45 World Music. Jimmy Cliff. [5/12]. Moving On. France Supervision
22.20 Le Cas nº 21548. Planète
23.15 Bach at the Pagoda. TSR
23.20 Israland. Planète
0.00 Chroniques du studio 4. [2/2]. Télé-révolution en Roumanie. Histoire

SPORTS EN DIRECT

20.30 Boxe. Combat en dix reprises. Poids super-coqs : Michael Alldis (GB) - Louis Mancini (Fra). Eurosport
20.55 Football. Coupe de la Ligue. Paris-SG - Lyon. France 3
0.00 Natation. Championnats du monde. Natation en eau libre : 5 km. Eurosport
2.35 Hockey sur glace NHL. Ottawa - Philadelphie. Canal +

MUSIQUE

21.00 Charles Trenet. Concert enregistré au Festival de Nyon en 1989, au Capitol de Montréal, au Palais des congrès de Paris et à l'Opéra-Bastille en 1993. Paris Première
21.00 Night of Dances and Rhapsodies. Concert. Muzzik
21.40 La Dame de pique. *Mise en scène de Youri Temirkanov.* France Supervision
0.55 Le Messie, de Haendel. Muzzik

THÉÂTRE

22.30 Arlequin, serviteur de deux maîtres. De Carlo Goldoni. Mise en scène de Giorgio Strehler. Arte

TÉLÉFILMS

20.55 La Justice du désespoir. Téva
21.00 Les Chemins de l'exil, ou les dernières années de Jean-Jacques Rousseau. De Claude Goretta [2/2]. Histoire
22.10 Le prince barbare. De Pierre Koralnik. Festival
22.45 Staccato. D'André Delacroix. Muzzik
23.00 Meurtre à Marine Park. O De Paul Wendkos. M 6
0.40 Présumé coupable. De Pierre Joassin. Festival

SÉRIES

19.00 The Sentinel. *Une sorte d'éclair.* M 6
19.00 ▶ Au nom de la loi. Faux et usage de faux. Arte
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XVIII. Série Club
21.30 Twin Peaks. Episode nº 13. Série Club
22.15 Colorado. Les bergers. Série Club
22.25 Spawn. Burning Visions. Canal Jimmy
22.45 Columbo. Des sourires et des armes. TF 1
22.55 Angela, 15 ans. Opération à cœur ouvert (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Star Trek : la nouvelle génération. Vengeance (v.o.). Canal Jimmy
2.00 Bottom. Finger (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
La Vie en face : Gigi, Monica... et Bianca

Deux adolescents, Gigi, dix-sept ans, et Monica, quinze ans, vivent avec leur bande de copains, genoux et cœur écorchés, aux abords de la gare du Nord de Bucarest. C'est là qu'ils viennent voler un mauvais sommeil au terme de leur errance diurne à travers les rues et les parcs de la ville. L'amour lie ces deux minots poussés trop vite hors du nid par des parents désargentés et totalement démunis dans leur propre existence. Le froid, la faim, les cris, les coups, la mendicité... aussi rude et désespérant que soit le présent, aussi nulles les perspectives d'avenir, la grâce tenace de l'enfance préserve les deux tourtereaux du marasme définitif. Et voilà que Monica est enceinte, voilà que Gigi, bouleversé et bouleversant, rêve d'un abri douillet pour le petit à venir... Yasmina Abdellaoui et Benoît Dervaux, auteurs de ce documentaire aussi âpre qu'émouvant, ont suivi Gigi et Monica pendant près d'un an sans jamais interférer dans leur mode de vie. Réalisé en 1996 (et diffusé en décembre de la même année sur Arte), ce film a reçu de multiples distinctions, dont le prix Europa 97. – *Val. C.*

● 23.00 Histoire
Il était une fois... le monde : Chroniques du studio 4

Seconde partie du documentaire signé par Serge Moati en 1990. Roumanie, le 13 juin de cette année-là, des étudiants envahissent les grandes artères de Bucarest pour manifester leur colère de voir leur révolution confisquée par les dirigeants du Front de salut national. Objectif prioritaire, se réapproprier la télévision du pouvoir...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 A cause d'elle. Film de Jean-Loup Hubert.
22.45 Columbo. Des sourires et des armes.
0.30 Le docteur mène l'enquête.
1.25 TF1 nuit, Météo.
1.40 Reportages.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval.
20.55 Maman, j'ai raté l'avion ■ Film de Chris Columbus.
22.40 Un livre, des livres.
22.45 Ça se discute. L'avenir des enfants stars.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Paris-Dakar : Le Bivouac.
1.55 Michel Vaillant.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.05 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
20.55 Football. Coupe de la Ligue. PSG - Lyon.
23.15 Soir 3.
23.40 ▶ La Preuve par trois. Musées : le passé enrichit.
0.45 Magazine olympique.
1.10 Rencontres à XV.
1.40 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Les Grincheux 2. Film de Howard Deutch.
22.10 Flash infos.
22.20 Le Cobaye 2 ■ Film de Farhad Mann.
23.50 Passage à l'acte ■ Film de Francis Girod.
1.35 ▶ « Si tu ne viens pas à Lagardère. » Le tournage du *Bossu*.

ARTE

19.00 ▶ Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Gigi, Monica... et Bianca.
22.05 Comedia. Hommage à Giorgio Strehler. 22.10 Entretien avec Patrice Chéreau. 22.20 Arlequin, répétitions 1993.
22.30 Arlequin, serviteur de deux maîtres. De Goldoni.
0.25 Carlo Goldoni - Giorgio Strehler.
1.30 Benny l'Irlandais. Téléfilm de Joe Comerford.

M 6

19.00 The Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info.
20.40 E = M 6 junior.
20.55 Les Goonies ■ Film de Richard Donner.
23.00 Meurtre à Marine Park. Téléfilm O de Paul Wendkos.
0.35 Capital. Marchands de soleil.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Lamy.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de jazz.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 et 22.45 Les Soirées. Œuvres de Beethoven, Haydn, Mendelssohn, Moscheles, Schubert, Bruch, Liszt, Berlioz, Tchaïkovski, von Dohnanyi, Rachmaninov.

MERCREDI 7 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.15 La Maison du silence ■
De Georg Wilhelm Pabst (France - Italie, 1952, N., 100 min). Ciné Cinéfil

13.30 Allons z'enfants ■
D'Yves Boisset (France, 1980, 120 min). TV 5

13.30 Mary Poppins ■
De Robert Stevenson (Etats-Unis, 1965, 150 min). Disney Channel

14.00 Tous en scène ■ ■
De Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, 115 min). France Supervision

14.55 Le Voyage interrompu ■
De Daniel Birt (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

16.15 La Femme aux deux visages ■ ■
De George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., 90 min). Ciné Cinéfil

16.45 Il faut tuer Birgit Haas ■
De Laurent Heynemann (France, 1981, 105 min). Ciné Cinémas

17.00 Jules César ■ ■
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, N., 120 min). Histoire

18.30 Personne ne m'aime ■
De Marion Vernoux (France, 1994, 90 min). Ciné Cinémas

19.05 De nouveaux hommes sont nés ■ ■
De Luigi Comencini (Italie, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 La Passante ■ ■
De Henri Calef (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil

21.00 Passage à l'acte ■
De F. Girod (F, 1996, 100 min). Canal+

21.10 Fiesta ■
De Pierre Boutron (France, 1995, 110 min). RTBF 1

21.40 Sliver ■
De Phillip Noyce (Etats-Unis, 1993, 105 min). TSR

22.10 Vers sa destinée ■ ■
De John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.25 Quelques jours avec moi ■ ■
De Claude Sautet (France, 1987, *130 min).* Ciné Cinémas

22.50 Babe, le cochon devenu berger ■
De Chris Noonan (Australie, 1995, v.o., 87 min). Canal +

23.40 La Meilleure Part ■
D'Yves Allégret (France, 1955, 95 min). Festival

23.50 Cette vieille canaille ■
D'Anatole Litvak (France, 1933, N., 95 min). Ciné Cinéfil

0.20 Lunes de fiel ■
De Roman Polanski (France-Grande-Bretagne, 1991, v.o., 135 min). Canal +

0.25 Les Bricoleurs ■
De Jean Girault (France, 1962, N., 90 min). RTL 9

1.25 La Folle Ingénue ■ ■ ■
D'Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

15.00 Envoyé spécial, les années 90. Eddy Mitchell dans le Golfe. La chaîne de l'espoir. Les mères-enfants. Histoire
15.35 Ici Bla Bla. RTBF 1
16.05 Saga-Cités. Viet'âme. France 3
16.25 Aux arts et caetera. Réunion des musées nationaux. Paris Première
18.00 Stars en stock. William Holden. Dustin Hoffman. Paris Première
18.00 L'Invitée de Cajou. Vanessa Maé. Canal J
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Louis Trintignant ; Jean Rochefort ; Pierre Vaneck ; Wim Wenders. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
20.00 Faut pas rêver. USA : Le plus petit opéra du monde. Corse : Le colporteur. Suisse : Le jeu du frelon. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Invitée : Florence Arthaud. Paris Première
20.10 Strip-tease. Spécial «Maryflo». RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Boy Hero 001. Arte
20.50 Combien ça coûte ? *Invités : Miss France* et Marc Jolivet. TF 1
20.55 La Marche du siècle. A quoi sert l'école ? Invités : Ségolène Royal ; Pierre Léna ; Daniel Picouly ; Alain Bentolila ; Gabriel Tarlé; François Dubet ; Liliane Gonzalez ; Jean-Paul Roux ; Michel Deschamps. France 3
21.00 Au nom de la loi. Les faillites du système. *Les coulisses d'une victoire.* TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa-mica. Les paysans. Histoire
22.30 ▶ La Vie à l'endroit. Des moines au cœur des villes. France 2
22.35 Savoir plus santé. Le poumon dans tous ses états Invités : les professeurs Philippe Dartevelle et Pierre Duroux. TV 5
22.55 ▶ *Le Droit de savoir.* Paris Police Département Moto : Enquête sur les motards de la loi. TF 1
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Sélection thématique. Histoire
0.05 Un siècle d'écrivains. Paul Claudel. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. La Solitude du caméléon. La Cinquième
19.05 Les Ecrins, parc national. Planète
19.35 Chocolat, mon amour. Planète
20.00 Twentieth Century Fox. Un renard dans la ville. Arte
20.00 Chroniques du studio 4. [2/2]. Télé-révolution en Roumanie. Histoire
21.45 Musica. Mes années de lutte : un portrait du compositeur Arnold Schoenberg. Arte
21.50 Portrait. Blur. Paris Première
22.00 Oliver North : Un candidat idéal. Planète
23.10 Profil. Réflexions de fin de siècle. [1/4]. Helmut Schmidt s'entretient avec Valéry Giscard d'Estaing. Arte
0.05 La Lucarne. L'Impossible Quête. Arte
0.45 Israland. Planète

SPORTS EN DIRECT

16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar) : 3e jour. Eurosport
20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas (Espagne). Twente Enschede (P-B) - Brondby (Dan). Eurosport

DANSE

21.00 Le Lac des cygnes. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

18.50 La Petite Renarde rusée. Mise en scène de Nicholas Hytner. France Supervision
21.40 Simple Minds en concert. France Supervision
22.25 Blur : Showtime. Paris Première
23.10 Blues Sessions. The Byrds. France Supervision
23.15 Teresa Berganza. Concert. Muzzik
0.05 Claude Bolling. Cross Over the USA. Muzzik
0.10 Barbara Hendricks : Récital à Paris. Téva

TÉLÉFILMS

18.00 Le Prince barbare. De Pierre Koralnik. Festival
18.00 Une femme en péril. De Rod Hardy. Téva
20.30 Intime conviction. De John Lvoff. Festival
20.35 Meurtre à la carte. De Larry Peerce. RTL 9
20.50 Mort aux enchères. O De Carlo Rola. M 6
20.55 L'Eté de Zora. De Marc Rivière. France 2
22.05 Le Déjeuner de Sousceyrac. De Lazare Iglesis. Festival
22.35 Les Eclats du cœur. De Christopher Leitch. M 6

SÉRIES

17.35 Le Caméléon. L'armée des lâches. TSR
18.20 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Verdun, septembre 1916. Série Club
19.00 The Sentinel. Affaire classée. M 6
19.00 ▶ Au nom de la loi. La contre prime. Arte
19.10 Daktari. Prince. Série Club
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Le transfuge. Canal Jimmy
20.45 Les Anges de la ville. L'amour est aveugle. Série Club
22.15 Schimanski. Ennemis jusqu'à la mort. Série Club
22.20 Une fille à scandales. La dette (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Spin City. Strip-tease (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Bottom. Carnival (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. Casse et cassettes (v.o.). Canal Jimmy
0.20 Nash Bridges. Train de nuit. TSR

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

LES CODES DU CSA :
O Accord parental *souhaitable*
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté *dimanche-lundi*, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 0.05 France 3
Un siècle d'écrivains

Paul Claudel, phénomène anachronique

SI LE GÉNIE d'un écrivain devait se mesurer au degré de sympathie qu'il inspire, celui de Paul Claudel serait considérablement sous-évalué. Peu d'hommes de lettres ont à souffrir, attachée à leur nom, d'une image à ce point négative. Céline appartient à cette catégorie – pour d'autres et imprescriptibles motifs. Cela serait de peu d'importance si cette image n'avait pas l'inconvénient majeur de réduire la grandeur de l'écrivain à quelques poncifs commodes.

Au-delà de son catholicisme intransigeant, de ses airs de grand bourgeois madré et réactionnaire, au-delà même de sa carrière réussie de diplomate et d'écrivain comblé d'honneurs, ce qui insupporte chez Paul Claudel, c'est la vision butée et fièrement intolérante qui fut toujours la sienne à l'égard du monde. Comparé à André Gide par exemple, l'éminent contemporain emberlificoté dans les délices de son moi, ce Gide qu'il ne sut pas amener aux raisons de la « vraie foi » (il s'en désola assez...), Claudel est une sorte de phénomène anachronique, un homme sans âge, corps aussi puissant que l'esprit, « *vieille tortue* », « *fortement établi, bougeant à peine* », dont parla Francis Ponge en 1955, à la mort de l'écrivain.

Claudel tourna donc radicalement le dos – et il l'avait large – à lui-même, répugna à exposer ses troubles intimes, « *contre nature* », qui sont le propre d'une conscience non encore parvenue à la maturité. *Ce qui n'était pas nier leur existence*, mais indiquer le moment de leur nécessaire dépassement. *Tête d'or* et *Le Partage de midi* portent la trace magnifique de ces juvéniles questions. « *Je préfère l'absolu. Ne me rendez pas à moi-même* », conclut-il avec superbe.

Comment évoquer toute l'effusion claudélienne en moins d'une heure ? Honnête et pédagogique, le documentaire de Jacques Tréfouël et Marie-Victoire Nantet (petite-fille du poète), à défaut d'y parvenir, a le mérite de faire entendre la voix rocailleuse, de montrer le visage obstiné du vieil écrivain, à l'époque où, ayant franchi le dernier pas hors de lui-même, il lisait et commentait, ligne à ligne, les prophètes de la Bible.

Patrick Kéchichian

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Les Vacances de l'amour.
15.35 Contre vents et marées.
16.30 Tarzan.
17.05 Sunset Beach.
18.00 Les Années fac.
18.30 Touché, gagné !
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Météo des neiges.
20.50 Combien ça coûte ? Les chaînes de l'argent.
22.55 ▶ Le Droit de savoir. Paris Police Département Moto.
0.10 Minuit sport. Ski pro à Méribel.
0.40 et 1.20 TF1 nuit.
0.55 Embarquement porte nº 1.

FRANCE 2

13.45 et 17.45 Un livre, des livres.
13.50 Le Renard.
14.50 L'Enquêteur.
15.45 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Chair de poule.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.10 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval.
20.55 L'Eté de Zora. Téléfilm de Marc Rivière.
22.30 ▶ La Vie à l'endroit. Des moines au cœur des villes.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Paris-Dakar : Le Bivouac.
1.35 Agapé.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 23.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.50 Consomag.
20.55 La Marche du siècle. *A quoi sert l'école ?*
23.40 Soir 3.
0.05 Un siècle d'écrivains. Paul Claudel.
0.55 Cinéma étoiles.
1.20 Vivre avec... Le grand âge à domicile.
1.35 New York District.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C + Cléo.
16.20 Au pays des dragons.
16.45 L'Enfant de la jungle. Téléfilm d'Alan Goldstein.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.15 Cyberflash.
18.25 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Louis Trintignant, Jean Rochefort, Pierre Vaneck, Wim Wenders.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Passage à l'acte ■ Film de Francis Girod.
22.40 Flash infos.
22.50 Babe, le cochon devenu berger ■ Film de Chris Noonan (v.o.).
0.18 Clip des vœux.
0.20 Lunes de fiel ■ Film de Roman Polanski (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 Mister Karim.
15.30 Un monde nouveau.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Demain le monde.
17.00 Cellulo.
17.30 La France aux mille villages.
17.55 Le Journal du temps.
18.05 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 ▶ Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Twentieth Century Fox.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Boy Hero 001.
21.45 Musica. Arnold Schoenberg. Mes années de lutte.
23.10 Profil. Réflexions de fin de siècle [1/4].
0.05 La Lucarne. L'Impossible Quête.
1.20 Court toujours.

M 6

13.05 M6 Kid.
16.35 Des clips et des bulles.
16.55 Fan de.
17.25 Fanquizz.
18.00 Bugs.
19.00 The Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Mort aux enchères. Téléfilm O de Carlo Rola.
22.35 Les Eclats du cœur. Téléfilm de Christopher Leitch.
0.10 Secrets de femme. □.
0.45 Sexy Zap.
1.15 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Pascal Charvet.
21.00 Philambule. A propos de Socrate.
22.10 Fiction. *Le Facteur neige et le Facteur chaleur,* de Jean Larriaga.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. XIXe Festival de Sablé. Œuvres de Muffat, De Grigny, Lebègue, Bernier, Marchand, Clérambault.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Saariaho, Cournot.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 ▶ Les Soirées. Jean Cocteau et la musique classique.
23.00 Les Soirées... (suite).

Le Monde
MERCREDI 7 JANVIER 1998

De l'intelligence

par Pierre Georges

IL EST des compliments assez troublants. La preuve, cette phrase, relevée ce matin dans un article de *Libération*, saluant la sortie d'un nouveau mensuel, *Personality*. Comme son nom l'indique, puisque c'est écrit dessus, *Personality* entend se consacrer à la vie, aux œuvres, goûts et secrets avouables des personnalités.

De la presse *people* en somme, mais avec de la tenue et du maintien selon une ligne éditoriale gravée dans le marbre par son rédacteur en chef, *Diastème* : « *Ni langue de pute ni langue de bois* ». Vaste programme.

Donc, pour en revenir à la phrase assassine, posons le décor. *Personality*, sous-titre « *Vie publique / Vie privée* », a choisi, pour sa première « une », de faire poser ensemble deux personnalités. Jean d'Ormesson l'écrivain-journaliste-éditorialiste grisonnant serre dans ses bras Ophélie Winter, l'actrice-chanteuse-animatrice blonde. Joue contre joue, cheek to cheek, le couple semble absolument parfait et ravi, la Belle et l'Académicien. La scène est attendrissante, du genre le grand-père, ou, ne soyons pas « langue de », le père dont Ophélie Winter aurait rêvé.

Mais où les choses se gâtent, c'est lorsque Jean d'Ormesson trousse un merveilleux compliment à sa compagne de « une » : « *Je vais vous dire quelque chose qui va vous surprendre et qui va en surprendre beaucoup : je crois que vous êtes très intelligente.* » Ne disposant pas encore de *Personality*, on ne sait pas vraiment ce que rétorqua la Belle. Mais quelque chose nous dit qu'elle dut penser très fort, la douce Ophélie, que c'était là une façon très académique de s'entendre traiter, révérence parler, de nettement moins conne qu'elle n'en aurait l'air. Vive *Personality donc, et ses marivaudages exquis*.

Et puisque nous sommes dans la veine *people*, restons-y. Il y a, dans la vie, les gens qui ne gagnent rien à quelque loterie que ce soit. Rien au Bingo. Rien au Morpion. Rien au Millionnaire. Rien, même, à la galette des rois, truffée cette fois, de ballons-fèves, pour nous rappeler que nous n'avons pas fini d'en *avaler du football en cette année* de Coupe du monde.

Il y a donc la grande armée des perdants. Et puis les autres, quelques autres. Ainsi, ce chef-cuisinier de Metz qui vient de s'en payer une fameuse tranche, précisément, du tirage de Noël du Loto. 50 millions de francs, sous le sapin. Un classique du genre en somme, mais qui marche à tout coup dans le genre voyons-voir-si-j'étais-lui. *France-Soir* s'est penché sur le cas douloureux du *cuisinier* de Metz, avec ce titre alléchant : « *Gagner 50 millions, c'est très dur.* » Parole de gagnant !

C'est dur, en effet, pour tout le monde. Mais comme aurait dit l'Académie, ce chanceux a surpris *tout son monde par son intelligence* de situation. Il s'est refusé à encaisser son chèque en 1997, échappant par là-même à l'impôt sur la fortune pour cette année-là. Toujours cela, 300 000 francs environ, que Strauss-Kahn n'aurait pas ! Le cuisinier Alain a attendu l'an neuf pour passer à la caisse. Et il a décidé, en bon marmiton, de donner d'une main, aux Restaurants du Coeur, ce qu'il avait arraché de l'autre, au fisc. Voilà de la bonne cuisine, où l'on ne s'y connaît pas.

M. Chirac veut réunir douze maires de ville moyenne pour évoquer la violence urbaine

Cette rencontre, prévue le 13 janvier, rassemblera des élus PS, PCF, RPR et UDF

LES VIOLENCES dans les quartiers difficiles seront à l'ordre du jour d'une réunion de travail à laquelle Jacques Chirac a convié, pour le 13 janvier, une douzaine de maires de villes moyennes. « *Il y a chez nous trop de violence, trop d'insécurité dans les écoles, dans les transports, dans les rues. Chaque jour, les limites sont franchies, au-delà desquelles la société se défait* », avait déclaré le président de la République, le 31 décembre, à la télévision, en présentant ses vœux de Nouvel An aux Français. Il avait invité les « *pouvoirs publics* » à restaurer « *l'ordre et la sécurité, qui est la première des libertés* ». Il a décidé de manifester une fois encore son attention à ces questions en organisant une rencontre à l'Elysée.

Les maires invités, au nombre de trois par grande formation politique – PS, PCF, RPR et UDF –, appartiennent, pour dix d'entre eux, à un groupe de travail en voie de constitution au sein de l'Association des maires de France et chargé de réfléchir aux problèmes de sécurité urbaine. Ce groupe de travail devrait être animé par Jean-Marie Bockel (PS), maire de Mulhouse et député du Haut-Rhin, et Gilles de Robien (UDF), maire d'Amiens et député de la Somme. *Un colloque sur ce thème* est prévu pour la mi-septembre. La présidence de la République refusait, mardi 6 janvier, de rendre publique la liste des élus invités.

M. Bockel a cependant indiqué, sur Europe 1 et sur LCI, qu'il participera à la réunion du 13 janvier à l'Elysée. Le maire de Mulhouse estime que « *sur des sujets aussi sensibles, si l'initiative du chef de l'Etat peut permettre un dialogue échappant à la polémique et à la confrontation, stériles, il n'y a aucune raison de ne pas y contribuer* ». M. de Robien a réservé sa réponse. Parmi les autres participants sont prévus Gérard Hamel (RPR), député d'Eure-et-Loir et maire de Dreux, Jean-Claude Mignon (RPR), maire de Dammarie-les-Lys et député de Seine-et-Marne, Bruno Le Roux (PS), maire d'Epinay-sur-Seine et député de Seine-Saint-Denis, Alain Etoré (PS), maire des Mureaux, dans les Yvelines.

UNE VISITE À MANTES-LA-JOLIE

Le 15 janvier, M. Chirac se rendra en outre à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, pour inaugurer *un hôpital situé au Val-Fourré*, l'un des quartiers difficiles de la ville, qui a été le théâtre de violences à plusieurs reprises dans le passé ; ces violences avaient fait deux morts en 1991. Cette visite dans la ville dont le maire est Pierre Bédier – ancien député (RPR) proche d'Alain Juppé, mais qui avait accueilli le premier meeting de Philippe Séguin pendant la *campagne des élections législatives* – était prévue de longue date et n'a pas été programmée en relation avec les violences urbaines de ces dernières semaines. L'hôpital que doit inaugurer M. Chirac avait été projeté en 1978 et retardé, *avant d'être relancé en 1987*, alors que l'actuel chef de l'Etat était premier ministre. Cet équipement remplace un établissement situé en centre-ville. La visite de M. Chirac à Mantes ne se limitera pas au Val-Fourré.

Outre ces deux occasions de parler des problèmes de violence dans les villes, M. Chirac envisageait de traiter de l'autorité de l'Etat, mardi après-midi, lors des vœux des corps constitués à l'Elysée.

Atmosphère apaisée entre le procureur de Strasbourg et la chancellerie

LA POLÉMIQUE suscitée par les propos du procureur de la *République de Strasbourg*, Edmond Stenger, qui avait critiqué le dispositif policier après les violentes émeutes qui se sont produites dans la capitale alsacienne, semble être retombée au sein de la hiérarchie judiciaire. Edmond Stenger, qui avait été convoqué par le ministère de la justice après avoir mis en cause les rapports entre les services de police et la justice à Strasbourg, a qualifié de « *fructueuse* » la rencontre qui s'est tenue lundi 5 janvier dans la soirée.

A la suite des violents incidents de la nuit de la Saint-Sylvestre, qui s'étaient soldés par l'incendie d'une soixantaine de voitures, Edmond Stenger avait mis en cause le dispositif policier dont l'efficacité *aurait été, selon lui*, « *proche de zéro* ». Regrettant que le comité départemental de sécurité n'ait été réuni au préalable, il avait affirmé que le dispositif de maintien de l'ordre avait été monté « *sans aucune concertation avec les autorités judiciaires* ». « *Nos concitoyens vont s'interroger sur ce bilan et sur les sanctions qui ne pourront être mises en œuvre, faute d'identification des auteurs, qui risquent d'être impunis* », avait ajouté le procureur, qui s'était indigné que seules sept personnes *aient* été interpellées.

Vendredi 2 janvier, le ministère de la justice avait réagi vivement à ces déclarations en convoquant aussitôt le magistrat pour une « *réunion d'évaluation* ». Tout en *précisant que cette réunion n'était* pas une « *convocation disciplinaire* », Elisabeth Guigou avait sévèrement jugé, dimanche 4 janvier lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », les propos du procureur de Strasbourg, estimant « *inadmissible que les services de l'Etat se livrent à une polémique publique* ».

Cette passe d'armes n'a semble t-il pas eu de suite. Arrivé lundi accompagné de son supérieur hiérarchique, Olivier Dropet, procureur général de Colmar, Edmond Stenger s'est entretenu durant plus de deux heures avec le directeur de cabinet de la ministre, Christian Vigouroux, et le directeur des affaires criminelles et des grâces, *Marc Moinard. La réunion*, qualifiée de « *nécessaire* » par l'un de ses participants, était autant destinée à rappeler « *que l'Etat doit parler d'une seule voix et que ses dissonances ne sont pas une manière de faire* » qu'à regarder dans le détail les conditions dans lesquelles l'opération de maintien de l'ordre avait été préparée.

AMÉLIORER LA COORDINATION

Les participants ont donc évoqué le problème des violences urbaines à Strasbourg, les moyens d'améliorer la coordination entre les forces de police et la justice ainsi que la nécessité de renforcer les équipes de police judiciaire afin de procéder à des interpellations plus ciblées. En filigrane, c'est de la « *crispation* » existant entre le parquet de Strasbourg d'un côté, la préfecture et la sécurité publique de l'autre, qu'il a été question. En avril 1997 déjà, Edmond Stenger avait déploré le peu d'interpellations effectuées par la police après les violents débordements qui s'étaient produits après la *manifestation anti-Front national*.

Le procureur de Strasbourg s'est déclaré « *particulièrement satisfait* » de cette rencontre, qu'il a qualifiée de « *fructueuse* ». Edmond Stenger, qui a indiqué « *n'avoir rien à regretter* » des propos qu'il a tenus au lendemain de la nuit de la Saint-Sylvestre, a rappelé qu'il ne lui était pas interdit de s'exprimer et qu'il s'était « *toujours inscrit dans le cadre de l'exercice de* [ses] *fonctions* ». D'autant que, selon lui, la réunion a montré que « *la justice doit occuper la place qui lui revient, et le procureur aussi* ».

Cécile Prieur

Quatre jeunes participants aux émeutes ont été condamnés

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Accusés d'avoir détruit des véhicules dans les nuits du 1er et 2 janvier, quatre jeunes gens ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement, lundi 5 janvier, par le tribunal de grande instance de Strasbourg. Deux cousins d'Haguenau (Bas-Rhin), située à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale alsacienne, Raymond Stefan, vingt-quatre ans, peintre en bâtiment dans une entreprise allemande, père célibataire d'un enfant de trois ans, et Jonathan Warteloff, dix-huit ans, sans profession, se sont vu infliger respectivement deux ans et dix-huit mois de prison ferme, ainsi que deux années de privation de droits civiques.

Il leur *était reproché d'avoir jeté des pavés* sur un véhicule de pompiers et sur la voiture d'un riverain, puis d'avoir sorti un couteau dans la rixe qui s'en était suivie. Tous deux étaient déjà connus des services judiciaires. La mère de Jonathan, qui était la tante de Raymond, qu'elle hébergeait, s'est évanouie dans la salle d'audience à l'annonce des condamnations. L'avocat des deux *jeunes gens*, commis d'office, n'avait pas *jugé* bon de demander un délai pour étudier leur cas, de façon à leur éviter d'être jugés à chaud et pour l'exemple. Pas plus qu'il ne le fit pour les deux autres prévenus domiciliés à Strasbourg, sans histoire jusque-là, *qui furent jugés ensuite*.

Didier Paulus, un chômeur de vingt-quatre ans, a été condamné à un an d'emprisonnement et deux ans de privation de droits civiques. Enfin, Thomas Marguerite, dix-huit ans, accusé d'avoir aidé à préparer un cocktail Molotov, a été condamné à neuf mois de prison et à la même privation de droits civiques. L'adolescent mineur qui avait jeté ce cocktail sur une voiture a été placé sous contrôle judiciaire.

Deux autres mineurs, originaires du quartier Neuhof, où la nuit de la Saint-Sylvestre avait été particulièrement chaude, ont été mis en détention préventive par le juge pour enfants. Un autre adolescent de dix-sept ans, soupçonné d'avoir incendié une douzaine de voitures dans diverses zones de la périphérie, a été écroué.

Après les trois premières condamnations en comparution immédiate, vendredi 2 janvier, celles du 5 janvier viennent renforcer l'impression que la justice veut faire un exemple. Sur 31 interpellations pour environ 80 voitures brûlées en fin d'année, la moitié concernait des mineurs. Sur ces 31 interpellés, 9 à ce jour ont été relâchés sans poursuite. Chez les mineurs, *dont le plus* jeune est âgé de quatorze ans, 3 attendent la décision d'un juge, 2 ont été écroués et 6 placés sous contrôle judiciaire ou en liberté surveillée.

Danielle Rouard

Le chef de cabinet du maire (FN) de Toulon entendu par la police

DAVID DE BEAUREGARD, le chef de cabinet du maire (FN) de Toulon, Mme Dominique Notto, qui dépend du service du personnel de la mairie, et deux autres personnes ont été entendus, mardi 6 janvier, par la police judiciaire. Les policiers enquêtent sur le traitement de deux demandes d'emploi formulées, en juillet 1997, par Cédric Queré pour lui-même et pour sa compagne. M. Queré aurait été incité à verser *30 000 francs à une employée du service* du personnel afin d'accélérer la procédure des dossiers. Quelques mois plus tard, resté sans nouvelles, M. Queré avait recontacté son interlocutrice et enregistré sa conversation. Il s'était alors rendu à la mairie pour voir M. de Beauregard et lui remettre un duplicata de l'enregistrement. Bien qu'ayant obtenu le remboursement de la somme déjà versée pour l'obtention des emplois municipaux virtuels, M. Queré a déposé plainte auprès du procureur de la République. – *(Corresp.)*

La France réduira ses emprunts à 590 milliards de francs en 1998

LA FRANCE prévoit d'emprunter 590 milliards de francs en 1998 à moyen et à long terme, montant inférieur à celui de l'année précédente (619 milliards), a indiqué lundi 5 janvier le ministère de l'économie et des finances. L'Etat empruntera 320 milliards de francs en titres à long *terme (OAT, obligations assimilables du Trésor) et 270 milliards* en titres à moyen terme (BTAN, bons du Trésor à intérêt annuel), selon son programme indicatif de financement pour 1998.
En 1997, l'Etat avait dépassé son programme indicatif (600 milliards) en empruntant 333 milliards d'OAT et 286 milliards de BTAN (soit 619 milliards au total). Il avait racheté sur le marché secondaire pour 11,7 milliards de titres arrivant à échéance en 1998.

■ **AIRBUS : le constructeur aéronautique européen affirme avoir** battu l'américain Boeing en 1997 avec 671 commandes fermes et lettres d'intention, soit un volume d'affaires de 44 milliards de dollars (environ 268 milliards de francs). En comptabilisant ses commandes d'avions « *à la Boeing* », Airbus prend en compte non seulement les ventes ayant fait l'objet du paiement d'un acompte (460 appareils, soit le record historique pour Airbus), mais aussi les intentions d'achat devant être concrétisées « *au cours du premier trimestre 1998* » (211 avions).

BOURSE

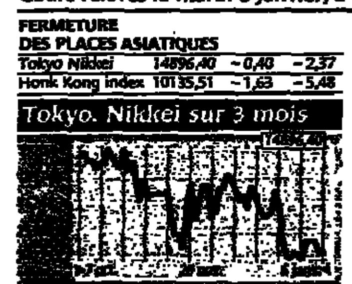
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 6 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14896,40	– 0,40	– 2,37
Honk Kong index	10135,51	– 1,63	– 5,48

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/01	Var. en % 05/01	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3038,91	– 1,10	+ 1,33
Amsterdam CBS	934,23	– 0,52	+ 2,25
Bruxelles	17762	+ 3,23	+ 5,69
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4189,33	– 0,03	+ 3,34
Londres FT 100	5248,20	– 0,27	+ 2,19
Madrid Ibex 35	7591,80	+ 1,88	+ 4,64
Milan MIB 30	26323	+ 3,29	+ 5,54
Zurich SMI	6363,90	– 0,52	+ 1,57

Tirage du Monde daté mardi 6 janvier : 501 334 exemplaires. 1 - 3

Eurocopter perd un important marché d'hélicoptères au Canada

LE CANADA a écarté des propositions du groupe franco-allemand Eurocopter et du groupe américain Sikorsky pour retenir, lundi 5 janvier, l'offre du groupe anglo-italien Westland-Agusta de lui fournir *quinze hélicoptères* de recherche et de sauvetage du type EH-101 Cormoran. Le contrat représente une valeur de 600 millions de dollars canadiens (de l'ordre de 2,5 milliards de francs). *Il présage* une commande supplémentaire – à venir – de trente-cinq autres hélicoptères du même modèle pour remplacer des Sea King en service dans la marine canadienne.

L'annonce faite à Ottawa a surpris, *même si elle était attendue*. En effet, lorsqu'il était arrivé au pouvoir il y a quatre ans, le premier ministre, Jean Chrétien, avait annulé la commande de son prédécesseur, portant sur cinquante EH-101, au motif que cet hélicoptère *était trop cher. Depuis*, le ministère canadien de la défense a expliqué que les négociations avec le groupe anglo-italien Westland-Agusta, associé au groupe canadien Bombardier, avaient progressé sur la voie d'une réduction de l'ordre de 30 % des coûts avancés primitivement par les constructeurs du Cormoran.

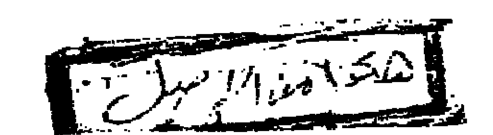
VOLTE-FACE DE M. CHRÉTIEN

Le contrat qui vient d'être signé est considéré comme une volte-face de M. Chrétien, qui a toutes les chances d'irriter le groupe Sikorsky. En effet, dès 1993, l'industriel américain avait estimé que l'attribution du marché au groupe anglo-italien n'était pas « *loyale* » dans la mesure où, de son point de vue, la notification contractuelle *des besoins des armées* canadiennes avait été rédigée pour correspondre aux seules offres de Westland-Agusta. On prête aujourd'hui à Sikorsky l'intention de réitérer sa plainte au gouvernement fédéral et au Parlement canadien.

En attendant, le fait que Westland-Agusta ait décroché le contrat est un revers sérieux pour Eurocopter. Le groupe franco-allemand a *proposé son hélicoptère* Cougar MK2, déjà vendu à dix-sept pays. Grâce à deux de ses implantations industrielles à Fort-Erié (Ontario) et à Lunenburg (Nouvelle-Ecosse), Eurocopter, propriété du groupe français Aerospatiale et du groupe allemand DASA, avait élaboré un programme de coopération bénéficiant à plusieurs régions du Canada à hauteur de 10 000 emplois par an. A plusieurs reprises, les autorités françaises avaient fait connaître à Ottawa tout l'intérêt à long terme d'un tel partenariat avec l'Europe. Dans l'immédiat, la perte du contrat espéré de quarante-deux Cougar MK2 signifie pour Eurocopter un manque à gagner de deux ans de production.

Jacques Isnard

francesco
smalto
PARIS
SOLDES
remises de 30 à 50%
10h - 19h
Homme : 44, rue François 1er (8e)
Homme et Femme : 5, place Victor Hugo (16e)



Le Monde INITIATIVES

MERCREDI 7 JANVIER 1998

▼ **A l'étranger.** La fin du rêve thaïlandais (page III)

▼ **Enquête.** Tenter sa chance à l'étranger (page IV)

▼ **Annonces classées.** (Pages VI à XX)

EMPLOI

Retraites menacées, syndicalisme ébranlé : les cadres français dans la tourmente

Dossier ▼ Les résultats des dernières élections prud'homales constituent un revers pour la CFE-CGC ▼ De son côté, l'Agirc, régime de retraite spécifique, affiche pour 1997 un déficit de 3 milliards de francs ▼ Le statut cadre à la française est en péril

Curiosité qui ne correspond à rien à l'étranger et que l'on ne nous envie d'ailleurs pas, le cadre est aujourd'hui au cœur de bouleversements qui mettent à mal cette invention bien française. De tous bords, surviennent des événements qui la remettent en cause ou qui en gomment la spécificité longtemps attachée à un statut voulu valorisant.

Le dernier signal en date n'est peut-être pas le plus important, mais il n'en reste pas moins significatif. Lors des dernières élections prud'homales, caractérisées par une progression inquiétante de l'abstention (65,95 %, tous collèges confondus), la CFDT a recueilli 31,52 % (+ 8 %) des suffrages exprimés chez les cadres, devançant ainsi pour la première fois la CFE-CGC, qui a obtenu 21,8 % des voix (– 5,4 %). La faible participation, encore plus nette ici qu'ailleurs, l'inversion du rapport de forces entre un syndicalisme exclusivement catégoriel et une confédération ouvrière, ainsi que les progrès enregistrés par la CGT (+ 2,3 %), montrent bien l'existence de ruptures profondes et sans doute définitives. Marc Vilbenoît ne s'y est pas trompé, qui aurait voulu *« faire mentir tous ceux qui veulent (...) tuer* [sa fédération] » et multiplie depuis les déclarations ou explications, d'abord pour annoncer un rapprochement avec l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), puis pour promettre un vaste débat destiné à *« refonder* [son] *projet syndical »*. S'il est trop tôt ou hasardeux d'y voir les prémices d'une recomposition, il est en revanche certain que ces résultats traduisent une forme de banalisation.

Longtemps portés par la croissance exponentielle de leurs effectifs, puisqu'ils n'étaient encore que 692 000 en 1962, les cadres rentrent désormais dans le rang. Tandis que la différenciation s'accentue entre les cadres moyens et les cadres supérieurs, qu'on appelle *managers* aux Etats-Unis ou *dirigenti* en Italie, la majeure partie d'entre eux ont perdu ce qui faisait leur singularité. Certes, le sentiment d'appartenance aux classes moyennes se généralise mais, en même temps, après avoir cru pouvoir y échapper, ils connaissent les mêmes soucis que les autres salariés. Dont le chômage, qui a beaucoup progressé chez eux de 1990 à 1993, la précarité et la rigueur salariale.

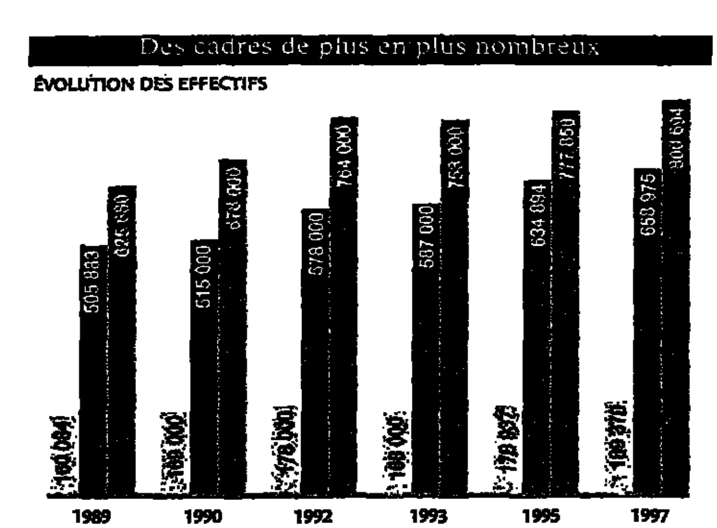
Tant et si bien que l'originalité du statut de cadre se résume pour l'essentiel à son affiliation à un régime de retraite complémentaire, l'Agirc. Un trait distinctif par ailleurs psychologiquement survalorisé puisque, pour des raisons tenant au niveau réel de leurs émoluments, nombre de cadres n'y trouvent pas avantage au point qu'on les surnomme *« les figurants »*. Mais peu importe, après tout, dès lors que les uns et les autres y étaient attachés et croyaient, à bon ou mauvais droit, pouvoir en tirer une certaine satisfaction. Si son salaire dépasse de peu le plafond de la Sécurité sociale ou que son passage « cadre » intervient tardivement dans sa carrière, l'avantage escompté par l'intéressé se réduit en effet à peu de chose, hors le sentiment d'appartenance.

En revanche, les dernières évolutions subies par le régime cadre des retraites complémentaires ont eu tendance à réduire l'avantage réel ou supposé et, plus inquiétant, mettent en péril son équilibre financier, il est vrai indissociable du sort général des systèmes dits de répartition. Une partie des revenus, dont les plus élevés, ne faisant pas partie de l'assiette des cotisations, le manque à gagner ne cesse d'augmenter, évalué entre 2,5 milliards et 6 milliards de francs. A l'autre bout, les faibles hausses des rémunérations ont, depuis des années, affecté les comptes à un moment où les générations du baby-boom – celles de la montée en puissance des cadres – arrivent à l'âge de la retraite.

Résultat, l'Agirc s'est la première retrouvée dans une position déficitaire de 2,5 milliards de francs en 1995, de 1,7 milliard en 1996 et maintenant de 3 milliards pour 1997. Outre les mesures techniques, telles que la hausse des cotisations et la baisse concomitante des taux de rendement, qui ont ajouté aux désillusions, il a fallu en arriver à une solution symboliquement traumatisante. A savoir, un accord sur un mécanisme de solidarité avec l'Arrco, le régime de retraite complémentaire de tous les salariés, qui vole ainsi au secours des cadres. Même si chacun s'accorde à reconnaître que les deux maisons sont, à terme, dans une situation identique, économiquement, et que l'addition de deux sources de déficit ne permettra pas de renouer avec des bilans positifs, il n'empêche. Cette aide amorce, dans les faits, une fusion, au moins partielle, et annonce une fusion totale qui serait justifiée par la démographie.

Qu'en serait-il, alors, du particularisme cadre, privé de l'un de ses emblèmes les plus visibles ? Qu'adviendra-t-il, par suite, du syndicalisme catégoriel ou corporatiste des cadres, largement associé à la gestion de l'Agirc ? Historiquement, déjà, la naissance de la CFE-CGC s'explique par la création, en mars 1947, du régime de retraite complémentaire dédié à cette catégorie. A l'époque, la CGT n'avait pas souhaité défendre des intérêts peu compatibles avec ses orientations et, quoique dominante, avait de fait laissé le champ libre. Aujourd'hui, alors que la question se pose en d'autres termes, un dirigeant de la CFE-CGC, Claude Cambus, lance un Comité de défense des catégories moyennes qui pourrait être le moyen d'enfourcher un nouveau cheval de bataille. Mais, au-delà, ces péripéties révèlent également que l'avenir du cadre à la française est compromis. Héritier d'une longue tradition culturelle qui s'exprime dans *La Logique de l'honneur* stigmatisée par Philippe d'Iribarne (Presses universitaires de France), celui-ci était parfaitement adapté à l'industrialisation triomphante, à la reconstruction et aux « trente glorieuses ». Ses ennuis commencent avec le changement d'époque. La sociologie du cadre change, sujet qui sera au cœur du cahier « Initiatives » de la semaine prochaine.

Alain Lebaube



PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES
INGÉNIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE
CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISE

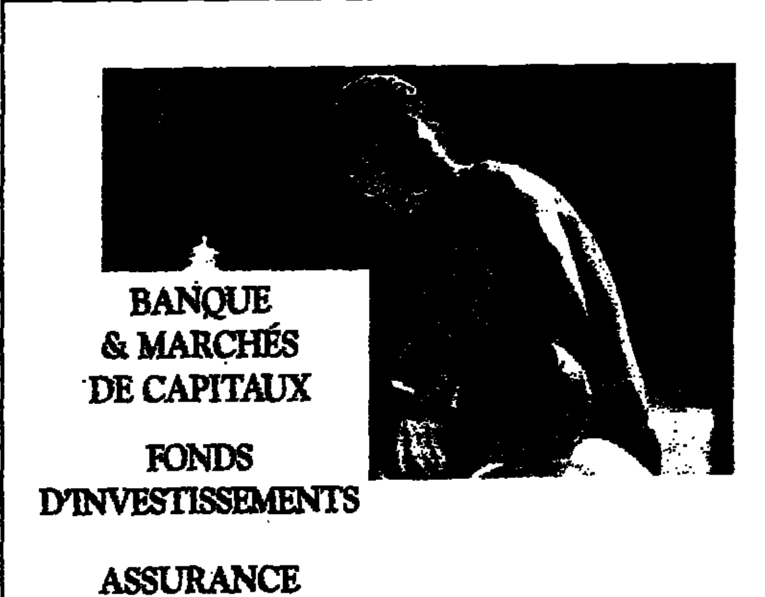
L'occasion ratée de la CGT

Le 14 mars 1947, l'Agirc était créée par le CNPF, la CGT, la CFTC et la toute jeune CGC, encore embryonnaire. *« Aucun des syndicats ouvriers n'imaginait alors qu'une organisation spécifique pour les cadres puisse se développer »*, assure Antoine Faesch, ancien secrétaire confédéral FO en charge de la protection sociale. L'instauration d'un régime spécifique de retraite pour les cadres devait pourtant favoriser l'essor du jeune syndicat cadre.

Antoine Faesch lui-même ne le démentait pas : *« Avec le problème des retraites, la CGC a acquis un leadership incontestable auprès des cadres. Après la guerre,* raconte-t-il, *les retraites ont largement mobilisé cette catégorie de salariés. Peu syndiqués jusque-là, les cadres se sont alors tournés vers la CGC, celle-ci affichant sa volonté d'être une organisation catégorielle. Lors des premières élections, elle a d'ailleurs obtenu la majorité des sièges des administrateurs des caisses. »*

« C'est l'intérêt des personnes et non celui de la structure qui a guidé notre démarche », plaide pour sa part Oswald Calvetti, qui, alors membre du conseil d'administration de la CGT, se souvient encore des débats qui animèrent à l'époque sa confédération. *« En 1947,* rappelle-t-il, *nous étions la principale organisation syndicale rassemblant des cadres. »* De là à développer une action revendicative spécifique pour ces derniers, pour la CGT de l'après-guerre le pas était idéologiquement difficile à franchir. Reste que cet épisode de l'histoire de la protection sociale fait dire à certains cégétistes, non sans une certaine amertume : *« C'est nous qui avons créé la CGC. »*

L. V. E.



vous souhaite une excellente année 1998
et vous retrouve en rubrique Informatique, Conseil-Audit et Marketing Communication



Histoire d'un statut qui se confond avec celle des « trente glorieuses »

▼ Après la Libération, tout était à reconstruire. L'industrialisation du pays s'appuie sur les cadres qui sauront en tirer profit

Son histoire professionnelle traverse les années de prospérité. Jean-Bernard Forcade est étudiant après la Libération et entre chez Moulinex en 1951. Jean Mantelet, fondateur de l'entreprise dans l'entre-deux-guerres, est alors en train de passer de l'ingénieuse mécanique du moulin-légumes au moulin à café électrique. Il garde un souvenir nostalgique des ingénieurs avec qui il a partagé cette aventure industrielle : *« Des mécaniciens et des outilleurs riches d'une tradition venue du début du siècle... »* Il les quittera pour rejoindre une société d'ingénierie chargée d'assurer la construction d'Usinor à Dunkerque. Là, il vit de nouveau *« une aventure extraordinaire »* : la mise en place d'aciéries et de laminoirs ultramodernes.

Des cadres de cette époque dont il fut en permanence l'observateur, Octave Gélinier, animateur puis dirigeant de la Cegos, dit : *« Ils étaient portés par une puissante motivation, celle d'assurer la reconstruction et l'expansion du pays. Et ils étaient pris dans une griserie de progrès. Chaque année était meilleure que la précédente à la fois pour la productivité, pour les salaires et pour l'emploi. Le contraire d'aujourd'hui, en somme. Ils avaient à la fois le rêve, l'espoir et la bonne conscience... »*

Pour Claude Carla, qui vient de prendre sa retraite après une carrière d'ingénieur d'affaires issu du rang et formé au Cnam, la surchauffe des cadres d'aujourd'hui peut tout juste rivaliser avec celle qu'il a connue dans les années 50 et 60. *« Combien de fois suis-je retourné à l'usine le dimanche pour y chercher un dossier ? Nous travaillions couramment 60 à 70 heures par semaine. »* Octave Gélinier parle de journées de 12 heures. *Face aux besoins*, en effet, ils n'étaient pas assez nombreux et on s'arrachait leurs services. Pendant toute la période, leur nombre ne cesse de croître. Du fait de l'expansion, de la complexification des techniques, mais aussi, parce qu'apparaissent pour eux (et par eux ?) des métiers nouveaux : responsables de recherche-développement, de marketing, chefs de produits, de marchés. *« Pendant la période où j'ai été directeur de production dans une cartonnerie, au début des années 70,* se souvient Pierre Dionis, qui avait commencé comme ouvrier avec un CAP et progressé grâce aux cours du soir, *le nombre des cadres n'a pas cessé d'augmenter. Pour chaque amélioration à apporter, on en embauchait un. En quatre ou cinq ans, leur nombre a triplé. »*

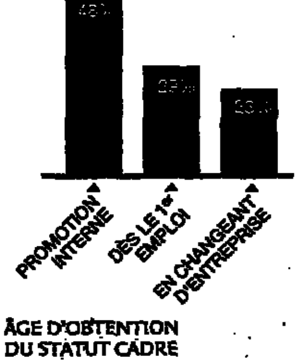
C'est dans ce contexte que s'est constituée la réalité du cadre français, en décalage sensible avec ce que connaissent les pays voisins. Une réalité à deux faces. D'une part un statut. D'autre part un profil socio-psychologique dont on retrouve les sources assez loin dans l'histoire, dès les groupes d'ingénieurs chrétiens de la fin du XIXe siècle.

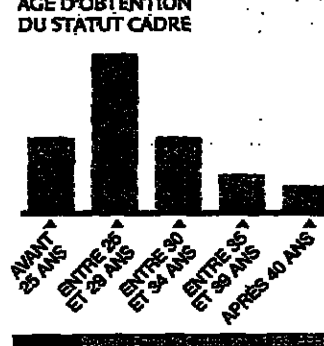
Le « statut » a pour élément majeur la retraite complémentaire, créée en 1947. *« Il ne faut pas oublier,* rappelle Chantal Cumunel de la CFE-CGC, *que l'ensemble des autres salariés n'en a eu une qu'en décembre 1972. »* Etre cadre, c'est aussi une rétribution calculée au mois (alors que les ouvriers de l'après-guerre sont payés à l'heure), des congés payés et des indemnisations en cas de maladie plus longues, ainsi que nombre d'autres avantages. Les revenus ne sont que peu entamés par les cotisations sociales – plafonnées – et un impôt sur le revenu, à la fois modéré et largement réduit par les quotients familiaux (c'est l'époque du baby-boom). La sécurité de l'emploi est presque totale. Pour une place perdue, il s'en présente dix. Quant à la réalité qu'être cadre est *une spécificité bien française*, elle tient à la volonté de se situer dans une hiérarchie. *« Pour les chercheurs,* note Patrick Fridenson, historien et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, *il s'agit d'une tendance très profonde de la société française, qui remonte au XVIIe siècle. Chacun doit être à son rang ; et l'on s'efforce de bâtir une distance avec les personnes de la catégorie d'en dessous. »*

Le cadre français veut que justice soit rendue à ses compétences. « Il déteste l'arbitraire. Il parle souvent de garanties, d'équité, de rationalisation de carrière... » Très tôt il s'est doté de syndicats. L'Ustica, proche de la CGT, en 1919, puis plusieurs structures entre 1936 et 1939. *« Nous sommes le seul pays à avoir eu des organisations de cadres vraiment importantes. »* Patrick Fridenson estime, quant à lui, que cette conscience de soi n'est sans doute pas sans rapport avec le pantouflage pratiqué en France plus que partout ailleurs en Europe. *« La majorité des grands groupes sont dirigés par d'anciens hauts fonctionnaires. Les cadres savent donc que, d'une certaine façon, le chemin leur est barré. »* Cette situation est sans doute, pour une part, à l'origine du « sentiment d'être entre l'arbre et l'écorce » et de la « demande de reconnaissance sociale » que l'historien voit s'exprimer de manière récurrente à travers son histoire.

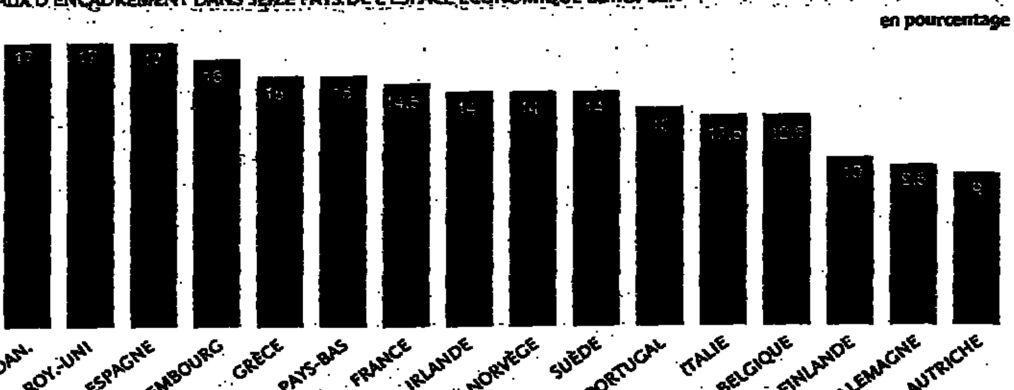
Marie-Claude Betbeder

Obtenir le statut cadre





Un taux d'encadrement stable à 13 % en Europe



Le syndicalisme cadre ébranlé après les élections prud'homales

▼ La CFDT devance désormais la CFE-CGC, qui a subi un revers important

Marquées par un fort taux d'abstention (65,95 % pour l'ensemble des salariés), les élections prud'homales sont malgré tout riches d'enseignements en ce qui concerne la section encadrement. Avec 31,52 % des voix (+ 8 % par rapport à 1992), la CFDT devient ainsi le premier syndicat des cols blancs, reléguant la CFE-CGC au deuxième rang : 21,8 % des voix (- 5,4 %). La CGT progresse elle aussi (+ 2,3 %), contrairement à FO (- 3,2 %). *« Les syndicats n'ont pas su mobiliser les salariés et n'ont pas su démontrer les véritables enjeux de ces élections. Cela interpelle l'ensemble des organisations syndicales »*, souligne Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, bien décidé à ne pas laisser l'UCC-CFDT et l'UGICT-CGT savourer leur victoire. *« Cela dit, pour nous c'est un revers électoral »*, avoue-t-il.

SOLIDARITÉS NOUVELLES

Comment expliquer ce glissement de l'électorat des cadres de la CFE-CGC vers la CFDT et la CGT ? *« Les difficultés rencontrées par les cadres, le chômage et la précarité notamment, ont créé des solidarités nouvelles avec l'ensemble des salariés. De même, les mutations profondes dans les entreprises, en termes d'organisation interne, ont permis d'établir des relations différentes entre les cadres et les autres catégories »*, souligne Marie-Odile Paulet, secrétaire générale de l'UCC-CFDT. *« La CGT et la CFDT, confédérations d'origine ouvrière, ont développé en leur sein des organisations spécifiques pour défendre les intérêts particuliers des cadres. Elles ont montré que les convergences d'intérêt entre les différentes catégories de salariés ne gommaient pas la nécessité de défendre leur situation particulière »*, enchaîne Gérard Delahaye, secrétaire général de l'UGICT-CGT. En revanche, souligne-t-il, la CFE-CGC, *« qui porte en elle le concept catégoriel de défense des cadres »*, ne s'est pas montrée à la hauteur de sa tâche. *« Elle est restée en dehors de toute mobilisation sociale. »*

Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO, insiste, quant à lui, sur l'impact de la grève de décembre 1995 dans cette redistribution syndicale. *« Face au plan Juppé, la CFDT est apparue dans une culture de proposition qui, quelque part, rejoint la culture des cadres. Alors que Marc Blondel, en flèche dans ce conflit, a été perçu comme jetant de l'huile sur le feu. Quant à la CFE-CGC, son inexistence médiatique durant cette période fait qu'elle n'a pas tiré avantage de son soutien au plan Juppé. »*

Ces résultats électoraux amènent certains à évoquer la question d'une possible recomposition syndicale. *« Nous sommes attachés à développer une démarche unitaire de l'ensemble des organisations de cadres basée sur la défense de leurs intérêts »*, annonce Gérard Delahaye. On sait, côté CFDT, Nicole Notat particulièrement intéressée par le modèle italien qui permet *« la discussion, le dialogue, la coopération »* entre les organisations syndicales. Marc Vilbenoît, qui a rappelé ses militants au *« devoir de débat »* sur l'évolution de la CFE-CGC, a dû faire une mise au point sur la nature de ses relations avec l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes).

TROISIÈME VOIE

Le soir des élections prud'homales, il avait, en effet, fait une déclaration pouvant laisser penser à une alliance possible. Il n'y a pas d'*« OPA d'appareil »*, de *« fusion-absorption »* dans l'air. *« Nos contacts, notamment avec l'UNSA, ont pour but de coordonner des initiatives, de fédérer des imaginations, des intelligences, des idées. Pas les structures. »* Pour Marc Vilbenoît, entre *« un pôle contestataire »* et *« un pôle d'accompagnement »*, il y a place pour un syndicalisme de *« régulation contractuelle »*. Une troisième voie qui ne sera pas facile à trouver.

Catherine Leroy

Un régime de retraite à l'avenir bien sombre

▼ L'Agirc devrait afficher un déficit de 3 milliards de francs pour 1997. Et les solutions restent à inventer

Le statut cadre se définit, pour partie, par un régime de retraite complémentaire spécifique : l'Agirc, qui perçoit les cotisations sur la partie du salaire supérieure au plafond de la Sécurité sociale (en dessous du plafond, les cotisations sont collectées par l'Arrco, qui assure aussi la retraite complémentaire des non-cadres). Paritaire, cet organisme est, en pratique, copiloté par le CNPF et la CGC depuis sa création, en 1947. L'importance de l'Agirc, pour les cadres, est cependant toute relative pour certains d'entre eux. Soit parce que leur salaire dépasse à peine le plafond de la Sécurité sociale (13 720 francs), soit parce qu'ils n'ont pas toujours été cadres au cours de leur parcours professionnel. *« Mais pour eux, être affiliés à l'Agirc a un aspect psychologique important. C'est une marque de reconnaissance »*, observe Jean-Luc Cazettes, secrétaire national de la CGC et membre du bureau de l'Agirc.

ÉQUILIBRE ROMPU

Pendant longtemps, le système a fonctionné, soutenu notamment par la progression des salaires des cadres, qui ne connaissaient pas non plus de problèmes d'emploi. Mais aujourd'hui, l'équilibre est rompu. En 1996, le régime a enregistré un déficit de 1,7 milliard de francs, après - 2,1 milliards en 1995. Pour assurer la pérennité du régime, des accords ont été signés le 25 avril 1996 par les partenaires sociaux gestionnaires de l'Agirc (ainsi que pour l'Arrco, régime de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés) : hausse des cotisations, baisse du taux de rendement et limitation de la revalorisation des pensions. Des mesures douloureuses. Pour autant, *« les recettes ne suivent pas du tout les prévisions »*, déplore Jean-Luc Cazettes. En 1997, le déficit de l'Agirc devrait atteindre les 3 milliards de francs, selon la CFDT. Dans ces conditions, quel avenir pour ce régime ?

Plusieurs éléments plombent les comptes : le chômage des cadres et une croissance très modérée de leurs salaires depuis quelques années. Les effectifs cotisants ont certes augmenté de 1,8 %, mais *« beaucoup d'entre eux ont des niveaux de rémunération soumis à cotisations faibles voire nulles »*, expliquait l'Agirc lors de son assemblée générale du 2 décembre. La courbe d'évolution de la structure des salaires est frappante : *« En 1976, moins de 100 000 cotisants avaient une rémunération comprise entre 1 et 1,33 fois le niveau du plafond »*, constate Paul Cadot, membre UCC-CFDT (Union confédérale des cadres du bureau de l'Agirc). *« En 1996, ils étaient plus de 500 000. En revanche, le nombre de cotisants qui ont un salaire compris entre 3 et 3,33 fois le plafond est à peu près stable, à 70 000. »* La part des cadres que l'on appelle les « figurants du régime », dont le salaire est inférieur au plafond et qui, donc, sont affiliés mais ne cotisent pas, elle aussi s'accroît. Autant d'éléments qui freinent la croissance de la masse salariale. En revanche, les pensions ont progressé de 6,2 %. Le tassement des recettes de l'Agirc découle aussi de l'évolution du plafond de la Sécurité sociale, qui, depuis quelques années, est plus forte que l'augmentation du salaire des cadres. Ce qui réduit aussi l'assiette de l'Agirc, au profit de l'Arrco.

Pour atténuer cette dérive, les accords de 1996 ont institué un mécanisme de solidarité entre les deux régimes. Ainsi, en 1996, l'Arrco a versé 1,4 milliard de francs à l'Agirc. Pour 1997, le montant sera de 1,6 milliard de francs, indique-t-on à l'Arrco. Une simple bouffée d'oxygène.

L'autre complice du marasme de l'Agirc, c'est le développement des rémunérations non soumises à cotisations, que l'on appelle le « salaire au gris » : prime d'intéressement, stock-options, plan d'épargne entreprise, etc. *« L'ordre de grandeur du manque à recevoir de cotisations pour l'Agirc serait compris entre 2,5 et 6 milliards de francs »*, indiquait la commission technique du régime, le 26 mars 1997. *« Les syndicats ont demandé, à l'unanimité, l'intégration de l'ensemble des rémunérations dans l'assiette des cotisations »*, souligne Paul Cadot. Pendant longtemps, la CGC avait été hostile à cette idée. Mais, dès 1995, face à l'Agirc menacée, elle s'y est rangée. Le syndicat des cadres avance une autre piste : *« Il faudra bien passer, pour la part patronale des cotisations, d'une assiette salariale à une assiette basée sur la valeur ajoutée des entreprises ou bien l'excédent brut d'exploitation »*, propose Jean-Luc Cazettes.

FUSION ?

La CFDT plaide, de son côté, pour une solution plus radicale, parlant d'un *« adossement beaucoup plus ferme de l'Agirc sur l'Arrco »*, comme le dit Paul Cadot. Il s'agirait d'une *« fusion partielle entre les deux régimes pour les rémunérations inférieures à quatre fois le plafond de la Sécurité sociale »*, sachant que, selon lui, *« la fusion totale est génétiquement programmée par l'évolution du salariat »*. Jean-Luc Cazettes affirme n'avoir *« aucun scrupule à examiner le sujet si on* [lui] *prouve que la fusion permet de sauver les deux régimes. Mais, jusqu'à présent,* constate-t-il, *la démonstration n'est pas faite. Les choses nous sont présentées de manière idéologique »*. Et d'ajouter que *« la fusion de deux systèmes en déficit ne donne pas des gains »*. En fait, l'Arrco présentait, en 1996, un déficit de 663 millions de francs, mais devrait enregistrer un excédent de 1,4 milliard de francs pour 1997. Cependant, un gros point noir se profile à partir de 2005, quand les générations du baby-boom commenceront à partir en retraite. L'Arrco risque alors de beaucoup souffrir elle aussi.

Francine Aizicovici

En France, et nulle part ailleurs...

Bien en peine, celui qui tente de faire comprendre à des étrangers le statut cadre français. *« Leur expliquer qu'être cadre en France signifie cotiser à un régime de retraite spécifique et donne un certain prestige n'a pas de sens pour eux,* témoigne Marie-Ange Mauguen, responsable de l'unité internationale de l'APEC. *Le cadre n'existe pas en tant que tel dans les autres pays. »*

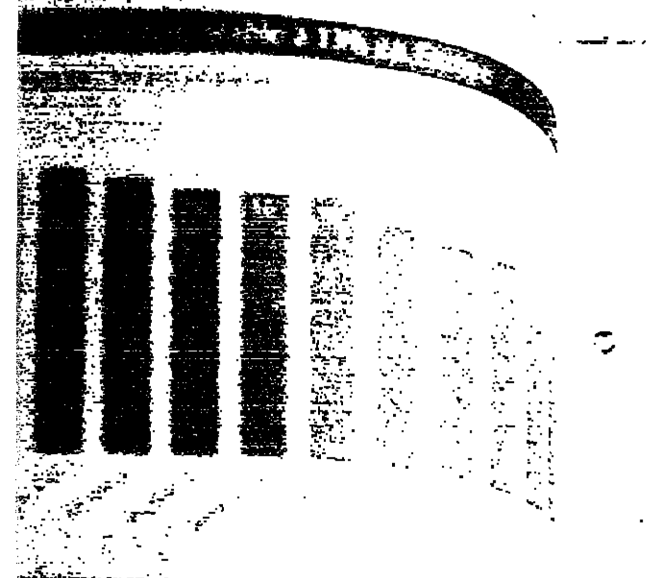
Emprunté à l'organisation militaire, le terme français « cadre » n'est, de fait, pas directement traduisible, d'autant qu'il renvoie à un statut à géométrie variable, plus ou moins développé selon les branches professionnelles. C'est en fait d'abord et avant tout l'affiliation au régime complémentaire de retraite des cadres qui est en France révélatrice de la qualité. *« Régime qui n'existe pas ailleurs,* relève Jacques Barthélémy, avocat, conseiller en droit social. *La singularité du statut cadre français tient à l'existence de l'Agirc. »*

La France n'est certes pas le seul pays à cultiver des différences statutaires dans le monde du travail. *« Mais dans les autres pays industrialisés,* souligne Jacques Guichenduc, d'Entreprise et Progrès, *ces différences sont reliées à des réalités plus objectives, se justifiant par la fonction, et concernent les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. »* Ainsi le *manager* américain ou l'*executive* anglais ont une fonction d'encadrement bien identifiée. Les *dirigenti* italiens ou les *Leitenden Angestellten* allemands ont également des responsabilités de haut niveau clairement définies. Responsabilités qui peuvent leur conférer un statut particulier. En Allemagne, par exemple, les dirigeants ne sont pas concernés par les conventions collectives. De même, en Italie, ils ne relèvent pas du droit commun du travail, ayant un contrat de travail autonome.

« Ces distinctions étrangères se fondent néanmoins sur un raisonnement logique, avance Jacques Barthélémy. *On peut, en effet, considérer qu'à partir du moment où la personne a une indépendance technique et un fort degré d'autonomie dans ses conditions de travail, sa protection ne soit pas nécessairement identique à celle d'un salarié ayant un lien de subordination, l'équilibre des pouvoirs n'étant pas le même. »* L'existence d'un traitement spécifique est, en somme, la conséquence de l'autonomie de la personne dans sa fonction. La directive européenne sur le temps de travail s'appuie elle-même sur ce raisonnement, faisant une distinction entre *« les cadres dirigeants et autres personnes ayant un pouvoir autonome »* et le reste du personnel.

« Reposant sur une réalité fonctionnelle, sur la compétence, les distinctions statutaires étrangères, lorsqu'elles existent, ne font pas, en règle générale, obstacle, comme en France, au déroulement de carrière des individus, constate encore Jacques Guichenduc. *Le problème, chez nous, est que les logiques de progression de carrière sont fondées sur le principe de franchissement de barrières statutaires, et non sur l'idée de continuum. »*

Laetitia Van Eeckhout



CHRONIQUE

par Alain Lebaube

« Toyotisme »

Cadeau de Noël avant l'heure, et apprécié comme tel par une région engluée dans le chômage, l'arrivée prochaine de Toyota à Valenciennes (Nord) n'aura de prime abord suscité que des congratulations. Plus ou moins sincères, selon les cas, les arrière-pensées pouvant se dissimuler sous les compliments ou les silences diplomatiques. Car l'implantation du constructeur automobile japonais met aussi en évidence des problèmes qui apparaîtront tôt ou tard, même si le nouveau PDG du groupe PSA, Jean-Martin Folz, et Louis Schweitzer, patron de Renault, ont fait preuve de discrétion à ce sujet.

La question des 35 heures hebdomadaires constitue l'un des premiers révélateurs. Non pas, contrairement à ce qui a parfois pu être prétendu sur le moment, que les nouveaux venus aient obtenu des assurances particulières, mais que la réduction du temps de travail n'était jamais qu'une donnée parmi d'autres. L'ouverture prévue de l'usine devant être postérieure à l'entrée en application de la loi, les concepteurs du site disposent de tous les moyens pour l'intégrer dans le processus de production et l'organisation du travail. On peut faire confiance au « toyotisme » pour s'adapter et choisir les solutions industrielles qui garantissent la meilleure performance possible.

La suite en découle. Avec une installation neuve et des options technologiquement avancées, Toyota risque de tailler des croupières à ses concurrents européens, et notamment français, qui connaissent déjà les affres de la surcapacité. Ayant trop d'usines, pas toujours bien réparties géographiquement, un outil de fabrication vieilli et une main-d'œuvre âgée aux qualifications parfois insuffisantes, ceux-ci peuvent légitimement s'inquiéter. D'autant que, pour ajouter à des handicaps structurels, il leur faudra aussi se mettre aux 35 heures.

D'où une proposition ancienne qui ressurgit et qui pourrait servir de monnaie d'échange, expliquant la prudence actuelle de PSA et de Renault. A l'été 1996, les deux constructeurs nationaux avaient, sans succès, tenté d'obtenir des pouvoirs publics un traitement de faveur. En contrepartie d'un plan social permettant le départ prématuré de 40 000 opérateurs en préretraite, financé largement par l'Etat, ils se proposaient d'améliorer leur pyramide des âges en embauchant, à terme, 10 000 jeunes. Aujourd'hui, la menace de Toyota redonne évidemment du poids à leurs arguments d'alors et pourrait même ouvrir un champ de négociation, puisque les dispositions concrètes pour les 35 heures ne sont pas toutes arrêtées. Comme le souligne ironiquement un proche du dossier, *« il y a de quoi discuter sur la base des aides accordées »*.

Tout aussi soucieux de saisir l'occasion, les syndicats n'ont pas manqué d'envoyer des messages encore plus clairs. La fédération de la métallurgie CFDT a rappelé *« avec force l'urgence de politiques nationale et européenne, tant dans le domaine industriel que sur le terrain social »*, et déclaré qu'elle ne comprendrait qu'on puisse *« ne rien faire sur le plan de la régulation du marché en situation de surcapacité de production »*. S'appuyant sur un rapport parlementaire qui reprend une partie des revendications sociales, la fédération FO de la métallurgie réclame, de son côté, qu'une discussion s'engage *« rapidement »*. Dans cette version-là, au moins, le « toyotisme » fait des émules.

La fin du rêve thaïlandais

BANGKOK
de notre correspondant

Des centaines d'étudiants rentrent des Etats-Unis ou de Grande-Bretagne car leurs parents n'ont plus les moyens de subvenir à leurs besoins. Des dizaines de milliers de cols blancs se retrouvent sur le carreau : sociétés financières, banques, agences immobilières ou de courtage, sont suspendues ou liquidées. Les paysans endettés s'inquiètent d'autant plus des dures échéances à venir qu'on leur promet, cette année, une forte sécheresse, conséquence d'El Niño. A des degrés divers, la crise affecte désormais toutes les couches sociales, et le pire, disent les plus prudents, est attendu pendant le premier semestre de 1998.

La Thaïlande, 60 millions d'habitants, palme de la croissance pendant dix ans (1986-1995), n'est pas pour autant à genoux. Dans ce royaume qui était encore, voilà deux ans, septième consommateur mondial de Mercedes-Benz et premier consommateur de vieux whisky, le niveau de vie est trois fois supérieur à celui des Philippines et même de l'Indonésie. Mais le rêve s'est évanoui et les Thaïlandais, qui s'étaient habitués à vivre au-dessus de leurs moyens, reposent les pieds sur terre, une reconversion pour le moins désagréable mais qu'ils accueillent, jusqu'ici, avec fatalisme.

Quand un salaire est réduit de moitié ou que trois mois de bonus annuel sont supprimés, comment faire face aux échéances des traites concernant l'achat d'un appartement ou d'une voiture ? Les banques ne prêtent plus ou le font à des taux prohibitifs. Certains ont déjà perdu les 20 % ou 30 % de fonds avancés en vue de l'achat sur plan d'un logement. D'autres, plus chanceux, sont contraints de vendre, à perte, la voiture familiale. Les marchés de l'occasion fleurissent : à cours de liquidités, on met en vente ses biens au « marché des anciens riches » ou à celui des « nouveaux pauvres ».

En 1996, 1,8 million de Thaïlandais avaient séjourné à l'étranger. Sauf pour une minorité de fortunés, les vacances au-delà des frontières sont passées au rang des souvenirs et les agences spécialisées dans ce tourisme sont menacées de fermer leurs portes. Les compagnies aériennes, les importateurs de produits de luxe, les hypermarchés ou les constructeurs d'automobiles subissent également le contre coup de l'effondrement du pouvoir d'achat des classes moyennes émergentes. Tout ce monde semble avoir été surpris par une crise qui a révélé, entre autres choses, que la société de consommation était, dans la région, beaucoup plus artificielle qu'on ne le prétendait.

Pour de nombreux ruraux, les virements de parents qui avaient trouvé un travail en ville constituaient un complément indispensable de revenus. A Bangkok, où 1,5 million de mètres carrés de bureaux et de logements sont vacants, de nombreux chantiers sont fermés et la paralysie de la construction a jeté à la rue des milliers d'ouvriers. D'un autre côté, tout coûte plus cher. Le baht thaïlandais, depuis son flottement en juillet, a perdu près de la moitié de sa valeur par rapport au dollar. La dette extérieure privée de la Thaïlande est évaluée à 67 milliards de dollars, dont 29 milliards remboursables en 1998. Même des entreprises et des sociétés dont la dette était jugée saine voilà encore six mois se retrouvent le couteau sous la gorge. Le nombre des faillites devrait donc augmenter cette année. L'effondrement de l'indice de la Bourse de Bangkok (1 400 points fin 1995, 831 fin 1996, 365 fin 1997) en dit également long sur le nombre de petits et de grands porteurs ruinés.

Déjà, la fermeture, par le gouvernement, de 56 sociétés financières sur 91 a jeté sur la paille quelques dizaines de milliers d'employés. Le chômage pourrait affecter 2 millions de personnes en 1998 alors que, l'an dernier encore, l'économie était importatrice de main-d'œuvre. Bangkok envisage de négocier le renvoi au Proche-Orient d'employés, une pratique tombée pratiquement en désuétude depuis la guerre du Golfe.

A court terme, les chômeurs ne peuvent rien attendre des potions du FMI et de son plan de secours de 17,2 milliards de dollars élaboré en août. Le gouvernement s'est engagé à un surplus budgétaire de 1 %, ce qui signifie des coupes d'autant plus importantes que la collecte des impôts ne peut que baisser lorsque la croissance a été pratiquement nulle en 1997 (contre 6,5 % l'année précédente) et qu'elle pourrait être, selon la Banque asiatique de développement, négative en 1998 (– 2,5 %) avant de reprendre l'année suivante.

La reconstitution d'un coussin de réserves (près de 27 milliards de dollars fin 1997) et la nette résorption du déficit de la balance des comptes courants (moins de 4 % du PNB, contre 8 % fin 1996) ne sont pour l'instant, que de bien maigres consolations. Il en va de même pour la hausse des prix, si sensible ces derniers mois, même quand le gouvernement s'engage à ne pas dépasser, cette année, la barre des deux chiffres fixée par le FMI.Dans une société qui a vécu plusieurs coups de force brutaux et parfois sanglants depuis l'abolition de la monarchie constitutionnelle en 1932, le plus surprenant est encore la résignation des Thaïlandais face à la crise. A l'exception de quelques rassemblements réduits de cols blancs contre le précédent gouvernement, aucune manifestation n'a encore eu lieu. Il n'y a pas de bouffée de nationalisme économique, même si certains se désolent en réalisant que leurs secteurs bancaire et financier seront rachetés, au moins en partie, par des étrangers.

À L'ÉTRANGER

Dans une société qui a vécu plusieurs coups de force brutaux et parfois sanglants depuis l'abolition de la monarchie constitutionnelle en 1932, le plus surprenant est encore la résignation des habitants face à la crise

La faiblesse des syndicats ne fournit qu'une explication limitée. Peut-être qu'une société très marquée par un bouddhisme contemplatif dispose d'une faculté d'accepter le malheur du jour en songeant à la perspective d'une prochaine vie meilleure. Ou que les Thaïlandais, plus simplement, n'attendent pas grand-chose de leurs gouvernants et pensent qu'il ne s'agit que d'un bien mauvais cap à franchir. En tout cas, la fréquentation des pagodes a nettement augmenté depuis le début de la crise.

Lueur au bout du tunnel, les exportations ont repris depuis septembre dernier et devraient continuer de le faire, les produits thaïlandais étant devenus bon marché avec l'effondrement du baht. Le tourisme, appuyé par une astucieuse campagne de promotion vantant *« une étonnante Thaïlande »*, va également bénéficier d'une relance. Les « vautours » étrangers rôdent déjà autour de certains établissements bancaires et d'autres, moins nombreux, étudient des possibilités d'investissement à long terme. Toutefois, la restructuration en cours de l'économie reportera d'autant un renversement de la courbe du chômage. Les Thaïlandais vont donc continuer à se serrer la ceinture pendant un certain temps. Comme d'habitude, cet effort est beaucoup plus dur pour les couches les moins aisées de la société.

Jean-Claude Pomonti

PARUTIONS

Des emplois à la clé ?

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL : QUE FAUT-IL CROIRE ?
Sous la direction de Jean-Pierre Chanteau et Denis Clerc
Syros, Alternatives économiques, 180 p., 75 F.

Tous les arguments, et bon nombre de démonstrations, concernant l'impact de la réduction du temps de travail sur l'emploi sont dans cet ouvrage collectif, calculs et prospections à l'appui. Comme l'explique Denis Clerc, directeur du mensuel *Alternatives économiques*, cette réduction a, jusqu'ici, presque toujours été une forme de partage, *a posteriori*, des gains de productivité et non l'expression d'une politique publique volontariste destinée à stimuler la création d'emplois. Quel peut être l'impact d'une telle politique ? Etablir des simulations n'est pas de tout repos car elles doivent intégrer de nombreux paramètres économiques, sociaux, politiques, psychologiques. Les traduire dans les faits ne l'est pas davantage, notamment en raison des frilosités syndicales et patronales.

Ainsi que l'écrit Hugues Bertrand, professeur à Paris-VII, *« l'obstacle principal à la mise en œuvre efficace d'une politique de réduction du temps de travail vient peut-être de la faiblesse générale des acteurs sociaux et de la tendance au repli défensif qui l'accompagne »*. La réussite d'une telle politique dépend donc de la mise en place d'une ingénierie sociale qui l'encadre et la pilote, qui articule ses effets internes à l'entreprise et ses effets externes.

La démarche doit, d'ailleurs, tenir compte non pas d'un seul temps, *« mais d'une myriade de temps, de normes, de références... à redéfinir, à réarticuler »*. Il s'agit de faire du sur-mesure. Fondamentalement, une réduction massive du temps de travail implique que le corps social s'engage dans *« une gigantesque réflexion-action sur lui-même, sur sa manière d'organiser la contribution productive de chacun et de répartir les fruits de la production »*.

La tâche n'est pas aisée. Faut-il en espérer des retombées significatives sur l'emploi ? Les avis des experts ici rassemblés diffèrent sur ce point. Dominique Taddéi, un des spécialistes chevronnés du thème abordé, s'attache à démontrer que le passage aux 35 heures payées 39 pourrait, avec l'appui des aides publiques, être mis en œuvre en deux ans et demi, *« dans le strict respect de l'équilibre des finances publiques, du pouvoir d'achat des salariés et du coût unitaire moyen des entreprises »*.

Ce livre présente, en tout cas, sous une forme ramassée et efficace, les principales approches de la réduction du temps de travail, ainsi que l'essentiel des leçons qu'on peut tirer des expériences européennes en la matière.

Former, et après...

ORGANISER LE SUIVI DE LA FORMATION
de Marc Dennery
ESF Editeur, 216 p., 139 F.

Améliorer l'efficacité de la formation : voici un vœu souvent entendu dans les entreprises. Celles-ci cherchent un *« retour sur investissement »* palpable. Marc Dennery leur donne des conseils et des outils pour assurer un suivi efficace de la formation, capitaliser et appliquer les connaissances acquises. Bien bâti, son exposé est truffé de notions justes et utiles sur les réalités de l'entreprise et sur les réponses qu'elle peut apporter aux questions posées par ses démarches de formation. La partie du livre consacrée à l'accompagnement des stagiaires par un membre de l'entreprise ou par un formateur est particulièrement intéressante. Le texte contient aussi des grilles d'applications pratiques.

Daniel Urbain

Prix 1998 de la Fondation Altran pour l'Innovation

Leader européen du conseil en technologies, Altran a créé en 1996 une Fondation pour promouvoir et soutenir l'innovation technologique au service de l'intérêt général.

La Fondation Altran pour l'Innovation lance aujourd'hui son Prix 1998. Il récompensera des équipes ou individus ayant mis au point des innovations à fondement technologique au service de la lutte contre toutes les formes de douleurs, déficits et handicaps physiques.

Ce Prix européen s'adresse aussi bien aux laboratoires d'écoles et d'universités qu'aux entreprises, aux structures de recherche publiques ou privées, aux hôpitaux, aux associations.

Il est assorti d'une dotation financière de 100 000 francs et d'un accompagnement du ou des lauréats pendant un an, sous forme d'un mécénat de compétences.

Règlement du Prix et dossier de candidature disponibles sur demande auprès de :

Fondation Altran
pour l'Innovation
251 boulevard Pereire
F - 75017 Paris
Tel : (33) 01 44 09 64 00
Fax : (33) 01 44 09 64 48

BDDP CORPORATE - © "La photothèque EDF/Gérard Lourel"

Rencontre-débat
Le Monde de l'éducation
la FNAC

« L'intelligence se mesure-t-elle ? »

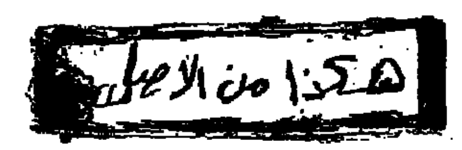
Vendredi 16 janvier 1998
à 17 heures
à la FNAC d'Angers



LE MONDE/ IDM
l'histoire au jour le jour 1939-1996
Nouvelle édition 1997
CD-ROM PC-MAC
132 cartes – 260 photos – 1 078 articles
245 « une » du *Monde* – 78 enregistrements radio
19 788 dates indispensables.
En vente au Monde, sur Minitel : 3615 LEMONDE sur Internet : http://www.lemonde.fr et dans les grandes surfaces

LES PUBLICATIONS DU *Monde*
Un ancien numéro vous manque ?
2,23 F/mn
(Commande et envoi à domicile)
3615 LEMONDE

CHOISIR SA PRÉPA
Les résultats complets des classes prépas
aux concours 1997 des grandes écoles
3615 LEMONDE
Et les meilleurs résultats sur Internet www.lemonde.fr



Tenter sa chance à l'étranger

Enquête. Partir pour San Francisco, paradis des ingénieurs télécoms, ou pour le Danemark, où les rythmes de vie sont plus calmes. Les candidats au départ s'expliquent

Il est arrivé à San Francisco en octobre 1993 avec son *« sac à dos, 114 dollars en poche et un contrat d'essai de six mois »* dans une petite société de recherche et développement pour équipements télécoms. Aujourd'hui, il est responsable du marketing dans la même entreprise, passée entre-temps de dix à trente salariés. Depuis ses débuts californiens, sa rémunération *« a été multipliée par trois »*. San Francisco, assure Patrick Martini, *« pur Marseillais »*, diplômé, en 1990, de l'Ecole d'ingénieurs télécoms Bretagne, *« c'est l'endroit numéro un des télécoms dans le monde »*.

Partir pour être là où le marché est le plus dynamique, ou bien, plus simplement, comme le dit Jean-Guy, pâtissier, pour *« une meilleure qualité de vie »*. Partir, c'est aussi, parfois, parce qu'*« il n'y a pas grand-chose à perdre en la France, hormis les liens familiaux »*, explique Christine, diplômée, en 1989, du Centre de préparation aux échanges internationaux et d'une maîtrise de chinois, et pourtant, au chômage depuis un an.

Patrick et Christine éprouvent le même sentiment de ne pas avoir eu la chance, en France, de faire leurs preuves. Christine a connu *« un démarrage professionnel difficile : stages, CDD, petits boulots »*. Son diplôme, dit-elle, n'était pas très connu des employeurs. *« En France, on continue à faire la part belle aux grandes écoles. Et on se fiche que vous ayez une bonne formation, même ciblée. »* Fille d'expatrié, elle a vécu plusieurs années en Asie, où elle est retournée travailler après ses études.

Quand elle revient dans l'Hexagone, en 1995, elle travaille pour un grand groupe métallurgique français sur un projet de coentreprise avec la Chine : en deux ans, elle enchaîne *« trois CDD »*... et rien au bout. Aujourd'hui, elle dit qu'elle se sent *« en colère »*, qu'*« elle n'a plus d'illusions »*. Son désir : trouver un emploi dans une société française qui l'expatriera en Asie ; ou bien directement, sur place... *« J'espère y trouver un état d'esprit où l'on donne plus d'importance à la valeur des gens qu'à leur diplôme. »*

L'histoire de Patrick est aussi celle d'une déception. En 1990, il crée, avec un associé, une société d'études de marché dans le domaine des télécoms, qui emploie cinq personnes. Tout allait bien, *« mais quand nous avons voulu nous attaquer à des gros contrats, les grands clients ont manifesté beaucoup de réticences. »* En 1993, c'est la fermeture. L'associé reprend seul l'affaire. Patrick se met à chercher du travail. *« Par relation »*, il trouve *« un petit boulot »*, chez San Francisco Telecom, la PME californienne. *« J'avais déjà beaucoup voyagé, et travaillé en Amérique du Sud. Je ne connaissais pas les Etats-Unis. Mon côté aventurier m'a poussé à partir. »* Il avait en tête, bien sûr, la réputation de San Francisco dans le domaine des télécoms. Dans la toute proche Silicon Valley, *« il y a 4 000 entreprises de télécommunications et d'informatique. Je vis au milieu d'une effervescence permanente : des projets partout, de boîtes qui se montent, d'autres qui se cassent la figure, mais les gens repartent sur autre chose. »* Beaucoup de Français et d'étrangers rallient ainsi la côte ouest pour combler la pénurie d'ingénieurs. Et les salaires flambent.

L'avenir ? *« C'est motivant d'être ici,* dit-il, *mais pour rester en place, il faut être bon. Dans ma branche, tout va très vite et, à un moment, on perd pied. D'autant que des jeunes très pointus arrivent sur le marché. »* Il se demande aussi combien de temps cette *« euphorie »* économique va pouvoir durer. Il sait en tout cas qu'*« un jour ou l'autre »*, il *« rentrera au pays »*, retrouver sa famille et Marseille, qui lui manquent.

A vingt-cinq ans, Jean-Guy est déjà un professionnel de la pâtisserie. Il a travaillé dans des maisons prestigieuses de Paris. A dix-sept ans, dans un palace de la capitale, il était rémunéré, en tant que second commis, *« 4 900 francs net par mois, sans nourriture »*, pour *« 60 heures de travail par semaine »*. Au bout d'un an et demi, il a craqué. En 1995, après plusieurs places, qui lui permettent de gravir les échelons, un collègue lui parle d'un hôtel-restaurant-golf sur l'île de Fionie, au Danemark, tenue par un Français, qui cherche un chef pâtissier. Il prend contact et *« tout est réglé au téléphone »*. *« J'étais emballé. Je voulais quitter Paris. »* Salaire : 12 000 francs nets, après impôt, plus des *« avantages : médecin gratuit, cours du soir, beaucoup de choses super. »* Il se souvient surtout de l'ambiance sur l'île : *« Les gens ne ferment pas leurs habitations à clé, se saluent quand ils se croisent. »*

Le rythme de travail n'avait rien à voir non plus avec celui de la capitale : environ huit heures par jour. *« Il y avait la qualité de la vie, et le respect des travailleurs, ce qui n'est pas le cas en France à l'égard des pâtissiers. »* Au bout d'un an et demi, retour à Paris, où il cherche du travail. Ce sera finalement à Londres, dans une pâtisserie française, comme chef-pâtissier. *« C'était la première proposition. J'avais envie de voir Big Ben et d'améliorer mon anglais. »* Après un an, il revient en France confirmer son titre de chef-pâtissier dans un restaurant très connu – où il travaille actuellement. Il gagne 15 000 francs net par mois, *« c'est très bien »*, mais pour un rythme infernal de *« soixante-dix heures par semaine »*. L'envie de voyager le démange à nouveau, pour *« visiter des villes, découvrir »* et pour *« une meilleure qualité de vie »*. En clair, *« faire moins d'heures »*.

F. A.



EMMANUEL PIERRE

Repères

● 1,7 million de Français vivent à l'étranger, dont la moitié en Europe, où, avec 156 000 résidents, la Grande-Bretagne apparaît comme la première destination, devant l'Allemagne (148 000), la Belgique (128 000) et la Suisse (115 000).
Plus d'un quart des expatriés ont choisi l'Amérique (dont 225 000 les Etats-Unis et 125 000 le Canada). L'Afrique n'accueille plus que 11,4 % des Français résidant à l'étranger. En revanche, les Etats de l'ancienne Union soviétique, l'Asie, le Proche-Orient et le Moyen-Orient connaissent un certain regain d'intérêt, lié aux efforts de prospection menés par les entreprises en direction de ces marchés.

● **Adresses utiles :** Maison des Français de l'étranger, 34, rue La Pérouse 75016 Paris. Tél. : 01-43-17-60-79.
Division de l'emploi, gérée par l'Office des migrations internationales (OMI), 44, rue Bargue 75015 Paris. Tél. : 01-53-69-53-14.
ANPE Internationale, 69, rue Jean-Baptiste-Pigalle, 75009 Paris. Tél. : 01-44-53-16-16.

● **A lire :** *Les Français de l'étranger*, d'Alain Vivien et de Mireille Raunet (PUF, « Que sais-je ? », juillet 1997, 128 p., 42 F).

Une tendance qui s'amplifie depuis deux ans

Franco-français, repliés sur l'Hexagone, attachés à leurs petits avantages et autres acquis sociaux... *Que n'a-t-on écrit à propos du* manque de mobilité des Français ? Et pourtant, tous les experts qui viennent en aide quotidiennement aux candidats au départ sont unanimes, à l'instar de Jean-Pierre Barbony, chargé de mission Emploi et formation à la direction des Français de l'étranger (qui relève du ministère des affaires étrangères) : *« Le travail hors de nos frontières suscite actuellement un grand engouement. D'autant que les jeunes sont infiniment plus mobiles que leurs aînés. »*

Forte d'un réseau mondial de soixante comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle, la direction des Français de l'étranger a recensé 4 000 offres d'emploi hors de l'Hexagone en 1996, dont 2 291 ont été pourvues par son intermédiaire. Directrice de la Community of European Management Schools (CEMS), qui regroupe une quinzaine d'écoles de commerce européennes, dont HEC en France, Nicole de Fontaines renchérit : *« Le marché de l'emploi n'est plus national, il est européen. Surtout, les jeunes diplômés sont habitués à bouger. Partir n'est pas une décision révolutionnaire pour eux. Ils ne se sentent pas perdus en arrivant à l'étranger puisqu'ils ont des copains de toutes les nationalités. »*

Depuis deux ou trois ans, les jeunes Français sont de plus en plus nombreux à s'expatrier pour raisons professionnelles : ainsi l'ANPE internationale, qui n'avait réussi à pourvoir que 688 postes à l'étranger en 1995, a enregistré en 1997 son plus beau score, avec 1 800 embauches, sur un total de plus de 4 000 offres affichées. Par comparaison, en 1996, l'OMI (office des migrations internationales) a réussi à placer 2 000 candidats et le service international de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a proposé 822 postes. Signe manifeste de l'engouement actuel : *« Nous avons reçu 42 000 CV en 1997, autant qu'en 1996, alors que nous n'en avions eu que 32 000 en 1995 »*, constate Daniel Chenillat, directeur de l'ANPE internationale. Et de distinguer trois profils de candidats au départ : *« 35 % sont des jeunes qui recherchent une première expérience professionnelle ; 30 % sont des salariés de tous âges qui ont déjà vécu à l'étranger et qui souhaitent repartir ; 35 % enfin relèvent de la catégorie de ceux qui n'ont pas de projet précis ou qui viennent chez nous comme s'ils allaient à Nouvelles Frontières ! »*

Plus sérieusement, Daniel Chenillat énonce trois conditions pour réussir son insertion professionnelle dans un autre pays : *« Disposer d'une qualification attestant d'un savoir-faire et, si possible, d'une expérience professionnelle ; parler la langue. »* Point traditionnellement faible des Français, les jeunes disposent, semble-t-il, de meilleures connaissances linguistiques que leurs parents : *« En tout cas, ils se débrouillent mieux pour baragouiner »*, estime Jean-Pierre Barbony. Avant de soulever l'une des lacunes de l'enseignement technique : *« Chez nous, on n'enseigne pas l'anglais aux plâtriers, alors que s'ils connaissaient un peu la langue ils trouveraient du boulot en Grande-Bretagne. »*

Globalement, plus de la moitié des offres de l'ANPE internationale émanent de pays de l'Union européenne. Au palmarès des destinations, l'Irlande arrive en première place, totalisant 19 % des propositions (essentiellement dans l'hôtellerie, la restauration et l'informatique, compte tenu du nombre d'entreprises américaines qui s'y sont installées), suivie par la Grande-Bretagne (16 %), qui offre des débouchés plus variés : hôtellerie, mais aussi boulangerie, marketing et vente, finance, informatique...

« Aujourd'hui, les jeunes à la recherche d'un emploi font preuve d'un état d'esprit européen », estime Xavier Rajot, directeur du centre Charles-Péguy à Londres, dont la mission est d'aider (en matière d'emploi, de logement, de formalités administratives...) les Français âgés de dix-huit à trente ans à leur arrivée à Londres. Moyennant une cotisation de 40 livres (environ 400 francs), 800 candidats ont ainsi trouvé un job en 1996, dont la moitié dans l'hôtellerie-restauration. Parallèlement à un accroissement du nombre d'inscriptions au centre (+ 63 % en octobre 1997 par rapport à octobre 1996), Xavier Rajot fait état d'une élévation sensible du niveau d'études : *« La part des bac + 4 et au-delà, qui n'étaient que de 12 % en 1996, a atteint 20 % au premier semestre 1997. »* Néanmoins, 20 % des inscrits n'ont pas le niveau bac.

Quant aux raisons qui poussent les jeunes à tenter l'aventure de l'expatriation, la plupart des observateurs estiment qu'il ne s'agit pas seulement de trouver une solution à leurs difficultés d'insertion professionnelle ou d'échapper à la morosité ambiante en France. *« Même si le climat économique favorise ce mouvement, beaucoup conçoivent leur départ comme un nouveau souffle, un enrichissement personnel et surtout comme un tremplin indispensable vers des carrières plus prometteuses »*, analyse Carole Leleu, chef du service Expatriation à l'Office des migrations internationales. *« Surtout,* conclut Edoardo de Martino, associé au cabinet Arthur Andersen, *le départ de ces jeunes, dont les salaires tournent autour de 150 000-200 000 francs, n'est absolument pas motivé par des raisons fiscales. A ce niveau de rémunération, la fiscalité française est tout à fait convenable par rapport aux autres pays européens. »*

Philippe Baverel

Précautions d'usage

La difficulté majeure, quand on part à l'étranger, hormis dans l'Union européenne, c'est l'obtention du permis de travail. Avant le départ, il convient donc d'avoir déjà un contact avec le futur employeur, qui se chargera des démarches pour obtenir ce document auprès du consulat français. *« Cela peut prendre deux ou trois mois, l'employeur devant prouver qu'il a, en vain, recherché sur place le bon profil »*, indique Dominique Massiani, consultante à Expaconseil, un service de l'OMI (Office des migrations internationales) qui procure, gratuitement, aux candidats au départ, des conseils juridiques en matière de contrat de travail, de protection sociale et de fiscalité. Autre précaution à prendre : obtenir le contrat de travail avant de partir. *« Je vois bon nombre de jeunes diplômés auxquels on a fait miroiter des ponts d'or, sans contrat écrit et payés uniquement à la commission. Ensuite, certains nous téléphonent parce qu'ils ne sont pas rémunérés depuis trois mois et que l'employeur ne veut pas leur payer un billet de retour. Il n'y a malheureusement rien à faire, puisqu'il n'y a pas d'engagement écrit. Ils reviennent bredouilles. »*

Nouvelle désaffection pour les bilans de compétences

Avec la loi de 1991, Etat et partenaires sociaux ont fait du bilan de compétences un droit accessible aux salariés et imputable sur les actions de formation professionnelle réalisées dans l'entreprise. La dernière étude réalisée par la Dares (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) à la demande de la délégation générale à l'emploi confirme l'état des lieux présenté par les travaux précédents : le bilan de compétences ne décolle pas. En 1996, tous les indicateurs enregistrent une nouvelle baisse significative : le nombre de bilans tombent à 85 000 prestations enregistrées (– 22 %), tandis que le nombre d'heures diminue de 25 % et que le chiffre d'affaires des organismes prestataires perd 9 points par rapport à 1995.

Pour les demandeurs d'emploi, la chute du nombre de bilans (de près de 40 % entre 1993 et 1996) est surtout due à la concurrence de mesures similaires ; bilan d'orientation dans le cadre des congés de conversion, bilans de l'AFPA et de l'éducation nationale, etc.

Pour les actifs occupés, la stagnation autour de 20 000 bilans par an semble provenir des réticences tant des salariés que des entreprises en ce qui concerne ce dispositif. Les salariés hésitent ainsi à demander un bilan de compétences, craignant que l'entreprise interprète mal cette démarche.

Par ailleurs le prix du bilan de compétences a augmenté depuis 1993 (de 150 francs en 1993 à 207 francs en 1995), ce qui a conduit à une restructuration de l'offre au profit des organismes privés.

AGENDA

● **CHÔMAGE.** Henri Guaino, ex-commissaire au Plan, commentera, aux côtés de Jacques Freyssinet, directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), son rapport « Chômage : le cas français », publié en mai 1997, dans le cadre d'une séance du groupe de recherche sur le travail et l'emploi organisée le 6 janvier à Paris par le *club Stratégies du management*.
Renseignements : 01-47-34-26-36.

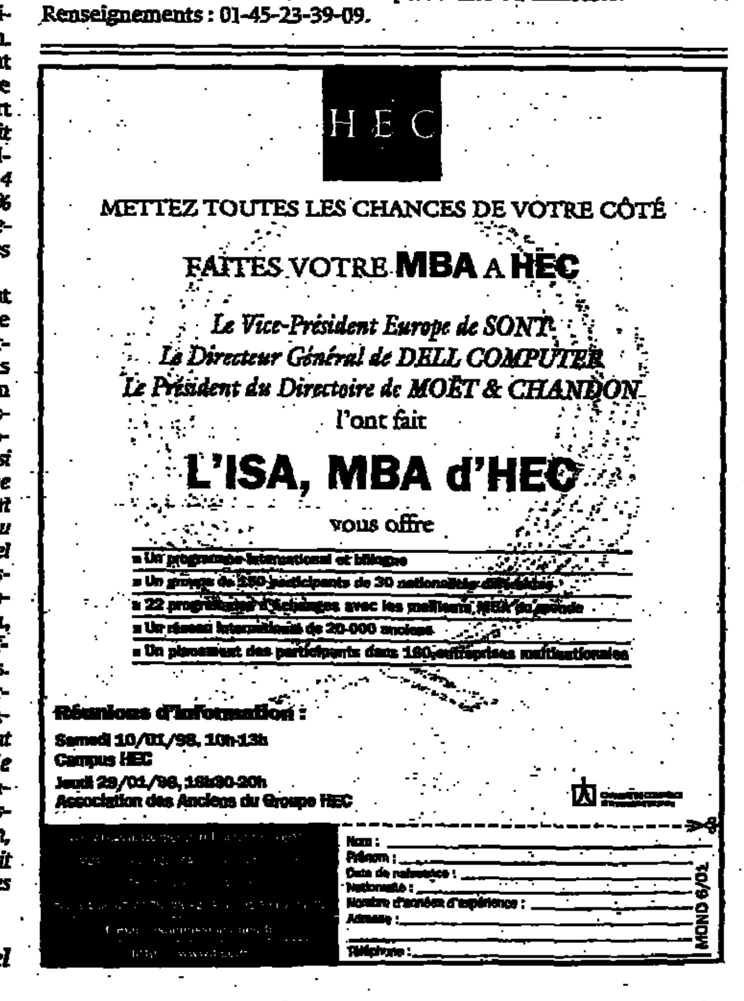
● **TEMPS DE TRAVAIL.** Nouvel Equilibre, l'association de Pierre Larrouturou, qui défend la semaine de quatre jours, a obtenu le soutien de la Commission européenne pour organiser cinq rencontres dans cinq capitales de l'Union (Paris le 9 janvier, Berlin en mars, Rome en avril, Madrid en mai et Bruxelles en juin) sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Des entreprises et des fédérations professionnelles exposeront leurs expériences en la matière ; syndicats de salariés, organisations patronales, hauts fonctionnaires et politiques débatteront sur le sujet à l'échelle européenne.
Renseignements : 01-53-25-14-14.

● ***PROTECTION SOCIALE.*** Quel est l'état de la protection sociale en France ? quels sont les débats en cours ? quelle peut être la place des acteurs de l'économie sociale dans la refonte des systèmes de protection sociale qui se profile aujourd'hui ? Ces questions seront au centre de l'université d'hiver du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES), qui se tiendra à Sévrier, près d'Annecy, du 9 au 11 janvier. Cette rencontre sera suivie de deux journées d'études à Paris, le 17 mars sur les retraites, le 5 mai sur la famille, d'une université d'été du 27 au 29 août sur la convergence des systèmes de protection sociale en Europe, et d'une conférence en septembre sur le thème « De l'assurance-maladie à la production de la santé ».
Renseignements : 01-42-93-55-65.

● **CINÉMA.** Les mutations du travail sont aussi visibles sur les écrans de cinéma. *Documentaire sur grand écran organise quatre séances* (11 heures, 14 heures, 18 heures, 20 h 30) de projection de six documentaires de différents pays (Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Pérou) chaque dimanche du 11 janvier au 8 mars à Paris, la séance de 18 heures étant suivie d'un débat avec les réalisateurs et avec des intervenants, parmi lesquels Viviane Forrester, Dominique Schnapper, Alain Finkielkraut, Ignacio Ramonet, Antoine Spire, Jacques Rancière...
Renseignements : 01-42-62-92-52.

● **POLITIQUE.** Saül Karsz, philosophe, sociologue et président de l'association Pratiques sociales, anime depuis 1989, à la Sorbonne, son séminaire « Déconstruire le social ». Le fil conducteur du séminaire (dont la première des huit séances, jusqu'en juin, se déroulera le 12 janvier) sera, cette année, « Réinventer le politique » ; y interviendront : *Philippe Corcuff, sociologue ; Michel Lapeyre, psychanalyste ;* Etienne Balibar, philosophe. La participation aux frais du séminaire inclut la réception du compte rendu mensuel du séminaire.
Renseignements : 01-48-36-83-94.

● **INSERTION.** Que signifie l'insertion par l'économique, ou encore la notion de « sas » vers l'emploi, dans un contexte où le concept d'« activité » l'emporte sur celui de retour au plein emploi ? Comment reconstruire les *politiques de développement local en tenant compte de* la présence désormais permanente de catégories entières victimes de l'exclusion sociale ? Ces interrogations seront au cœur des journées nationales d'études organisées les 29 et 30 janvier à Toulouse par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (Fnars), qui regroupe 550 associations gérant 1 300 centres et services d'accueil et de soutien aux personnes en difficulté.
Renseignements : 01-45-23-39-09.



Les responsables des achats arrivent à l'âge de raison

Métier. En France, ils sont 20 000 environ. Devenus des spécialistes de la maîtrise des coûts et de la qualité, ils jouent un rôle de plus en plus important dans la stratégie économique des entreprises

Aux yeux de Gordon Crichton, il y a deux catégories d'acheteurs : *« les dinosaures »* qui se caractérisent par *« une forte propension à prendre un gros gourdin pour taper sur la tête de leurs fournisseurs afin de les amener à baisser leurs prix »* et *« les acheteurs performants, ceux qui ont compris qu'on ne peut indéfiniment tirer sur les prix »*. Directeur de l'Institut du management de l'achat industriel (IMAI-Groupe ESC-Bordeaux), il affirme, avec conviction, que *« la stratégie d'achat des entreprises performantes est basée sur le coût d'un produit, et le coût c'est le QPDDM. En déroulé : qualité, prix, délai, développement et management »*, c'est-à-dire un ensemble beaucoup plus complexe à maîtriser.

Réaliste ou provocateur, cet Ecossais, à l'humour très britannique, ingénieur en électronique de formation et acheteur dans une vie antérieure, assure que les dinosaures sont encore largement majoritaires dans les entreprises. Mais l'évolution de la fonction est inéluctable. Question de temps. Après tout ce n'est que depuis une vingtaine d'années que les différents secteurs économiques, électronique et automobile en tête, ont pris progressivement conscience du côté stratégique de la fonction achats.

Deux raisons expliquent cette évolution, souligne Gordon Crichton : *« Les entreprises avaient de plus en plus de mal à vendre et à gagner des parts de marché, elles ont donc cherché à faire des gains ailleurs. D'abord, dans la production, en améliorant la productivité (remplacement de l'homme par la machine, juste à temps...), puis en rationalisant les achats. La part des achats dans le coût de revient du produit fini ayant beaucoup augmenté, les entreprises se sont rendu compte qu'il y avait là un levier sur lequel elles pouvaient agir. »*

En effet, selon une enquête pour le compte de la Compagnie des dirigeants d'approvisionnements et des acheteurs de France (CDAF) et publiée dans le hors-série d'octobre 1997 de la revue *Industries et techniques*, la part des achats se situait, il y a dix ans, entre 30 % et 50 % du chiffre d'affaires des entreprises. Aujourd'hui, elle dépasse les 50 %, ce qui signifie également, souligne Michel Raffet, président de la CDAF, que 2 % de gain sur un achat représentent 1 % de bénéfice en plus. Voilà pourquoi la fonction achat était appelée à prendre de l'importance dans l'entreprise. D'ailleurs, 51 % des professionnels sondés disent participer à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise.

Les quelque 20 000 acheteurs français, selon l'estimation de Michel Raffet, se trouvent dans tous les secteurs économiques : entreprises industrielles, grande distribution, et même tertiaire. Ils sont chargés d'acheter tout ce dont l'entreprise a besoin pour pouvoir fonctionner : les matières premières, les produits transformés, à l'instar des tableaux de bord ou des systèmes de freinage dans l'industrie automobile, mais aussi les services comme la formation, le téléphone et jusqu'aux fournitures de bureau. Si les entreprises ont compris depuis un certain temps la nécessité de rationaliser les achats de production, ce n'est que plus récemment qu'elles ont pris conscience de la nécessité d'en faire autant pour les achats de fonctionnement. *« Depuis quatre ou cinq ans, on essaie d'optimiser partout où c'est possible »*, souligne Martine Vidal, directeur des achats du groupe IBM France. Il aura fallu que le géant de l'informatique affronte de sérieuses difficultés pour opérer cette mutation. *« Il est quand même plus agréable de faire des gains de productivité grâce à la restructuration du service achats que de mettre en place des plans sociaux »*, remarque-t-elle.

L'évolution de la fonction a amené les entreprises à revoir le profil de leurs acheteurs. *« Autrefois, l'acheteur était souvent un gestionnaire de stocks, voire un magasinier »*, souligne Denise Lossel, consultante à l'APEC. Parfois, on accédait à ce poste en fin de carrière : *« C'était considéré comme une récompense, une ouverture sur le monde extérieur »*, souligne Martine Vidal. *« Aujourd'hui, les entreprises recrutent des diplômés de l'enseignement supérieur »*, constate Denise Lossel. Dans l'industrie, elles font de plus en plus appel à des ingénieurs ou à des techniciens ayant une formation complémentaire dans la fonction achat (MAI, DESS achats, etc.) ; sur des postes moins techniques, elles recrutent des jeunes issus d'écoles de commerce mais aussi des diplômés en droit ou en économie.

C'est que dans les entreprises performantes, explique Gordon Crichton, on demande de plus en plus aux acheteurs d'intervenir dès la conception des produits, et de s'intégrer aux équipes de projets : ils travaillent en collaboration avec le service recherche et développement, le bureau d'études, le marketing, les responsables de la qualité, la production. Leur mission ? Aider leurs interlocuteurs à cerner leurs besoins en matières premières ou en équipement, et proposer des solutions optimales pour réduire les coûts de production. Cela suppose que l'acheteur connaisse parfaitement le marché sur lequel il est amené à intervenir : les fournisseurs potentiels au niveau mondial, leurs produits, les techniques qu'ils utilisent, les quantités qu'ils peuvent produire, leur réactivité...

En fait, résume Jean-Philippe Collin, directeur des achats du groupe Valeo, *« depuis quelques années, les acheteurs sont devenus des spécialistes de la maîtrise des coûts et de la qualité. Ils sont devenus des adeptes du management de projets, ce qui nécessite de leur part une grande capacité de communication. Autrefois ils ne traitaient que de problèmes opérationnels (le court terme) et n'intervenaient qu'en fin de course quand les achats étaient faits, qu'il n'y avait plus qu'à négocier le prix. Ils doivent désormais intégrer une dimension stratégique, à moyen et long terme. »*

Cette évolution du métier nécessite un certain nombre de qualités que Charles Atia, Didier Sébilo et Brigitte Tromeur, qui ont chacun une expérience de dix ans dans les achats à EDF-GDF, décrivent dans leur livre *Le Métier d'acheteur en 26 études de cas* (INSEP Editions). La *« rigueur »*, avec l'aptitude à manipuler les chiffres ; l'*« intuition »*, qui, chez eux, est synonyme de *« science des affaires »* et qui recouvre des notions telles que l'imagination, l'écoute, le discernement ; l'*« honnêteté »*, c'est-à-dire une certaine résistance aux propositions plus ou moins corruptrices, mais aussi le *« goût de l'argent pour son entreprise »* ; la *« tonicité d'esprit »* et bien sûr l'*« aptitude à négocier »* qui reste quand même une base du métier, même si les auteurs rejettent la notion de rapport de forces. *« Dans une négociation, tout le monde doit trouver son compte, acheteurs comme fournisseurs »*, estime Charles Atia. Il s'agit de créer une relation *« gagnant-gagnant »*, appuie Didier Sébilo. Des déclarations on ne peut plus louables, mais que la réalité contredit encore trop souvent.

Catherine Leroy

Négocier, un art difficile

Curieuse, vivante, chaleureuse, Béatrice Laroque, trente-cinq ans, responsable achats textile et tapis chez Ikea Trading, parle avec passion de son métier. Cette diplômée – IEP Bordeaux, licence en droit, MAI (management de l'achat industriel, ESC Bordeaux) – dit avoir eu beaucoup de chance dans sa vie professionnelle.

PORTRAIT

Béatrice Laroque, trente-cinq ans, responsable achats textile et tapis chez Ikea, avoue avoir eu beaucoup de chance

Elle est entrée dans une entreprise textile pour créer une centrale d'achats pour les quatre unités du groupe. *« Aujourd'hui, je ne suis pas sûre qu'on confierait un tel poste de responsabilité à une débutante. »* Son travail : faire la tournée des sites, recenser ce qui est acheté et centraliser les achats au niveau du siège social. *« C'était un travail de rationalisation des coûts. Il fallait absolument faire baisser le budget achats de l'entreprise. »*

Une tâche qui nécessite des qualités techniques et humaines. *« Le plus difficile a été de vendre ma mission auprès des différents services de la société, convaincre les gens que ça pouvait apporter quelque chose à l'entreprise. »* Trois ans plus tard, elle entre au bureau de Paris d'Ikea Trading, la société qui s'occupe de tous les achats d'Ikea. Dans cette équipe constituée de Britanniques et de Scandinaves, elle doit s'habituer à communiquer en anglais. Son rôle : trouver dans sa zone d'action (France, Belgique, Suisse et Espagne) les produits – tapis et textile – susceptibles d'intéresser Ikea, puis aller les proposer au siège international du groupe en Suède. Les produits trouvés par le bureau de Paris sont mis en concurrence avec les produits dénichés par les bureaux des autres zones d'achats du groupe.

Son quotidien : visiter les Salons professionnels, s'informer sur les produits, les marchés, connaître l'état de santé des fournisseurs, le coût des produits, ratisser les pays... *« On est en permanence en déplacement. On va chez les industriels avec un cahier des charges mais il faut accepter d'en discuter. On évite de dire* "c'est comme ça et point à la ligne". *Je sais que beaucoup de distributeurs ne laissent aucune marge de discussion à leur fournisseur. J'essaie de ne pas être comme cela... mais je n'y arrive pas toujours ! »*, reconnaît-elle. La négociation est un art difficile.

Le CNAM à la recherche de nouvelles voies

Formation. Confronté à une désaffection du public depuis le début des années 90, le Conservatoire national des arts et métiers peine à s'adapter à la nouvelle donne du marché du travail

Nombreux étaient ceux qui espéraient que le nom serait connu lors du conseil d'administration du 17 décembre 1997. Las ! Depuis la rentrée, le Conservatoire national des arts et métiers n'a toujours pas de direction, après la démission, pour raisons personnelles, de son administrateur général, Guy Fleury. Jean-François Dehecque, PDG de Sanofi et président du conseil d'administration, a simplement confirmé qu'une liste de candidats circulait, mais que Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, n'avait toujours pas tranché. *« Nous sommes les oubliés du ministère »*, commente-t-on au CNAM. Ardent partisan de la formation tout au long de la vie, Claude Allègre n'aurait-il pas de projet pour une institution pourtant fortement liée à l'idée de promotion sociale ? Au ministère, on assure qu'*« une réflexion est en cours sur ce sujet... »*

Il est vrai que le Conservatoire se trouve depuis quelque temps confronté à une évolution profonde de la demande du public. Alors que l'on comptait 100 000 auditeurs en 1991-1992, ils n'étaient plus que 83 000 en 1995-1996. Et même si la baisse des effectifs semble enrayée depuis la dernière rentrée, cette institution bicentenaire, atypique dans le paysage de l'enseignement supérieur français, cherche toujours ses marques face à la nouvelle donne du marché du travail.

En effet, le CNAM avait jusqu'ici bâti sa renommée sur les formations scientifiques et techniques, et plus particulièrement sur le diplôme d'ingénieur accessible en cours du soir. Les grandes entreprises envoyaient leurs salariés souhaitant progresser et ceux-ci étaient quasiment assurés, à l'issue de leur formation, d'obtenir une reconnaissance en interne. Les temps ont changé. Désormais, 51,7 % des inscriptions concernent les disciplines économiques et tertiaires, 29,9 % les disciplines scientifiques, 18,4 % l'informatique. Le secteur secondaire est en perte de vitesse, la promotion interne aussi. *« Aujourd'hui, pour s'embarquer dans un cursus de cinq ans, il faut à la fois avoir du temps devant soi, une garantie de stabilité de l'emploi et des chances raisonnables d'être promu à la sortie »*, souligne Jean-François Germe, professeur d'économie et ancien directeur des études.

Trois conditions qui deviennent rares et auxquelles s'ajoute le fait que les employeurs rechignent de plus en plus à financer des formations longues qualifiantes. *« La notion d'employabilité est associée à des formations courtes, susceptibles de répondre ponctuellement à la situation rencontrée par l'entreprise »*, observe Pierre-Louis Marger, ancien vice-président – au titre de représentant de la CGT – du conseil d'administration. Une situation d'autant plus pénalisante pour le Conservatoire que l'on assiste, parallèlement, à une dépréciation des formations suivies à l'initiative de l'individu. *« De plus en plus d'auditeurs viennent à l'insu de leur employeur »*, assure Patrick Boucly, président du conseil de perfectionnement. La démarche va même jusqu'à jouer contre le salarié : *« Lors d'un plan social, une personne qui se lance dans une démarche diplômante est souvent perçue par l'entreprise comme étant prête à accepter une mobilité forcée »*, explique Elisabeth Vinot, directeur des études.

Face à ces évolutions, mais aussi à la concurrence plus vive des filières professionnalisées des universités, le CNAM est aujourd'hui contraint de réviser son offre de formations. Une mutation d'autant moins aisée qu'avec son statut atypique, ses diplômes spécifiques et ses professeurs en chaire, le Conservatoire souffre d'un important manque de souplesse. Nommés à vie, les professeurs en chaire sont souvent accusés de verrouiller le système et de ne pas favoriser les échanges entre disciplines. *« Le CNAM donne l'illusion d'être un paquebot alors qu'il s'agit en réalité d'une flottille, composée de toute une série de petits bateaux très en pointe mais sans véritable cohésion d'ensemble »*, résume François Pottier, directeur de l'Observatoire des études et carrières.

Pas question, toutefois, d'en conclure que rien ne bouge. Conscients des enjeux, les responsables du CNAM ont engagé plusieurs pistes de réflexion, notamment sur les façons de réduire, par le biais des nouvelles technologies, les temps de présence au CNAM (pour faciliter la vie de ceux qui n'ont pas l'accord de leur employeur) et de permettre aux auditeurs d'ajuster leurs compétences aux nouvelles possibilités d'emploi ou d'anticiper une mobilité professionnelle subie ou choisie, plutôt que d'évoluer dans un métier précis. La possibilité de développer davantage de diplômes nationaux est également à l'étude.

Si le CNAM propose, au niveau du 3e cyle, des DEA et DESS, les premier et second cycles restent couronnés par des DPC (diplômes de premier cycle) et des DES (diplômes d'études supérieures) qui, bien que reconnus dans les conventions collectives, manquent souvent de lisibilité tant pour le public que pour les recruteurs. Parallèlement, plusieurs projets se sont concrétisés, comme les certificats de compétence : des formations certifiées courtes (300 heures) permettent, par exemple, à une secrétaire de direction d'acquérir des savoir-faire en ressources humaines. Pour faciliter les parcours individualisés et mieux accompagner la *mobilité professionnelle*, toute personne de niveau bac + 2 peut, aujourd'hui, rejoindre un second cycle quelle que soit sa formation d'origine. A la tête du département Travail et entreprise, Jean-Marie Barbier s'est également lancé dans une recherche active de nouveaux publics (travailleurs sociaux, enseignants, personnels des collectivités locales) avec, notamment, la mise en place d'un pôle insertion-exclusion.

Bref, en dépit de toutes ses lourdeurs, le CNAM a encore bon nombre d'atouts dans son jeu. Reste à mieux le faire savoir. *« Il y a, de toute évidence, une nouvelle image à créer, mais ça, ce sera la tâche du prochain administrateur général »*, conclut Patrick Boucly.

Nathalie Mlekuz

Bacs de la seconde chance : le tournant

Instauré par un décret du 3 août 1994, le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur (DAEU) arrive à un tournant : les universités qui le proposent doivent demander une nouvelle habilitation au ministère. C'est l'occasion d'une réflexion sur la vocation de ce diplôme, dont l'obtention permet aux non-bacheliers âgés de plus de vingt-quatre ans ayant derrière eux deux ans de pratique professionnelle d'entreprendre des études supérieures : s'agit-il simplement d'une seconde chance d'obtenir le bac ou d'une préfiguration de *« la formation tout au long de la vie »* ?

Le DAEU a remplacé l'ESEU (examen spécial d'entrée à l'université), créé en 1969 avec une portée limitée : une université ouvrait ses *portes aux non-bacheliers en organisant* pour son compte un examen ponctuel, rien de plus. Le DAEU impose, au contraire, un enseignement structuré et rencontre un indéniable succès : 71 des 82 universités le proposent ; candidatures et effectifs sont en hausse.

HÉSITATIONS

Le Centre national d'enseignement à distance (CNED) compte 2 000 inscrits en 1997, Paris-I, 350 à elle seule, les six universités du Nord - Pas-de-Calais 4 000. Le taux de réussite atteint bien souvent 40 % (il n'existe pas encore de statistique nationale), trois ou quatre fois plus que pour l'ESEU. La formation est pourtant payante : de 1 150 francs à Paris-VI à 10 000 francs à Marne-la-Vallée en région parisienne, tarifs qui peuvent cependant être réduits en fonction du statut de l'étudiant.

Cette variété témoigne des hésitations des universités. Pour les unes, il s'agit d'un enseignement classique pour un public spécifique ; pour les autres, il s'agit d'expérimenter de nouveaux modes de formation.

C'est le cas, par exemple, du dispositif mis en place dans le Nord-Pas-de-Calais. *« En 1975,* rappelle Alain Chapoton, coordinateur universitaire régional pour le DAEU, *la population comptait un pourcentage de bacheliers très inférieur à la moyenne nationale. »* S'inspirant des expériences de Bertrand Schwartz, l'université Lille-I organise une préparation de l'ESEU (par unités capitalisables et contrôle continu, délocalisés dans les Greta et les centres du CNAM. Au fil des ans, le dispositif s'amplifie. Quatre, puis six universités y participent. La région prend, en 1983, le relais financier de l'Etat, en engageant 12 millions de francs par an (pour les années récentes).

VARIÉTÉS

La formation compte aujourd'hui 23 modules, y compris des modules préparatoires de « remise en contact avec les études » pour les *plus bas niveaux* ; certains d'entre eux permettent de s'orienter vers des stages de l'AFPA, des formations du CNAM, ou de préparer des concours (par exemple les écoles d'infirmiers). La validation des acquis professionnels dispense de suivre d'autres modules. Pour les catégories les plus en difficulté, la formation est assurée en partie par les Ateliers de pédagogie personnalisée (APP). Enfin, chaque module peut être organisé en des lieux différents grâce au maillage du territoire régional.

De plus, la formation combine enseignement « présentiel » et à distance (EAD), grâce au développement en commun par les six universités d'outils papier, cassettes audio et vidéo, logiciels, etc., que les étudiants peuvent utiliser chez eux ou dans les Centres universitaires de ressources éducatives (CURE). En 1997, les étudiants inscrits en EAD ont été régulièrement regroupés en présentiel dans les CURE pour des audio ou des visio-conférences.

Les jurys se réunissent cinq fois par an, afin de permettre aux étudiants une sortie du dispositif à tout moment : *« Ils doivent pouvoir arrêter dès qu'ils trouvent un travail, même précaire, sans perdre les bénéfices de leur formation. Chaque unité capitalisable est validée »*. Une petite moitié de ceux qui obtiennent le DAEU (environ 1 000 par an) vont à l'université, où certaines filières sont aménagées à leur intention (DEUG scientifique et DUT par unités capitalisables à Lille-I et à l'IUT). Mais la plus grande part préfère s'orienter vers les écoles des métiers du secteur social ou paramédical.

M.-C. B.

APPRENEZ L'ALLEMAND EN AUTRICHE
UNIVERSITÉ DE VIENNE
COURS D'ALLEMAND POUR ÉTRANGERS
3 sessions du 5 juillet au 19 septembre 1998
(3 séries de cours)
Cours pour débutants et avancés
Age minimum : 16 ans
Prix du cours pour 4 semaines ATS 4.350.– (ca. FF 2.100.–)
Prix forfaitaire (inscription, cours, chambre) pour 4 semaines ATS 9.750.– (ca. FF 4.700.–)
Programme détaillé :
Wiener Internationale Hochschulkurse
A-1010 WIEN, Universität
Tél. : (++ 431) 405-12-54-0
Fax : (++ 431) 405-12-54/10
E-mail: WIHOK@univie.ac.at
http://www.univie.ac.at/WIHOK

Club STRATÉGIES DU MANAGEMENT
Fondé et animé par : Henri Vacquin & Yvon Minvielle
13 janvier 1998 - Paris - 17h-20h
Mutation- Travail - Emploi
Roger SUE
«La richesse des hommes»
Ed. Odile Jacob 97.
Renseignements : 01 47 34 26 35

Retrouvez nos offres d'emploi
3615 LEMONDE

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux

Important Organisme Public de Formation crée, dans le cadre de la rénovation d'une formation au management des politiques publiques destinée à des cadres supérieurs ou/et de direction, le poste

Directeur Pédagogique H/F

Vous serez responsable devant la Direction Générale de la réussite des modules (conception, coordination, animation) spécifiques à ce nouveau programme dispensé par l'Organisme.

Véritable interlocuteur pédagogique de la structure, vous développerez en qualité d'ensemblier des démarches d'ingénierie pédagogique novatrices, stimulantes et en conformité avec les cahiers des charges. Vous interviendrez ensuite en coordination et en animation des intervenants et des participants à ce programme.

Nous souhaitons rencontrer rapidement un candidat, 35 ans minimum, possédant idéalement un diplôme bac+5 généraliste doublé d'une spécialisation ingénierie de la formation (DESS-DEA) et d'une expérience significative, acquise par exemple en C.C.I., en Chambre des Métiers, au sein d'un I.E.P., ... en tant que responsable formation au sein d'un établissement d'Enseignement Supérieur.

Ce profil évolutif en relation avec les développements à terme du programme nécessite une réelle implication y compris en recherche pédagogique.



Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 26 janvier votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous la réf. CRH98016M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

FRANCOIS CORNEVIN

La Région Alsace
recrute prioritairement par la voie statutaire



UN DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION ET DES RELATIONS INTERNATIONALES (H/F)

Sous l'autorité du président du conseil régional et du directeur général des services, vous assurez la direction d'une équipe de 14 personnes.

Vous mettez en oeuvre les programmes régionaux portant sur l'ouverture internationale, tout en développant des initiatives nouvelles.

Les priorités portent sur :
• la coopération transfrontalière rhénane • la coopération interrégionale européenne • le développement des initiatives communautaires • la coopération-développement.

Parfaitement bilingue français-allemand, vous avez une connaissance professionnelle de l'anglais, une langue latine serait également appréciée.

De niveau administrateur ou de formation bac + 5 (droit, sciences politiques...), vous avez une expérience professionnelle de niveau national, communautaire, régional et une pratique d'animation et de motivation d'équipe.

Une expérience à l'étranger, de bonnes capacités de synthèse, d'organisation et de direction d'équipe sont nécessaires.



Partenaire de votre talent

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV complet et détaillé à Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace, S.D.R.H, 35 avenue de la Paix, BP 1006/F, 67070 STRASBOURG CEDEX.



La direction de l'action économique recherche un attaché territorial titulaire

Chargé de mission développement industriel

Au sein du département Industrie, vous participez à la mise en œuvre de la politique menée en faveur du développement industriel picard. Chargé d'instruire les dossiers des entreprises régionales, vous procédez à l'analyse économique des projets, contribuez activement aux montages financiers, veillez au respect des normes et procédures ainsi qu'à la fiabilité des expertises techniques.

Dans ce cadre, vous renforcez les synergies avec nos divers partenaires et organisez une communication efficace autour des initiatives picardes.

De formation économique et financière, vous bénéficiez d'une expérience du développement économique (au sein d'une PME, d'une institution financière ou d'un cabinet conseil). *Votre acuité, votre goût pour l'industrie, votre sens de l'initiative et de la négociation sont des qualités auxquelles nous seront sensibles.*

Merci d'adresser lettre et CV à M. le Président du Conseil Régional 11, mail Albert 1er 80000 Amiens.

LA VILLE DE PUTEAUX

RECHERCHE

UN ASSISTANT POUR SON SERVICE CONTRÔLE DE GESTION

Mission :
- vous serez chargé d'assister le responsable du service dans la mise en place d'une démarche de contrôle de gestion
- élaboration d'outils d'information et d'aide à la décision (tableaux de bord...)
- mise en place de guides de procédures
- réalisation d'études ponctuelles
- assistance et accompagnement des services dans leur démarche de gestion.

Profil :
- études supérieures de gestion avec expérience souhaitée au sein d'un service contrôle de gestion
- connaissance de la M 14 appréciée
- maîtrise de l'outil informatique exigée (WORD, EXCEL)
- capacités d'expertise et d'analyse
- qualités relationnelles.

Rémunération : - conditions statutaires + 13ème mois.

Merci d'envoyer votre CV, lettre manuscrite et une photo dans les plus brefs délais à :
Monsieur le Sénateur Maire de Puteaux - 131, rue de la République - 92801 PUTEAUX

LA Ville de BONNIERES S/SEINE

(Yvelines), 3.508 habitants

recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

grade Attaché

☐ PROFIL :
- expérience professionnelle souhaitée,
- sens de l'organisation, des relations humaines,
- *pratique confirmée en matière budgétaire,*
- connaissances en informatique,
- connaissances en droit administratif,
- qualités rédactionnelles et disponibilité.

☐ CONDITIONS :
- statutaire, régime indemnitaire,
- régime indemnitaire également sur C.C.A.S. et Caisse des Ecoles,
- possibilité de reprise de Syndicats Intercommunaux,
- avantages en nature à négocier.

Poste à pourvoir au 1er janvier 1998.

Candidatures manuscrites avec C.V. et renseignements à adresser à Monsieur le Maire de BONNIERES S/SEINE (78270) Tél. : 01.30.98.98.50

Gestionnaires et financiers



VILLE D'OISSEL

Seine-Maritime
13 000 habitants

recrute

un(e) responsable du service financier

Missions

◆ Responsabilité de la préparation et du suivi de l'exécution du budget principal et des budgets annexes ◆ Suivi de la dette et de la trésorerie ◆ Analyse financière et fiscale ◆ Suivi des marchés et des contrats au plan comptable ◆ Élaboration de tableaux de bord et de statistiques financières ◆ Collaboration étroite avec l'ensemble des services sur le suivi financier de leur secteur d'activités ◆ Suivi des rapports ordonnateur-comptable ◆ Gestion des assurances.

Profil

◆ Expérience confirmée dans le domaine des finances locales (M14 et M49) ◆ Maîtrise de l'outil informatique ◆ Sens du travail en équipe et aptitude à diriger.

Recrutement

◆ *selon conditions statutaires - cadre A.*

Les candidatures sont à adresser à monsieur le Maire, en mairie, place du 8-Mai-1945, 76350 Oissel.



Ville de Valence

VILLE DE VALENCE (Drôme) au centre d'une agglomération de 110.000 habitants, recrute un(e)

RESPONSABLE DU SERVICE GESTION FINANCIÈRE

FUTUR DIRECTEUR DES FINANCES

Sous l'autorité du Secrétaire Général Adjoint chargé des Finances, de l'Informatique et de la Logistique, vous proposez, mettez en œuvre et contrôlez la politique de gestion et de planification budgétaire et financière de la Collectivité.

Vous prenez en charge la gestion financière de la Ville en assurant le suivi des dossiers ci-après : investissement ; fiscalité locale et animation de la commission communale des impôts directs ; dette de la Ville et dette Garantie ; trésorerie ; subventions d'investissements d'origine locale, nationale et européenne.

Vous assurez la surveillance des comptes des satellites et partenaires de la Ville (SEM, associations...). Vous conduisez des analyses financières rétrospectives et prospectives et la programmation pluriannuelle. Vous élaborez et mettez en place des tableaux de bord et plus généralement les outils *permettant l'analyse, l'évaluation et le contrôle financier et de gestion.*

Enfin, force de proposition en matière de communication financière, vous êtes partie prenante de sa mise en oeuvre.

Votre profil - Cadre A de la filière administrative, vous maîtrisez les techniques relatives au contrôle de gestion, à l'analyse et à la planification budgétaire et financière. Vous avez également une expérience confirmée d'encadrement en la matière.

Nous vous invitons à adresser lettre de motivation, photo et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines - Place de la Liberté
BP 2119 - 26021 VALENCE CEDEX, **avant le 26 janvier 1998, dernier délai.**



des idées qui marchent !



INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux

ERNST & YOUNG

Le département collectivités locales recherche pour son secteur logement social qui connaît une forte croissance un

Manager

Basé à Nantes **(H/F)**

Rattaché(e) à l'associé responsable de cette ligne de services en France, vous prenez rapidement en charge avec l'aide de 2/3 collaborateurs des missions de commissariat aux comptes et de conseil (organisation, finance/comptabilité, ...) de sociétés et d'organismes spécialisés dans le logement social : Société d'Economie Mixte de construction ou de gestion, HLM, OPAC, ... et vous participez activement au développement de cette activité.

Pour ce poste nécessitant une excellente capacité d'initiative et d'autonomie, nous recherchons un(e) candidat(e) âgé(e) d'environ 30/35 ans, de formation supérieure (ESC, IEP, Maitrise,...) ayant acquis une solide expérience en comptabilité-finance à un poste opérationnel (responsable financier, contrôleur de gestion, auditeur, ...), et/ou en cabinet d'audit/conseil.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à M. Dominique Criaud, Michael Page Audit, Conseil & Expertise, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret cedex ou de taper votre CV sur 3617 code MPage ou de vous connecter au http://www.mpfrance.com sous la réf. DOC19282.

MP

Michael Page Audit, Conseil & Expertise
Le spécialiste du recrutement pour l'Audit et le Conseil



La région Limousin a décidé de réaliser un exercice de prospective territoriale à l'horizon 2017. Cet exercice mobilisera les divers acteurs de la vie économique et sociale de la région (groupes de travail thématiques alimentés par des experts, des travaux d'étude, etc). *Dans ce cadre, la région recrute un chargé de mission* placé sous la responsabilité d'un chef de projet.

cadre pour conduire un exercice de prospective territoriale

chargé de mission CDD 18 mois

Vos attributions : gestion de l'ensemble des interventions (experts extérieurs, travaux d'étude, etc.), animation de réunions. Recherche des travaux susceptibles d'être utilisés dans l'exercice, rédaction de notes de synthèse, de compilations thématiques, etc. Gestion de l'information concernant les groupes de travail thématiques, gestion de la communication de l'opération.

De niveau bac + 4 minimum, vous bénéficiez d'une solide connaissance générale des problématiques de *la prospective et du développement régional confirmée* par une expérience. Votre sens des relations humaines et votre disponibilité seront également appréciés.

***Merci d'adresser lettre de motivation et CV à M. le président* du conseil régional, service des ressources humaines, 27 boulevard de la Corderie, 87031 Limoges cedex.**

Renseignements, contacter le 05.55.45.17.42.
Date limite de dépôt des candidatures le 16/01/1998.

safari

Ingénieurs et informaticiens

Le District du Grand Angoulême (Charente)
15 communes : 107000 habitants
structure intercommunale dynamique
en constante évolution
RECRUTE



Un éco-conseiller (H/F)

rattaché à la direction générale

Vous serez chargé de :

- la mise en oeuvre et du suivi du plan districal d'environnement et de la charte de l'environnement,
- de l'animation de l'observatoire districal et de la communication "environnement",
- de la recherche de financements appropriés,
- de la planification et du suivi, en concertation avec les différents partenaires, des actions susceptibles d'avoir un impact sur l'agglomération,
- de la direction d'un chemin de randonnée le long du fleuve Charente,
- de la direction de l'équipe d'entretien d'un plan d'eau de loisirs et serez associé à sa gestion.

Vous bénéficiez d'un bon niveau d'études scientifiques supérieures (Bac + 5 mini), ex : ingénieur agro, d'une bonne connaissance des mécanismes environnementaux et des contraintes économiques et financières propres aux collectivités locales.
Familier de l'utilisation de l'informatique et de la télématique, vous avez une excellente aptitude à la communication alliée au sens des relations humaines.

Modalité de recrutement : poste à pourvoir immédiatement, recrutement statutaire ou contractuel dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.



Adresser candidature manuscrite, CV et photo à M. le Président du District du Grand Angoulême - 25 bd Besson Bey - BP. 357 16008 ANGOULEME CEDEX. Contacter le service du personnel au 05.45.38.60.60 - Mme. LORENT-LABAT poste 6132 ou 6131

313 000 Cadres de l'administration lisent le Monde tous les jours*

Pour tous renseignements concernant la rubrique

INITIATIVES LOCALES

contactez Sacha LAUZANNE

Tél. : 01.42.17.39.34 - Fax : 01.42.17.39.38

* source IPSOS Cadres actifs 1996 LNM

Ville, Capitale régionale de 140 000 habitants
Agglomération de 250 000 habitants
2 500 agents

recrute par voie contractuelle son

DIRECTEUR DU SERVICE DE COMMUNICATION

poste rattaché au Cabinet du Maire - Service de 16 personnes - Budget 8 millions de francs

Mission : ▲ Chargé d'assurer et de développer la communication interne et externe.

Profil : ▲ Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de journalisme ou CELSA).

Qualités requises :

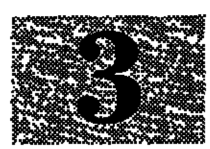
- ▲ Connaissance de l'écriture journalistique
- ▲ Sens des responsabilités
- ▲ Disponibilité et dynamisme
- ▲ Bonne connaissance des Collectivités Locales
- ▲ Capacité à encadrer une équipe
- ▲ Maîtrise de l'outil informatique

Poste à pourvoir immédiatement

Lettre de motivation et CV à adresser **au plus tard le 30 janvier 1998** *(sous réf 9816)* à :
LE MONDE PUBLICITÉ - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

Avis de concours *de la fonction publique territoriale*

La mairie de Paris
organise un concours pour le recrutement de



ingénieurs
des services techniques (génie urbain)

DIPLÔMÉS DE CERTAINES GRANDES ÉCOLES

■ INSCRIPTIONS du 12 janvier au 5 février 1998.
Limite d'âge : 35 ans - prorogation sous réserve des dispositions légales

■ CONCOURS à partir du 6 avril 1998.

■ FORMATION rémunérée et assurée à l'école nationale des ponts et chaussées.

Un dossier d'inscription vous sera remis sur place ou envoyé par courrier, sur demande (merci de joindre une enveloppe format 32,5 x 22,5 affranchie à 11,50 f)

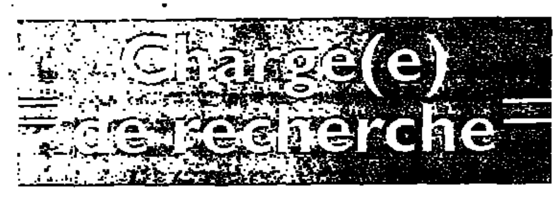
Mairie de Paris, bureau du recrutement, 2 rue Lobau, 75196 Paris RP (précisez la réf : LM)

MAIRIE DE PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

Juristes - Ressources humaines

La recherche de cadres dirigeants et spécialisés est notre métier. Depuis près de douze ans, notre cabinet conseil intervient pour le compte de clients prestigieux issus de secteurs variés : édition, presse, multimédia, high tech... Notre outil informatique, particulièrement performant, permet une gestion très fine de notre candidathèque. Nous recherchons un(e)



Vous aurez pour principales missions de participer à la définition des postes avec les clients, d'établir avec les consultants une méthodologie de recherche, d'assurer les contacts avec les candidats potentiels. Vous assisterez, si vous le voulez, à des entretiens. Vous prenez en charge également la gestion du fichier, la documentation et les relations avec les écoles.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une très bonne communication personnelle, diplômés d'études supérieures et justifiant de trois ans d'expérience en tant que chargé(e) de recherche au sein d'un cabinet de recrutement. La personnalité, la formation de base, la disponibilité et la motivation pour ce métier pourront compenser une expérience plus courte.

Bien entendu, votre anglais est courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil, en notant la réf. A/CR sur l'enveloppe, ORNICAR - 28, rue de la Trémoille 75008 Paris

Évidence



Juriste d'entreprise

N°1 mondial de la location de voitures • 1 400 000 clients 50 000 véhicules • 400 agences

Notre développement offre de réelles perspectives d'évolution aux personnes de valeur.

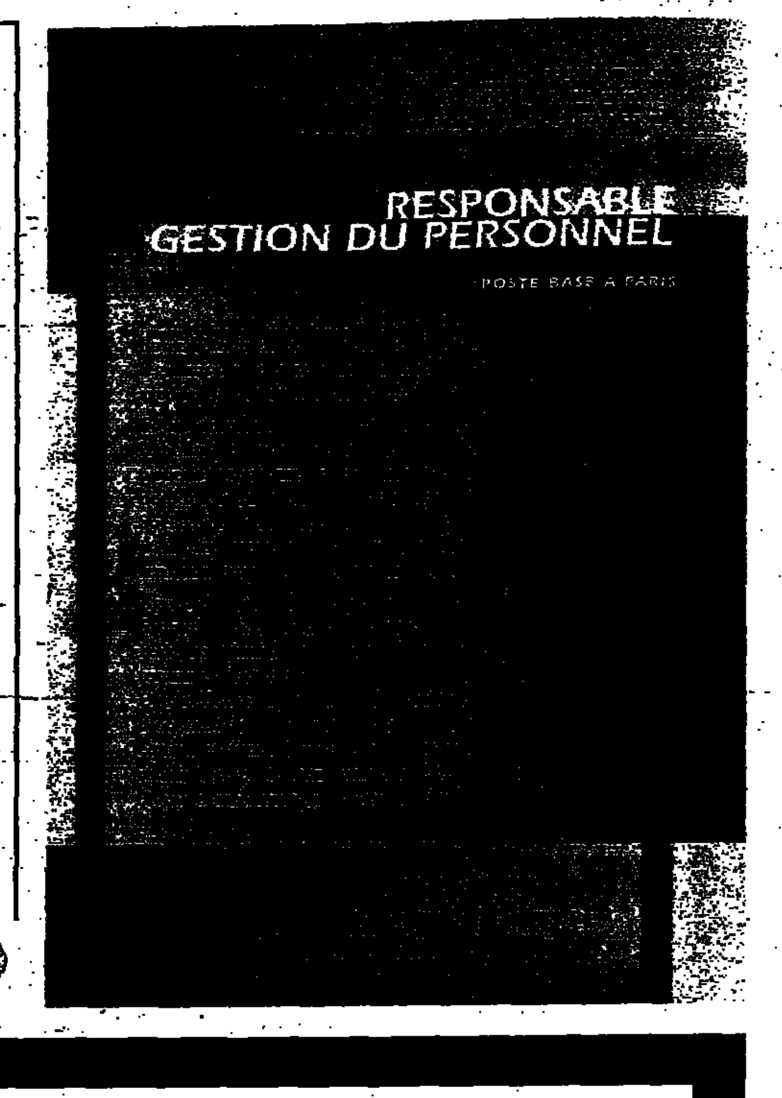
Pour accompagner notre fort développement, nous recherchons pour notre siège un juriste d'entreprise. Rattaché à la direction financière, vous prenez en charge le conseil et l'assistance juridique auprès des différents départements de l'entreprise, la veille juridique et réglementaire, les relations avec nos cabinets conseils et avocats, la réalisation des montages juridiques de diverses natures (fusions, acquisitions, etc.).

À 30/35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE) complétée par une formation en école de commerce, bilingue en anglais, vous maîtrisez les logiciels de bureautique.

Vous avez une expérience significative de 7 à 10 ans, de préférence au sein d'une multinationale anglo-saxonne.

Votre aisance dans les contacts, votre rigueur intellectuelle et votre professionnalisme vous assureront un rôle clé dans les prises de décision de l'entreprise.

Merci de nous envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions à l'adresse suivante : HERTZ France, Service Recrutement, 1 rue E. Hénaff, 78190 Trappes.



La puissance, la réactivité, la souplesse... Donnez-leur un nom !

Responsable de formation H/F

Dresdner Kleinwort Benson est la nouvelle marque fédératrice des activités du Groupe Dresdner Bank dans le domaine des marchés de capitaux et de la banque d'investissement. Dans ce contexte, la Banque Internationale de Placement s'appelle désormais Dresdner Kleinwort Benson (marchés), filiale à 100 % du Groupe Dresdner Bank et pôle de compétence mondial du groupe en matière d'arbitrage. Reconnus pour notre technicité, notre capacité d'innovation et notre souplesse de fonctionnement, nous nous sommes imposés depuis 1979 sur les plus grandes places financières internationales.

Dans un groupe de 430 personnes, rattaché au Directeur des Ressources Humaines, vous élaborerez et mettrez en place une gestion dynamique de la formation (compétences...), dont vous assurerez également la totalité de l'administration à l'aide d'un logiciel performant. Vous aurez ainsi la charge des déclarations annuelles (2083, taxe d'apprentissage, Fongecif) et celle du traitement quotidien des dossiers. Vous êtes à même de jouer un rôle de conseil en formation auprès des collaborateurs de la banque.

À 30/35 ans, de formation supérieure en Ressources Humaines, vous avez déjà une expérience significative de la fonction, notamment en ce qui concerne le plan de formation. Vous possédez impérativement une connaissance des métiers de la finance (idéalement dans les activités de marchés) et vous maîtrisez la micro-informatique.

La connaissance de l'anglais courant est nécessaire.

Si vous souhaitez développer une expérience riche et motivante, si vous voulez prendre des initiatives, vous allez rejoindre des équipes conviviales, motivées et créatives.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. REFMON, à Dresdner Kleinwort Benson (marchés), Direction des Ressources Humaines, 108 boulevard Haussmann, 75008 Paris.

MEDIA SYSTEM



Dresdner Kleinwort Benson

Cabinet d'avocats d'affaires recherche un

Collaborateur en Droit Social

Toulouse **(H/F)**

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de six collaborateurs, vous intervenez en tant que conseil pour le compte d'une clientèle essentiellement française sur tout type de dossiers relevant de votre domaine d'expertise.

A ce titre, vous êtes sollicité tant en matière de droit social individuel (clauses du contrat de travail, droit disciplinaire, licenciement, démission, transaction, etc.) que collectif (élaboration de politiques salariales innovantes, accords d'intéressement et de participation, plans sociaux, mécanismes d'aménagement-réduction du temps de travail, institutions représentatives du personnel, etc.).

Avocat âgé de 30/32 ans, de formation juridique supérieure spécialisée en droit social (type DEA, DESS, DJCE), vous avez acquis une expérience d'environ cinq à huit ans en cabinet d'avocats et/ou en entreprise au cours de laquelle vous avez développé une approche conseil plus que judiciaire.

Bon technicien du droit social (droit du travail et droit de la sécurité sociale), votre ouverture d'esprit vous permet de proposer en toute autonomie à vos clients des solutions globales et pragmatiques.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre dossier de candidature à **Pierre-Olivier Landry, Michael Page Tax & Legal**, *3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret* cedex, de taper votre CV sur le **3617 code MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence **POL19648.**

Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement juridique

COUTRELIS & ASSOCIES

Cabinet d'Avocats au Barreau de Paris spécialistes en Droit Communautaire

Le cabinet a une culture de "Boutique" au sens américain du terme et une réputation d'excellence dans les travaux qu'il entreprend dans tout domaine du Droit Communautaire et surtout en Droit de la Concurrence, en Droit Douanier et dans l'Agro-alimentaire. Le cabinet a également une très bonne expérience des recours devant la Cour de Justice à Luxembourg ayant à son actif 48 affaires à ce jour.

Nous recherchons pour Paris et Bruxelles des Avocats rigoureux mais aussi créatifs, véritablement motivés, habités par le souci de bien faire, de construire et de privilégier le long terme au sein du Cabinet et dans ses relations avec les clients, qui apprécient eux-mêmes le service hautement personnalisé que nous leur offrons.

Si vous pensez avoir ces qualités et si vous avez par ailleurs la formation nécessaire et au moins trois ou quatre années d'expérience adéquate en Cabinet (ou toute autre expérience qui pourrait s'ajouter à celle du Cabinet dans des domaines nouveaux et porteurs), vous correspondez peut-être aux Avocats que nous recherchons et de réelles perspectives d'association vous seront alors offertes.

Préférence accordée aux Avocats de langue maternelle anglaise et aux Avocats Américains double nationaux admis à plaider dans l'un des Etats membres.

Confidentialité garantie. Ecrire à :

COUTRELIS & ASSOCIES - M. André COUTRELIS - 55 avenue Marceau - 75116 PARIS

SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUES recherche un

Juriste Marques Modèles Dessins h/f

De formation juridique supérieure (DESS où CEIPI...), à 28/35 ans, bilingue anglais (si possible allemand), vous êtes suffisamment disponible, rigoureux et autonome. Doté d'un excellent sens de la communication et avenant, d'un bon esprit d'équipe pour animer des groupes de travail, vous serez responsable de votre cellule " législation et formalités ". Vous interviendrez en outre au niveau d'un club d'utilisateurs, présenterez des produits, et organiserez des journées d'informations.

Expérience de 2 à 3 ans acquise dans le domaine de la P.I. en cabinet de Conseils ou en entreprise.

Poste basé dans les Yvelines.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence J0312 à *EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS. Discrétion totale assurée.*

EGGO Conseils

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES A LA REUNION

La Société Immobilière du Département de la Réunion, la SIDR gère plus de 16000 logements sociaux de l'île. Elle réalise des programmes de construction locative et d'accession à la propriété et met en œuvre une politique dynamique de maintenance du patrimoine.

Nous recherchons à recruter notre Directeur des Relations Humaines. Les effectifs sont de 400 personnes et exercent des métiers très variés. Sous l'autorité du Directeur Général, notre DRH est membre du comité de direction.

Sa responsabilité s'exerce sur : • la direction des relations humaines, • l'administration du personnel, • la communication et les services généraux, • la gestion sociale où il mène des opérations d'insertion et de requalification dans un environnement complexe.

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience réussie dans la gestion des relations humaines acquise dans un environnement difficile. La connaissance des territoires d'Outre-Mer serait un plus. Il doit allier une capacité d'écoute, un talent de négociation, une bonne détermination dans l'action et être un interlocuteur avisé pour les décideurs hiérarchiques.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite) sous référence 9736M à notre conseil qui vous garantit toute confidentialité.

4 rue Louise Michel, 92300 Levallois-Perret.

Ariane search

Le Groupe TAILLANDIER CONSEIL

vous présente ses voeux pour 1998 et est heureux de vous communiquer ses nouvelles coordonnées à partir du 1er janvier :

14, rue Lincoln - 75008 PARIS
Tél. : 01 53 83 99 99 - Fax : 01 42 56 05 14



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
PARIS - BORDEAUX - LYON - REIMS - TOULOUSE - CARAIBES

Juristes - Ressources humaines

SAINT LOUIS SUCRE

(1800 personnes, 10 établissements, 6,2 milliards CA, 50 % à l'export)

Une politique sociale innovante qui met l'accent sur le dialogue et le développement des hommes et de leurs compétences, une approche dynamique et rigoureuse de la gestion accompagnent nos efforts constants de compétitivité et de qualité.
Nous vous proposons de les mettre en œuvre en tant que

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES ET GESTION

de notre plus importante sucrerie, basée en Picardie

Rattaché(e) directement au Directeur du site et avec une équipe de 10 personnes, vous prendrez en charge tous les volets de la fonction Ressources Humaines (administration du personnel, formation, relations sociales, communication interne, animation des services généraux,...) et piloterez l'activité Contrôle de Gestion et Comptabilité.

Vous aurez un rôle d'assistance et de conseil auprès des opérationnels et assurerez l'interface avec les administrations et organismes extérieurs.

Après une formation supérieure de type école de gestion (ou équivalent), vous avez acquis une première expérience de 2 ans environ.

Vous souhaitez aujourd'hui élargir vos compétences dans un poste généraliste à réelles responsabilités.

Vous trouverez dans la richesse et l'ouverture de ce poste l'opportunité d'exprimer vos talents pour organiser et gérer avec rigueur, développer des qualités de management et d'animation. Votre potentiel évolutif et votre motivation à participer à la croissance de l'entreprise vous permettront une évolution à terme au sein de notre société.



Ecrire sous réf. ZA 3242 7M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Les hautes technologies sont mondiales. Comme notre organisation et comme votre carrière.

Vivre dans une ville moyenne de la région Rhône-Alpes, ni trop grande ni trop petite. Participer aux activités et aux succès d'un leader mondial résolument orienté vers les hautes technologies. Travailler dans le cadre d'une réelle intégration internationale de nos marchés, de notre organisation et de nos carrières.

Responsable des Ressources Humaines
en Rhône-Alpes

Dans un premier temps, vous mettrez en œuvre et vous suivrez nos politiques liées au développement et à la gestion du Personnel dans une unité d'environ 300 personnes (recrutement, gestion du personnel, relations sociales, formation, communication...). Vous conseillerez le Directeur de l'établissement et les responsables opérationnels. Vous conduirez les relations avec les organismes publics et privés de la région. Avec vos homologues du groupe, en France et à l'étranger, vous participerez à l'élaboration de nos stratégies "ressources humaines".

Diplômé d'études supérieures (Bac + 5), vous avez acquis, *impérativement* dans l'univers de la production, environ 5 ans d'expérience de la fonction. Vous possédez un fort sens des responsabilités et de réelles qualités d'autonomie, de disponibilité et de négociation.
Vous avez une bonne pratique de l'anglais et vous êtes ouvert, dans le cadre de votre évolution de carrière, à une mobilité géographique.

Votre candidature sera étudiée avec une absolue discrétion. Merci de nous l'adresser par l'intermédiaire de notre agence, en notant sur l'enveloppe la référence SE/6359.

AD'COM - 41, Bd Malesherbes - 75008 Paris

Créé en 1989 par la structure française de WARD HOWELL, l'un des top-ten mondiaux du conseil en recherche de dirigeants, COR'EX a pour vocation d'apporter une offre complémentaire de conseil en middle management et recherche un

Consultant
Ressources Humaines

Issu du conseil ou de l'entreprise, votre expérience d'environ 5-8 ans vous a permis de bien percevoir le caractère décisif des enjeux humains de l'entreprise.

Motivé par un parcours professionnel dans le conseil en stratégie de Ressources Humaines et recrutement, à 30-35 ans, vous maîtrisez l'anglais et avez le sens du développement, de l'écoute, et le goût du service au client.

Pour aller plus avant, merci d'envoyer votre dossier de candidature, qui sera traité en toute confidentialité, sous la référence DVC, à COR'EX, 11, avenue Myron-Herrick, 75008 Paris.



associé de
VUCHOT WARD HOWELL

COFICA

Première société française de crédit automobile, indépendante des constructeurs, Cofica réalise 10 milliards de financement annuel autour de ses 50 agences en développant une culture d'innovation et de proximité. Nous recherchons aujourd'hui un

Juriste

Au sein du département institutionnel de la Direction Juridique du Groupe, vous serez amené à traiter des sujets variés liés aux différentes missions du département, notamment :
- *assistance aux directions opérationnelles dans le cadre* des négociations et accords de partenariat et d'implantations nouvelles en France ou à l'étranger ;
- secrétariat des sociétés du Groupe Cofica et relations avec les autorités bancaires de tutelle ;
- gestion de l'utilisation des marques au plan national et international.

*Vous suivrez attentivement l'évolution de la réglemen*tation française et européenne sur tous les sujets qui concernent notre activité de crédit à la consommation.

Titulaire d'un DEA ou DESS Droit des Affaires, vous avez une première expérience, une bonne connaissance du Droit Bancaire et une maîtrise courante de l'anglais : le dynamisme et la croissance de notre entreprise vous permettront d'enrichir votre savoir-faire et de développer de nouveaux terrains de compétence.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) s/réf. 6/01 LM à Eric Brasseur, COFICA, 2, place Georges-Pompidou, 92595 Levallois-Perret cedex.



Le Groupe MERCER, filiale de MARSH & Mc LENNAN, est le leader mondial dans les domaines du courtage en assurances (optimisation des éléments de rémunération indirecte) et du Conseil en entreprise (analyse des organisations et validation des systèmes de productivité, de qualité et de rémunération). Dans le cadre d'une récente acquisition/fusion, il crée pour son Siège de Levallois-Perret (160 personnes), un poste de :

DRH et Consultant en Ressources Humaines

Pour cette activité à double facette rattachée à la Direction Générale et en liaison avec la DRH Europe basée à Londres, vous aurez deux missions distinctes :
- d'une part, la structuration du Service RH dans une perspective de conduite de changement et la mise en place d'une GPEC innovante, *basée sur les comportements et les connaissances,*
- d'autre part, le développement d'une activité de Conseil en Organisation et en Structures de la fonction RH, auprès de Clients fidélisés par le Groupe.

A 35/45 *ans environ, de formation supérieure*, vous pouvez justifier d'une expérience significative de Directeur des Ressources Humaines acquise dans un contexte international et souhaitez élargir le champ de votre expérience au métier de Conseil en RH. Bien entendu, votre anglais est opérationnel.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et *salaire actuel), en précisant bien la référence* **RH/M**, *à notre* Conseil Raymond POULAIN, qui vous garantit toute discrétion.

RPC - 11 rue de Laborde - 75008 PARIS
Raymond Poulain Consultants

Vous avez envie d'être enfin considéré comme un partenaire reconnu. Vous souhaitez évoluer dans un univers dynamique où la règle d'or est le respect du client. Venez nous rejoindre en qualité de

Consultant Confirmé

Une évidence : à 30/35 ans, doté d'une [illegible] autonomie, votre sens relationnel et votre réseau sont vos atouts pour vous associer [illegible] développement.
Nous sommes aujourd'hui une référence [illegible] ition est de devenir un des leaders sur les marchés français et européens du Conseil [illegible] ez-nous par votre pugnacité, votre engagement, votre professionnalisme. Nous sa[illegible] *de votre implication et de votre motivation.*

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prét.) s/référence CC/ADT à notre conseil ADEXTEAM, 55, rue Pierre Charron, 75008 Paris

■ ADEXTEAM — *Recrutement Middle Management*

EOS CONSEIL

Nous accompagnons depuis plus de 10 ans les entreprises dans la gestion de carrière de leurs cadres et dirigeants. Venant de nous rapprocher du Groupe PLUS qui occupe une position reconnue dans le domaine des ressources humaines, nous accélérons notre développement. Nous recherchons

Consultant Senior

POUR NOTRE *DÉPARTEMENT OUTPLACEMENT* DE CADRES ET CADRES SUPÉRIEURS

A 35/45 ans, diplômé d'une grande école, vous avez acquis une bonne connaissance des organisations, des métiers et des hommes. Une expérience du monde de l'informatique, de consultant en organisation ou en formation, serait un plus pour être performant à ce poste.
Votre écoute, votre charisme, fondés sur la valeur de l'individu encouragent au *maximum le développement des talents de chacun. Autonome, vous générerez et* développerez une clientèle et mènerez à bien les missions qui vous seront confiées. (réf. CO)

Directeur EOS Développement Emploi

POUR NOTRE DÉPARTEMENT SPÉCIALISÉ DANS LE RECLASSEMENT COLLECTIF

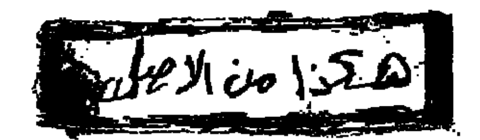
A 40 ans minimum, vous avez participé à des plans de restructuration et maîtrisez parfaitement la législation du travail. Vous avez acquis, dans un cabinet de conseil, une connaissance approfondie des organisations et des fonctions dans des secteurs d'activité diversifiés.
Rattaché au Directeur Général, vous saurez :
- par votre imagination, proposer des solutions, faire évoluer les méthodes face aux nouvelles technologies.
- non seulement contrôler l'équipe de huit personnes dont vous serez responsable mais aussi lui communiquer votre dynamisme.

Cette rigueur et cette énergie communes, vous les mettrez à la disposition de nos clients et des prospects en cours ou que vous aurez générés. (réf. DDE)

Pour ces postes basés à Paris,
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi
à EOS - Madame G. LE CALLENNEC 43, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS.



Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)



REPRODUCTION INTERDITE

Conseil - Audit

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DE NOS ACTIVITÉS D'AUDIT CONSEIL

soyez différent...

... soyez vous-même



PRICE WATERHOUSE, un des leaders mondiaux de l'Audit et du Conseil présent dans plus de 100 pays, développe chaque jour la force de son réseau pour la mettre au service de ses clients et de ses collaborateurs. En France, BEFEC PRICE WATERHOUSE est le plus important auditeur de sociétés cotées à la Bourse de Paris. Nous recherchons des professionnels à fort potentiel pour accompagner l'accroissement de nos activités dans les secteurs suivants :

BANQUE & MARCHÉS DE CAPITAUX

Vous conduirez des missions d'audit et de conseil pour le compte de banques et d'institutions intervenant dans les marchés de capitaux.
Selon votre expertise et votre expérience, vous aurez aussi un rôle de développement de missions de conseil : développement technique de produits de conseil, participation à la réalisation des missions de conseil. Vous développerez et mettrez en œuvre vos compétences techniques et relationnelles dans le cadre d'un travail en équipe.

A 24/28 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de Commerce ou d'Ingénieurs.
Vous possédez une expérience de 2 à 4 ans, soit au sein **d'une banque ou d'une institution financière,** dans une fonction d'inspection/audit, filière crédit/engagements, activité de marchés (front office, back office, contrôle des risques), contrôle de gestion..., soit au sein **d'un cabinet d'audit de tout premier plan,** et vous souhaitez accélérer votre développement professionnel dans un contexte français. **Réf.BOE/98**

FONDS D'INVESTISSEMENTS

Vous organiserez et superviserez des missions d'audit légal et d'audit conseil auprès de sociétés du *secteur bancaire et financier, sur les produits* suivants : SICAV, FCP, Fonds de pension, produits d'épargne. Vous développerez et mettrez en œuvre vos compétences techniques et relationnelles au service de nos clients.

A 24/28 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de Commerce ou d'Ingénieurs. Vous possédez une expérience de 2 à 4 ans dans ce domaine d'expertise au sein d'un **cabinet d'audit de tout premier plan.** **Réf.INVT/98**

ASSURANCE

Vous organiserez et superviserez des missions d'audit légal et d'audit conseil auprès de grandes compagnies d'Assurance.
Selon votre expertise et votre expérience, vous aurez aussi un rôle de développement de missions de conseil : développement technique de produits de conseil conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des sociétés d'Assurance, participation *à la réalisation des missions de conseil.*

A 24/30 ans vous êtes diplômé d'une grande école de Commerce ou d'Ingénieurs.
Vous avez une expérience de 2 à 5 ans soit au sein d'un **cabinet d'audit de tout premier plan, soit au sein d'une grande compagnie d'Assurance,** en audit interne, contrôle de gestion, services techniques... et souhaitez donner une accélération à *votre développement professionnel.* **Réf.ASS/98**

Tous ces postes requièrent rigueur, autonomie, qualités relationnelles, esprit d'équipe, forte capacité de travail, *ouverture d'esprit, facultés d'adaptation, potentiel de développement. Vous maîtrisez l'anglais et* l'environnement informatique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Valérie CHARPENTIER, **BEFEC-PRICE WATERHOUSE,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

Internet : http://www.pw.com

Befec - Price Waterhouse



La diversité de nos missions et l'importance que nous accordons au travail en équipe nous amènent à privilégier des hommes et des femmes dont la forte personnalité enrichira nos équipes.

ORGACONSEIL est un cabinet indépendant de 120 consultants, membre du groupe international The European Independents (1 800 consultants). Notre chiffre d'affaires progresse de plus de 25 % par an. Nos atouts : la confiance de nos clients, l'exigence de qualité, notre ambition, la cohésion des équipes.

Consultants seniors

• Secteur Industrie

De formation supérieure, vous avez de 3 à 10 ans d'expérience acquise au sein d'une entreprise industrielle et/ou d'un cabinet conseil. Vous êtes intervenu avec succès dans plusieurs des domaines suivants : diagnostic global et amélioration de la performance, gestion industrielle, mobilisation des hommes, mise en place de progiciels, organisation des réseaux commerciaux *et d'après vente. Au sein de notre équipe industrie,* vous développerez vos points forts en prenant la responsabilité de missions auprès de nos clients des secteurs hautes technologies, biens d'équipement, biens de consommation.

• Secteur Services (non financiers)

De formation supérieure, vous avez de 3 à 10 ans d'expérience *acquise au sein d'une entreprise de service et/ou d'un cabinet* conseil. Vous êtes intervenu avec succès dans plusieurs des domaines suivants : performance des processus, service client (particuliers et entreprises), centres d'appels, responsabilisation du management et mobilisation des hommes, maîtrise d'ouvrage de projets système d'information. Au sein de notre équipe services, vous développerez vos points forts en prenant la responsabilité de missions auprès de nos clients des secteurs télécommunications, énergie, transports, services aux entreprises, services aux particuliers.

Vous contribuerez fortement au développement de notre offre et de notre activité. Vous êtes reconnu pour votre sens de l'écoute, vos capacités de synthèse, votre force de conviction. Vous aimez animer une équipe. Vous vous intégrerez à une équipe soudée qui privilégie la valeur ajoutée apportée à nos clients et la qualité des relations interpersonnelles. Votre réussite dans la prise de responsabilités vous ouvrira d'excellentes perspectives de carrière. La maîtrise de langues étrangères est un plus. Merci d'adresser votre lettre manuscrite et CV, sous réf. CS/IND ou CS/SER à Damien Mermet, ORGACONSEIL, 64 rue du Ranelagh, 75016 Paris.





MEDIA SYSTEM

GERIS CONSULTANTS, société de reconversion du groupe Thomson-CSF, recherche un

Consultant H/F

Bordeaux

Vous êtes ingénieur avec une formation gestion ou bien issu d'une école de commerce. Vous possédez aujourd'hui une expérience de 5 à 10 ans, acquise idéalement dans l'environnement de la reconversion, qui vous a permis de développer vos qualités de rigueur et d'autonomie alliées à un très bon relationnel.

Nous vous proposons de nous rejoindre pour que, en relation avec les partenaires étatiques et les collectivités territoriales, vous puissiez prendre en charge des missions de développement économique local telles que l'accompagnement des PME/PMI dans leur projet de développement, le montage des dossiers d'aides, l'organisation et le suivi d'actions collectives.

—— Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à Géris Consultants, D. Fourier-Ruelle, 11 avenue Myron-Herrick, 75008 Paris.

GERIS CONSULTANTS

MEDIA SYSTEM

Le Centre de Management International

G E N È V E

ouvre un site d'enseignement professionnel et de conseil et recrute
en partenariat avec l'IEMI "Institut Européen de Management International" à Paris en septembre 1998 pour ces programmes BBA, Bachelor of Science in Hotel Management, Executive MBA et séminaires intra-entreprises et de conseil en management international :

Des professeurs consultants bilingues vacataires

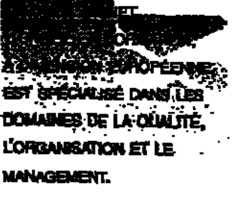
(Anglais/Français - Anglais/Espagnol - Anglais/Russe)
ayant une expérience en milieu professionnel international de 3 à 6 ans de consultant formateur en management et communication, marketing international, en affaires Asie, Est/Ouest, Amérique du Sud, finance internationale, management hôtelier et industrie des services.

Titulaire minimum d'un Master, MBA ou PHD

Merci d'adresser votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre manuscrite et photo par courrier à
IEMI/CMI - Ressources Humaines - 52, rue Saint Lazare 75009 PARIS

CONSULTANTS CONFIRMÉS H/F

PARIS - GRENOBLE - LUXEMBOURG





Dans un environnement de recherche et de créativité constante, vos qualités d'écoute, d'analyse et d'anticipation vous permettent d'accompagner les évolutions de nos clients dans les secteurs de la santé, de l'industrie ou des services.
Votre expertise dans les domaines de la Qualité, du Management, de l'Organisation, de la GRH ou de la Communication dans un de ces secteurs est reconnue.
De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de 8 à 10 ans dont 3 ans minimum en tant que Consultant dans un Cabinet Conseil.
Vous êtes naturellement pédagogue, doté d'un réel charisme, votre potentiel vous permettra d'évoluer vers le management de l'un de nos départements.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation s/réf. LM à Groupe XL
Direction des Ressources Humaines
89 rue de la Boëtie - 75008 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

Le monde des cadres

Directeur de plate-forme

POSTE BASE EN ALSACE.

BRETAGNE SUD

AIX EN PROVENCE • ANNECY • BORDEAUX • LILLE • LYON • NANCY • NANTES • NICE • PARIS • RENNES • STRASBOURG • TOULOUSE

Appuyée par les pouvoirs publics, l'Agence des Matériaux Composites de l'Ouest, en cours de constitution, a pour vocation principale d'accompagner les industriels du secteur en contribuant efficacement à l'optimisation de leur offre produits et à l'ouverture du marché. Nous recrutons son principal animateur :

Directeur de l'Agence Matériaux Composites de l'Ouest

Au-delà de l'évaluation de l'offre industrielle existante, celui-ci mènera un partenariat actif avec les laboratoires, centres de recherches et universités en vue de promouvoir la technologie et le potentiel des entreprises auprès des donneurs d'ordre. Il recherchera l'ouverture de nouveaux marchés et, avec l'appui d'un technicien et d'une assistante, participera à la mise en oeuvre de ces nouvelles technologies.

Ce poste ambitieux, basé à LORIENT, s'adresse à un professionnel confirmé désirant participer activement au développement économique d'une région reconnue comme dynamique et attractive. Agé de plus de 35 ans, de formation ingénieur (option matériaux appréciée), le candidat aura une expérience probante d'une dizaine d'années en secteur industriel notamment dans le secteur des matériaux composites, tant en grande entreprise qu'en PME. Il a occupé des fonctions techniques et commerciales, si possible en terme de conduite de projets de développement de nouveaux produits et/ou marchés. ANGLAIS indispensable.

Ce poste suppose de fortes qualités relationnelles et la capacité à animer en réseau des entreprises, des organismes techniques et scientifiques et des acteurs économiques et institutionnels.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 148 293 LM à notre conseil : ONOMA - Espace performance Bât J - 35769 St Grégoire cedex.

Onoma
GROUPE COURTAUD

Groupe Industriel International, 75000 personnes dans le monde, recherche pour renforcer ses équipes en Europe

Acheteur Prestations de Services

Procurement Specialist Corporate Supplies and Services

En liaison avec la direction fonctionnelle aux Etats-Unis et la Direction Achats Généraux EUROPE :

- vous développez et mettez en place les stratégies d'achats de voyages en Europe,
- vous conduisez la recherche de fournisseurs dans les secteurs suivants : agences de voyages, compagnies aériennes, hôtels, location de voitures et cartes de crédit, mais également dans les secteurs : conseil, formation, assurances, flottes de véhicules...
- vous coordonnez pour l'Europe les activités de recherche de fournisseurs internationaux.

A 28-34 ans, de formation École de Commerce ou de Gestion complétée par un MBA :

- vous avez une expérience de 4 ans dans les achats de services
- vous maîtrisez parfaitement l'anglais et le français en tant que langues de travail et idéalement l'allemand • excellent négociateur vous savez imaginer et mettre en oeuvre des stratégies de négociations complexes et manager des équipes hétérogènes.

La maîtrise de la gestion en **Qualité Totale** est nécessaire pour réussir dans cette fonction.

Pour ce poste basé de préférence à Paris, de fréquents déplacements sont à prévoir.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous référence MAD 2 à EL CONSEIL - 67, rue d'Amsterdam 75008 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité.

CONSEIL

EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publiparis

Documentaliste junior

au sein d'un groupe agro-alimentaire — PARIS

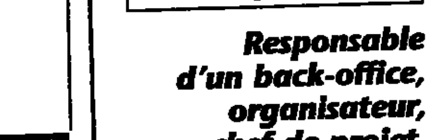
Le Service Documentation exerce une mission d'information en interne et en externe sur nos marchés et notre environnement, dans une démarche d'intelligence économique, à partir de bases de données nationales et internationales. Nous recherchons, pour assister notre responsable, un jeune documentaliste qui sélectionnera et diffusera les informations, fera les recherches documentaires et mettra à jour une banque de données interne. Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés - Maîtrise en documentation et information ou équivalent - avec une expérience réussie en entreprise de 2 à 3 ans dans des fonctions similaires. Rompus aux techniques documentaires et à l'outil informatique, ils maîtrisent l'anglais. Force d'analyse et de synthèse, curiosité intellectuelle, grande disponibilité, aisance relationnelle, talents rédactionnels, autant d'atouts requis pour ce poste.

Merci d'adresser lettre + CV à TAILLANDIER CONSEIL - 14, rue Lincoln - 75008 PARIS, sous la référence 9014.

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

PARIS - BORDEAUX - LYON - REIMS - TOULOUSE - CARAIBES

EURO RSCG



Spécialisée dans la conduite opérationnelle de projets, AOA est une société de conseil intervenant exclusivement sur le secteur de l'assurance, de la mutualité et de la retraite en France. Elle recherche aujourd'hui de nouveaux

CONSULTANTS — *300–600 KF*

Responsable d'un back-office, organisateur, chef de projet, actuaire, auditeur, consultant :

- Vous avez acquis une expérience de 5 à 15 années de l'assurance
- Vous avez le goût de l'innovation et de l'encadrement d'équipe
- Vous avez déjà vécu un projet d'envergure.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de missions touchant au coeur du métier :

- Organisation (fusions, poste de travail, workflow)
- Evolution des produits (segmentation, nouvelles gammes)
- Refonte des systèmes d'information (assistance à maîtrise d'ouvrage).

Pour que ces projets deviennent les vôtres, venez nous rejoindre, en adressant votre dossier de candidature à Bruno RIBES - AOA - 8, rue Halévy - 75009 PARIS.

Dirigeants

Quand l'immobilier rime avec professionnalisme

Donnez-lui un nom

s'engager c'est notre métier

Directeur marketing

L'immobilier dans ses activités d'administration de biens et de transactions est la raison d'être du groupe FONCIA. Notre très fort développement est fondé sur un professionnalisme, une éthique et une qualité de service que 1 500 collaborateurs dans nos 80 agences régionales s'attachent à mettre en œuvre. Pour valoriser ces atouts, nous créons, au sein de la Direction Générale, la fonction de directeur marketing.

Membre du comité de direction, vous élaborez la stratégie marketing du Groupe. En permanence à l'écoute du marché et du terrain, vous menez à bien les réflexions qui s'imposent pour proposer de nouveaux axes de développement. En étroite relation avec la Direction Générale et les opérationnels, vous participez au lancement des nouveaux produits et services ; pour mener à bien ces nouveaux projets, vous mettez en œuvre les techniques de communication appropriées.

À 35 ans environ, de formation supérieure (école de commerce), vos réalisations témoignent de votre créativité, de votre capacité à convaincre comme de votre pragmatisme. Fort d'un savoir-faire acquis dans l'univers des services, votre approche pluraliste (métiers-clients) est axée sur la qualité des prestations et leur impact à long terme.

Si cette opportunité rejoint votre projet professionnel, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite), sous réf. LM/97.840, à notre conseil, Laurentia BENRUBI, ORYADE, 16 avenue Hoche, 75008 Paris



MEDIA SYSTEM

Gestion Finance

La SOGENAL, banque régionale, filiale de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 1ère banque privée française, recherche pour développer ses activités :

■ dans son réseau ALSACE-MOSELLE — *Réf. MCG-DES*

des JEUNES DIPLÔMÉS

BAC + 5 À ORIENTATION BANQUE-FINANCES-DROIT

Vous êtes issus d'Ecoles de Commerce ou d'Universités, avez développé des qualités relationnelles, un esprit d'analyse et de synthèse à l'occasion de stages et possédez un fort potentiel d'évolution.
La maîtrise de l'allemand est un atout supplémentaire décisif.
Postes proposés après une formation bancaire de base adaptée :

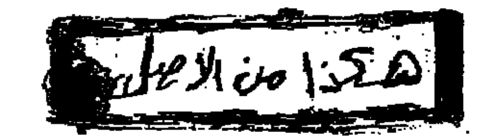
- **CONSEILLERS DE CLIENTÈLE Particuliers ou Entreprises**
- **ANALYSTES FINANCIERS**

■ pour sa Direction Générale à STRASBOURG

- **un AUDITEUR JUNIOR et un CONTRÔLEUR DE GESTION** — *Réf. MCG-BCA*
  Vous êtes titulaires d'un DESS Audit ou avez suivi la filière Audit ou Contrôle de gestion d'une Ecole de Commerce.
  Une expérience de 2 à 3 ans dans un établissement bancaire constituerait un atout supplémentaire.
- **un JEUNE COMPTABLE** titulaire de préférence d'une MSTCF — *Réf. MCG-BCA-COM*

Ecrivez-nous à la Direction des Relations Humaines-Service du Recrutement, 255 route de Mittelhausbergen, 67904 STRASBOURG cedex 9 en indiquant la référence. Vos candidatures (lettre manuscrite + CV) retiendront toute notre attention.





REPRODUCTION INTERDITE

Gestion - Finance

■ *LA SOCIÉTÉ : La filiale française d'un groupe international coté en Angleterre, spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits mécaniques de grande précision, recrute :*

*Controller**

Réf. 3901/MBA

DIVISION DISTRIBUTION ET APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Nord de la France

■ *LE POSTE : Rattaché au Managing Director, vous êtes responsable du contrôle de gestion, du reporting et de l'ensemble de l'information financière du site. Vous contribuez à l'établissement des comptes statutaires annuels et vous participez à la mise en place de nouvelles procédures.*

■ *LE CANDIDAT : De formation type école de commerce, idéalement complétée par un DECF.DESCF..., vous bénéficiez d'une expérience d'au moins 5 ans acquise idéalement dans un groupe industriel anglo-saxon dans une fonction similaire. Vous avez une très bonne maîtrise des techniques de contrôle de gestion et une expérience validée du management. Vous parlez couramment l'anglais.*

*Controller**

Réf. 3901/MBB

DIVISION AUTOMOBILE

Nord de la France

■ *LE POSTE : Rattaché au Managing Director du site et à la tête d'une équipe de 5 personnes, vous prenez en charge toutes les informations de gestion, notamment le reporting, le contrôle de gestion industriel, le business plan et les études d'investissement. Au sein d'une activité en très forte croissance, fournisseur des grands constructeurs mondiaux, vous participez activement au développement de la division française.*

■ *LE CANDIDAT : De formation école de commerce ou universitaire, idéalement complétée par un DECF, vous bénéficiez d'environ 7 à 10 ans d'expérience au sein d'un groupe industriel. Vous avez d'excellentes connaissances du reporting et du contrôle de gestion industriel. Vous êtes capable d'aborder les sujets stratégiques et opérationnels au niveau du comité de direction. Vous parlez couramment anglais.*

■ *Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en mentionnant la référence choisie à notre conseil, Matthieu BEAURAIN, ROBERT HALF FINANCE ET COMPTABILITÉ, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.*

**Contrôleur Financier*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Notre société, filiale de Gestion d'Actifs d'un important groupe bancaire international, gère aujourd'hui plus de 280 milliards de Francs. Notre implantation européenne et la problématique liée au passage à l'Euro nous amènent à recruter un :

CHARGÉ DE MISSION EURO

Fonction :

- Vous êtes le véritable coordinateur des services impliqués dans cette problématique en France et dans nos différents bureaux européens.
- Vous analysez les problèmes et proposez des solutions adaptées à chacun d'entre eux en utilisant les compétences des services informatiques et des opérations.
- Rattaché au Responsable de Projet Euro, vous serez le responsable opérationnel de la mise en application de vos recommandations.

Profil :

- De formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), vous justifiez d'une expérience de 2/3 ans dans le suivi de projets dans des structures de conseil ou en entreprise. La connaissance du secteur bancaire est un atout supplémentaire.
- Votre sens de l'organisation et votre autonomie vous permettront de résoudre des problèmes variés et complexes.
- Grâce à vos qualités relationnelles et à votre implication personnelle, vous saurez *réussir et évoluer dans une structure exigeante et performante.*

La connaissance de l'anglais est impérative. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre et rémunération actuelle) sous référence CM/LM

K/F SELECTION
166, rue du Fbg St Honoré - 75008 Paris.
Tél : 01 45 61 49 66 - Fax : 01 53 76 04 12

K/F SELECTION

A DIVISION OF KORN/FERRY INTERNATIONAL

GRAND GROUPE INDUSTRIEL DE TAILLE MONDIALE RECHERCHE POUR SON ACTIVITÉ **GRANDS CONTRATS INTERNATIONAUX**

Responsable *Financement et Fiscalité*

- Vous prendrez en charge le montage financier, assurerez l'interface entre experts sur les financements complexes et serez l'interlocuteur des responsables commerciaux et des organismes publics ou privés.
- Vous analyserez également les offres sur le plan fiscal et assurerez la sécurité fiscale des établissements à l'étranger.

De formation Bac + 5 (Sup de Co, Universitaire...) vous possédez une première expérience dans les domaines de financement et/ou du contrôle de gestion avec des connaissances si possible en comptabilité.
Vous avez de plus, une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence W4387 à EUROMESSAGES 78, Bd de la République - 92514 Boulogne cedex, qui transmettra.

Nous sommes leader mondial sur le marché de l'emballage spécialisé à forte valeur ajoutée. Nous recherchons pour l'une des divisions du groupe (basée à 100 km de Paris), un

Contrôleur de gestion H/F

Pharmacie

Missions et responsabilités : Rattaché au Directeur de Division, et en liaison fonctionnelle avec le Directeur Financier du Groupe, vous assurez l'élaboration, la coordination et la validation des budgets. Membre du Comité de Direction, à la tête d'une petite équipe, vous mettez en place les instruments nécessaires au contrôle et au suivi de l'activité : recherche d'informations, calcul des coûts de revient par produit et par projet, détermination de la rentabilité des investissements... Ouvert et déterminé, vous veillez au respect des marges produit/client et à l'efficacité des actions d'amélioration de productivité de la Division au niveau mondial.

Profil et Offre : A 35 ans environ, vous êtes de formation supérieure : Ingénieur avec un troisième cycle de gestion ou école de commerce. Vous disposez d'une expérience réussie du contrôle de gestion en environnement industriel, idéalement dans le cadre de production en grande série. Vous maîtrisez l'anglais. Votre aisance relationnelle, votre ténacité, votre rigueur et votre engagement sont les garants de votre évolution au sein de notre groupe.



Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 8063 à : **PREMIERE LIGNE** 54, avenue du Général Leclerc 92513 Boulogne Cedex. Fax : 01 46 05 00 34.

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde des Initiatives
Appelez
Le Monde Publicité
au : 01.42.17.39.33
Fax : 01.42.17.39.38

Conseil Audit



Spécialisé dans le financement de l'accession à la propriété, le Crédit Immobilier de France, avec 2 800 collaborateurs, développe son activité autour des métiers du crédit (112 MdF d'encours) et des métiers immobiliers (promotion, lotissement, maisons individuelles). Il regroupe 103 Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier et 23 filiales financières, son résultat net est de 912 MF. La Chambre Syndicale des Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier a une mission d'animation et de développement du réseau pour la mise en œuvre de la stratégie. Elle est également l'organe de contrôle de l'activité et de la sécurité du réseau, doté d'un pouvoir réglementaire. Pour renforcer son corps d'inspection, elle recrute

Inspecteurs h/f

Rattaché au Directeur de l'Inspection Générale et dans le cadre de missions préventives à périodicité régulière, vous serez chargé de l'inspection des Sociétés du réseau. Par un examen sur place de l'organisation, du fonctionnement et des comptes, vous contrôlerez l'évolution et les risques de chacune des Sociétés ainsi que l'application des directives et recommandations des instances dirigeantes du réseau et des autorités de contrôle. Vous pourrez être amené, le cas échéant à participer à la consolidation des comptes et à réaliser des études techniques.

A 25/35 ans environ, BAC + 4 ou 5 en finance comptabilité (MSG, DECF, DESS, Ecole de Commerce option comptabilité finance), vous possédez une expérience financière et comptable de 3 ans minimum acquise en cabinet d'audit, banque ou organisme financier. Pour l'un des postes, vous aurez acquis la maîtrise de la comptabilité bancaire, de l'audit et de l'organisation bancaire et pour l'autre, de la comptabilité et de la gestion financière dans le secteur immobilier.
Rigoureux, autonome et déterminé, vos capacités d'analyse et de synthèse appliquées à la gestion financière alliées à un bon sens relationnel et à de bonnes capacités rédactionnelles, vous permettront d'être rapidement opérationnel au sein d'une petite équipe. Vous maîtrisez la micro-informatique et connaissez le secteur immobilier. Ces postes basés à Paris, nécessitent des déplacements de quelques semaines dans toute la France (environ 50% du temps). *réf. IG/I98*

Consolideur Chargé d'Etudes h/f

Rattaché au Directeur Délégué à l'Inspection sur Pièces, vous contribuerez au développement des outils de contrôle et d'analyse, centraliserez et vérifierez les informations collectées. Vous apporterez à l'équipe votre expertise de la consolidation et serez chargé de la production des comptes consolidés du réseau, des tableaux de bord et de la réalisation d'études financières.

A 25/30 ans environ, de formation supérieure en comptabilité gestion, vous possédez une expérience en consolidation de 2 ans minimum en cabinet d'audit, banque ou organisme financier. Rigoureux, vous conjuguez sens de l'initiative avec capacités d'analyse et de synthèse appliquées à la gestion comptable et financière d'établissement de crédit. Vous connaissez la comptabilité bancaire et maîtrisez la micro-informatique et les logiciels de consolidation. La connaissance de «Conso Manager» sera appréciée. Ce poste est basé à Paris. *réf. IG/C98*



CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE

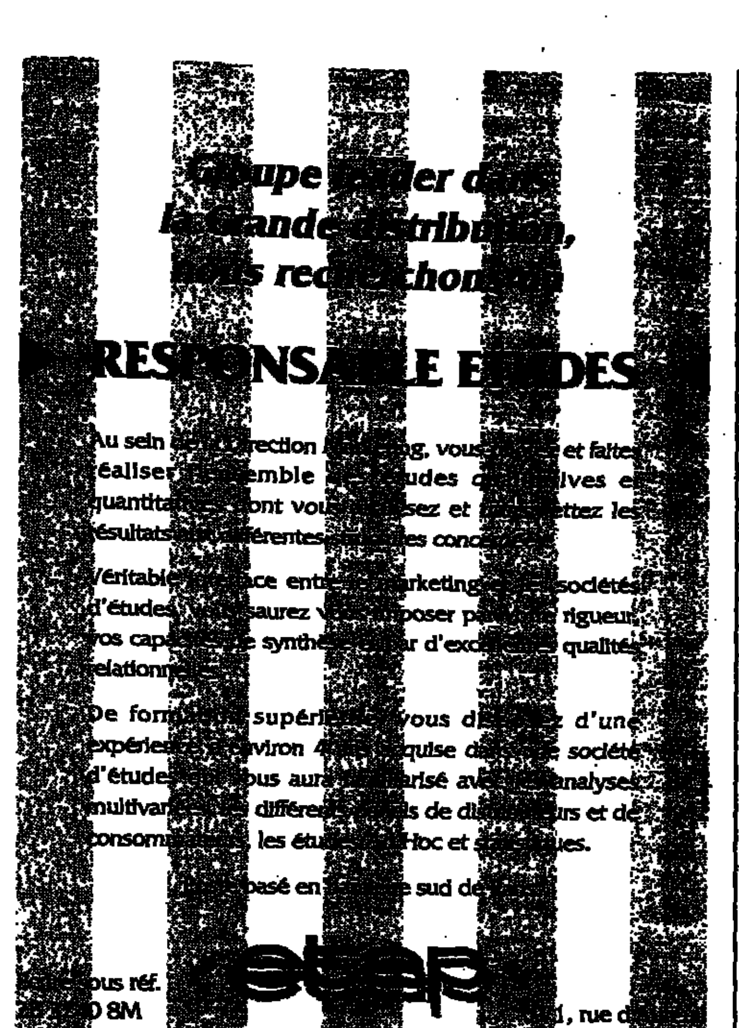
Pour l'ensemble de ces postes, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation et rémunération actuelle) sous la réf. choisie à : Chambre Syndicale des Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier Direction de l'Inspection Générale
2, rue de Lord Byron - 75384 Paris cedex 08.

DE MISSION EURO

Conseil Audit



Marketing - Communication



CONSULTANTS

... soyez **vous-même** | soyez **différent...**



La diversité de nos missions et l'importance que nous accordons au travail en équipe nous amènent à privilégier des hommes et des femmes dont la forte personnalité enrichira nos équipes. Ils évolueront dans un contexte multisectoriel et multinational. Le poste est basé à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Price Waterhouse Management Consultants

La force du réseau de **PRICE WATERHOUSE, 9000 consultants, 450 bureaux dans 110 pays**, est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. *Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés.* En nous **rejoignant**, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents et de participer à notre très forte croissance.

CONSULTANT MARKETING et STRATÉGIE

- secteur bancaire -

A 28/32 ans, après une formation grande école, vous possédez une expérience significative dans un cabinet conseil de 1er plan, ou au sein d'une institution financière de renom. Vous avez *déjà mené des projets de lancement de nouveaux produits* financiers, de pilotage d'actions de marketing direct, de réorganisation commerciale de réseaux, de programmes de ciblage et de fidélisation clients, de mise en œuvre de systèmes marketing et ventes.

Vous interviendrez sur des missions de marketing stratégique, *de gestion des canaux de distribution, de reengineering des* fonctions marketing et ventes, de mise en œuvre d'outils marketing innovants, de conduite du changement.

La maîtrise de l'anglais professionnel est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature *sous référence MS à Catherine Verdier-Crassous,* **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles. 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

LRW - photo Fotogram

QUAND ON GAGNE DU TEMPS, ON FAIT GAGNER NOS CLIENTS.

Responsable Communication
Interne et institutionnelle

CHRONOPOST, spécialiste du transport et de la livraison express dans le monde entier, a connu en 11 ans une croissance constante, et confirme aujourd'hui, avec 2300 collaborateurs, sa position d'entreprise de référence sur le marché national.

Dans le cadre de cette croissance et de notre développement à l'International, nous *recherchons un Responsable du département* communication interne et institutionnelle, rattaché au Directeur de la Communication, afin de développer une image cohérente et porteuse de l'entreprise, en interne comme en externe.

Responsable d'une équipe de 5 personnes, vous *participerez à la définition de la politique de* communication interne et externe, à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique institutionnelle et interne (corporate) de l'entreprise, développerez les relations avec les relais d'opinion.

De formation supérieure (Sciences Po, Celsa...), vous avez acquis une expérience d'environ cinq ans dans la fonction (en agence ou en entreprise internationale). Vos qualités relationnelles et de management, votre capacité à être force de proposition, à innover, et à contribuer à fédérer le personnel autour des projets de l'entreprise, ainsi que votre maîtrise de l'anglais seront les garants de votre réussite dans ce poste.

Envoyez votre candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. RC/T3 à CHRONOPOST, Département Recrutement, 14 bd des Frères Voisin, 92795 Issy-Les-Moulineaux cedex 9.



CHRONOPOST
LES MAÎTRES DU TEMPS

BDDP Corporate

concepteur rédacteur

directeurs artistiques

junior • senior

Ouvert à la pub comme à l'édition, curieux, enthousiaste, bref, créatif à part entière, vous aimez faire de belles choses dans un bon esprit pour différences activités (B to B, communication financière, communication interne, communication RH...), activités qui exercent leur métier avec les mêmes besoins en termes de réflexion, de stratégie et de créativité.

Faites-nous découvrir rapidement ce que vous pensez de votre métier, quelles sont vos motivations pour rejoindre une agence comme BDDP Corporate et quelques exemples issus de votre book.

Merci d'envoyer votre dossier en précisant sur l'enveloppe la référence CREA/LM à Jean-Charles Amaudruz, BDDP Corporate, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

Responsable de Développement

Nous sommes l'une des agences en communication écrite les plus dynamiques sur le marché et nous appartenons à un grand groupe européen. La conquête de nouveaux clients nous permet de renforcer notre équipe de développement (6 personnes).

Agé de 27/35 ans, de formation supérieure, vous avez une première expérience dans le domaine de la communication d'entreprise. Vous aimez avant tout la prospection téléphonique et le terrain, pour développer une clientèle de grands comptes. Au-delà des rendez-vous, vous élaborez les recommandations stratégiques et éditoriales sur les nouveaux projets (édition et presse d'entreprise).
Energique, vous aimez les contacts et êtes curieux de tout. Dans un univers très concurrentiel, vous savez vous montrer solide. Parce que vous aimez faire de belles choses, vous êtes exigeant et créatif. Nous vous proposons une rémunération motivante (fixe + intéressement).
Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 57249 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

recherche pour sa rédaction en langue anglaise

JOURNALISTES BILINGUES ANGLAIS/FRANCAIS

dont un C.D.I. (langue maternelle anglaise)

La rigueur du traitement de l'information, une bonne connaissance de l'actualité française et internationale (plus particulièrement africaine et asiatique) sont les qualités requises. L'activité nécessite culture générale et maîtrise de l'outil informatique. Le journaliste pourra être amené à travailler la nuit.

Candidats en règle vis à vis de la législation en vigueur.
Adresser lettre manuscrite et CV avant le 16 janvier 1998 à :
RADIO FRANCE INTERNATIONALE - Direction des Ressources Humaines
104, avenue du Président Kennedy - 75016 PARIS





Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

REPRODUCTION INTERDITE

Dirigeants



Sedgwick Noble Lowndes Conseil

Notre société conseil en Rémunération et Protection Sociale filiale d'un important cabinet de conseil international, recherche son :

Directeur Général Adjoint

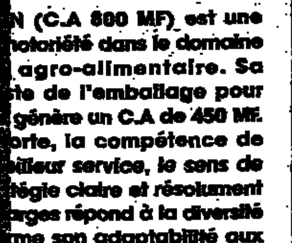
pour prendre en charge, en accord avec le Directeur Général, la stratégie de développement de la Société, la réalisation des objectifs, le management de l'équipe de Consultants et la participation aux activités internationales de conseil du Groupe SEDGWICK NOBLE LOWNDES.

Disposant d'une expérience significative de conseil en protection sociale et avantages sociaux acquise de préférence en cabinet conseil, vous avez également la maîtrise des systèmes de protection sociale à l'international. L'anglais courant est indispensable.

Si vous souhaitez vous investir au sein de cette Société au fort développement, merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous réf. MG 1297 à SEDGWICK NOBLE LOWNDES CONSEIL - Département Ressources Humaines - *23, rue Ballu - 75009 PARIS.*



GROUPE GUILLIN



Le Gro [redacted] N (C.A 800 MF) est une référen [redacted] notoriété dans le domaine de l'e [redacted] agro-alimentaire. Sa branc [redacted] te de l'emballage pour métiers [redacted] génère un C.A de 450 MF. Une d [redacted] orte, la compétence de ses équipes, le souci co [redacted] eilleur service, le sens de l'innovation sont les appu [redacted] tégie claire et résolument européenne. Sa politique d [redacted] rges répond à la diversité de ses réseaux de Distrib [redacted] me son adaptabilité aux besoins de chaque Pay [redacted] puyer sa croissance, le Groupe crée le poste de

Di [redacted] ur des Ve [redacted] Europe

Rattaché à la Direction [redacted] vous prenez en charge le développement et [redacted] notre C.A en Europe. Vos objectifs se situen [redacted] ulier au niveau de ce développement par seg [redacted] rché : GMS, mais aussi industriels, collectivités, R [redacted] es. Activement associé à la définition de la politic [redacted] stratégie commerciales, vous êtes également le [redacted] e équipe expérimentée. Négociation efficace, a [redacted] fine de la concurrence, prospection approfondi [redacted] eront dans votre soif de conquête.

Avec votre formation co [redacted] upérieure, vous possédez une réelle expérience de [redacted] uropéens, de préférence proches de l'emballage. [redacted] courante de l'anglais est absolument indispensab [redacted] la connaissance d'une autre langue au moins.

Le poste est situé près de [redacted] u siège du Groupe.

Envoyer votre candida [redacted] lettre manuscrite, sous réf. 98113/01 inscrite égalem [redacted] r l'enveloppe à notre conseil

CERH
Chantal Cachot

BP 1493
25008 BESANCON CEDEX

BABOLAT

Notre société (150 MF) possède une solide notoriété dans ses activités : la fabrication et la vente de cordages de raquettes, de matériels et accessoires pour le tennis, le badminton, le squash. Nous nous distinguons par une volonté d'innovation permanente et recherchons, dans le cadre d'un départ à la retraite, notre futur

Directeur Technique

- Définir, Organiser, Décider des plans industriels sur nos différents savoir-faire (Chimie, Textile, Composites, Electronique, Electrotechnique...) en fabrication propre ou en sous-traitance en Europe ou dans les Pays Asiatiques.
- Animer, Motiver et Diriger les services techniques concernés par nos fabrications.
- *Accompagner et Conseiller le PDG sur l'ensemble des décisions industrielles -*

sont les missions principales que nous confierons à un candidat *âgé d'au moins 40 ans*, titulaire d'une formation supérieure d'Ingénieur Grandes Ecoles, complétée par un troisième cycle de gestion.

Son expérience internationale lui permet de s'adapter rapidement aux exigences de notre métier.

Sportif, aimant pratiquer le tennis, vous maîtrisez l'Anglais et désirez vous investir sur un marché confronté à une solide concurrence.

Le poste est basé à LYON et nécessite de fréquents déplacements.

Un dossier complet de présentation de l'entreprise et du poste sera adressé aux candidats présélectionnés dans un délai de quinze jours.

Denis BOUSSON, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation manuscrite sous référence 1063

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL

19 place Tolozan - 69001 LYON

Grande agence d'architecture de rayonnement international, établie à Paris, crée le poste de

SECRETAIRE GENERAL

Dans un esprit de méthode et de qualité, il aura à superviser et à améliorer l'organisation actuelle de la gestion des projets et de l'agence même, sous les aspects juridiques, personnels, financiers et informatiques.

Il doit savoir écouter, synthétiser, et conclure par des propositions concrètes d'action.

Sa formation dans les domaines de la gestion économique, juridique et financière, et son caractère ouvert doivent lui permettre de faire rapidement connaissance d'un contexte professionnel qui lui est peut-être aujourd'hui étranger.
Il est diplômé d'études supérieures : HEC, ESSEC ou équivalent.
Il parle couramment Anglais et une autre langue. Il assure lui-même son travail personnel sur PC.

Le salaire brut annuel est de 240 à 300 KF, selon expérience.

Envoyer CV à : Syllabus - 29, avenue des Sources - 69009 LYON

Directeur Commercial Europe

Software américain

600 KF + bonus — **Paris + fréquents déplacements**

Exceptionnelle opportunité, pour un commercial et animateur de force de vente de premier plan, de contribuer, en Europe, au développement d'un groupe américain vendeur de software et de solutions, leader mondial de son activité.

LA SOCIETE
- Des filiales dans la majorité des pays du monde.
- Leader mondial de son marché.
- Profitable et en développement.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur Vente et Marketing Monde basé aux Etats-Unis, en étroite relation avec le Directeur des Opérations Europe, vous :
  - assurez la définition et la mise en oeuvre de la politique commerciale du groupe en Europe, dans un réel esprit *de croissance du chiffre d'affaires et des marges,*
  - coordonnez les actions et stratégies suivies par nos différentes filiales européennes, en jouant un véritable rôle de leader commercial européen vis-à-vis de leurs forces de vente,
  - assurez, en Europe, la gestion des grands comptes mondiaux et "l'export" vers les autres zones géographiques du groupe (Asie, USA...) des grands groupes européens.

PROFIL RECHERCHÉ
- Ecole supérieure de commerce + 7/10 ans d'expérience de la vente de software, à la tête d'un centre de profit, si possible international.
- Parfaitement et immédiatement bilingue en anglais, troisième langue appréciée.
- Familier du management fonctionnel autant que hiérarchique, et du rôle de coordinateur de force de vente et de centres de profit, autonomes et décentralisés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 80104/LM à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

Aberdeen • Birmingham • Bristol • Cardiff • City • Edinburgh • Glasgow — Leeds • London • Manchester • Radlett • Slough • Madrid • Paris

NB Selection — NBS — France

A BNB Resources plc company — ISO 9002 Registered

Marketing Communication

IMPORTANTE REGIE PUBLICITAIRE

recrute ....

.... des COMMERCIAUX (H/F)

dans le secteur de la Presse Magazine Grand Public

Chefs de Publicité Junior (2/3 ans d'expérience) ou confirmés, vous aurez en charge le développement publicitaire d'un magazine auprès des annonceurs, agences et centrales d'achat.

Votre expérience concrète de la commercialisation des espaces publicitaires d'un support de presse magazine est indispensable.

Ténacité, dynamisme, initiative et autonomie seront les atouts nécessaires à votre candidature.

Merci d'adresser de manière urgente votre candidature et prétentions *(sous réf. 9815)* à :

LE MONDE PUBLICITE - 21 bis, rue Claude-Bernard
BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

SAGERIS

Filiale de Gras Savoye, reconnue pour la qualité de ses prestations en audit et analyse de risques, conseil à la mise en œuvre de politiques de management des risques industriels et environnement, recherche :

INGENIEUR *à vocation commerciale*

RISQUES INDUSTRIELS

La trentaine, diplômé d'une école d'ingénieurs, idéalement avec double formation, vous justifiez d'une expérience technique et/ou commerciale axée sur la prévention des risques industriels.

Chargé du développement commercial de nos activités, votre culture «prévention» vous permettra de comprendre et analyser les problématiques de vos interlocuteurs et préconiser des solutions fiables et adaptées.

Doté d'un bon potentiel commercial, vous savez proposer, négocier, CONCLURE !

Ce poste basé en région parisienne nécessite un bonne pratique de l'anglais et de la disponibilité pour déplacements.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. MFC. à :

SAGERIS
Direction des Ressources Humaines
BP 129 - 92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

GRAS SAVOYE
Tant qu'il y aura des risques

DIRECTEUR GENERAL

D'UN MOUVEMENT SOCIAL D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT — *PARIS*

ORGANISME FÉDÉRATEUR D'ASSOCIATIONS TRÈS ACTIVES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DANS LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS (146 ASSOCIATIONS).

Placé sous la responsabilité du Président et du Bureau.

Vous avez pour mission de mettre en œuvre les orientations du Mouvement.

Vous coordonnez l'ensemble des instances statutaires (Bureau, conseil d'administration et commissions).

Vous avez des contacts et menez des négociations avec l'administration centrale, les collectivités publiques ainsi qu'avec les élus et partenaires concernés.

Vous gérez les moyens humains (équipe pluri-disciplinaire) et financiers (budgets).

Vous mettez en place de nouvelles méthodes d'action ainsi que de nouveaux moyens opérationnels.

Enfin, vous assumez un rôle de conseil, de service et d'arbitre auprès des différentes associations locales.

Une expérience confirmée de dirigeant d'institution, ainsi qu'une formation supérieure vous donnent aujourd'hui une connaissance approfondie des structures associatives et de l'action sociale, des problématiques du logement social et de l'habitat, du cadre réglementaire de l'aménagement du territoire et des fonctionnements des collectivités territoriales.

Votre tempérament fédérateur et engagé, votre aptitude à l'écoute, à la négociation et à la communication sont vos atouts majeurs pour asseoir votre crédibilité auprès des partenaires extérieurs et des intervenants internes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + salaire) sous réf. DG98, à notre conseil D.B.C, 3 avenue de Segur, 75007 PARIS.

Dominique Bienfait CONSULTANTS

Carrières internationales

Groupe français de tout premier plan (CA supérieur à 150 MdF), recherche pour une de ses filiales (1 500 personnes, 700 MF) basée à LIBREVILLE au GABON et intervenant dans le domaine de la production et de la distribution d'eau et d'électricité

Directeur Comptable

LDB19578

Rattaché(e) au DGA Finance, vous mettez en place tout le processus de clôture mensuelle (contrôles, rapprochements,...) et assurez la clôture annuelle (arrêté des comptes, liasse de consolidation) ; vous êtes également responsable des comptabilités auxiliaires, analytiques et de leur interface avec la comptabilité générale. Vous devrez pour réussir votre mission définir des cadres et des procédures, participer à l'évolution du système informatique (paramétrage d'un nouveau logiciel) et animer une équipe de 20 personnes environ ; ***la maîtrise des environnements de concessions est fortement souhaitée.***

Agé de 32/40 ans, titulaire d'une formation comptable supérieure (DECS/Expertise), vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans en grand cabinet idéalement complétée par une responsabilité similaire en entreprise.

Responsable du Contrôle de Gestion

LDB19579

Rattaché(e) au DGA Finance, vous mettez en place le reporting, participez aux clôtures mensuelles et animez le processus budgétaire en étroite collaboration avec les opérationnels. Vous analysez également les investissements et suivez leur rentabilité. Pour cela, vous supervisez et faites évoluer une équipe de 5 personnes.

Diplômé(e) d'une école de commerce ou équivalent, âgé(e) de 30/ 35 ans, vous possédez une expérience de 5 à 10 ans en entreprise vous ayant permis de mettre en place des systèmes de gestion appliqués à une activité industrielle long-terme.

Directeur des Achats

FLI19580

Rattaché(e) à la Direction Générale, vous êtes chargé(e) de gérer et de remettre à plat la fonction Achat qui représente un volume annuel d'environ 150 MF : utilisation des conditions d'achat groupe, redéfinition des canaux d'approvisionnement, refonte des procédures ; vous avez également la responsabilité du suivi et de l'optimisation des stocks.

A la tête d'une équipe d'une cinquantaine de collaborateurs, vous dirigez leurs travaux et les formez aux méthodes nouvelles.

Agé(e) de 35/40 ans, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur idéalement ingénieur et possédez une expérience de 5 à 10 ans dans une fonction équivalente en milieu technique.

Ces 3 opportunités s'adressent à des professionnels maîtrisant la conduite du changement et la réorganisation de structures. Les avantages (salaire + conditions d'expatriation) ainsi que le potentiel d'évolution offerts par le groupe sont de nature à susciter l'intérêt de candidats de valeur.

Michael Page International

Londres, Paris, Francfort, Amsterdam, Milan, Madrid, Sydney, Singapore, Hong-Kong, New-York

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Michael Page International**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex, de taper votre CV sur le 3617 code MPage ou de vous connecter au http://www.mpfrance.com sous la référence choisie.



APS (110 MILLIONS DE CA, 200 SALARIÉS) EST LE LEADER FRANÇAIS DES REVÊTEMENTS DE SURFACES POLYMÈRES HIGH TECH. CERTIFIÉE ISO 9001, NOTRE SOCIÉTÉ EST RECONNUE POUR LA QUALITÉ DE SES PRODUITS ET SES COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES.

Notre forte croissance et nos projets de développement en Europe nous amènent à recruter notre

FUTUR RESPONSABLE EXPORT

Dans un premier temps Adjoint au Responsable Export, vous prenez progressivement la responsabilité de ce poste stratégique pour notre société. Vous proposez, après une analyse des marchés existants et potentiels, une politique de développement export sur nos pays cibles : Grande-Bretagne, Allemagne, Bénélux. Vous mettez en oeuvre les moyens requis pour l'ensemble des activités de commercialisation : contacts commerciaux avec les grands comptes et recherche de nouvelles niches.

A 30-35 ans, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs, vous justifiez d'une expérience réussie de la vente de produits industriels acquise idéalement à l'export. Dynamique et autonome, vous possédez surtout un tempérament commercial et des qualités d'animateur. De réelles possibilités d'évolution seront offertes au candidat de valeur dont le potentiel permettra de relever ce challenge.

Le poste basé à Marne la Vallée (77) suppose de fréquents déplacements en Europe (environ 50% de votre temps) et la maîtrise de l'anglais. Un très bon niveau en allemand est nécessaire.

★ EURO RSCG



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, photo et prétentions) à notre conseil : Chantal Laudet 2 square Soltikoff 78150 LE CHESNAY.



Get The Market To Accept The Future For Card Payments

Excellent salary and benefits — **Based: London**

Visa is a world-leading provider of card-based financial services, with a prominent market position throughout Europe. The Acceptance Group works with acquiring banks to increase acceptance points and improve product usage. New challenges include chip card technology and the provision of detailed corporate data - creating the following senior-level, Pan-European opportunities.

TECHNICAL MARKET COMMUNICATIONS

With an existing acceptance infrastructure in the EU region spanning some 3 million ATM and POS terminals, your key task will be to devise the best ways of communicating the need to update to chip card technology. Targeting both merchants and acquirers, you will act as the company's representative in this arena, developing incentive programmes and administering the entire infrastructure through a team of managers.

Broad knowledge of marketing disciplines is essential, as is the credibility to influence major commercial decisions. As such, you should have a good grasp of chip cards and/or related technologies - gained with a major retailer, POS supplier, payment card scheme, telecomms supplier, or IT company.

COMMERCIAL MARKETING STRATEGY

You will be developing and delivering a strategy to improve card acceptance in the corporate sector via the provision of detailed transaction data. Besides in-depth planning and analysis, your role will involve building effective relationships with merchants, as well as assisting acquiring banks in increasing acceptance.

Your marketing background will include strategic skills and a good understanding of commercial payment systems - gained, for example, with a hotel group, an airline or a car rental company, or with a supplier to these industries. Alternatively, you may have experience interfacing between merchants and acquiring banks, or in managing national accounts or developing card products within a bank.

In both cases, a second European language would be advantageous - whilst the benefits, in terms of rewards and career development within this world renowned organisation, will fully reflect your contribution to the continuing success of Visa throughout Europe.

Please apply in English, quoting ref: PF/LEM/7, to: Europool, 10 Heath Villas, The Vale of Health, London NW3 1AW, United Kingdom. Fax: +44 171 435 3369. email: europool@dial.pipex.com



RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

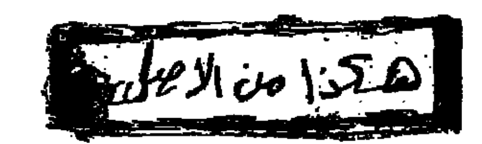
1er quotidien français à l'étranger



Retrouvez toutes les annonces du Monde :

INTERNET • http://www.cadresonline • http://www.lemonde.fr/emploi

MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)



REPRODUCTION INTERDITE

Secteurs de pointe

Notre groupe, fédération de PME très performantes recherche pour sa filiale d'assistance technique spécialisée en CAO (150 personnes), son :

Directeur Général

Région parisienne **H/F**

Rattaché au Président Directeur Général du groupe, vous êtes en charge de la gestion et du développement de la société, dans un contexte de forte croissance. Supporté par un Directeur Technique, vous avez la responsabilité des affaires traitées par les équipes projets, et du suivi des grands comptes de la société. Vous êtes un support technique auprès de vos forces commerciales. Dans un contexte de fort développement d'activité, vous gérez vos ressources humaines, leur mobilité ainsi que la validation de vos recrutements.

A 35 ans environ, diplômé d'une grande école d'ingénieur généraliste ou à dominante mécanique, vous possédez une expérience d'ingénieur d'affaire en société d'assistance technique. D'un fort tempérament commercial, vous êtes un développeur d'activité et un manager confirmé.

Vous possédez une excellente expertise en CAO. Votre anglais est courant, l'allemand est un plus.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Benoît Binachon, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de taper votre CV sur le **3617 code MPage** *(Comiche 3,48 F/Min)* ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence **BB18623**.

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

Groupe International, leader incontesté dans son secteur des biens d'équipement industriel recherche des

Acheteurs Industriels *Juniors/Seniors*

Province **(H/F)**

Rattaché(e) au Directeur des Achats et en relation permanente avec les services techniques, Qualité et Production, vous prenez en charge les achats de composants et matériaux (métallurgiques, mécaniques, plastiques, électro-mécaniques, électroniques...) nécessaires à notre production.

Avec un objectif d'optimisation des délais, des coûts, de la qualité et du nombre de fournisseurs, vous participez aux spécifications, vous identifiez, sélectionnez et évaluez les fournisseurs au niveau mondial, vous lancez les appels d'offre, négociez et suivez régulièrement la qualité des prestations fournies.

Agé(e) de 28/40 ans, Ingénieur Généraliste ou spécialisé(e) en Mécanique ou Electronique, vous justifiez de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans une fonction Achat. Un troisième cycle spécialisé en achat est un plus. Vos qualités de communication, et de négociation associées à votre rigueur et votre motivation vous permettront de réussir dans ce poste.

L'anglais courant est indispensable.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Christophe Rosset, Michael Page Ingénieur & Production**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex, de taper votre CV sur le **3617 code MPage** *(Comiche 3,48 F/Min)* ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence **CR19611.**

Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

Leader mondial de la fabrication de capteurs et instruments de mesure pour l'automation, notre groupe japonais est rapidement devenu la référence incontournable de notre métier. Partenaire de l'industrie, nous appuyons notre croissance exceptionnelle sur une innovation technologique très en avance et une offre de haut niveau. Dans le cadre de notre programme de déploiement européen, nous ouvrons notre implantation en France.

Sales Engineers*

Ingénieur, vous avez acquis une expérience réussie dans la vente de produits techniques. Passionné par votre métier, votre impact commercial vous permet de développer et de conquérir de nouveaux marchés. La période de recrutement est ouverte jusqu'en janvier 1998.

Pour ces postes basés à Gennevilliers, la maîtrise de l'anglais sera appréciée. Nous assurons d'excellentes conditions de rémunération et des programmes de formation adaptés.

■ Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération), sous la référence 200/LM, à notre conseil Grace Lee. ALEXANDRE TIC, 9 rue Royale, 75008 Paris.

** Ingénieurs d'affaires*

MEMBRE DE SYNTEC



ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

SEMALY — GROUPE SCETAUROUTE

Filiale du Groupe Scetauroute, la Semaly s'impose comme le leader de l'ingenierie des transports publics. Nous confirmons notre conquête des marchés en France et à l'international. Pour renforcer notre développement, nous recherchons des

Ingénieurs Systèmes

- **Ingénieur système.**
  Responsable de la conception globale et de l'intégration des systèmes et équipements d'exploitation : PCC, signalisation, monétique, télécommunications, pilotage automatique, systèmes d'aide à l'exploitation, distribution d'énergie...
- **Ingénieur équipements courants faibles.**
  Chargé des études et de la réalisation de projets dans le domaine des réseaux de télécommunications, audiovisuel, contrôle d'accès, gestion technique centralisée.
- **Ingénieur signalisation ferroviaire et automatisme de pilotage.**
  Chargé de la maîtrise d'oeuvre et de missions d'expertises ou de conseils.

Ingénieurs diplômés, vous avez une expérience ou expertise dans ces domaines techniques acquise dans l'ingénierie, chez un constructeur ou un exploitant. Vous connaissez les environnements de projets.

Vous intégrez une entreprise où l'ampleur des projets, notamment à l'international, vous assure un développement professionnel et personnel motivant.

Vos atouts pour nous rejoindre : l'autonomie, la mobilité, et bien sûr la pratique courante de l'Anglais. Les postes sont basés à Lyon.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature en précisant le poste ciblé (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT.

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

OPQCM

NOUS SOMMES UN GROUPE MULTINATIONAL LEADER SUR NOTRE MARCHÉ DES MATÉRIAUX À TRÈS FORTE VALEUR AJOUTÉE. AFIN DE POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT, NOUS RECHERCHONS UN :

Responsable de Groupe Caractérisation H/F

Région Paris

Vous assurez le management opérationnel d'une équipe d'une vingtaine de personnes : chercheurs, ingénieurs, techniciens. Vous devez comprendre et anticiper les besoins en caractérisation des autres groupes de recherche du Centre afin d'identifier de nouveaux équipements, de nouvelles procédures et moyens d'analyse. Vous travaillez en relation avec nos autres centres de recherche à travers le monde.

Vous établissez les contacts nécessaires avec les universités, les grandes écoles, le CNRS, et d'autres laboratoires industriels, en fonction des besoins présents et futurs des groupes de recherche.

Scientifique de haut niveau, titulaire d'un doctorat en sciences physiques, vous avez une expérience d'au moins 5 à 10 ans en supervision d'une équipe de caractérisation. Vos connaissances sont aussi larges que possible dans les domaines suivants : analyses chimiques, mesures physiques, mesures optiques, mesures mécaniques, microscopie électronique, analyses de surfaces...

Doté d'excellentes capacités de communication, d'organisation et de créativité, vous souhaitez rejoindre une entreprise de grande notoriété qui investit fortement en Recherche et Développement et qui pourra vous offrir des opportunités d'évolution à hauteur de votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence AM4/CC à : GRH Conseils - 12, rue de Castiglione 75001 Paris (Web : www.grh-conseils.com).

GRH Conseils

BP

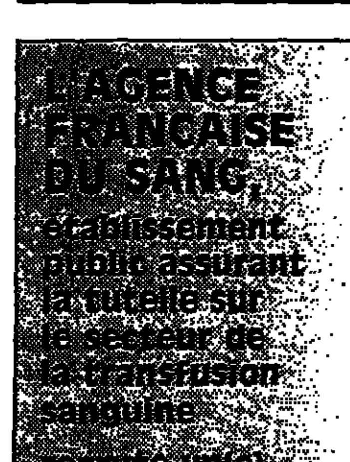
BP CHEMICALS
recherche pour son Site Pétrochimique de LAVERA (Bouches-du-Rhône)

CADRE LOGISTIQUE H/F

Profil :
- Esprit d'analyse, méthode, sens de l'organisation,
- Aptitudes à la négociation et à la communication dans un contexte international,
- Excellent niveau d'anglais,
- La connaissance de l'Espagnol et/ou de l'Italien serait un plus,
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.

Ce poste offre de réelles opportunités de développement au plan international pour un candidat de valeur.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci d'envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à :
BP CHEMICALS SNC à l'attention de J.M. ALEXANDRE
BPC/A - B.P. N° 6 - 13117 LAVERA



CHARGE(E) DU CONTROLE QUALITE

De formation scientifique (niveau ingénieur ou équivalent), vous avez une expérience du contrôle de la qualité dans le domaine de la biologie. D'un bon niveau en statistiques, vous maîtrisez Word et Excel.

Au sein de notre direction médicale et scientifique, vous serez chargé(e) de la mise en place et du développement, au plan national, du contrôle de qualité des activités transfusionnelles. Le poste est à pourvoir rapidement dans le cadre d'un CDD de 3 ans.

Merci d'adresser CV, lettre et photo à : AFS - Service recrutement 6, rue Alexandre Cabanel - 75015 PARIS

Responsable Compte-Clé Automobile

30 ANS + **PARIS**

Mission : vis-à-vis des comptes clients/prospects, créer et développer une relation de partenariat dans un processus dynamique d'échange technico-commercial. Totalement autonome et responsable, vous travaillez en étroite relation avec les chefs de projets internationaux et reportez à la Direction Générale. Vous avez également un rôle stratégique et marketing sur votre marché pour anticiper et accompagner les projets à venir.

Profil : ingénieur (mécanique, polymère, élastomère...), vous êtes aujourd'hui, dans le secteur automobile, dans un rôle où la relation client/fournisseur est forte (projets, qualité, commerce, industrialisation...). Votre tempérament et votre ambition vous poussent à vous exprimer pleinement dans une fonction de management d'affaires. Vous parlez impérativement au moins l'anglais. D'autres langues sont un plus.

Nous saurons répondre à vos attentes aujourd'hui et demain en France ou à l'international. Confidentialité assurée. La rémunération, très motivante, sera à la hauteur de votre potentiel.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous réf. 61.5535/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Secteurs de pointe

at the right time … gets the right information

Rejoignez les meilleurs

Londres & Paris

Pionnier dans son secteur et lauréat de nombreux prix, FileNet ouvre la voie sur le marché de la gestion intégrée de documents en créant des systèmes informatiques innovants qui contribuent à reléguer toute paperasserie au rang des souvenirs. Avec des ventes et des bénéfices qui s'envolent à des niveaux record, le succès de notre activité se mesure désormais au niveau mondial. Il faut y voir le résultat de l'engagement de nos équipes de consultants en services professionnels et de responsables. Des gens comme vous.

Consultants en services professionnels

£23-30k + bénéfices + bonis

Travaillant au sein d'une équipe progressiste proposant des services de mise en œuvre et un conseil aux clients, vous serez chargé de fournir des conseils techniques solides et efficaces sur une gamme de questions liées aux produits. Pour cela, vous devrez traiter avec des utilisateurs parfois inexpérimentés – vous leur apporterez, ainsi qu'à leur entreprise, un soutien technique grâce à votre expertise et à vos compétences considérables. Vous devrez entre autres posséder une expérience des technologies clients/serveur, de l'environnement de développement sous Windows, du développement et de l'intégration de systèmes, de l'analyse et de la conception; enfin idéalement, même si ce n'est pas essentiel, vous connaîtrez le secteur de la gestion intégrée de documents.

Responsables de projets

Env. £40k + bénéfices + bonis

Vous serez la plaque tournante pour toutes les questions de projets opérationnels entre les clients et nos équipes de services professionnels et vous veillerez à ce que les clients soient toujours satisfaits du service qu'ils reçoivent. Il sera essentiel d'identifier et de remédier aux risques des projets – évaluation des ressources, du budget et des possibilités des systèmes afin de toujours respecter les normes de qualité. Vous serez personnellement responsable de tenir les équipes de projets clairement informées des objectifs, des orientations et des valeurs. En conséquence, vous tiendrez des archives et organiserez régulièrement des contrôles de la qualité.

Pour réussir dans l'une des ces missions exigeantes, il vous faudra de l'enthousiasme et une expérience des produits/questions liées aux technologies de l'information – plus spécialement les technologies de la gestion des flux, de l'imagerie et de l'EDM. Toutefois, nous recherchons davantage chez vous un intérêt pour la clientèle et la capacité à travailler et à communiquer efficacement au sein d'une équipe, tout en obtenant de bons résultats. Nous voulons des gens énergiques et innovants qui soient préparés à donner le meilleur d'eux-mêmes – et mieux encore. Si vous vous reconnaissez dans cette description, rejoignez donc une culture d'entreprise qui sait récompenser comme il le faut et promouvoir selon les mérites et qui offre d'immenses possibilités de perfectionnement et de superbes perspectives de carrière – rejoignez FileNet.

Si vous souhaitez soumettre votre candidature, veuillez envoyer votre C.V. à notre directeur du recrutement, Anne Handy, chez ESP, 37 Barnes High Street, London SW13 9LN. Tél. : 0181 878 5300. Téléc.: 0181 878 9614. E-mail : esp@elginscott.co.uk. Ou déposer votre candidature sur The Monster Board http://www.monster.co.uk

…beat us, join us

FileNet

Nous vous offrons toutes les chances de saisir votre chance

CADRES

Toutes **les offres d'emploi** de 19 titres de presse de référence.

Web : **http://www.cadresonline.com**

3615 cadresonline (2,23 F la mn)

Pour mettre toutes les chances de votre coté, 19 titres de presse de référence s'unissent pour vous offrir en permanence grâce à CADRES **ON LINE**, plus de 2000 offres d'emploi cadres sur Internet et sur Minitel, régulièrement actualisées.
CADRES **ON LINE**, c'est aussi une palette de services uniques (…évaluation de salaires, conseils pour votre CV, tests d'évaluation, …x annonces, commande d'ouvrages de référence…)
Con…ez-vous, pour avoir toutes les chances de construire votre avenir.

Un service de :

CADRES ON LINE regroupe toutes les offres d'emploi de ces 19 titres de presse.

L'EXPRESS · Le Monde · LE MONITEUR · LSA · 01 RÉSEAUX · DÉCISION · L'ECHO · L'USINE NOUVELLE · 01 Informatique · ELECTRONIQUE · La France Agricole · RIA · Restauration · AGRO · Caractère · L'ARGUS






.Ingénieurs
Etudes, Projet, Injection
France

Valeo

Par sa dimension, Valeo offre à des candidats ambitieux et qui veulent relever des défis, l'opportunité de développer une carrière dans un contexte international. Notre activité Correcteurs recherche pour son Centre d'Etudes et de Recherche situé à **BOBIGNY (93)** et son Site de Production à **HIRSON (02)** des

Ingénieurs d'Etudes Confirmés — **Réf. IE/LM**
Vous possédez une expérience de 10 ans environ dans la conception d'actionneurs ou de micromécanismes (micromécanique + électronique). La maîtrise de l'anglais est souhaitée. Des perspectives d'évolution vers des responsabilités d'animateur d'équipe sont envisageables pour des candidats de valeur.

Responsables Injection Pièces Plastiques — **Réf. RI/LM**
Vous possédez une expérience de 5 à 10 ans dans ce domaine. La maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Ingénieurs Projet — **Réf. IP/LM**
Vous possédez une expérience de 5 ans minimum en Méthodes ou Fabrication. La maîtrise de l'anglais est exigée ; celle de l'allemand est souhaitée.

Vous exercerez ces fonctions au sein d'équipes qui conçoivent, développent et produisent des systèmes de correction d'éclairage automobile.

Votre dynamisme, votre rigueur et votre goût de la communication vous permettront d'être des acteurs déterminants dans le développement de notre activité.

Vous possédez l'expérience requise dans le secteur automobile, dans l'industrie de grande série ou dans une fonction similaire.

Si ces opportunités rejoignent votre plan de carrière, adressez votre dossier de candidature complet en précisant la référence du poste choisi à **VALEO ECLAIRAGE SIGNALISATION** - Jean-Claude HELMER Direction des Ressources Humaines - 34, rue Saint André - 93012 BOBIGNY Cedex.

http://www.valeo.com

Sur les marchés de l'équipement automobile, Valeo conçoit, fabrique et commercialise des produits et systèmes innovants pour tous les constructeurs. Avec 32 600 personnes, Valeo réalise un CA supérieur à 30 milliards de Francs, dont 70 % hors de France.

Valeo L'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

GRAND CABINET INTERNATIONAL D'EXECUTIVE SEARCH
(présent dans plus de 40 pays)
nous recherchons pour notre bureau de Paris :

Directeur h/f
"Practice High Tech"*

Soit déjà Consultant, soit Professionnel confirmé du secteur "high tech" avec une forte fibre commerciale et humaine, vous disposez à 40 ans environ d'un réseau relationnel de premier ordre. Votre anglais est réellement courant.

Vous souhaitez aujourd'hui une vie certes très active mais plus d'autonomie dans votre fonctionnement opérationnel et de maîtrise de votre destinée professionnelle.

Nous vous offrons l'opportunité de développer une clientèle internationale et de mener des missions dans le cadre d'une activité où votre rémunération, qui comprendra une part stimulante d'intéressement, pourra atteindre un très haut niveau en vitesse de croisière. Votre accession au statut d'Associé sera fonction de vos résultats et de votre capacité d'intégration.

Merci d'adresser en toute confidentialité votre candidature en précisant sur l'enveloppe la référence LL700080 à EUROMESSAGES 78 Bd de la République 92514 BOULOGNE Cedex. Réponse garantie.

*Practice Hautes Technologies

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

MINE DE RIEN, IL Y A UN PEU DE VOUS DANS CE LOGO.



Qui se ressemble s'assemble. Parce que votre sens du défi, du service et des opportunités répond au nôtre, nous sommes faits pour nous rejoindre. Les équipes de Cegetel entreprises, les services aux entreprises du nouvel opérateur global de télécoms, ont pour vocation d'apporter des solutions intégrées et novatrices aux entreprises implantées en France. Il y a beaucoup pour vous dans l'un des projets les plus exaltants de la décennie au sein de la Direction du Service Clients.

CHEFS DE PROJET "VOIX ET/OU DONNÉES"

Acteur des télécoms de demain, vous êtes responsable de la mise en œuvre des réseaux de télécommunications de nos clients stratégiques (grands comptes, grandes entreprises). Interlocuteur privilégié de nos clients, vous pilotez leurs projets du *déploiement jusqu'à la recette des réseaux et le* passage des dossiers à l'exploitation. De formation Ingénieur télécoms (ENST, INT...), votre expérience professionnelle de 5 à 10 ans vous a permis d'acquérir de réelles compétences télécoms et de conduire des projets soit dans le domaine de la "Voix" (PABX, Protocoles de Communication...) soit *dans le domaine "Données" (Frame Relay, ATM,* X25...). L'anglais est indispensable. **Réf. 492K**

CHEFS DE PROJET "NOUVEAUX SERVICES"

Interface avec le Marketing, vous êtes responsable pour la Direction Service Clients de la définition et de la mise en œuvre des moyens nécessaires à la production et à l'exploitation des nouveaux services, dans le respect de nos objectifs de coûts, délais et qualité. Ingénieur télécoms (INT, ENST), vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 à 7 ans acquise dans la conduite de projets télécoms. Outre de solides compétences techniques en données (Frame Relay, ATM, X25...) vous possédez une forte culture "utilisateur". **Réf. 492L**

RESPONSABLE OPÉRATIONNEL DE COMPTES
PARIS, LILLE, STRASBOURG, BORDEAUX, TOULOUSE

Au cœur du Service Clients, vous êtes responsable du compte client dans la phase d'après-vente pour nos clients stratégiques (grands comptes, grandes entreprises). Votre valeur ajoutée : non seulement vous êtes garant de la qualité du service fourni mais vous devez également fidéliser, consolider et améliorer nos relations clients. Votre sens de l'analyse et votre savoir-faire relationnel vous permettent de détecter et développer les besoins des clients, en liaison avec le marketing et les ventes. De formation ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 4 à 8 ans acquise dans le domaine du Service Clients et possédez un minimum de connaissances techniques dans les réseaux d'entreprise "Voix ou Données". **Réf. 492M**

C'est avant tout votre maturité, vos qualités d'adaptabilité, de communication et d'anticipation qui seront les éléments déterminants de votre réussite à ce poste. La maîtrise de l'anglais est un atout.
Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. à PEREIRE CONSEIL - 62/64, boulevard Péreire - 75017 Paris.





U N B I L L E T
P O U R
L ' É Q U I P E
L E A D E R D U
S A P D A N S
L E M O N D E

ET VOS HORIZONS S'ÉLARGISSENT

Première destination: Francfort (Allemagne)
les 24 et 25 janvier
Rencontrez le leader mondial de SAP
et faites décoller votre carrière

L'Espagne vous tente? Ou bien la France, l'Allemagne, le Bénélux, l'Italie ou l'Europe de l'Est? Si vous êtes spécialiste SAP, Price Waterhouse vous propose un itinéraire professionnel déjà tracé, avec des postes dans toute l'Europe et aux quatre coins du globe (Asie Pacifique, Amérique du Sud et du Nord). Entrer dans notre équipe internationale de spécialistes SAP, c'est pour vous l'occasion unique de voir votre carrière décoller.

Premier partenaire de SAP, Price Waterhouse possède la plus vaste activité internationale de SAP dans le monde: elle emploie plus de 3,000 spécialistes et gère 215 contrats directs sur toute la planète. Engagement, spécialisation et expérience sont notre credo, comme en témoignent les investissements inégalés que nous avons consentis dans nos infrastructures. C'est donc une mine de possibilités qui s'offre à vous avec, par exemple, une formation permanente assurée dans nos Centres de formation aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique latine, dans notre Centre d'assistance à la pratique implanté en Asie ainsi que des outils modernes et puissants tels que notre *logiciel PowerSuite, centre névralgique de notre activité SAP mondiale.*

Nous souhaitons rencontrer des candidats se prévalant de douze à dix-huit mois de pratique de SAP dans les domaines fonctionnel, technique ou installation. Ils auront, de plus, occupé pendant au minimum deux ans un poste dans l'informatique ou le commercial. La pratique des contrôles de sécurité, de la gestion des risques et/ou de la documentation et de la formation est vivement souhaitée.

Les candidatures sont à transmettre à: LBW-TMP Worldwide, 42 rue Laugier, 75017 Paris, France. Fax: 001 513 361 8175 ou e-mail Debbie_Kamphaus@notes.pw.com

Price Waterhouse



Secteurs de pointe

Jeune ingénieur calcul numérique

futur responsable B.E. & Développement

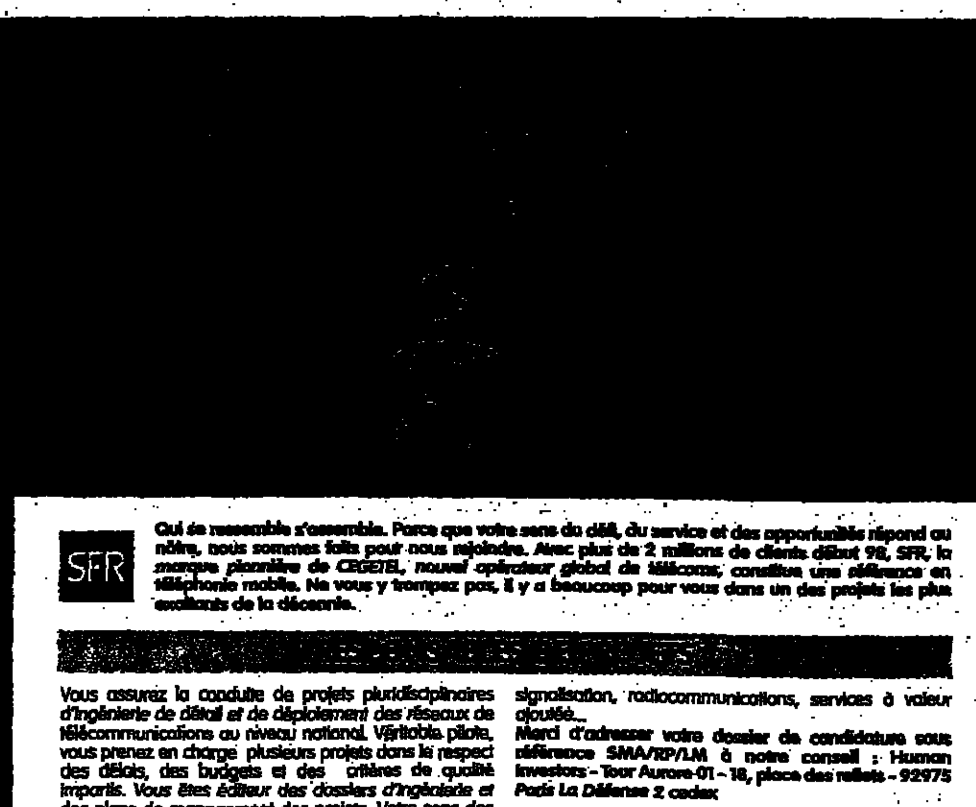
Constructeur spécialiste des métiers de l'électricité, Schneider regroupe sous son nom quatre grandes marques mondiales : Merlin Gerin, Modicon, Square D et Télémécanique.
Et 63 000 personnes dans 130 pays. Autant de professionnels de la distribution électrique, du contrôle industriel et de l'automatisation qui interviennent aussi bien dans le transport et la distribution d'énergie que dans l'industrie, les grands projets ou le bâtiment.

Ingénieur grande école (Centrale, ENSAM, Mines...), débutant ou avec une première expérience en calcul, vous souhaitez vous investir dans un programme ambitieux de développement de nouveaux produits. Rejoignez notre Activité Basse Tension de Puissance en pleine croissance *sur le marché international.*
En étroite collaboration avec les équipes de conception, vous réalisez les simulations numériques qui permettent d'optimiser les performances produits, de réduire les délais et les coûts de développement. Vous alliez le sens du service et l'esprit d'équipe. Votre tempérament de battant sera votre meilleur atout pour mobiliser vos partenaires. Votre réussite dans cette première mission vous permettra d'évoluer dans la filière technique, en France, ou dans un centre de développement étranger de Schneider Electric, *dans une perspective d'encadrement d'équipes.*

Pour ce poste basé à Grenoble, merci d'adresser votre dossier de candidature à Valérie Anchelin, Service Recrutement et Développement des cadres, 89 bd F. Roosevelt, 92500 Rueil-Malmaison, sous la référence 2614.



■ Merlin Gerin ■ Modicon ■ Square D ■ Telemecanique



Qui se ressemble s'assemble. Parce que votre sens du défi, du service et des opportunités répond au nôtre, nous sommes faits pour nous rejoindre. Avec plus de 2 millions de clients début 98, SFR, la *marque pionnière de CEGETEL, nouvel opérateur global de télécoms,* constitue une référence en téléphonie mobile. Ne vous y trompez pas, il y a beaucoup pour vous dans un des projets les plus exaltants de la décennie.

Vous assurez la conduite de projets pluridisciplinaires *d'ingénierie de détail et de déploiement des réseaux de* télécommunications au niveau national. Véritable pilote, vous prenez en charge plusieurs projets dans le respect des délais, des budgets et des critères de qualité *impartis. Vous êtes éditeur des dossiers d'ingénierie et* des plans de management des projets. Votre sens des contacts et du travail en équipe, votre rigueur, votre dynamisme et votre pragmatisme seront nécessaires pour coordonner les différents intervenants et mener ainsi à bien vos projets. Ingénieur de formation, vous êtes depuis quelques années un professionnel en conduite de projet dans l'un des domaines suivants : commutation, signalisation, radiocommunications, services à valeur ajoutée...

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence SMA/RP/LM à notre conseil : Human Investors - Tour Aurore-01 - 18, place des reflets - 92975 *Paris La Défense 2 cedex*



Informatique - Réseaux Télécommunications

CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES H/F

INGÉNIEUR ECP, MINES, ENSTA, SUPELEC...

OUEST DE LA FRANCE

En liaison avec les différentes directions du site, vous êtes responsable de la conduite de ***nouveaux projets en informatique*** *: participation aux études préalables, rédaction du cahier des charges et des appels d'offre, pilotage de la réalisation, organisation de la recette technique et supervision de la mise en exploitation. Vous assurez en outre la maîtrise d'ouvrage (déléguée) des modifications sur les bases de données et les applicatifs relevant de votre responsabilité.*

A environ 30 ans, ***Ingénieur généraliste, diplômé d'une grande Ecole****, vous justifiez impérativement d'une première expérience de projets informatiques d'envergure en milieu industriel. Vous êtes reconnu pour votre sens du contact, vos qualités de gestionnaire et votre goût de l'initiative.*

Nous vous proposons un environnement de haute technologie particulièrement motivant, ainsi que de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser un dossier complet (lettre, CV, photo, rémunération actuelle et prétentions) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.6427/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

FARO Europe

FARO Technologies Inc., est leader mondial dans le design et la production d'appareils de mesures tridimensionnelles portatifs. Son siège social est basé en Floride aux Etats-Unis. Dans le cadre de son développement en Europe, *nous recherchons de nouveaux collaborateurs capables de prendre de grandes* responsabilités sur des produits à forte valeur ajoutée et très orientés service.

Ingénieur Technico-Commercial

(réf. ALM509LM)

Au delà d'un produit, ce sont des solutions que vous vendez à nos clients. Reportant au Directeur des ventes international, vous assurez :
- les démonstrations techniques et la vente auprès d'un large spectre de clients industriels.
- vous communiquez de manière efficace sur des concepts techniques avec des interlocuteurs d'horizons divers (achat, design, technique, ...).
- vous complétez et approfondissez vos connaissances sur l'ensemble des produits de FARO afin d'optimiser vos *démonstrations et prestations marketing et commerciales.*
- vous communiquez les changements au niveau hardware et software aux ingénieurs d'applications et au département R&D.
- vous menez en œuvre des actions afin de réaliser les objectifs de vente et assurez le reporting commercial auprès de votre maison mère. De formation supérieure, vous avez 2 à 7 ans d'expérience dans la vente de produits industriels à forte valeur ajoutée. Une expérience des produits de CAD/CAM serait un plus. Motivé, vous avez des qualités d'écoute, un bon relationnel et une bonne capacité à résoudre des problèmes complexes. Vous parlez l'anglais couramment.

Ingénieur d'Applications

(réf. ALM510LM)

Vous assurez la première liaison technique entre le client final, les commerciaux et les ingénieurs.

Vos principales responsabilités sont les suivantes :
- support technique sur site pour les clients clés,
- démonstrations techniques et formation aux utilisateurs,
- tests produits, évaluations et réparations mineures.

Agé de 28/32 ans, technicien ou ingénieur, vous êtes un professionnel de la conception assistée par ordinateur (CAD/CAM), vous justifiez d'une expérience significative de 2 à 4 ans dans le design au sein d'un département Engineering ou bien Production. Vous vous appuyez sur une excellente compréhension de la géométrie et de l'analyse "3D". Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Si vous êtes intéressés, faites parvenir votre dossier de candidature (CV, lettre et photo) en précisant la référence choisie à Alexandra MASANES : NICHOLSON INTERNATIONAL Search & Selection Consultants - 14, rue *Pergolèse* - 75116 PARIS. Fax 01 45 00 05 20 - E-mail : nifrance@nicholsonind.fr



Editeur international de progiciels salles de marchés

Nous sommes présents sur les principales places financières mondiales et développons *nos produits dans des environnements technologiques* de pointe. Nous connaissons depuis plusieurs années une forte croissance et recherchons actuellement pour notre filiale française :

Ingénieurs consultants

Mission : au sein de notre équipe « Consulting », vous intervenez de façon polyvalente sur l'étude des appels d'offres ainsi que sur la présentation et les démonstrations de nos produits. Vous assurez auprès de nos clients installés en France et en Europe les fonctions de conseil, de formation et d'assistance technique.

Profil : agé(e) de 25/30 ans, vous possédez une formation d'Ingénieur ou bac + 5 avec de solides compétences *informatiques (UNIX, WINDOWS/NT, C, SGBDR) et une expérience* de 2 à 5 années dans le développement d'applications bancaires et financières. Ce poste à forte composante relationnelle nécessite des déplacements de courte durée en Europe et requiert la maîtrise de l'anglais.

Pour ces postes basés à **PARIS,** nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant la référence ICM1297 à notre conseil EUROSERV, 121 bd Diderot, 75012 Paris.

Guillaume Tell



Ingénieur Télécom

Réseau optique

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire chargée du développement des futurs réseaux de câbles et fibres optiques, vous participerez à la prospective technique de l'architecture de nos produits et à l'optimisation des matériels de connexion qui aboutiront à l'offre technique globale. Vous définirez les spécificités et assurerez le contact technique auprès des clients afin de valider les solutions proposées.

Pour cette mission qui s'inscrit dans le développement de notre Réseau Optique du Futur, nous recherchons un ingénieur télécom ou généraliste ayant goût et compétence pour les applications de la fibre optique. Une expérience pratique de 5 à 7 ans dans un environnement télécom ou connectique est indispensable.

La dimension internationale de ce projet et de notre société nécessite bien sûr la pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. G306 à notre Conseil - 15 rue Cardinet - 75017 Paris. Les candidats retenus seront convoqués sous 3 semaines.

nervet pont conseil

AEDIS "Partner" réseau international présent dans 20 pays d'Europe

---

Nous sommes la filiale française d'un groupe industriel international leader mondial dans son domaine.

responsable des études informatiques

Rattaché au Directeur Informatique, vous élaborez avec celui-ci la politique de refonte du système d'information dans une architecture client/serveur, établissez et gérez le budget des études, animez les équipes de chefs de projets, coordonnez les relations avec les sous-traitants.

Vous êtes ingénieur diplômé, avec de préférence une formation complémentaire en gestion. Vous avez au minimum 8 années d'expérience réussie dans les études et le développement d'informatique de gestion avec la conduite de projets substantiels et l'animation d'équipes d'ingénieurs ou de chefs de projets. La pratique courante d'une deuxième langue représente un atout supplémentaire. Votre esprit de prestataire auprès des directions et services, véritable clientèle interne, vos qualités d'organisateur et d'animateur feront votre réussite dans le poste et vous ouvriront des perspectives de carrière intéressantes avec des ouvertures vers d'autres métiers du groupe y compris à l'international. Poste situé en proche *banlieue ouest de Paris.*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 57309 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes. Discrétion assurée.

MEDIA SYSTEM

Leader Européen sur son secteur, 650 MF de CA, 650 personnes, notre Groupe industriel, situé dans l'Est de la France, développe des produits haut de gamme en aluminium et en PVC dans un contexte de juste à temps et de production sur mesure.

Notre croissance forte, soutenue par d'importants atouts concurrentiels, nous amène à construire un plan de développement auquel nous souhaitons associer un

Directeur Informatique

Intégré à l'équipe de direction de la société Holding et rattaché directement au P.D.G. du Groupe, vous nous accompagnez dans ce projet stratégique impliquant la refonte des systèmes d'information. Vous étudiez, préparez, proposez les solutions organisationnelles et techniques conformes à notre stratégie d'évolution, et vous en assurez la réalisation.

A ce titre, les équipes informatiques vous sont rattachées et vous avez pour première mission de rationaliser et d'harmoniser *nos moyens* et nos ressources. Ceci dans le respect des valeurs qui font la réussite de notre Groupe : réactivité, ingéniosité de l'innovation, pragmatisme de la mise en œuvre, ...

A 35 ans environ, de formation supérieure de type Ingénieur ou MIAGE, vous alliez une solide culture technique à de fortes aptitudes conceptuelles. Une expérience opérationnelle de 10 ans *dont 5 ans minimum* au pilotage de projets informatiques a confirmé votre sens de l'organisation et de la coordination, et votre capacité à intégrer les enjeux de l'entreprise.

Notre conseil vous remercie d'adresser votre dossier de candidature sous référence 176/M à Danielle Boulos Conseil, 27-29 rue Raffet - 75016 PARIS.

Danielle Boulos CONSEIL

Rejoignez un grand groupe industriel et son environnement R & D High Tech

en tant que

RESPONSABLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

- Vous développerez des applications en environnement industriel de pointe autour d'ORACLE et de ses outils DESIGNER 2000 et DEVELOPPER 2000.
- Vous êtes ingénieur de niveau Bac + 5 (ENSAE, INSA, ENSI, Universitaire...) et possédez une première expérience au cours de laquelle vous avez développé des connaissances en particulier de WINDOWS NT, UNIX, ORACLE et ses outils, C et C++, TCP/IP...

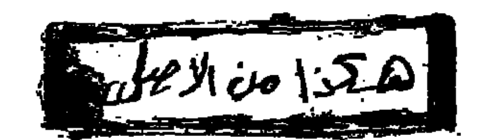
Merci d'adresser votre dossier de candidature, s/référence W4386 à EUROMESSAGES 78, Boulevard de la République - 92514 Boulogne cedex, qui transmettra.



Mardi 13 janvier* dans INITIATIVES

Numéro spécial "Le Monde des Ingénieurs"

* daté 14 janvier



REPRODUCTION INTERDITE

Informatique - Réseaux Télécommunications

Avec plus de 4000 collaborateurs en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne, CMGPLC est l'un des principaux cabinets de conseil en système d'information. Aujourd'hui CMGPLC s'établit en France et recherche des collaborateurs pour son bureau de Paris.

CMGPLC

Spécialistes des Ressources Humaines,
Spécialistes des Systèmes d'Information RH,
Donnez des ailes à votre carrière avec CMGPLC,
l'expert européen de SAP / Module RH :

Directeur Associé

Réf. : DT19479

Responsable du pôle d'activité SAP/RH en France, vous développez un portefeuille de clients, managez des équipes de Consultants et assurez l'expansion rapide du bureau parisien en collaboration avec votre Directeur Général.

Avec 5 ans d'expérience de management dans le conseil en système d'information et une bonne compréhension du monde des ERP, vous souhaitez développer vos compétences managériales au sein d'une entreprise en pleine expansion.

Consultants Seniors

Réf. : DT19480

Vous prenez en charge l'analyse des besoins de nos clients ainsi que l'implémentation et le déploiement de SAP/RH.

Vous avez également la responsabilité de manager les relations avec nos clients et prospects, vous assistez les Consultants juniors et les formez durant leur période d'intégration.

Vous êtes de formation informatique ou RH avec une sérieuse expérience dans le monde de l'ERP (SAP, People Soft,...).

Consultants Juniors

Réf. : DT19481

Au contact permanent des clients du cabinet, vous participez à l'analyse de leurs besoins, à l'implémentation des systèmes d'information RH ainsi qu'à leur formation.

Acquérir une sérieuse compétence sur le module RH de SAP fait partie intégrante de vos objectifs.

Vous disposez d'une première expérience réussie des ressources humaines qui vous aura permis d'aborder les systèmes d'information destinés aux RH et à la paye (RH ACCESS,...) ou une expérience dans le développement avec un L4G (Powerbuilder,...).

Tous ces postes offrent des opportunités à l'international et nécessitent donc la maîtrise de l'anglais.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de taper votre CV sur le **36.17 code MPage** (Coût 1.48F/Min) ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com**, sous la référence du poste choisi.

MP Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Quelle différence y a-t-il entre un ingénieur et un ingénieur chez Unilog ?

À tous ceux qui nous rejoindront, nous souhaitons une réussite toute différente.

REPONSE :

Le diplôme ? La personnalité ? L'ambition ? ... Et si il n'y avait pas une différence mais de nombreuses façons de faire la différence. Comment ? Chez *Unilog, un ingénieur* a les moyens de parfaire sans cesse ses connaissances. *De plus*, notre politique de gestion des compétences et des carrières lui permet d'effectuer un parcours passionnant et personnalisé. Enfin la qualité des projets confiés est à la source de l'enthousiasme et de l'ambiance conviviale qui caractérisent *Unilog*.

Avec 2 300 collaborateurs, dans toute la France, Unilog est l'un des premiers acteurs indépendants du Conseil et de l'Ingénierie en Informatique.

Unilog mise sur les idées neuves, l'enthousiasme, parce qu'au-delà des diplômes il y a la personnalité de chacun. En s'ouvrant sur d'autres horizons, Unilog offre à tous, généralistes et informaticiens, des perspectives de carrières dans l'univers des systèmes d'information.

Pour cela, Unilog privilégie la formation : une solide formation à l'informatique, ses outils et ses méthodes pour les uns, une formation complémentaire pour les autres et *un accompagnement pour tous. Tous interviennent chez nos clients* (essentiellement des grands comptes de tous les secteurs de l'économie) pour assurer le développement d'applications en informatique de gestion.

Jeunes Diplômés, ingénieurs ou universitaires scientifiques, rejoindre le groupe Unilog, c'est intégrer une structure pour qui la diversité est une source de créativité.

Si vous voulez faire, vous aussi, la différence envoyez votre *candidature sous réf. LM/12, à : UNILOG - Anne PISELLI - 97, Bd Péreire - 75017 Paris.*

